This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

24/.33

H748.74

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828.)

19 Jan. 1876

GE

# ESSAIS

SUR

# L'HISTOIRE POLITIQUE

## DES DERNIERS SIÈCLES.

Bruxelles. — Typ. BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, rue Blaes, 33.

# ESSAIS

SUR

# L'HISTOIRE POLITIQUE

DES

# DERNIERS SIÈCLES

PAR

JULES VAN PRAET.

1. LE TRAITÉ D'UTRECHT ET LES NÉGOCIATIONS ANTÉRIEURES DE LOUIS XIV.
2. LA RÉGENCE. — L'ALLIANCE DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE. — LES GUERRES DE POLOGNE ET D'AUTRICHE. — FRÉDÉRIC II.
3. LA GUERRE DE SEPT ANS.
4. LA FRANCE ET L'ANGLETERRE APRÈS LA PAIX DE HUBERTSBOURG. — COALITION DU NORD. — LA POLOGNE. — RÉVOLUTION D'AMÉRIQUE.

BRUXELLES.
BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, ÉDITEURS.

PARIS.
C. REINWALD.
15, RUE DES SAINTS-PÈRES.

LA HAYE.
MARTINUS NIJHOFF.
49, RAAMSTRAAT.

1874

H 748,74

1876, Jan. 19.
Minot Fund.

# PRÉFACE.

La période de près de quatre-vingts ans qui s'écoule entre la mort de Louis XIV et le commencement de la révolution française ne ressemble pas plus au dix-septième siècle, que Louis XV à son prédécesseur, Frédéric II à son aïeul le Grand Électeur, Marie-Thérèse à l'empereur Léopold et les trois premiers Georges aux trois derniers Stuarts et à Guillaume III.

Mais si ces époques diffèrent par le caractère des faits qui s'y passent, et des personnages qui y figurent en première ligne, elles se lient entre elles comme une déduction se lie à ses prémisses, un effet à sa cause.

Toutes les parties de l'histoire sont bonnes à étudier, d'abord en elles-mêmes, et ensuite comme conséquence, récompense ou châtiment de ce qui les précède, comme présage, espoir ou menace de ce qui les suit. Il est hors de doute, quant à la France, que si Louis XIV avait été doué du cœur et de l'esprit d'Henri IV, de son coup d'œil et de sa bienveillance, il aurait, en mourant, légué à son successeur des populations moins fatiguées et plus heureuses.

A la fin d'un précédent volume, j'ai parlé sommairement de la politique de Louis XIV à propos de l'Angleterre. J'y reviens en tête de celui-ci, et, tout en reconnaissant ses hautes qualités et, en bien des choses, la légitimité de sa gloire, tout en proclamant la grandeur d'un prince dont la fortune longtemps n'a pas semblé trop haute, ni les entreprises trop hardies, et que son entourage si éclatant n'a jamais éclipsé, j'ai le désir, en suivant ses négociations diplomatiques, de montrer ce qu'elles ont eu de réfléchi ou d'illusoire.

La marche des esprits en France, depuis l'extinction des Valois, autorise à dire que le rôle de Louis XIV eût été admirable s'il avait eu autant de prévoyance que de puissance, autant de souci des futures destinées de son peuple que de jalousie de son propre pouvoir, s'il s'était montré désireux de donner satisfaction et direction aux idées qui, dès avant lui, se faisaient jour au milieu des guerres civiles,

au sein des états et des parlements, et que Montesquieu s'est efforcé depuis de résumer dans une prudente mais incomplète théorie. Nul précepteur du roi enfant, nul livre plus tard ne lui a enseigné l'histoire vraie de la nation française ; jamais il ne s'est dit qu'arrêter un mouvement, même avec puissance, ce n'est pas en détruire la cause ni l'empêcher de renaître ; qu'éblouir les hommes aux dépens de leur repos et de leur fortune, ce n'est pas les apaiser. Et, certes, entre les turbulences de la Fronde et les misères du gouvernement de Louis XV, le roi de France, quelque flatteuse que fût la conquête de Lille et de la Franche-Comté, aurait pu administrer, mieux qu'il ne l'a fait, les affaires de l'État, et éviter de laisser après lui des germes de mécontentement et des finances obérées. Le lien qui rattache l'un à l'autre les deux derniers siècles de l'histoire de France est donc celui qui existe entre le testateur et son légataire.

Dans le nord de l'Europe, en Prusse et en Russie, les choses ont marché dans un sens contraire. Le pouvoir s'est élevé au lieu de descendre ; mais on peut dire également que Pierre le Grand a facilité le rôle de Catherine, et les derniers électeurs de Brandebourg celui de Frédéric II.

Le dix-huitième siècle nous présente un spectacle moins imposant que le dix-septième. Les grands événements n'y ont point un caractère d'intérêt universel. Sauf la guerre de sept ans, la plus importante de l'époque, et celle d'Autri-

che, qui passionne beaucoup les puissances belligérantes, ils se passent dans tel ou tel coin du monde, en Pologne, dans l'Inde, dans la Russie méridionale ou en Amérique, et permettent à la plupart des puissances de ne s'y point mêler activement. Personne n'y exerce une prépondérance incontestable au centre de l'Europe. La modération même de l'ambition de Frédéric II, les limites qu'il lui a imposées, et l'exiguïté relative de ses États et de ses forces empêchent de le comprendre parmi ceux qui, de leur vivant et dans les affaires générales du monde, ont fait dominer leur volonté sur toute autre volonté contemporaine.

Mais, en revanche, si nul au dix-huitième siècle n'a eu l'autorité étendue de certains hommes des temps antérieurs, les événements de ce siècle nous mettent, bien plus que ceux du dix-septième, aux prises avec les questions qui, de nos jours, intéressent et tourmentent les esprits politiques; dont les unes sont encore pendantes, dont les autres, si elles ont reçu une solution, laissent entrevoir qu'elles peuvent renaître et qu'elles sont demeurées, au fond des cœurs, à l'état d'inquiétudes, de regrets et de rancunes.

En lisant les mémoires, les correspondances, les documents officiels qui se rapportent au dix-huitième siècle, je suis donc frappé, d'une part, de cette dépendance étroite qui existe, en France et dans une partie de l'Europe, entre

les événements de cette époque et ceux de l'âge précédent, et, d'autre part, de tout ce qu'il y a dans ce siècle de faits intéressants pour nous, de crises gouvernementales, d'alliances légèrement contractées et rompues, de questions débattues dans des conseils pacifiques ou les armes à la main, questions que l'on a cru décidées désormais, qui ne l'étaient pas, qui ne le sont pas même aujourd'hui. Les difficultés existant alors dans l'intérieur des gouvernements ou dans leurs relations entre eux provenaient souvent, disais-je, de ce qui s'était fait dans le passé ; mais ces difficultés elles-mêmes (et c'est le point sur lequel j'insiste), les circonstances au sein desquelles elles se produisent, la solution qu'on leur cherche, la manière dont elles se traitent dans les chancelleries, en un mot, l'aspect de l'Europe politique se rapproche plus de ce qui existe de nos jours qu'il ne ressemble au passé. Voilà un intérêt puissant et particulier que le dix-huitième siècle nous présente. Beaucoup de questions qui se discutaient alors sont encore les nôtres, et ceux qui plus tard se donneront la mission et la peine d'étudier les affaires politiques du milieu du dix-neuvième siècle auront à parler amplement de tout ce qui occupait les esprits cent ans plus tôt.

Il s'agirait donc de faire voir que la politique intérieure des grands gouvernements au siècle dernier et leurs relations militaires ou diplomatiques ont bien plus de ressem-

blance et d'analogie avec les choses de notre temps qu'avec celles d'un âge antérieur.

Au dix-huitième siècle, l'attention du monde politique se porte successivement sur l'Angleterre, la France, l'Espagne, l'Allemagne et ses divers États, la Prusse, la Russie, la Pologne, l'Inde, l'Amérique. Elle est attirée vers l'Angleterre et la France, à cause de leurs relations amicales ou hostiles, question éternellement vitale en Europe; vers l'Allemagne surtout, à cause de l'état toujours incertain de la puissance impériale, de sa lutte avec la Prusse, des alliances mobiles que forment, chacune de son côté, les puissances ennemies; vers la Prusse, qui grandit, fait la guerre, occupe le premier plan sur la scène politique; vers la Russie, qui a été ambitieuse sous Pierre le Grand et le redevient sous Catherine, qui nourrit d'immenses projets et s'étend à l'ouest et au midi; vers la Pologne, qui pendant des années absorbe tout l'intérêt, perd son indépendance et sert de lien à la coalition du nord; vers l'Inde, théâtre d'un des plus importants épisodes des guerres anglo-françaises, où l'Angleterre s'assure des éléments de richesse et de grandeur; vers l'Amérique, où de nouveau la France et l'Angleterre se font la guerre, où se fonde une nationalité puissante, qui n'est pas arrivée au terme de sa croissance.

Du dix-huitième au dix-neuvième siècle, beaucoup de choses se sont transformées sous l'action du temps : les

hommes ne se ressemblent guère, les grandes questions qui s'agitent entre les puissances ont conservé beaucoup d'analogie.

Les relations de la France et de l'Autriche, hostiles pendant des siècles, sont devenues amicales vers le milieu du dix-huitième. Leur long antagonisme tenait à des causes profondes. François Ier et Charles-Quint, Louis XIII et Ferdinand II, Léopold ou Joseph et Louis XIV, Charles VI et Louis XV ont été ennemis pour des raisons à peu près les mêmes. Il s'est toujours agi de la suprématie sur le continent, de la rivalité de domination et d'influence en Italie, de l'indépendance de la Péninsule. Au contraire, quand ces deux puissances se sont rapprochées en 1756, leur amitié a été attribuée à des intérêts privés, à des amours-propres personnels, à des passions féminines, presque à des fantaisies. Toujours est-il que leur alliance, contractée pour faire la guerre à la Prusse, a été un événement considérable; qu'elle a provoqué d'autres alliances, celle de la Prusse et de l'Angleterre; qu'elle a survécu, au moins nominalement, à la cause qui l'avait amenée, à l'événement militaire en vue duquel elle s'était faite. On ne peut donc pas dire que la France et l'Autriche soient restées alliées après la guerre de sept ans comme elles l'avaient été pendant cette guerre; mais elles n'ont pas été ennemies comme autrefois, elles n'ont pas pris les armes l'une contre l'autre, elles se sont

traitées avec ménagement, même lorsque leurs politiques ont suivi des directions différentes, et un mariage, dont les premières années furent pleines de promesses, a clos cette période d'apaisement entre deux maisons anciennement rivales.

C'est dans l'histoire un fait important et nouveau que l'alliance de la France et de l'Autriche au milieu du dix-huitième siècle.

Il n'a pas seulement changé le système d'alliances des grands États, il a modifié aussi la situation des États secondaires, alliés de l'une ou de l'autre des deux grandes puissances nouvellement rapprochées. La France avait des alliés de vieille date. En s'unissant à l'Autriche, elle a compromis ses relations avec la Turquie, avec la Hongrie, avec la Suède. Les vieux liens rompus ne se sont pas ou se sont mal reformés. Les anciens alliés de la France ayant perdu cette protection n'ont plus eu de point de ralliement. La Turquie a été exposée sans défense aux coups de la Russie. La Suède, depuis les échecs de Charles XII, a cessé d'être un obstacle aux progrès de la Russie et n'a plus figuré parmi les arbitres de l'Europe. Il y a longtemps que la Hollande, énervée dans ses moyens de résistance par la perte déjà ancienne de la protection française, épuisée par les efforts de sa lutte avec l'Espagne, n'avait plus de politique à elle.

C'est ainsi que l'alliance de la France et de l'Autriche a porté le trouble au sein de leurs alliances secondaires, qui se sont brisées et n'ont pas su se rétablir.

Les relations de la France et de l'Angleterre sont aussi, pendant une partie du dix-huitième siècle, entrées sérieusement dans une phase nouvelle. Il y a eu accord entre elles sous les ministères de Dubois et de Fleury. Le dix-huitième siècle, sous ce rapport, se sépare des temps antérieurs et se rapproche du nôtre. L'alliance anglaise a été, de la part du cardinal Dubois, un acte raisonné et, on peut le dire, un système inauguré par lui et continué par le cardinal Fleury. Il en avait mesuré les conséquences et y trouvait un gage de paix. C'était une réaction contre l'ancienne politique française. L'accord n'a pas été maintenu, mais c'est beaucoup qu'il ait été essayé. L'alliance anglo-française a été abandonnée depuis lors, mais elle a été reprise. On n'exagère rien en disant que c'est Dubois qui en a le premier saisi la portée. C'est un point de contact important avec les temps tout à fait récents. Quand Louis XIV (comme nous l'exposerons bientôt) s'est rapproché de Guillaume III avant la mort du roi d'Espagne et a conclu, par l'entremise du roi d'Angleterre, un partage de la monarchie espagnole entre la France et l'Empereur, il n'avait pas le moins du monde la pensée de contracter une alliance avec l'Angleterre, ni de s'occuper de ce qui pouvait

en sortir. Il n'avait en vue que de se garantir contre l'absorption de l'Espagne dans l'Empire. Dubois, au contraire, a eu une vue politique, pacifique, européenne, qui ressemble aux idées de notre temps. Les raisons qui ont, après lui, porté Walpole et le cardinal Fleury à rester amis, Chatham ou lord North, et Bernis, Choiseul ou d'Aiguillon à ne l'être pas, pourraient encore prévaloir aujourd'hui. Celles qui engagent l'Angleterre à intervenir dans les affaires du continent ou à y rester étrangère n'ont pas changé. L'Angleterre a vécu en paix avec la France sous la régence du duc d'Orléans; et, sous le ministère de Fleury, elle s'est trouvée en hostilité avec la France dans la guerre de sept ans, dans la guerre de l'Inde et dans celle d'Amérique; elle a toujours vu de mauvais œil le pacte de famille, c'est-à-dire l'alliance des différentes branches de la maison de Bourbon, et elle s'est abstenue, on ne sait trop pourquoi, dans les affaires de Pologne. Ne semble-t-il pas qu'en nous reportant à ces événements, nous assistions à un spectacle contemporain? L'Angleterre, de nos jours, n'a-t-elle pas eu à se décider dans des questions qui intéressaient ses rapports avec la France, ceux de la France avec l'Espagne, la politique allemande, la Pologne, l'Inde et l'Amérique?

L'expérience a parlé : les avantages de l'alliance anglo-française et les dangers de sa rupture ont éclaté à tous les yeux et profondément pénétré les esprits; et, comme au

siècle dernier, l'opinion s'inquiète lorsque les sentiments des deux puissances riveraines de la Manche n'ont pas cette fixité qui peut seule donner confiance.

Le spectacle que nous présente l'Allemagne actuelle ressemble à celui de la guerre d'Autriche, de la guerre de sept ans et de ce court épisode de la guerre de Bavière. Le caractère de Frédéric II offre des saillies qui ne se sont reproduites chez personne après lui. Il n'a pas été exclusivement un politique et un guerrier. Il a voulu aussi (ce qui lui a moins réussi) être un homme de lettres, un philosophe et un poëte. Son attention et son ambition se sont partagées entre différents objets. Les rôles sont donc différemment distribués et remplis; mais les guerres qui se sont faites en Allemagne, il y a cent ans, et celles de nos jours sont des actes d'un même drame. Frédéric a indiqué la direction d'une route qui a été parcourue, après lui, avec rapidité et décision. Il a promu la Prusse; il a préparé le dualisme en Allemagne, sans en avoir l'intention : ses vues ne portaient pas aussi loin. A plus forte raison n'a-t-il pas eu la pensée de faire acquérir à la Prusse une position dépassant celle que lui donnait le dualisme. Il n'a pu prévoir le mouvement national qui est de notre temps. Voilà par où les situations diffèrent. Ce qui fait qu'elles se ressemblent, c'est qu'il s'agit toujours de savoir par quels moyens, au profit de qui et de quelles idées s'opérera la concentration des forces de l'Allemagne.

Le dernier siècle a vu croître et se raffermir deux puissances, dont l'une n'avait un rôle important au temps de Louis XIV ni dans les conseils de l'Europe, ni dans la guerre ; dont l'autre, sous la direction d'un grand homme, accumulait et disciplinait ses forces, mais n'avait pas fait encore sentir sa volonté au centre du continent. Louis XIV n'a pas eu à compter avec la Russie, fort peu avec la Prusse. L'une, au dire d'un historien, était au berceau ; l'autre, à l'école. Depuis lors, elles ont étendu leur territoire, mais elles ont surtout agrandi politiquement leur influence et élevé la voix. Louis XIV n'a pas eu à les arrêter. De son temps, elles ne marchaient pas en avant sur le sol européen. L'Europe l'a accablé sans leur secours. On ne voit figurer que secondairement le Brandebourg dans les combinaisons de Louis XIV et de Guillaume III. Elles occupent le premier rang dans les nouvelles coalitions, et leur présence donne désormais à l'Europe un caractère profondément différent de ce qu'elle était lors de la ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne. La coalition septentrionale qui a fait le partage de la Pologne nous offre un contraste radical avec ce qui se passait sous le Grand Électeur de Brandebourg et sous l'empereur Léopold, en même temps qu'une analogie marquée avec l'organisation des coalitions récentes. La Prusse est montée au rang de grande puissance sous Frédéric II ; la Russie, d'asiatique qu'elle était, a pris place,

sous Catherine, parmi les États et les influences européennes, et fait admettre son nom au bas des actes de la haute diplomatie. Si Catherine avait, comme elle le voulait, mis une main souveraine sur tout ce qui appartient à la nationalité polonaise, elle serait peut-être entrée moins promptement et moins sûrement dans le concert des puissances. Elle aurait fait preuve d'une volonté plus absolue et plus forte; mais cet acte n'eût pas préparé, comme l'a fait le partage (dont nous définirons plus tard le douloureux caractère), sa future entente avec les monarchies allemandes.

Ainsi la coalition du Nord formée en vue de la Pologne, et la crise polonaise elle-même sont des faits modernes que les contemporains de Louis XIV n'ont pu prévoir, dont les développements se prolongent sous nos regards, se mêlent à nos affaires, n'ont cessé d'intéresser les gouvernements et de modifier leurs résolutions. La vieille royauté élective de Pologne fournissait quelquefois un sujet d'ambition à la royauté de la vieille France; mais quand Charles IX ou Louis XIV mettaient en avant un candidat au trône polonais, l'entreprise conservait des proportions restreintes, et les allures de la politique générale n'en étaient pas troublées. Depuis le partage, au contraire, les intérêts de la Pologne, qui n'ont pas fait éclater de guerres générales, sont devenus un objet d'attention universelle. A l'orient de l'Europe, les gouvernements ont à veiller pour maintenir

un état de possession qui date d'un siècle; à l'occident, les oppositions parlementaires et la presse n'ont cessé d'exprimer des vœux pour le retour de l'indépendance polonaise.

On le voit, l'ordre du jour européen, au dix-huitième siècle, se compose d'éléments nouveaux, faisant prévaloir des intérêts, des idées et des influences de date récente. Ni la Suède ni la Hollande ne comptent au même degré. La Prusse et la Russie ont pris place au premier rang. Les coalitions sont constituées différemment, les alliances sont mobiles, les traditions de l'ancienne politique française sont oubliées, les anciens alliés de la France sont abandonnés à eux-mêmes; la Turquie, exposée à de nouveaux dangers, n'a plus le même appui; la Pologne préoccupe le monde entier; la politique anglaise sur le continent tient compte de cette transformation générale et y subordonne sa conduite. L'aspect de l'Europe, en s'éloignant de ce qu'il était pendant la période antérieure, se rapproche visiblement, au dix-huitième siècle, de ce qui existe encore à l'heure présente. L'Europe actuelle, à la considérer dans les éléments qui la constituent et dans les influences qui y dominent, ressemble donc plus à celle de Louis XV et de Frédéric II, que cette dernière ne ressemble à celle de Louis XIV et de Guillaume III.

Il est inutile d'ajouter qu'en portant aujourd'hui nos regards au delà des mers, en Amérique et dans l'Inde,

nous y trouverons aussi des souverainetés et un état de possession qui sont une conséquence des événements du dix-huitième siècle, et qui n'ont plus rien de commun avec les situations telles qu'elles se présentaient deux cents ans plus tôt. La dépossession de la France dans l'Inde orientale, la conquête opérée par l'Angleterre, l'établissement solide et continu de sa domination, le changement de métropole du Canada, la constitution de l'indépendance des États-Unis, leur grandeur politique et commerciale, toutes ces fondations d'États datent de l'âge qui a précédé le nôtre. Le cours de leur existence jusqu'à nous n'a rien qui soit en désaccord avec les conditions de leur origine, et dès lors elles se rattachent intimement à notre temps et ont moins d'affinité avec ce qui s'est passé à une époque plus reculée.

En présentant ces observations, je cherche à établir que le dix-huitième siècle n'a pas, comme je le disais plus haut, le caractère de grandeur, l'allure régulière et suivie du dix-septième : les événements, les guerres ont moins de durée ; les alliances y sont plus variables, le drame manque d'unité. Mais, en revanche, cette époque présente bien plus de points de contact avec la nôtre, elle nous ressemble davantage, elle est bien plus un précédent pour nous, qu'elle n'est la suite de ce qui se passait sous la génération antérieure. C'est une cause puissante et spéciale d'intérêt qu'il serait injuste de méconnaître.

Vous tirez, me dira-t-on, des conséquences trop générales de circonstances accidentelles. Si Charles XII avait été aussi heureux que Gustave-Adolphe, il aurait entravé la marche ascendante de la Russie et gêné sa prépondérance dans le Nord. Il dépendait de la naissance d'un autre Maurice ou d'un autre Guillaume III que la Hollande continuât son rôle de grande puissance maritime. Il a tenu à la présence de Frédéric II que la Prusse ait conquis la Silésie sur l'Autriche, battu la France à Rosbach et provoqué le partage de la Pologne. Un roi ayant de la volonté et du cœur, à la place de Louis XV, des ministres généreux et convaincus, à la place de d'Aiguillon, de Maupeou et même de Choiseul, eussent empêché le gouvernement de la France de préparer lui-même la chute de la dynastie. Si le second Pitt était né quarante ans plus tôt, l'Angleterre ne se serait pas, dès l'avénement de Georges III, désintéressée des affaires du continent.

Ce n'est pas avec des suppositions de ce genre qu'on peut contester l'autorité de l'histoire ni récuser son jugement. L'humanité obéit à une loi trop puissante pour que ce soit l'intervention d'un seul individu qui en arrête ou en précipite l'exécution.

Telles sont les différences essentielles qui se remarquent dans le tableau de l'Europe politique au dix-septième et au dix-huitième siècles.

Celui qui entreprendrait d'expliquer et d'interpréter la conduite des gouvernements au dix-huitième siècle, aurait donc à faire ressortir vivement l'intérêt et l'importance des événements de ce temps, qu'on est tenté de prendre pour un âge purement philosophique, parce que la philosophie française est supposée avoir, plus que toute autre chose, servi de préparation à la Révolution; parce que Frédéric II s'est fait le sectateur et l'admirateur de Voltaire, que la grande Catherine a consulté et fêté d'Alembert, et que Bolingbroke a clos sa carrière par des écrits consacrés à la justification du scepticisme. Sans être un des grands siècles de l'histoire politique, le dix-huitième offre un sujet d'étude très-varié. Il y a beaucoup d'expérience diplomatique à acquérir à l'examen de ces alliances éphémères et d'utiles leçons de politique pratique à recevoir de ces gouvernements, dont les uns font de gigantesques progrès, dont les autres déclinent avec une menaçante rapidité. L'esprit humain a été, dans ce temps, assez actif pour nous avoir laissé beaucoup de souvenirs, et la collection des mémoires relatifs au dix-huitième siècle, écrits en dehors de tout système philosophique ou politique, est considérable.

Le présent volume renferme d'abord des observations sur la politique extérieure de Louis XIV. Le lecteur ne se méprendra pas au jugement que je porte sur ce prince. Le

nom que lui donne l'histoire n'est point usurpé. Il peut être utile d'examiner toutefois en quoi la conception du plan formé par lui a manqué de sagesse, et son exécution de prudence. Le règne se présente à nous comme ayant eu pour point de départ une très-haute situation, qui, pendant les premiers temps, s'est élevée encore, pour s'abaisser ensuite d'une manière continue. La supériorité militaire, l'habileté des négociateurs, la richesse du pays, l'ambition même du monarque, tout décline pendant la seconde moitié de la vie du roi. C'est dans les dernières années seulement qu'une triple bonne fortune, une bataille gagnée après des défaites, un traité relativement avantageux et la prise de possession d'un trône étranger par un prince de la famille, font luire un dernier rayon de gloire sur la maison de France et permettent au vieux monarque de mourir en paix et avec dignité.

A la mort de Louis XIV, la politique pacifique de la Régence a rapproché la France et l'Angleterre. C'est la première fois que les deux puissances maritimes se sont alliées d'une manière systématique. Les règnes de Louis XV et de Georges Ier ont débuté par une ère de paix qui eût duré plus de vingt ans, si la succession de Pologne et celle d'Autriche, étant contestées, n'eussent donné lieu, après celle d'Espagne, à un deuxième et à un troisième conflit européen.

Après avoir parlé de la Régence et de sa politique, et des guerres de Pologne et d'Autriche, je rechercherai au milieu de quelles circonstances et à la faveur de quelles dispositions chez les cabinets de l'Europe a éclaté la guerre de sept ans, qui avait pour objet, non plus une succession, mais la suprématie et la conquête, et comment s'y rattachent les événements accomplis presque simultanément en Amérique et dans l'Inde.

L'alliance anglo-française est désormais brisée. La France se rapproche de l'Autriche, la Prusse de l'Angleterre. Frédéric II déploie dans cette guerre une activité et une capacité extraordinaires, tout en prescrivant des bornes à son ambition. Il lutte souvent sans auxiliaires contre une coalition puissante et accomplit avec simplicité des actions héroïques. Ce n'est que dans la poursuite des succès littéraires que son amour-propre se trahit. On s'explique avec peine la prétention obstinée d'un esprit aussi rigoureux et aussi ferme à des aptitudes que la nature ne lui avait point départies, et au défaut desquelles l'étude n'a point suppléé.

Il a lutté de patience et de talent diplomatique avec la grande Catherine dans le triste épisode du premier partage de la Pologne, et aidé puissamment à former la coalition du Nord, qui était alors une nouveauté dans le monde, mais une nouveauté pleine d'avenir. Cette coalition a été le germe

de beaucoup d'alliances et de combinaisons récentes entre les États de l'Europe.

Je dirai comment l'indifférence et l'indécision des gouvernements de France et d'Angleterre ont favorisé les projets des puissances du Nord à l'égard de la Pologne.

Je terminerai ce travail par quelques considérations sur l'explosion de la révolution américaine.

C'est là qu'il s'arrête pour le moment.

Si je le continue dans un troisième volume, ce sera pour étudier l'histoire des années qui séparent la paix de Versailles des débuts de la révolution française. Il reste peut-être quelque chose à dire sur ce qui s'est passé entre la révolution d'Amérique et le commencement de la période révolutionnaire en France. Le violent orage qui a éclaté sur la France a-t-il été aussi peu aperçu de loin par l'étranger que la révolution anglaise de 1688 a été imprévue pour Louis XIV? Il est intéressant de s'en enquérir.

L'étude politique de cette époque comprendrait la partie la plus importante du règne de la grande Catherine, le deuxième et le troisième partages de la Pologne, les débuts ministériels de Pitt, la fin du règne de Joseph II, et la révolution des Pays-Bas contre l'Autriche, la recherche des symptômes précurseurs de la révolution française et l'état de l'Europe aux approches de ce grand événement.

Ce travail présentera sans doute dans son ensemble un résumé bien incomplet d'une histoire des gouvernements européens depuis la féodalité. S'il s'achève, il en ressortira néanmoins, j'espère, avec clarté, qu'il y a utilité pour tout le monde, pour la tranquillité universelle, pour la solidité de l'édifice européen et pour la paix durable, à ce qu'il existe au nord de la France, entre elle, l'Allemagne et l'Angleterre, un État indépendant, prospère, fortement constitué, garanti contre les convoitises extérieures. En effet, l'adjonction des Pays-Bas méridionaux à un grand État militaire n'a jamais constitué une situation paisible, satisfaisante, exempte de soucis ou de dangers. Il n'y a rien que démontrent plus clairement la lecture impartiale de l'histoire militaire, l'étude des traités, des négociations et des correspondances diplomatiques.

Depuis le jour où les provinces méridionales des Pays-Bas ont appartenu à un souverain qui n'avait de vassal que le nom, c'est-à-dire depuis les ducs de Bourgogne, les Pays-Bas, possédés par l'Espagne, l'Autriche ou la France, se sont sentis mal à l'aise dans leur assujettissement et ont causé des embarras constants à leurs maîtres. L'État de Bourgogne était, non pas une puissante conception, car personne ne peut se flatter d'en avoir été le fondateur, mais une organisation forte et logique, en harmonie avec les intérêts de l'Europe. Ce n'est pas la constitution

même de l'État qui a causé sa chute, c'est que Philippe le Hardi et Jean sans Peur n'ont pas compris les devoirs de leur rôle, que Philippe le Bon a été en même temps passionné et irrésolu, et que Charles le Téméraire, auteur de projets qui étaient de magnifiques ébauches, n'a apporté dans leur exécution que de l'extravagance et de la légèreté. Charles-Quint a livré aux réflexions du monde et de la postérité l'un des plus profonds aperçus de son grand esprit, le jour où il a voulu constituer à part un royaume qui aurait ressuscité l'ancien cercle de Bourgogne. Il ne connaissait pas de meilleur moyen d'assurer la vitalité et la solidité de son héritage, c'est-à-dire de garantir la tranquillité de l'Europe. Ce projet se rattache à l'époque où il traversait la France, se rendant d'Espagne en Flandre pour y réprimer l'insurrection gantoise. On l'a vu se mettre alors en rapport avec les hommes qui, dans le gouvernement de François Ier, représentaient le parti de la paix. Philippe II, à qui on peut reprocher plus d'opiniâtreté encore que de mauvaise intention, s'est montré capable de concevoir une pensée politique lorsqu'il a manifesté le désir de donner les Pays-Bas à sa fille et de leur accorder une sorte d'indépendance. Le soulèvement des Pays-Bas a été l'embarras le plus grave et le plus permanent de son règne, et c'est après une lutte prolongée qu'un esprit aussi absolu et aussi jaloux de son pouvoir a trouvé bon de renoncer à gouverner par

lui-même cette population mécontente. Le souverain qui avait armé, pour le maintien de son autorité dans les Pays-Bas, le bras inflexible du duc d'Albe, a fini par laisser vivre et respirer ces provinces sous l'administration bienveillante d'Isabelle et de l'archiduc Albert. Le plan politique connu dans l'histoire sous le nom de *grand dessein* d'Henri IV, reposait sur la même base que celui de Charles-Quint et de Philippe II. Celui qui a montré tant de modération et de générosité dans sa carrière militaire, tant de simplicité alliée à la plus extrême finesse, qui a su être populaire à l'issue d'une guerre civile et le rester, a été d'avis aussi que l'Espagne avait trop de territoire, et qu'un empire qui comprend avec elle une partie de l'Italie, la Franche-Comté, la Belgique et l'Inde doit menacer l'Europe par sa puissance lorsqu'il est dirigé par un homme de génie, ou l'inquiéter par sa fragilité lorsqu'il est gouverné par des mains incapables. Henri IV voulait l'équilibre, non la suprématie de qui que ce fût, et les Pays-Bas, sous le sceptre d'une grande puissance, font obstacle à l'équilibre. Il voulait, par un remaniement partiel du territoire européen, arriver à une situation qu'il pût considérer comme stable. Il ne poursuivait, dans ces projets d'arrangement, aucun intérêt personnel et n'aspirait qu'à fonder une pacification générale, et son désir, après avoir facilité par ses efforts la conclusion de la trêve de 1609 entre l'Espagne et la

Hollande, était de reconstituer un État qui ressemblât le plus possible au domaine des ducs de Bourgogne. Richelieu a voulu partager les Pays-Bas. L'opération n'a pas eu de suite, mais elle a été en projet. Le cardinal était en cela, avec une combinaison différente dans l'exécution, l'héritier direct d'Henri IV, et comprenait comme lui que la domination d'une puissance de premier ordre dans les Pays-Bas ne s'accorde pas avec la sécurité générale. Mazarin éprouvait, à l'égard de ce voisinage espagnol sur la frontière septentrionale de la France, un malaise qui n'était pas le même que celui de ses prédécesseurs : substituant un embarras à un autre, il aurait volontiers, avant le traité des Pyrénées, donné, pour avoir les Pays-Bas, le Roussillon et la Catalogne, occupés alors par la France.

Les guerres de Louis XIV et ses négociations font clairement apparaître les dangers de l'incorporation des provinces belgiques par une grande puissance militaire. L'envahissement des Pays-Bas espagnols a éveillé l'inquiétude de l'Europe, amené la triple alliance, poussé Louis XIV, contrairement à l'esprit de ses projets, à faire la guerre de Hollande, et provoqué la grande ligue. Victorieux jusqu'à Nimègue, il a été forcé, dès que la fortune a commencé à lui retirer ses faveurs, de restituer une partie de ses conquêtes. A Ryswyck, vingt ans après Nimègue, il cède Mons, Charleroi, Ath et sa châtellenie, Courtrai et sa châ-

tellenie, Luxembourg, le duché de Luxembourg, le comté de Chiny. Rien ne saurait égaler l'éclat de cette démonstration, fournie par le monarque le plus puissant et le mieux servi, ayant affaire à l'Espagne, qui était aussi peu en état de se défendre que son souverain était incapable de la gouverner. Ce n'était pas l'Espagne qui faisait reculer Louis XIV, c'était l'Europe.

Les négociateurs du traité d'Utrecht, qui mettait la maison d'Autriche en possession de la Belgique et maintenait la dynastie bourbonienne en Espagne, avaient pour objet d'établir entre ces deux décisions une sorte de compensation, et de concilier les vœux de la France avec les intentions nouvellement conçues et révélées de l'Angleterre. Mais le traité de la *Barrière*, corollaire du traité d'Utrecht, donnait à la Hollande droit de garnison dans quelques villes des Pays-Bas. C'était une conception bizarre, inventée pour donner à l'Europe un surcroît de garanties contre l'envahissement des Pays-Bas par la France (1). Elle était destinée à protéger une possession de l'Autriche et, en réalité, elle tournait au profit de la Hollande, en lui faisant occuper des places importantes en dehors de son territoire et en maintenant la fermeture de l'Escaut. Nous ne comprendrions pas aujourd'hui l'intention d'une stipulation

(1) *La Barrière* comprenait les places de Namur, Tournai, Menin, Furnes, Warneton, Ypres, le fort de Knocke et une partie de Termonde.

semblable qui mécontentait l'Autriche en voulant la servir, qui humiliait la France et n'a pas empêché plus tard l'expédition victorieuse du maréchal de Saxe, qui ne satisfaisait pas l'Angleterre et donnait à la Hollande un avantage qu'elle n'appréciait pas à sa valeur parce qu'il en résultait pour elle une dépense.

Les débats auxquels donna lieu l'exécution du traité de la Barrière sont aussi singuliers que le traité lui-même. Charles VI proteste contre l'étendue et la profondeur de la ligne occupée par les troupes hollandaises; mais les inconvénients de la Barrière n'étaient qu'un point secondaire dans la politique de Charles VI, et, du moment où il a entrepris de faire admettre par l'Europe la transmission de son héritage à sa fille, c'est-à-dire la doctrine de la pragmatique, il a oublié toute autre affaire et a transigé sur les difficultés que le traité de la Barrière avait fait naître pour l'administration des Pays-Bas. Le commerce flamand était fort intéressé à ce que l'Escaut ne fût pas fermé, et la compagnie d'Ostende, fondée par l'Empereur en 1723, avait pour objet de lui offrir des facilités et des compensations. Mais la nouvelle institution commerciale était aussi mal vue à Amsterdam qu'à Londres, et, comme Charles VI croyait avoir besoin de toutes les puissances pour la reconnaissance de la pragmatique, il consentit à ce que les opérations du comptoir maritime fussent suspendues pour sept ans et

finit par y renoncer définitivement. C'est ainsi que le traité de la Barrière, la fermeture de l'Escaut et la création de la compagnie d'Ostende se rattachent aux affaires générales de l'Europe. Mais les pénibles efforts de l'Empereur n'ont pas eu le résultat qu'il en espérait : ce n'est pas la pragmatique qui a sauvé le trône de sa fille, contre laquelle une coalition s'est formée au changement de règne, et les modifications apportées au traité de la Barrière n'ont pas empêché le maréchal de Saxe de conduire Louis XV à Bruxelles.

La possession des Pays-Bas par l'Autriche, qui a duré près de quatre-vingts ans, n'a donc pas été exempte d'inquiétudes et de trouble. Ils ont été occupés par la France pendant la guerre de la succession, entreprise pour déposséder Marie-Thérèse de l'héritage de son père et donner la couronne impériale à la maison de Bavière. Et lorsque la paix se fit à Aix-la-Chapelle, Marie-Thérèse avait un tel regret de s'être vu enlever la Silésie par Frédéric II, qu'elle aurait cédé une partie des Pays-Bas à la France, si cette dernière lui avait fait recouvrer son ancienne province. Elle aurait donné la Belgique à un infant espagnol, moins Mons qui aurait été cédé à Louis XV et Luxembourg qu'il fallait démanteler. On sait (et nous le verrons plus tard) que la France restitua les Pays-Bas. La première et principale raison de cette restitution, c'est que la possession du

pays n'était pour la France qu'une conquête embarrassante et précaire. L'Angleterre et la Hollande n'auraient pas sanctionné la conservation à la France des territoires occupés par le maréchal de Saxe.

Marie-Thérèse, à mesure que la paix se consolidait autour d'elle et que la couronne s'affermissait sur sa tête, rêvait des accroissements qui allaient au delà de la reprise de la Silésie, et d'avance elle faisait, en cas de réussite, le sacrifice de quelques places du littoral et de la frontière française des Pays-Bas, qu'elle ne gardait pas avec tranquillité. Son ambition n'a pas été sur ce point satisfaite, et la guerre de sept ans, qui a éclaté quelques années après la paix d'Aix-la-Chapelle, ne lui a rien rendu.

Plus tard encore, après le partage de la Pologne, Joseph II a eu des velléités ressemblant à celles de sa mère, et s'est déclaré disposé à échanger les Pays-Bas, dont la possession lui était incommode, contre des territoires contigus à son empire. Toutes ces pensées ne se sont pas réalisées; mais elles prouvent que, jusqu'à la veille du jour où nos provinces ont essayé de s'affranchir de l'Autriche, le gouvernement impérial y vivait d'une manière inquiète et qu'il n'était pas éloigné de partager la manière de voir de l'Angleterre et de la Hollande, qui affectaient de le considérer dans les Pays-Bas comme un dépositaire ou un locataire, plutôt que comme un maître.

Ce qui s'est passé depuis la fin du régime autrichien, sous la Révolution, sous l'Empire, ne ferait que confirmer ce qu'enseignent les temps antérieurs, ceux du Téméraire, de Charles-Quint et de Philippe II, comme ceux d'Isabelle, de Charles VI, de Marie-Thérèse et de Joseph II.

Ce ne fut qu'après la bataille de Jemmapes et l'occupation de la Belgique par les armées de la République que le duc d'York y fut envoyé à la tête de quarante mille hommes. L'intérêt politique et naval de l'Angleterre était trop évident pour ne pas triompher des tendances pacifiques que le gouvernement de Pitt avait conservées pendant les premières années de la Révolution. Une coalition maritime se formait entre l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, et, par le traité signé à la Haye, le roi de Prusse s'engageait à joindre aux forces alliées un corps de soixante-deux mille hommes.

On peut dire en termes généraux que, pour rendre heureuses et définitives ces agrégations de territoire, appartenant à des nationalités différentes, il faut autre chose encore que la prise de possession militaire, autre chose même que l'identité de langue et une certaine analogie de mœurs, souvent plus extérieure que réelle. Il faut surtout ce qui constitue le désir d'une vie commune, l'attraction sympathique entre les masses. Il faut que l'intérêt des populations laborieuses se rencontre avec celui des classes

pour lesquelles le travail n'est pas une nécessité, la satisfaction des besoins journaliers avec celle des besoins moraux. Le grand point n'est pas d'opérer la jonction, mais de rendre l'assimilation complète et irrévocable.

L'ancienne histoire de nos provinces, les souvenirs de leur passé, même le plus reculé, témoignent, sans qu'on le leur demande, en faveur de notre état présent. Les Pays-Bas, dépendants d'une grande puissance, ont toujours été pour elle un embarras, pour les autres une source d'inquiétudes, pour l'Europe une cause de malaise. On peut, pour le leur faire dire, interroger les gouvernements européens; on peut aussi, au lieu de rechercher dans l'histoire générale ce qui se rattache à la Belgique, étudier dans l'histoire de la Belgique ce qui rattache ses destinées à la politique de l'Europe, en un mot, exécuter le même travail en prenant un autre point de vue. La constitution des grandes communes du moyen âge et des principautés provinciales presque indépendantes contient le germe déjà puissant de nos institutions d'aujourd'hui. Plus tard, le règne du grand empereur flamand révèle les soucis que lui donnait l'esprit indépendant de nos provinces.

Pendant les trois siècles suivants, les dominations étrangères qui se sont succédé sur notre sol ont fait au pays des situations toujours inquiètes, embarrassées, précaires et maladives. Les matériaux abondent chez nous et au dehors,

dans les actes publics, dans les recueils diplomatiques, dans les correspondances, dans nos dépôts d'archives et dans ceux de l'étranger, pour servir à une histoire politique de la Belgique, puisée aux sources et écrite au point de vue de sa nationalité.

# I

## LE TRAITÉ D'UTRECHT

### ET LES NÉGOCIATIONS ANTÉRIEURES DE LOUIS XIV.

---

Le règne de Louis XIV a failli mal finir. Les guerres qu'il a entreprises ont été d'abord brillantes, puis elles sont devenues difficiles et moins heureuses dans leurs résultats, enfin ses dernières campagnes présentent une série de défaites. Il serait intéressant de décrire ce déclin presque continu et pour ainsi dire régulier de la fortune de Louis XIV, et de suivre en même temps, dans sa conduite, dans les manifestations de sa volonté, l'impression produite en lui par cette décroissance progressive de sa puissance militaire. C'est ce qu'une histoire détaillée de son règne peut seule

retracer. On y reconnaîtrait, je pense, qu'il n'a jamais avoué hautement l'erreur de ses calculs, mais qu'il l'a distinctement aperçue : à mesure que sa situation extérieure est devenue plus menaçante, ses prétentions ont baissé et la raison a fini par prévaloir chez lui sur l'ambition. On serait amené à en conclure qu'il y a eu en lui un mélange de témérité aveugle et de clairvoyance, ses imprudences restant toujours plus apparentes et la sagesse de son raisonnement plus difficile à démêler à travers ses actes.

C'est le traité d'Utrecht qui constitue le dénoûment du règne. Il a pu se conclure à la faveur de quelques circonstances heureuses, survenues tardivement, que de cruels désastres avaient précédées, circonstances dont la diplomatie française a savamment profité. Ses conditions principales consistent à sanctionner par une reconnaissance européenne l'établissement de la maison de Bourbon sur le trône d'Espagne, à donner les Pays-Bas à l'Autriche, à confier à la Hollande la garde d'une série de places fortes sur la frontière septentrionale des Pays-Bas. Il met fin à la guerre, sans entamer le territoire français naguère envahi, et maintient la famille du roi sur un grand trône étranger.

Louis XIV a donc été heureux au début de sa vie, et, à la veille de sa mort, il a eu la satisfaction de voir ses armées, après plusieurs échecs, une fois enfin victorieuses ; ses relations avec l'Angleterre rendues amicales par le changement qui s'y produit dans la politique du cabinet ; ses relations avec l'Autriche améliorées à la mort de l'Em-

pereur, et ses affaires militaires et diplomatiques dirigées par des hommes pleins de capacité et de dévouement.

Le traité résume cette position nouvelle et finale. Il modifie le jugement que l'histoire aurait porté sur le règne, s'il avait été clos quelques années plus tôt, après Blenheim ou Audenarde.

La durée de ce traité a été plus longue que celle d'aucun autre conclu par Louis XIV. Il a fixé pour longtemps le sort des Pays-Bas, les bases de la géographie politique de l'Europe et la destinée de la maison de Bourbon. Il est pour celle-ci ce que le traité de Westphalie a été pour la maison d'Autriche. Il élève la Prusse, consacre l'influence continentale de l'Angleterre, marque le terme des progrès de la Hollande, et limite l'ambition envahissante de la France tout en la relevant de ses derniers revers. Que ce soit ou non un résultat de la prévoyance des négociateurs, il établit entre les puissances un équilibre qui pouvait se maintenir, et cherche à garantir les Pays-Bas dans l'avenir contre les tentations conquérantes de leurs voisins. Il ne prévoit pas, il ne pouvait pas prévoir le moment où la Prusse et la Russie, fortifiées et agrandies, formeraient, avec l'Autriche et l'Angleterre, les futures coalitions.

Quel que soit l'agrandissement que le traité d'Utrecht a assuré à la famille de Louis XIV, il est permis de douter que ce soit là le résultat que dans ses projets et dans ses rêves il ait eu le plus souvent en vue. A en juger par tout ce qu'on sait de lui, par tout ce qu'il a essayé, hasardé et révélé, il eût mieux aimé une conquête pour lui-même

qu'un héritage pour sa dynastie, et était plus soucieux de sa gloire personnelle que de la fortune de sa race. Sans avoir renoncé jamais à obtenir de Charles II un testament favorable à la France, il a tenté la conquête, flottant entre les deux pensées, passant de l'une à l'autre, et ne poursuivant décidément le testament que lorsque le moyen le plus violent de s'emparer de la succession s'est montré impraticable. Il a fait la guerre pour conquérir la monarchie espagnole, tout en prévoyant que Charles II mourrait enfant, et il est douteux qu'il se soit jamais demandé bien froidement ce qu'il devait préférer, de prendre les terres d'Espagne pour lui-même ou d'en hériter pour les siens. Sa politique est toujours personnelle, moins préoccupée que celle de Mazarin de ce qu'il léguera à ceux qui viendront après lui. C'est le même sentiment qui l'empêchait de remettre l'épée de connétable à Turenne, qui l'eût méritée, à Boufflers ou à Villars, qui l'ambitionnaient.

Mais si, dans le cours de sa vie et de ses entreprises, Louis XIV a formé et mis en œuvre des projets exclusifs les uns des autres, la diversité des événements, les alternatives de bonne et de mauvaise fortune l'ont conduit par une pente continue à vouloir, comme conclusion de son règne, comme satisfaction dernière de son ambition, cette transaction pacifique qui ne valait pas le traité de Nimègue, bien que plus avantageuse dans son ensemble et plus sincère que le traité de Ryswyck.

En parcourant rapidement les négociations diplomatiques de Louis XIV, en recherchant, dans les correspon-

dances qui leur servent de commentaires, ce qu'elles ont de saillant et de décisif, on se rend compte de la direction qu'ont suivie ses pensées depuis le point de départ, qui est la guerre de Flandre, jusqu'au dernier acte, c'est-à-dire jusqu'au traité d'Utrecht.

## I

Au moment où Louis XIV prenait possession effective du pouvoir, à la mort de Mazarin, la position de la France était grande et forte. Les dernières guerres s'étaient faites et les derniers traités s'étaient conclus à son profit. Elle y avait gagné de la puissance morale et du territoire. L'Europe pouvait conserver la paix : la France s'était agrandie après des victoires; l'Angleterre, qui en finissait avec la république et la révolution, rappelait sa dynastie amie de la France; l'Autriche et l'Espagne étaient gouvernées par deux branches séparées de la descendance de Charles-Quint, dont le vaste empire se trouvait ainsi divisé. La Hollande, jusque-là alliée de la France, ne faisait pas prévoir qu'elle cesserait de l'être; elle avait d'ailleurs épuisé, dans une lutte presque séculaire avec l'Espagne suivie d'une paix définitive, une partie de son énergie et de ses ressources. Depuis Gustave-Adolphe et les héros de la guerre de trente ans, il n'y avait,

sur la rive droite du Rhin, ni un homme ni un État dont l'ambition dût porter ombrage à la France. Le pays acceptait sans répugnance l'autorité éclairée et puissante que promettaient les premières paroles, les premières résolutions du jeune souverain. Tout ce qui avait inquiété et agité au dedans le régime qui finissait ne causait plus ni agitation ni inquiétude : l'esprit de la Fronde était éteint; les parlements, destinés à se réveiller plus tard, allaient se résigner pour le moment à n'être que judiciaires, et les intrigues de cour, redoutables sous une minorité, ne comptaient plus parmi les dangers de l'État.

Il arrive souvent que les souverains font plus que se succéder, qu'ils se continuent. Les princes de la maison de Valois jusqu'à Louis XI ont eu, l'un après l'autre, à soutenir la guerre avec l'Angleterre; plus tard, ils ont combattu l'Espagne ou l'Empire. Louis XI a continué ses prédécesseurs. François Ier a continué Louis XII et Charles VIII. Les fils de Henri II ont tristement parcouru un même chemin. Mazarin a achevé la tâche de Richelieu, qui avait travaillé à celle d'Henri IV. Les grands événements marchent lentement. Les guerres se prolongent, la diversité même de leurs incidents les empêche de finir. Quand elles se font pour un objet considérable et vivement contesté, il est rare qu'elles commencent et finissent dans la vie d'un homme. Les fils deviennent ainsi les imitateurs de leurs pères et trouvent, en montant sur la scène, un rôle qui les attend, des devoirs qui les obligent.

Louis XIV n'avait à continuer, à imiter personne.

Henri IV, Richelieu et Mazarin avaient conduit jusqu'à son dénoûment le drame sanglant des guerres religieuses; ils avaient fait la paix partout, et une paix qui pouvait être durable, parce qu'elle résultait de leur supériorité évidente sur leurs ennemis, paix au dehors garantie par des traités, paix au dedans fondée sur l'épuisement et le découragement des partis qui avaient allumé et alimenté la guerre civile. Louis XIV n'avait donc pas de revanche à prendre, pas de pertes à réparer, et les chances de troubles intérieurs étaient éloignées.

Il s'annonçait, dès le premier jour, comme devant être laborieux, ambitieux, avide de renommée, appliqué, curieux de connaître toutes les affaires par lui-même et d'entrer dans leur détail, disposé à rechercher de bonne foi le mérite et, pourvu qu'il fût docile, n'en craignant ni la rivalité ni le voisinage; prêt à consulter tout le monde, autant pour montrer sa capacité que pour s'instruire, autant pour donner une haute idée de sa vigilance que pour provoquer de bons avis. On a pu reconnaître tout de suite qu'il profiterait des enseignements récents de l'histoire pour assigner à l'aristocratie un rôle nouveau, secondaire, plus flatteur pour son amour-propre que favorable à son influence; qu'il lui accorderait les faveurs d'une cour brillante et galante; qu'il lui offrirait, dans les rangs de l'armée, la chance d'acquérir de la gloire, un service honorable, mais non privilégié; qu'il la réprimerait dans l'exercice d'une justice oppressive, l'asservirait par les séductions d'une vie de luxe, par le prestige de la royauté, par les devoirs d'une chevalerie nou-

velle, mais qu'il ne lui confierait que rarement les fonctions les plus élevées de son gouvernement, et donnerait dans ses conseils la préférence aux plébéiens, se croyant certain de trouver en eux des ministres plus faciles à manier.

A côté de la passion de la gloire qui l'a entraîné et dominé, il est possible qu'il y eût chez Louis XIV, sur l'organisation des sociétés et sur la fusion des classes, certaines idées plus modernes que celles qui ont prévalu de son temps. Il n'appelait personne à partager avec lui le pouvoir suprême; mais il semblait vouloir que le droit de s'éclairer, de s'enrichir, de remplir les fonctions publiques appartînt indistinctement à tout le monde, que la France ne fût pas plus divisée socialement en castes que géographiquement en provinces indépendantes. Il aurait fallu un régime d'ordre, de sécurité et de paix pour donner à ces dispositions, dont nous croyons quelquefois apercevoir le germe, la chance de se développer. Il n'a pas eu le temps de consulter les besoins moraux de la société française. Des événements issus de sa volonté, mais qui sont devenus plus forts que lui, l'ont absorbé tout entier. Une fois lancé dans les aventures extérieures, son attention s'est portée sur ce qui pouvait lui rendre favorable la fortune des armes et lui créer des partisans en Europe. Il a encouragé et honoré sans défiance une littérature qui glorifiait la France et lui-même; qui, dans son originalité, est restée docile aux règles les plus sévères de l'art, et en général inoffensive, bienveillante même pour la couronne. Mais quant à l'opinion publique, il a eu besoin de son silence et de son immobilité, et

il lui a imposé cette double contrainte. Ce qu'un gouvernement pacifique aurait pu tolérer d'expansion et de mouvement dans les esprits, un gouvernement militaire et fatalement prodigue ne pouvait l'admettre.

Quatre ans après l'avénement réel de Louis XIV (1665) est survenu un événement considérable, la mort imprévue de Philippe IV ne laissant d'autre héritier mâle qu'un enfant de deux ans, d'une constitution aussi débile que devait l'être toute sa vie son intelligence. Charles II, disait-on, n'est pas viable. Après lui, que deviendra la succession espagnole ? Question immense pour les ambitieux et partant pour tout le monde : une fois soulevée, elle domine l'époque, le règne, la politique, les rêves, les entreprises de Louis XIV, toute sa destinée, toute l'histoire de l'Europe pendant ce demi-siècle.

La reine de France, Marie-Thérèse d'Espagne, femme de Louis XIV, en montant sur le trône, avait solennellement renoncé à la royauté d'Espagne : l'Angleterre et l'Autriche ne pouvaient consentir à ce que les couronnes de France et d'Espagne fussent placées sur la même tête. Mais l'Empereur allait bientôt épouser la seconde infante (1) en cas de mort de Charles II et en tenant compte de la renonciation de Marie-Thérèse, il devenait l'héritier le plus proche du trône espagnol (2).

(1) Marguerite-Thérèse.

(2) Il faut ajouter que l'empereur Léopold était fils de Marie-Anne, infante d'Espagne, fille de Philippe III, sœur de Philippe IV. — Il était donc

La mort de Philippe IV, la débilité reconnue de son jeune successeur, la perspective d'un mariage entre l'Empereur et la seconde infante créaient à Louis XIV une situation toute nouvelle. Jusque-là, la sagesse lui conseillait de s'en tenir à la situation que Mazarin lui avait léguée, de ne pas la laisser s'amoindrir, de regarder les traités de Westphalie et des Pyrénées comme glorieux, et de respecter les traditions prudentes de ceux qui avaient fait la grandeur du pays. Mais à ces conseils de modération, Louis XIV, depuis la mort du roi d'Espagne, avait quelque droit de répondre qu'il se trouvait devant un fait nouveau. Le trône d'Espagne allait devenir vacant. L'héritier de Philippe IV ne pouvait pas vivre ou, s'il vivait, il n'aurait pas d'enfants. Si l'on n'y prenait garde, la succession allait passer à l'Autriche, la monarchie de Charles-Quint pouvait se reformer. La France se trouverait alors dans la position où elle était sous François Ier. Elle serait déchue du premier rang (1).

Si Guillaume III avait été en ce moment-là investi du pouvoir, il aurait peut-être soumis la question espagnole aux délibérations d'une réunion européenne. Il a possédé par la suite assez d'autorité politique pour qu'une semblable initiative lui fût permise. Personne, en 1665, ne crut

héritier par sa mère et par sa femme, les reines de France Anne d'Autriche et Marie-Thérèse ayant renoncé au trône espagnol.

(1) Dans sa correspondance de cette époque, Louis XIV affecte de dire et de répéter que le roi d'Espagne se porte à merveille et que tout fait prévoir qu'il aura une nombreuse postérité. (*Mém. de d'Estrades*, passim.)

devoir ou pouvoir réunir un conseil de puissances et appeler leurs délibérations sur cet important objet. La question espagnole fut livrée aux hasards des convoitises, et Louis XIV ne tarda pas à s'en saisir.

Il y avait pour lui trois moyens d'empêcher l'Empereur de recueillir l'héritage : s'en emparer lui-même d'une manière violente par la conquête; le partager entre deux ou plusieurs puissances, ce qui constituait la solution pacifique; l'obtenir de la volonté de Charles II exprimée sous forme testamentaire.

Louis XIV a eu recours successivement, à d'assez longs intervalles, à ces trois solutions. Il a essayé de la conquête; il a partagé deux fois le domaine espagnol avec l'Empereur et une autre fois avec une troisième puissance; il a travaillé à rendre favorable sinon à lui-même, du moins à sa maison, la volonté dernière de Charles II, et il y a réussi. L'histoire est loin de le trouver excusable dans l'exécution de ces trois entreprises. Elle lui pardonnerait d'avoir négocié le partage, si elle pouvait croire à sa sincérité dans l'accomplissement de cet acte, si elle ne le soupçonnait de n'avoir souscrit au partage de la succession que pour bercer d'espérances ses compétiteurs et s'emparer plus facilement du tout. Ce dont elle accuse son ambition, c'est d'avoir voulu ajouter à son royaume la plus vaste des monarchies, en reconstruisant la puissance de Charles-Quint avec la France pour base de son empire. Ce qu'elle reproche à sa prudence, c'est d'avoir abordé la conquête avec des précautions insuffisantes, méconnu le sentiment que devait éveiller en Europe cette

tentative, négligé, inquiété ou provoqué d'anciens alliés de la France qui pouvaient rester en dehors de la lutte et lui conserver leur amitié, éclairci constamment les rangs de ses amis, grossi le nombre de ses adversaires.

Le règne de Louis XIV, qui, dans ses instructions au dauphin, s'accuse d'avoir trop sacrifié à la gloire, qui n'était ni animé de l'humeur du soldat, ni doué des talents du capitaine, a été essentiellement militaire.

Une première guerre l'a entraîné à une seconde, à une troisième. Dans une carrière aventureuse, les rênes échappent souvent de la main qui croit et qui devrait les tenir : le mouvement irrésistible des faits, les conséquences fatales des projets eux-mêmes se substituent à la volonté de celui qui les a formés, et ses calculs, s'il en a fait, sont la plupart du temps trompés et dominés par les résistances qu'il a provoquées, et dont il n'a pas mesuré la puissance.

La diplomatie a marché de front avec la guerre; mais, quoique Louis XIV fût très-fier de son habileté à conclure des traités et à former des alliances, elle n'a été pour lui qu'un moyen d'action secondaire. Avant de s'être trouvé seul contre l'Europe, il a recherché, non des alliances défensives, mais, ce qui est bien plus difficile à obtenir et plus fragile, des alliances offensives, lui apportant une coopération militaire. Ce but n'a pas été atteint : sa diplomatie, quelque adroite qu'elle se soit montrée, quelque soin qu'elle en ait pris, ne lui a pas procuré d'auxiliaires armés.

Pendant le siècle et demi qui sépare l'avénement de François Ier de celui de Louis XIV, la France, sans être

strictement fidèle à un même système d'alliances, ne s'est éloignée ni beaucoup ni longtemps d'une certaine tendance dans la conduite de ses affaires extérieures. La ligne suivie offre quelques sinuosités, mais elle a repris bientôt sa direction primitive. Quelles sont, depuis François Ier, les puissances prépondérantes et actives dans la politique de l'Europe? Ce sont la France, l'Empire, la Turquie, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, la Hollande, la Suède, les princes protestants vassaux de l'Empire. Le czar et l'électeur de Brandebourg, qui devaient prendre une si grande place dans les événements du règne suivant, ne faisaient entendre jusque-là qu'une voix faible et lointaine dans le concert européen.

La France était en antagonisme avec l'Empire. C'est le trait saillant de la physionomie de l'Europe. Cette rivalité s'étendait à l'Italie, où les deux compétiteurs prétendaient dominer. La France tâchait constamment, obtenait parfois de se mettre d'accord avec la Turquie et la Hongrie, en vue de distraire les forces de l'Empire. L'influence en Espagne était un objet de convoitise pour la France, mais l'Espagne s'était trop affaiblie sous les successeurs de Charles-Quint pour faire ombrage à la France quand elle n'était pas son amie. Après la Turquie et la Hongrie, les meilleurs et les plus habituels alliés de la France, c'étaient la Hollande, la Suède, et tout ce qu'il y avait en Allemagne de princes protestants, rivaux et vassaux de l'Empire, sans en excepter les Brandebourgeois. Les rapports avec l'Angleterre sous les derniers Tudors et sous les Stuarts,

pendant les événements qui ont tant agité ce pays au dix-septième siècle, ont été d'une nature inquiète et changeante. Le cercle des alliances françaises, plus ou moins permanentes ou étroites, comprenait donc la Turquie, la Hongrie, la Suède, la Hollande, les princes allemands, et n'était ni fermé ni ouvert pour l'Angleterre et pour l'Espagne.

Louis XIV a-t-il tenu compte de ces antécédents européens de la politique nationale? N'a-t-il pas fait table rase de ce qui existait avant lui, en ce sens que les anciens alliés de la France se sont pour la plupart sentis menacés par lui? A-t-il substitué à ces traditions de la haute diplomatie française une pensée nouvelle? C'est une question qui se présente d'elle-même.

Le règne se partage en quatre phases, quatre séries de campagnes, que terminent autant de traités. La première et la seconde comprennent les guerres de Flandre et de Hollande, le traité d'Aix-la-Chapelle et celui de Nimègue (1667-1678); la troisième, la guerre de la ligue d'Augsbourg et le traité de Ryswyck (1678-1698); la quatrième, la guerre de la succession d'Espagne et le traité d'Utrecht (1700-1713). La première et la seconde sont heureuses, les actions militaires sont autant de triomphes, les traités qui y mettent fin cèdent à la France de riches possessions. La troisième est mêlée de succès et de revers; elle aboutit à un traité fort différent de ceux d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. La quatrième est pleine de désastres militaires; mais il s'y produit des circonstances nouvelles, le testament de Charles II,

de meilleures relations avec l'Angleterre, et elle se termine par l'établissement de la dynastie sur le trône espagnol.

Les relations diplomatiques de la France avec les grands États de l'Europe subissent des alternatives analogues à celles de ses destinées militaires. A mesure que la guerre se fait plus difficilement, avec moins de ressources et de succès, la France perd des amis et ses adversaires en recrutent. Il semble qu'en guerre comme en diplomatie, elle ait, jusqu'aux années qui précèdent le terme du règne, tout à la fois moins d'habileté et moins de bonheur. Les généraux et les hommes d'État formés à la grande école des régimes antérieurs disparaissent les uns après les autres et sont mal remplacés : Turenne, Lionne et Colbert manquent à la France. Pas un, après eux, n'a leur génie ni leur sagesse. A la fin de sa vie, quand la faveur lui revient, Louis XIV retrouve en même temps quelques hommes de guerre et d'affaires dignes de ses premiers jours : ils secondent cette fortune tardive et jettent, sur le siècle et sur le roi qui meurent, un dernier éclat.

## II

La guerre de Flandre et celle de Hollande se suivent dans l'ordre des dates, et elles appartiennent l'une et l'autre à la partie la plus brillante du règne. La première a lieu en 1667, la seconde commence en 1672. Ce sont deux guerres de conquête : en les entreprenant, Louis XIV voulait

s'emparer des Pays-Bas espagnols et des Provinces-Unies, agrandir la France de l'ancien cercle de Bourgogne. Elles furent toutes deux militairement heureuses, c'est-à-dire que Louis XIV gagna les batailles qu'il livra, et prit les villes dont il fit ou menaça de faire le siége : voilà par où elles se tiennent. Mais, dans la politique du roi, chacune d'elles a un caractère fort distinct. En envahissant les Pays-Bas espagnols, Louis XIV s'emparait d'une fraction importante de la succession d'Espagne : c'était le commencement d'exécution de son grand dessein. Nous avons dit ailleurs et l'on sait assez quel fut le prétexte dont il colora cette action. Il prétendit que la reine, tout en renonçant par son mariage à la couronne d'Espagne, n'avait pu, comme enfant du premier lit du roi d'Espagne, renoncer à la possession des provinces flamandes qui lui appartenaient, en vertu d'une coutume de Flandre appelée " droit de dévolution. " Louis XIV entamait donc ainsi le domaine espagnol et s'assurait la possession d'un gage. Il n'en est pas de même de la Hollande, qui était entièrement en dehors de l'héritage. Si Louis XIV s'est proposé de consacrer ses efforts à empêcher l'Autriche d'hériter de Charles II, il est bientôt sorti des limites de ce plan en attaquant les Provinces-Unies. On peut même affirmer que lorsque, en 1667, il fit la campagne de Flandre, il était loin de se douter qu'il serait amené à envahir la Hollande cinq ans plus tard.

Louis XIV ne s'est pas rendu compte de ce que c'était aux yeux de l'Europe que l'envahissement de la Flandre. Il ne s'est pas dit que la Hollande serait effrayée

de l'idée de l'avoir pour voisin immédiat, qu'elle songerait à se prémunir contre ce péril en cherchant des alliances, et que d'autres puissances, moins directement menacées qu'elle, verraient cependant avec inquiétude inaugurer une ère de conquêtes et de témérités (1).

Dans l'opinion de l'Europe, les difficultés qui allaient probablement naître de la prochaine vacance du trône d'Espagne devaient se régler à l'amiable. Les traités conclus par Mazarin établissaient un état général de possession fort avantageux à la France, mais accepté par tout le monde. Aller au delà, c'était vouloir la confusion et le trouble. Les révolutions, les guerres et les mauvais gouvernements avaient assez éprouvé la Hollande, affaibli l'autorité morale de l'Empire, agité l'Angleterre, épuisé l'Espagne, pour que le respect des traités intervenus fût dans leurs intentions et dans leurs vœux. Personne ne songeait à rien reprendre à la France.

Louis XIV ne consulta point ce sentiment de l'Europe ou feignit d'en ignorer l'existence. A la politique d'Henri IV, à celle de Richelieu et de Mazarin, qui avaient préparé avec une fermeté clairvoyante cette grande position de la France, il ne demanda pas ce qu'il fallait faire pour la conserver. Il ne prévit point qu'en occupant la Flandre, il effrayerait la Hollande, et lorsqu'il attaqua celle-ci, après avoir vaincu l'Espagne sur son territoire flamand, il crut possible de le traverser pour aller en Hollande, sans se

(1) Appendice, n° 1.

mettre de nouveau en guerre avec l'Espagne. Louis XIV était alors jeune, puissant, heureux, admirablement servi en administration et en guerre. L'éclatante fortune trouble la vue. Pour nous, les illusions qu'il se fit sont évidentes. Il compta sur ses armées pour vaincre ceux dont il voulait prendre les propriétés, et sur les ressources de sa diplomatie pour calmer les inquiétudes des voisins. Les soldats et les généraux répondirent à son attente; mais la diplomatie, avec sa finesse, sa prudence et son active ténacité, ne parvint pas à rassurer, comme il le voulait, ceux qui avaient parfaitement raison d'avoir peur.

Examinons par quels moyens Louis XIV essaya d'atteindre le résultat qu'il se proposait.

Pendant tout le temps que l'occupèrent ses expéditions militaires en Flandre et en Hollande, il n'eut affaire en Angleterre qu'à Charles II. Son but constant fut d'empêcher l'Angleterre et la Hollande de s'entendre et d'unir leurs flottes. Il compta sur la rivalité maritime et commerciale, se rappela que Cromwell et de Witt s'étaient fait la guerre et qu'à une époque toute récente elle avait éclaté, toujours pour la même question de prépondérance navale, entre de Witt et Charles II. Durant toute cette période et, on peut le dire, durant tout le règne de Charles II, le fond de la politique de Louis XIV à l'égard de l'Angleterre fut invariable. Elle consista à rendre aussi profonde que possible la séparation de cette puissance d'avec la Hollande, à s'emparer de l'esprit de Charles II par tous les genres de séduction, le plus souvent par les prati-

ques les moins avouables et les plus secrètes; à agir par les mêmes voies sur ceux qui l'entouraient, sur ses conseillers les plus souples et les plus complaisants, et sur quelques membres isolés du parlement dont la valeur et l'influence étaient nécessairement bien peu en rapport avec le prix dont il rémunérait leurs services (1). Voilà, avec de légères déviations dans l'application du système, quel fut dans tout le cours du règne de Charles II (1660-1685), avant, pendant et après les guerres de Flandre et de Hollande, le genre d'action que Louis XIV essaya, par ses ambassadeurs et ses subsides, d'exercer sur l'Angleterre. A mesure que les années s'écoulèrent, que la restauration acquit, non pas tant de la force que de la durée, il se berça de l'espoir que des germes de révolution ne se développeraient pas prochainement en Angleterre. Il fallait contenir, énerver l'autorité du parlement, rendre ses réunions de plus en plus rares, pour que la royauté fût maîtresse d'elle-même. Le roi d'Angleterre ayant besoin d'argent pour le service public et pour ses dépenses personnelles, qui étaient considérables, le trésor français, en chicanant sur la somme, finissait toujours par lui en fournir. Les embarras financiers ne s'étaient pas encore révélés en France d'une manière menaçante.

Le caractère de Charles II se prêtait à des relations poli-

(1) État des sommes dépensées par Barillon (22 déc. 1678). *Mémoires de sir John Dalrymple.* T. III. *Review of events after the restoration*, pp. 315 et suivantes.

tiques de cette nature. Il mettait quelquefois une sorte de franchise cynique à révéler une manière d'agir qui était, à cette époque, un peu celle de tout le monde, mais que tout le monde, excepté lui, avait soin de cacher. Il était trop désireux de passer gaiement sa vie pour ne pas accepter tous les moyens de faire face à ses prodigalités, et trop léger pour savoir toujours se taire sur ses procédés. Le ministère qu'on a appelé *la cabale* (1) était digne de servir ce souverain et de recevoir ses confidences. Charles II aurait pu gouverner l'Angleterre avec une grande autorité. Il aurait trouvé, dans la majorité des différents partis, des dispositions bienveillantes, et l'Angleterre lui a beaucoup pardonné. Il avait, sans ressembler à son père, la même tendance à vouloir vivre sans parlement.

Grand seigneur de mœurs légères, insouciant, élégant, plein d'amabilité, il était plus corrompu que violent, plus immoral que tyrannique, sans respect pour ses serments et pour l'honneur du pays, absolu par nonchalance, parce que la lutte avec le parlement est un embarras et une fatigue. Tout son règne est pénible. Il marche de crise en crise. Ses procédés vis-à-vis de la France et de l'Europe, de même que vis-à-vis de l'Angleterre, se ressemblent et sont d'accord. S'il eût été un tyran, c'eût été par frivolité et pour avoir ses coudées franches.

Charles II était donc ce que Louis XIV, pour l'accom-

(1) Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley (Shaftesbury), Lauderdale, dont les initiales forment le mot *cabal*.

plissement de ses desseins, pouvait désirer qu'il fût. Il y a eu alliance personnelle de Louis XIV et de Charles II ; jamais, sous le règne de ce dernier, alliance de l'Angleterre et de la France. L'opinion publique au delà de la Manche était favorable à un rapprochement avec la Hollande, contraire à une entente avec la France. Les préventions nationales contre la France et contre la politique de son roi l'emportaient sur le sentiment de la rivalité maritime avec la Hollande, et lorsque Louis XIV obtint par un travail constant, par ses encouragemens pécuniaires et par ses menaces, que l'Angleterre déclarât avec lui la guerre à la Hollande, ce fut un accident qui ne changea pas le fond de la situation. Quoi qu'il fît, quels que fussent ses sacrifices, quelque active qu'ait été sa diplomatie sous la direction de Colbert de Croissy et de Barillon, il n'eut pas l'appui de l'Angleterre, et finalement son amitié pour les Stuarts n'empêcha pas la nation de se séparer d'eux comme de lui, de changer de dynastie et de grossir plus tard l'armée de la coalition. Louis XIV eut plus d'une preuve de l'impuissance de Charles II à faire de l'Angleterre une alliée de la France. Après l'envahissement de la Flandre par les armées françaises, l'opinion en Angleterre fut assez émue pour que Charles II, qui, d'une main, recevait de Louis XIV des subsides en argent, signât, de l'autre, avec la Hollande et la Suède, le traité qui s'appelle *la triple alliance*, première réponse européenne à la première guerre conquérante de Louis XIV, à laquelle l'Espagne, victime de l'ambition du roi de France, ne prit point part et qui contient le

germe de toutes les coalitions ultérieures. Une autre fois, Charles II, toujours poussé par le sentiment de son pays et toujours stipendié par Louis XIV, envoya des troupes de débarquement à Ostende en disant à l'ambassadeur de France : " Que voulez-vous? c'est nécessaire, cela ne change rien à notre amitié. "

La position se présente ici dans toute son importance et sa bizarrerie. Louis XIV, après avoir envahi les Pays-Bas espagnols, signait avec l'Espagne le traité d'Aix-la-Chapelle. L'Angleterre, vivement émue d'un fait aussi grave et aussi violent que la conquête des provinces flamandes, accompli et ratifié sous ses yeux, concluait avec deux puissances continentales (la Hollande et la Suède) un traité d'alliance contre la France, en même temps que le roi d'Angleterre acceptait et renouvelait avec Louis XIV des traités d'amitié et de subsides.

Quand on examine de près le caractère de ces relations diplomatiques entre la France et l'Angleterre, on a peine à s'expliquer qu'une situation aussi forcée, reposant sur des arrangements semblables, ait pu durer vingt-cinq ans. Les prétendues théories que Louis XIV s'était faites ne lui permettaient pas d'apercevoir que, malgré les complaisances de charles II et celles d'un ministère corrompu, malgré les intervalles de silence qu'on imposait au parlement, en le prorogeant aussi souvent que possible, l'alliance de l'Angleterre, restreinte dans les limites de l'amitié personnelle et intéressée du roi, n'était qu'un appui négatif. Il se disait qu'il aurait pu, sous Charles II, comme cela lui est arrivé

plus tard, rencontrer l'hostilité ouverte et permanente de l'Angleterre. Au lieu de cela, il y entretenait une neutralité de mauvaise humeur, qui parfois devenait, momentanément et malgré ses efforts, un état hostile. Ce qu'il dépensa, pour atteindre ce résultat douteux et précaire, de patience, d'habileté et d'argent; ce qu'il demanda à ses ambassadeurs de vigilance et de dévouement ne peut s'apprécier qu'à la lecture de leur intéressante correspondance (1). Tel fut son système diplomatique vis-à-vis de l'Angleterre pendant la période que remplissent ses deux premières guerres.

En Hollande, Louis XIV essaya de se servir de moyens analogues.

Son intention, son désir furent, pendant les huit ou dix premières années de son règne effectif, de rester en paix et en amitié avec les Provinces-Unies. La Hollande était une ancienne alliée. Il se proposa de maintenir et de cultiver ces anciennes relations, si utiles sous les précédents règnes, et, à peine en possession du pouvoir (1662), il se lia par un nouveau traité avec la Hollande. Il ne fit pas entrer dans ses calculs que cette ancienne et précieuse alliance pût se rompre. Lorsque, par les premiers actes de sa politique conquérante, par l'envahissement des Pays-Bas espagnols, il s'éloigna des traditions d'Henri IV, il ne prévit pas ou du moins ne sembla pas prévoir que les Hollandais prendraient l'alarme et chercheraient bientôt à faire par-

(1) Appendice, n° 1.

tager leurs craintes à l'Europe. Louis XIV avait alors pour ambassadeur à la Haye un homme d'une grande activité, le comte d'Estrades, dont la volumineuse correspondance éclaire d'un jour très-vif les négociations de cette époque. Il en résulte à l'évidence que déjà alors, vers le temps de la guerre de Flandre, il existait en Hollande deux partis très-prononcés, celui de la guerre et celui de la paix, celui de la république aristocratique et celui du stathoudérat militaire, celui des amis de la France, qui croyait à la possibilité de maintenir les anciens liens, et celui de la résistance, qui fut tout de suite effrayé des tendances de Louis XIV à l'égard du voisinage espagnol. Les dépêches de d'Estrades ne sont pas celles d'un observateur apercevant et faisant ressortir ce que la politique française avait dès lors d'aventureux et de dangereux, mais d'un homme agissant avec beaucoup d'adresse dans le cercle où on lui prescrit de se renfermer, s'en éloignant par moments, lorsque la force de l'évidence l'emporte, sans qu'il exerce aucun contrôle sur le fond du système; caressant adroitement et humblement de Witt et son parti, exagérant aux yeux du roi les forces de ce parti et de cet homme, et ne voyant pas qu'un parti bien plus puissant, plus énergique et plus redoutable existait déjà plus qu'en germe dans les provinces et ne tarderait pas à s'y révéler. Les détails de cette correspondance font connaître à merveille ce qu'il y avait d'illusion dans les efforts de Louis XIV pour se conserver l'amitié de la Hollande, au moment même où il se proposait de s'établir en conquérant sur sa frontière espa-

gnole, ce qu'il y avait de peu digne d'un aussi grand monarque dans les moyens auxquels il avait recours pour tromper et endormir ces républicains clairvoyants. Louis XIV se flattait donc alors de pouvoir s'emparer par les armes des Pays-Bas espagnols sans rompre ouvertement avec la Hollande et sans s'attirer des représailles de sa part. Il n'y avait, selon lui, qu'à continuer ce qui s'était fait, à soutenir de Witt et les amis de la France, à contenir ses adversaires et à les diviser. Il ne s'apercevait pas que le grand pensionnaire, quelque envie qu'il eût de ne pas rompre avec la France, jouait un double jeu, qu'il se servait des états généraux pour agir sur l'ambassadeur de France, et de ce dernier pour agir sur les états généraux. Le parti stathoudérien et orangiste grandissait; il s'appuyait sur un sentiment généreux, celui de l'indépendance du pays, et sur la conviction qu'un danger nouveau la menaçait. Les lettres de d'Estrades expliquent au long tout ce qu'il tentait pour détourner l'opinion en Hollande de son courant naturel, mais la diplomatie la plus subtile est impuissante à accomplir une pareille œuvre.

L'amitié de la France et de la Hollande, qui formait une des bases de l'ancienne politique française, était impossible à maintenir dans les circonstances créées par les actes accomplis et les projets annoncés ou devinés de Louis XIV. Le parti de la défiance devint en Hollande de plus en plus nombreux, actif et fort, et Louis XIV se mit à douter que la conquête des Pays-Bas espagnols par la France pût être durable et paisible, tant qu'il y aurait sur leur frontière une

nation indépendante, vivant en république, et tout naturellement disposée à chercher en Europe des alliés pour partager ses craintes à l'égard de la France et prendre de concert des précautions contre elle. Si la guerre de Flandre fit signer la triple alliance, la guerre de Hollande provoqua la coalition européenne. Jusqu'au jour où celle-ci éclata, de même qu'avant l'autre, la diplomatie française fut très-vigilante : car c'est au commencement du règne, sous le ministère de Lionne, à l'époque où la puissance morale de la France était le plus intacte et le plus redoutée, où la défiance au dehors venait de naître et était encore vague, où tout le monde se sentait menacé, mais où personne n'avait complétement perdu l'espoir de la paix; c'est alors que les agents de Louis XIV déployèrent le plus de zèle et de talent et obtinrent par flatterie, persuasion, menaces ou subsides, des promesses provisoires de neutralité ou d'appui.

La Hollande est peut-être le pays où ils furent le moins écoutés. Le parti qui désirait et espérait ne pas rompre avec la France alla bientôt s'affaiblissant et se décourageant, si bien que le mouvement du parti contraire devint irrésistible. De Witt passa par les situations les plus diverses, et toutes également dangereuses pour lui. Son courage était grand, son intelligence politique très-étendue; mais, pour rompre avec des traditions d'un régime qui finissait, pour devenir l'ennemi de la France après avoir personnifié le système de l'ancienne alliance, il fallait un désintéressement, une force, une résolution

que peu d'hommes sont capables de montrer. Il se fit entre le roi et lui des essais d'arrangement ayant la plupart pour base le partage des Pays-Bas en trois fractions, dont l'une renforcerait la frontière hollandaise, la seconde celle de France, et dont la troisième formerait une république au centre.

Pendant l'année même de l'invasion (juin 1672), il y eut un moment où l'autorité de de Witt chancelait sans être abattue, où celle de Guillaume grandissait sans qu'il fût encore maître du pouvoir, où les partis se balançaient, où celui de la résistance désespérée n'avait pas encore pris le dessus : c'est à ce moment-là que les états généraux firent parvenir à Louis XIV des propositions dictées par la terreur et qu'on s'étonne d'avoir vu rejeter par lui. Ces propositions, portées par l'ambassadeur de Groot, comprenaient la cession des pays de généralité, du district de Maestricht, de Venloo, de Stevenswerdt, de Bois-le-Duc, de Ravenstein, de Bréda, de Steenbergen, de Berg-op-Zoom, de Hulst, de l'Écluse; c'est-à-dire qu'elles assuraient à Louis XIV un territoire et des places fortes formant une large séparation entre les Provinces-Unies et les Pays-Bas espagnols, et rendaient ces derniers limitrophes de la France au nord comme au midi. Lionne n'était plus. L'influence de Louvois, l'emportant sur celle de Pomponne, fit rejeter ces offres magnifiques. La situation qui avait donné naissance à ces ouvertures de la part de la Hollande n'eut pas de durée, et Louis XIV ne sut pas en profiter. Il ne se contenta pas d'une acquisition qui avait pour lui une valeur

immense. Il voulait le pays tout entier et se flattait, en le prenant par violence, de se donner tout à la fois la gloire et le bénéfice de la conquête.

Lorsque la Hollande, par l'organe de de Witt ou par celui d'un plénipotentiaire des états généraux, faisait à Versailles des ouvertures de ce genre, le roi avait toujours la crainte que la confidence n'en fût faite à l'Angleterre ou à la Suède, comme argument pour resserrer la triple alliance et pour démontrer l'exagération des prétentions françaises.

La guerre de Hollande fut peut-être la plus grande faute du règne. Louis XIV s'en excusa en disant que ses anciens alliés l'avaient abandonné en signant la triple alliance; au fond de son âme, il était convaincu que la conquête définitive des Pays-Bas par la France était difficile tant que cette puissante république bataye, qui avait bravé et lassé l'Espagne, restait intacte et insoumise. C'est en Hollande qu'est né l'adversaire de Louis XIV le plus constant et le plus dangereux; c'est là que l'Europe, quand elle avait épuisé ses ressources, trouvait de l'argent ; c'est là que se sont formées les coalitions qui ont fini par mettre le trône de France en péril.

La succession espagnole était un objet de convoitise assez considérable pour que Louis XIV s'en contentât. Quand on se donne pour adversaires inévitables l'Empereur, le roi d'Espagne et leurs alliés, qu'on est menacé de rencontrer sur le champ de bataille le duc de Lorraine, Montecuculli, Waldeck, le duc de Savoie et plus tard le

prince Eugène et Marlborough, pourquoi y ajouter le prince d'Orange, stathouder ou roi (1)?

Après avoir parlé des tentatives diplomatiques du cabinet de Versailles en Angleterre et en Hollande, disons un mot de celles qu'il fit encore ailleurs.

L'empereur Léopold, beau-frère de Louis XIV, ayant épousé la seconde infante (2), devenait le second prétendant à la couronne d'Espagne, et le premier si l'on tenait compte d'une manière absolue de la renonciation de la reine de France, Marie-Thérèse. Il y avait pour le roi, nous l'avons dit, trois manières de régler le sort de la succession espagnole : la conquérir, la partager, ou l'obtenir au moyen d'un testament.

Ce que nous avons exposé jusqu'à présent prouve qu'il n'a jamais nettement décidé vis-à-vis de lui-même auquel de ces trois modes il donnerait la préférence. Il a eu recours à tous les trois, successivement ou simultanément. Il n'a jamais renoncé à l'espoir de voir Charles II faire un testament en sa faveur ou du moins en faveur d'un prince français; on peut dire qu'il a toute sa vie tenté la conquête, et il a négocié et signé, à des dates éloignées, trois partages de la monarchie espagnole. Le premier a été arrangé et conclu avec l'Empereur, en 1668, au lendemain de la guerre de Flandre, entre la fin de cette guerre et le commen-

(1) Leibniz, *Mars christianissimus*, passim. 1684.

(2) Marguerite-Thérèse. Le mariage eut lieu en 1666, l'année qui précéda la guerre de Flandre.

cement de la guerre de Hollande. Il n'y a pas, croyons-nous, d'exemple d'une diplomatie plus compliquée que celle de Louis XIV à l'époque la plus brillante du règne.

C'est au moment où il s'était emparé d'une bonne partie des Pays-Bas espagnols, où ses relations pacifiques et amicales avec la Hollande menaçaient de s'altérer, qu'il négocia avec l'Empereur ce grand traité de partage de toute la monarchie espagnole, l'opération diplomatique la plus curieuse peut-être qui ait jamais été accomplie. Elle fut conduite d'une manière toute secrète par un ambassadeur d'une aptitude de premier ordre et d'un véritable courage, le chevalier de Grémonville : sa correspondance, au sein des intrigues où il se débattait et des menaces dont il était l'objet, est pleine d'intérêt, d'intelligence et d'enjouement. L'arrangement qui fut conclu donnait au roi les Pays-Bas, la Franche-Comté, quelques villes en Toscane, la Navarre, Naples et les Philippines, et à l'Empereur l'Espagne, les Indes, les possessions d'Afrique, le Milanais, la Sicile, l'île de Sardaigne et les Baléares. En ce qui concernait l'Italie, il y laissait à la France moins de territoire et d'influence qu'il n'en assurait à l'Empire, et tranchait ainsi cette grande question de la rivalité de l'une et de l'autre au midi des Alpes. C'est sur la répartition des possessions italiennes que surgirent les plus graves difficultés de la négociation; mais elles finirent par s'aplanir au moyen des concessions que fit Louis XIV, désireux de conserver les Pays-Bas. Il prit des précautions inouïes pour se faire envoyer le traité, fit partir secrètement pour Vienne une

escorte nombreuse chargée de le recevoir des mains de Grémonville et de l'apporter à Versailles. Ce traité n'eut aucune suite et resta une lettre morte. L'Empereur n'en tint aucun compte lorsque le moment fut venu de prendre parti dans la coalition antifrançaise, et le nom de l'habile et courageux négociateur est resté longtemps ignoré de l'histoire. Il en est de ce traité comme de tous ceux que Louis XIV conclut avec le roi Charles II d'Angleterre : une indiscrétion suffisait pour le mettre à néant. Le partage était fait, du reste, sans sincérité, chacun des deux souverains signataires se promettant bien par la suite d'avoir le tout.

Cet acte si long et si difficile à conclure, si considérable par les dispositions qu'il renferme, n'a été, comme d'autres actes très-compliqués de Louis XIV, qu'un incident. On peut dire avec certitude que ce monarque ne l'a pas cru un instant susceptible d'exécution éventuelle, et si, après avoir suivi ses négociations en Angleterre et en Hollande et cette laborieuse opération de partage avec l'Empereur, l'on ose deviner ce qu'il y avait de sérieux et de sincère dans la pensée du roi, on est amené à croire qu'il espérait contenir momentanément l'Empereur, endormir, gagner ou écraser la Hollande, et, d'accord avec l'Angleterre, faire une grande guerre à l'Espagne, à qui il eût enlevé la majeure partie de ses possessions européennes, tandis qu'il laisserait l'Angleterre libre de s'agrandir largement dans l'Inde. C'était une visée énorme : les combinaisons de détail étaient habiles et patientes; mais l'ensemble du plan manquait de solidité.

Les démarches faites par la France pour neutraliser l'Empire, sinon pour avoir son alliance, furent vaines. L'Empereur n'entra pas immédiatement dans la triple alliance ; mais deux ans après la conclusion du traité, alors que la guerre de Hollande n'avait pas commencé et que Louis XIV en niait encore l'intention, les troupes impériales s'approchèrent de Cologne et forcèrent l'envoi de Turenne sur le Rhin. Dans ses rapports personnels avec le roi, l'Empereur était loin de dénoncer le traité de partage : au contraire, il en promettait le maintien, et continuait à se dire l'ami de la France. Seulement les événements, en se développant, démentaient les paroles : la guerre de Hollande s'étendait en Allemagne, et, sans qu'il y eût d'hostilités déclarées entre la France et l'Empire, Turenne battait les Impériaux à Sinzheim, exécutait un vaste et admirable plan pour empêcher les armées de l'Empereur de rejoindre celles du stathouder, et Léopold signait à la Haye des traités d'alliance avec l'Espagne et la Hollande.

On le voit, c'est le caractère uniforme de la diplomatie de Louis XIV, partout où elle s'emploie, d'être habile, ingénieuse, active dans ses procédés, et provisoire dans ses résultats. Elle prenait des peines inouïes, déployait un talent considérable, appauvrissait, en distribuant des subsides, le trésor français, et ne voulait pas s'avouer, ou avouer à son maître, que l'œuvre qu'elle tentait était impossible. Changer l'état de possession en Europe, prendre les Pays-Bas espagnols, envahir la Hollande, après avoir essayé de l'amuser par des cajoleries, et contenir l'impatience de

l'Angleterre et de l'Empire en obtenant de leurs souverains des signatures clandestines, c'est à quoi ne pouvaient réussir le talent le plus persuasif ni la plus froide dissimulation.

Louis XIV crut un moment avoir obtenu, par les manœuvres de ses agents dans les cours de l'Europe, un résultat presque conforme à ses vœux. Lionne avait préparé un travail d'ensemble qui, comprenant les pays dont nous avons déjà parlé, s'appliquait avec un soin particulier aux chefs d'États d'une importance secondaire, aux princes du Rhin, Cologne, Neubourg, Münster, Mayence, aux électeurs de Bavière, de Brandebourg et de Hanovre. Il disait aux princes allemands que le traité de Westphalie avait été, pour eux, une conquête faite sur l'Empire; qu'il fallait le conserver au moyen de ce qui leur était proposé; que les anciennes institutions impériales, le conseil de Vienne, la diète de Ratisbonne, le conseil aulique de Wetzlar, la réunion des électeurs à Francfort, ayant conservé le même nom, n'avaient plus la même puissance.

Cette négociation fut conduite avec un soin extrême mais les moyens de la faire réussir d'une manière durable et complète étaient inefficaces. Les princes allemands, se disait le roi, étaient pour l'Empereur des vassaux jaloux et mécontents : la guerre de trente ans avait brisé momentanément en mainte principauté le lien du vassal avec le suzerain. Ils avaient, en outre, à redouter le voisinage d'une France envahissante, et devaient, dans la pensée de Louis XIV, se mettre volontiers sous sa protection. Il

comptait enfin sur les séductions financières dont il pouvait faire usage vis-à-vis d'eux. Calcul superficiel, qu'il croyait profond. Les princes hésitaient : s'ils craignaient le roi de France, ils redoutaient aussi l'Empereur. Pour les gagner et les convaincre, il aurait fallu que la proposition qui leur était faite par le premier leur fût présentée comme une puissante combinaison politique. Démembrer politiquement l'Empire, faire que des rivaux insubordonnés et envieux, comme ils le sont souvent, deviennent des ennemis déclarés; diviser définitivement l'Allemagne, opérer cette profonde transformation, c'est une œuvre trop grande pour que la persuasion diplomatique ou l'appât de l'argent puisse l'accomplir. Richelieu avait appelé à son aide les intérêts et les passions religieuses; mais les guerres de religion étaient closes et, d'ailleurs, Louis XIV s'adressait à des États dont plusieurs étaient catholiques.

La génération qui nous précède a vu fonder en Allemagne une confédération de princes, résultat d'une conception immense, appuyée d'une force conquérante alors irrésistible. Pour la constituer, il n'a fallu rien moins que la substitution d'un Empire à un autre, et la volonté, la préférence même de ceux qui étaient appelés à former la nouvelle association. Et cependant cette création a été éphémère. La confédération du Rhin compte au nombre des fautes de son fondateur, et ceux qui en faisaient partie n'ont pas résisté au mouvement national qui, quelques années plus tard, entraîna l'Allemagne. Louis XIV, quand il imaginait ses projets d'alliances, ne possédait pas les ressources du car-

dinal de Richelieu, et n'avait pas conçu ni mûri un plan aussi grandiose que celui de Napoléon.

La Suède, se souvenant de son rôle important au siècle passé et voulant rester maîtresse de ses mouvements, s'était montrée longtemps inaccessible aux séductions : ce n'est que peu de temps avant la guerre de Hollande qu'un traité fut signé avec elle. Lionne vivait encore, mais il mourut cette même année. Le roi croyait sa situation admirable. " Vous êtes le maître, lui disait-on : l'Allemagne est divisée d'intérêts, la Hollande est impuissante dans son isolement l'Empire est préoccupé des menaces du sultan, l'Espagne est ruinée, l'Angleterre n'a pas d'argent. "

Ces négociations caractérisent à merveille le procédé de Louis XIV qui est celui d'un esprit fin, pénétrant dans les détails, faisant déployer à la diplomatie toutes ses ressources, ne faisant pas de faux pas dans le travail journalier, mais méconnaissant complétement les difficultés essentielles du projet. La manœuvre était minutieuse, les précautions infinies; on peut convenir même que le plan, comme conception générale et en quelque sorte théorique, était le fruit d'une grande pensée ; seulement, et c'est un point capital, son exécution exigeait de la confiance de la part de ceux que la politique nouvelle de la France rendait défiants.

Lionne, s'il eût vécu, n'eût pas, avec plus de succès que Colbert, combattu les projets de son maître. Il avait, comme nous le disions, réuni, avant le commencement de la guerre de Hollande, un certain nombre d'adhésions momentanées,

plus apparentes que réelles, à la politique de Louis XIV. L'Europe, surprise en quelque sorte dans son sommeil, ne s'était pas encore consultée. Elle a eu quelque peine à comprendre que les traités qui établissaient l'équilibre après les guerres de Richelieu allaient être déchirés. Lionne n'a pas vécu le temps qu'il fallut aux puissances pour perdre leurs illusions, raisonner leur position nouvelle et se faire part de leurs craintes. Il n'a pas vu l'effet produit par la guerre de Hollande, les campagnes de Turenne en Allemagne et la conquête de la Franche-Comté. De tout cet édifice laborieusement construit par lui, que restait-il au bout de deux ou trois campagnes en Hollande, l'année, par exemple, de la mort de Turenne (1675)?

La situation était déjà bien changée. Les armées du roi étaient victorieuses; mais ses ressources allaient s'épuisant, et quand il exprima pour la première fois le désir de faire la paix, il trouva que ce désir n'était point partagé par ses ennemis. Il avait en face de lui le prince d'Orange, dont l'autorité et l'influence étaient énormes parce qu'elles tenaient tout à la fois à la fermeté indomptable de son caractère et à son accord avec l'esprit du pays.

Lorsque le territoire hollandais fut envahi, Guillaume le défendit avec une énergie admirable. Il a pu se voir, à certains moments de sa vie, en butte aux reproches, contrarié, trahi, vaincu, accablé d'ennemis, dépourvu de ressources; obligé de tenir tête, avec de faibles armées, à des hommes tels que Condé, Turenne, Luxembourg et Vauban, abandonné enfin à ses propres forces, jusqu'à ce que le danger

général se fût fait connaître à l'Europe. Son mariage avec la fille des Stuarts, qui pouvait être un empêchement moral à l'accomplissement de sa destinée, lui a servi de levier. Il y a des hommes ainsi constitués, il y en a peu, que les difficultés encouragent, que les revers animent, qui font tourner les événements fâcheux à bien et à profit, et, s'ils rencontrent un obstacle, qui trouvent une force nouvelle pour le surmonter. C'est un homme de ce caractère que le sentiment national des Hollandais avait mis au pouvoir en remplacement de de Witt.

Louis XIV fut constamment victorieux dans cette guerre. Toutes ses prévisions n'en furent pas moins trompées. Au bout de deux campagnes, les alliés de la France, ceux que Lionne avait réunis à si grands frais de labeur et d'argent, s'attiédissent ; les neutres passent à l'ennemi, les hypocrites se dévoilent, le roi d'Angleterre signe ou laisse signer un traité avec la Hollande, l'Empereur négocie avec ces mêmes princes allemands qui s'étaient engagés envers Louis XIV, les électeurs du Rhin, celui de Brandebourg, le Danemark et le Palatin. Jamais armées, commandées par de grands hommes de guerre, n'ont obtenu de plus brillants résultats que celles de la France : elles ont triomphé dans les Pays-Bas et en Allemagne, elles ont conquis la Franche-Comté, et à peine trois ans se sont-ils écoulés que Louis XIV évacue la Hollande et ne conserve pour alliés que la Bavière et le Hanovre. Il possède une force militaire que nul État ne peut contre-balancer : c'est précisément à cause de cette prépondérance menaçante que les puissances de l'Europe

s'effrayent et s'unissent. La coalition n'est pas encore étroitement formée, mais le système d'alliances de la France est détruit. Il n'est pas en Europe une seule armée capable de se mesurer avec celles du roi; il n'est pas un seul État, excepté la Hollande, qui soit, en 1675, décidé à leur résister. Les esprits sont encore flottants; personne n'est arrivé à se dire qu'une coalition nombreuse de forces médiocres peut ruiner, si elle est patiente, la puissance la plus colossale.

Voilà où les choses en étaient après trois campagnes. Louvois dirigeait les affaires dans le sens de la guerre, et personne à Versailles ne combattait cette influence, qui a été considérable sur la marche du règne. Elle poussait le roi dans une direction que de lui-même il était disposé à suivre. Louvois a souvent encouragé de ses conseils et de ses flatteries la continuation des guerres commencées ; il a rarement hâté de ses efforts ou de ses vœux le moment de la paix. Chargé de l'administration de l'armée, les campagnes continues étaient en quelque sorte nécessaires à son crédit d'organisateur ; mais il préférait que les armées gardassent des positions défensives avec de bons approvisionnements, de manière à ne pas donner trop de relief aux généraux qui commandaient sur le champ de bataille et à faire ressortir les mérites de la direction centrale. Comme le roi, mais pour des raisons différentes, il aimait mieux les siéges que les combats : la gloire qui en résulte pour les chefs qui les conduisent est moins éclatante que celle qui s'acquiert en rase campagne, et l'organisation des services

matériels y importe par-dessus tout. Son ambition, difficile à satisfaire, était de commander du fond de son cabinet toutes les opérations militaires de la France. On l'a accusé d'avoir, dans des moments suprêmes, sacrifié les intérêts du pays pour échapper à une souffrance d'amour-propre. Son humeur était ambitieuse, impérieuse; sa volonté, énergique et dure; son peu de souci des misères publiques se trahit à chaque pas. Jaloux de Turenne et de Luxembourg, adversaire-né de Colbert, son mérite a été celui d'un organisateur capable, non d'un grand ministre. Lorsqu'il lui est arrivé de n'être pas courtisan, c'était pour combattre les instincts raisonnables de Louis XIV, jamais ses passions dangereuses. Homme d'un rare mérite, d'une capacité d'affaires remarquable, d'une activité dévorante, instrument précieux dans les mains d'un maître sage, il a été pour le sien un conseiller funeste. Le roi adorait en lui sa hardiesse, sa promptitude, ses connaissances; mais, à la longue, il s'est impatienté de la présence de Louvois dans ses conseils. A-t-il découvert, grâce aux leçons de l'expérience, que ce ministre, qui pourvoyait avec tant d'obéissance aux nécessités du jour, ne prévoyait pas de loin les inconvénients et les périls? Toujours est-il qu'après s'en être servi, en l'appréciant, pendant près de trente ans, il l'a peu regretté.

La guerre de Hollande (de 1672 à 1677) a été une suite de victoires. Si l'on considère le nombre et l'éclat des batailles, jamais la gloire militaire de Louis XIV ne s'est élevée plus haut, et cependant si l'on examine sa position sous ses

différents aspects, son état militaire, ses ressources intérieures et matérielles et ses relations avec les autres États, on doit reconnaître que, sous les deux derniers rapports, elle est déjà compromise. La Hollande n'est pas conquise, les dépenses ont été immodérées ; la France, qui ne se trouve pas encore en face d'une coalition formée, a donné l'éveil à l'Europe, et, en attendant que les puissances se soient étroitement concertées, elle est réduite à l'isolement.

D'Estrades, d'Avaux et Colbert de Croissy négocièrent à Nimègue ; Barillon était à Londres. Les correspondances de ces ambassadeurs et celles que le roi entretenait avec eux indiquent chez ce prince ambitieux beaucoup de pénétration dans la conduite détaillée des négociations, un sang-froid imperturbable en présence des événements les plus inattendus ; elles font deviner cette âme courageuse qui s'est révélée plus tard en face du malheur. Quand les déceptions arrivent, quand, par exemple, le roi d'Angleterre déclare que le parlement et le parti contraire à l'alliance française sont plus forts que lui ; que Croissy, l'ambassadeur de France à Londres, devenu impopulaire et suspect, doit se retirer pour ne pas compromettre davantage les intérêts de son pays, Louis XIV ne montre dans ses lettres ni mécontement ni surprise ; il répond à Charles II avec beaucoup de calme, sans aucune mauvaise humeur, et donne pour instructions à Ruvigny, le nouvel ambassadeur, d'être très-prudent et de chercher à tirer de la position le meilleur parti possible.

C'est au milieu de ces circonstances que la guerre prit fin. La France fit à Nimègue une paix qui lui fut avan-

tageuse. Elle signa des traités séparés avec les États généraux, l'Espagne et l'Empereur.

Elle rendit aux États généraux Maestricht et ses dépendances, seule conquête qui lui restât des places occupées en Hollande (1).

Elle restitua à l'Espagne Charleroi, Binche, Ath, Audenarde, Courtrai, la ville et le duché de Limbourg, le pays d'Outre-Meuse, la ville de Gand, le fort de Roodenhuis et le pays de Waes, les villes de Leuze et de Saint-Ghislain, ainsi que Puigcerda en Catalogne.

Le roi d'Espagne céda à la France toute la Franche-Comté, avec plusieurs villes des Pays-Bas espagnols, à savoir : Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai et le Cambrésis, Aire, Saint-Omer, Ypres, Wervicq, Warneton, Poperinghe, Bailleul, Cassel, Bavay, Maubeuge.

Par le traité conclu avec l'Empereur, la France renonce au droit de garnison dans Philipsbourg. L'Empereur lui cède la ville de Fribourg, Nancy demeure à Louis XIV. Quatre routes, d'une demi-lieue de largeur, sont établies à travers la Lorraine, et tous les endroits situés sur le terrain qu'elles traversent appartiennent également à la France.

Le duc de Lorraine reçoit Toul en compensation de Nancy.

Longwy reste au roi de France, qui donne un équivalent au duc dans les Trois-Évêchés (2).

(1) Koch, I, 150.
(2) Koch, I, 152.

La paix fut donc conclue aux dépens de l'Espagne. La Hollande, dont la possession était le but de la guerre, non-seulement ne cessa pas de s'appartenir, mais elle ne perdit rien : les armées françaises évacuèrent jusqu'à son dernier village.

## III

La guerre de Hollande n'a pas servi de leçon à Louis XIV. Ses soldats, à la vérité, n'occupent pas le sol batave ; mais les campagnes ont été victorieuses, les négociations habiles, et l'Espagne a payé pour la Hollande. Le règne est dans toute sa splendeur. Si le roi, en attaquant la Hollande sans renoncer à la succession d'Espagne, a commis une faute capitale, le jour de l'expiation n'est pas encore venu. Tous les hommes éminents du siècle, sauf Lionne, sont vivants, et la coalition contre la France n'est pas solidement formée : jusque-là, le prince d'Orange a eu à s'occuper de guerre plus que de négociations. Si les finances françaises souffrent déjà, si Colbert s'en plaint, le pays ne se plaint pas encore. Il y a, dans la vie des conquérants les plus imprudents, des époques où la fortune, avant de les abandonner, leur adresse un avertissement bienveillant. C'est ici un de ces moments où Louis XIV pouvait avantageusement et glorieusement donner à la France une paix durable et faire renaître la prospérité. Nimègue, au lieu d'être une halte prolongée, semble, au contraire, un point de départ.

Entre les deux extrémités du règne, l'une qui l'ouvre

d'une manière brillante, l'autre qui le ferme après une série de beaux et de mauvais jours, il y a une période assez longue où des germes destructeurs se forment dans la constitution du pays, où la marche ascendante s'arrête, où les résistances et les dangers extérieurs, l'épuisement des ressources se préparent. La couronne jette encore tout son éclat. Le roi se complaît dans ses rêves de gloire, il a vaincu l'ennemi sur le champ de bataille et croit avoir désuni, au sein du congrès, les représentants de l'Europe. Il ne se dit pas que, pour avoir une chance de réussir dans son vaste projet, son premier soin doit être de désintéresser d'une manière quelconque la Hollande, comme l'avaient fait ses prédécesseurs dans leurs luttes européennes. Or, le malheur a voulu qu'au lieu de se réserver, comme Henri IV et Richelieu, une amitié dans les Provinces-Unies, Louis XIV y ait fait naître le plus obstiné et le plus personnellement redoutable de tous ses adversaires.

Tous les éléments de la coalition vont se rassembler. Les procédés subtils de Lionne ne suffiraient plus pour la dissoudre. Un grand mal a été fait, il y faudrait un grand remède. La pensée ambitieuse du roi n'ayant pas changé d'objet, la conséquence est inévitable, et jusqu'au moment où Guillaume III, monté sur le trône d'Angleterre, fera de cette puissance le lien nouveau et solide de la coalition, les forces opposées à la France vont constamment progressant.

L'Europe traverse le milieu de la période remplie par le règne de Louis XIV, qui a lui-même atteint le milieu de sa

vie. La jeunesse lui échappe, son humeur s'altère, des infirmités précoces se font sentir et l'attristent. A le voir, sa confiance est la même, et il fait dignement son métier de roi absolu; il tient une cour magnifique, prodigue l'argent, étouffe toute résistance, et pratique, comme moyen de gouvernement, sa théorie de compression au dedans, de caresses et de séductions au dehors. Personne autour de lui ne le contrarie; les qualités qu'il annonçait au début se sont prononcées et développées : il aime l'ordre et le maintient dans les détails, tout en laissant pénétrer le désordre dans l'ensemble du service, surtout dans les finances; comme son père, il parle avec entente des choses de la guerre (1), et s'en occupe avec soin, poussé par l'amour de la gloire; mais, quand il cherche à inspirer aux autres un enthousiasme qu'il ne ressent pas, c'est par la récompense et non par l'exemple. La plus belle promesse qu'il puisse faire est celle de sa bienveillance. Il se trompe sur lui-même et se persuade, par estime de soi, qu'il possède les vertus modestes, l'économie, l'humilité, la miséricorde. « Soyons humbles pour nous-mêmes et fiers pour la place que nous occupons, » dit-il; et, séparant les deux termes de cette phrase, il observe la seconde partie du précepte et oublie la première. Il n'a pas cette pudeur de l'esprit qui fait trouver la flatterie désagréable et suspecte. Pour le toucher, il faut frapper fort, le forcer en quelque sorte à écouter, et percer l'écorce de vanité qui le couvre afin de pénétrer jusqu'au bon sens, qui

(1) GRIMOARD, Préface des *OEuvres de Louis XIV.*

est réel et remarquable. Une fois qu'on le tient, il se laisse tout dire; mais l'occasion est rare. Il respecte et fait observer rigoureusement les lois de l'étiquette, persuadé qu'elle exerce de l'empire sur le peuple qui, s'arrêtant au dehors des choses, n'en voit pas le fond, croit que le prestige de la royauté en a besoin, et semble ne pas se douter que, poussée trop loin et uniformément maintenue, elle ferme l'accès à la vérité.

Dans ses lettres particulières, dont le recueil est nombreux, Louis XIV se peint tel qu'il est. Elles sont d'un tour uniforme et d'un ton généralement protecteur. Personne, après Turenne, n'a été pour lui un conseiller sérieux; personne n'a changé la direction de ses volontés : il eût fallu un contradicteur autorisé, comme Turenne, par sa grandeur personnelle, et inaccessible à la crainte de déplaire, pour le forcer à descendre au fond de sa conscience, qui était droite, et à y chercher des inspirations et des avertissements.

C'est là l'idée que nous donne de lui, arrivé au terme de sa jeunesse et de ses premières victoires, la lecture attentive de tout ce qu'il a écrit. L'homme que nous apercevons ici n'est pas celui qui entre dans la vie, qui n'a pas encore manié le pouvoir, qui a soif d'émotions, surtout de celles que donne la gloire, et qui croit que rien ne résistera à sa force ou à son habileté; ce n'est pas non plus le vieillard privé de famille et isolé dans son siècle, atteint par les revers, puni de ses fautes. C'est le personnage placé entre les deux expériences, dans la libre et complète expansion de sa nature, élevé à la funeste école de l'adulation, ayant obtenu des

succès, rencontré des obstacles, ne connaissant pas encore les désastres.

Les événements, pendant ces années, marchaient en Angleterre d'un pas rapide : nous parlons de celles où Charles II luttait contre des difficultés toujours plus grandes, laissait tomber le ministère de Danby, envoyait Russell et Sidney à la mort, dédaignait les conseils de sir W. Temple. Ce dernier, méticuleux et nonchalant, et dont les Mémoires donnent une idée si vraie de l'Angleterre d'alors, n'était pas fait pour servir son pays dans les jours d'orage. Mais il apercevait clairement la vérité et savait la dire (1); il voyait approcher la révolution anglaise : c'est le moment où le duc d'York était envoyé en exil et exclu de la succession au trône, où Argyll et Monmouth conspiraient à main armée contre la couronne. Tandis que le prince d'Orange, par lui-même ou par ses agents, formait en Angleterre son parti et y fondait son influence (2), Barillon, l'ambassadeur de Louis XIV, sans avertir jamais son maître qu'il se faisait là un grand et dangereux travail et que le pays marchait à une catastrophe, continuait à exercer sur Charles II, sur les ministres et sur la partie vénale du parlement, le pouvoir de ses subsides, et expédiait en France la liste détaillée et nominative de ses dépenses.

La diplomatie française faisait en Hollande la même chose qu'en Angleterre; elle encourageait ce qui pouvait

(1) *Mémoires de sir W. Temple.* MACAULAY, *Sir W. Temple.*

(2) Nous parlons des dernières années de Charles II, mort en 1685.

passer pour résistance au stathouder, notamment l'esprit jaloux qui se manifestait à Amsterdam, où d'Avaux prenait des rivalités intérieures et toutes locales pour une manifestation du parti français, qui n'existait plus et dont de Witt avait emporté dans sa tombe les derniers débris.

C'est l'époque intermédiaire du règne, pendant laquelle se prépare et se révèle déjà aux esprits prévoyants ce qui devait causer vingt ans plus tard le malheur du vieux roi. Il n'avait pas atteint la cinquantaine, et ses armées étaient restées victorieuses; mais l'Europe se coalisait sérieusement. La cohésion des forces européennes devenait plus solide au dehors, la cohésion des forces françaises s'affaiblissait au dedans. Le traité de Nimègue n'avait duré que peu d'années, et la guerre recommençait comme d'elle-même, parce que l'union des puissances, devenue plus forte, avait augmenté leur confiance en elles-mêmes; que le dernier traité, en consacrant la prépondérance française, n'exprimait plus la vérité, que l'attitude de l'Europe le démentait, que le flot débordait. Quand, luttant contre une mer orageuse, le navire a gravi la lame jusqu'à son sommet, il semble s'y arrêter et se balancer un moment avant de redescendre. C'est la situation de la France : elle ne descend pas encore.

Pendant ces mêmes années, le roi fit procéder à une opération d'un caractère nouveau et violent, et à laquelle, avant de l'entreprendre, il avait mûrement réfléchi (1). Depuis le

(1) LEIBNIZ, *Remarques sur un manifeste français.*

traité de Westphalie, qui avait donné à la France l'Alsace et les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, beaucoup de questions étaient restées douteuses entre l'ancien et le nouveau possesseur. Dix villes impériales d'Alsace, ainsi qu'un grand nombre de fiefs dépendants des Trois-Évêchés et transférés par les évêques à des seigneurs du pays, avaient conservé, avec l'Empire dont ils étaient membres, des liens que le roi résolut de rompre. La question de savoir si l'Empire avait pu céder ces villes sans l'aveu de leurs populations et ces fiefs sans le consentement de leurs possesseurs, restait douteuse. Depuis l'avénement de Louis XIV, elle avait été débattue à plusieurs reprises devant les parlements alsaciens, et leur décision traînait en longueur. Le roi avait accordé aux populations de l'Alsace certains avantages destinés à faciliter leur action en justice, leur commerce, et à les soulager comme contribuables.

Il voulut que la possession de cette province par la France revêtît un caractère régulier et définitif, et que la frontière qui la séparait de l'Allemagne comprît les dix villes impériales et tout ce qui pouvait ou avait pu, dans des temps éloignés, être considéré comme dépendance des trois évêchés lorrains. Les possesseurs de ces dépendances, quels qu'ils fussent, électeurs, princes souverains ou autres, furent assignés devant les chambres formées pour la circonstance au sein du parlement de Metz et du conseil souverain d'Alsace, et qui s'appelèrent *Chambres de réunion.* Ils furent tenus, par arrêts de ces chambres, de reconnaître la souveraineté du roi. C'est de cette manière que la France prit

position sur la Sarre et y fonda Sarrelouis et le fort de Bitche.

La chambre de Besançon prit une décision semblable à l'égard de Montbéliard.

Quant à Strasbourg, ville jusque-là indépendante de la France et rattachée à l'Empire par des liens d'une nature équivoque, l'opération qui en fit une ville française fut toute militaire. Trente-cinq mille hommes furent rassemblés dans le voisinage, et le général qui les commandait envoya une sommation aux habitants, en les prévenant que Louvois arriverait le lendemain. Il n'y eut qu'un simulacre de résistance : le parti impérial ne se trouva point en force, et les magistrats députèrent quelques-uns d'entre eux à Louvois pour faire leur soumission. La capitulation fut signée le lendemain de cette sommation, et, trois jours après, le roi fit son entrée à Strasbourg. La ville continua à former une espèce de république sous l'autorité de la France et à élire ses magistrats. Elle conserva ce droit, ainsi que sa juridiction civile et criminelle dans de certaines limites, jusqu'à la révolution française (1).

Cette entreprise, exécutée par des moyens moitié judiciaires, moitié militaires, s'accomplit sans opposition. La trève de Ratisbonne, conclue quatre ans plus tard (1684) avec l'Empereur et avec l'Espagne, la sanctionna. Strasbourg resta à la France (2).

(1) LEIBNIZ, Raisons pour la guerre ou l'accommodement avec la France.

(2) *Mars Christianissimus.* — Dans la traduction française des *Œuvres* de

Peu de temps après la signature de la trève de Ratisbonne (1685), Jacques II succédait à son frère; mais en même temps le prince d'Orange formait à Augsbourg une grande alliance qui engageait presque toute l'Europe, c'est-à-dire l'Empereur, l'Espagne, la Suède, une grande partie de l'Allemagne, les cercles de Franconie et de Bavière. Le but commun était d'empêcher la réunion des couronnes de France et d'Espagne, et si les puissances signataires de cette convention, y compris la Hollande qui l'inspira sans la signer, avaient été en ce moment-là interrogées sur ce qu'elles en désiraient et en attendaient, elles auraient émis le vœu : la Hollande, que les Pays-Bas ne fussent pas français; l'Espagne, que la Hollande ne fût pas conquise; l'Empereur, que la frontière française ne s'avançât pas en Allemagne; la Suède, que l'Angleterre n'eût pas de ports sur le continent. Quant au gouvernement de Jacques II, il maintenait avec la France l'alliance douteuse et inavouée du dernier quart de siècle.

L'année qui précède la signature de la ligue d'Augsbourg, un autre incident se produisait dans l'existence de Louis XIV. Il contractait un mariage clandestin.

L'histoire, surtout celle qu'ont écrite ou inspirée les philosophes du dix-huitième siècle ou leurs élèves, a beaucoup parlé de madame de Maintenon, de son influence funeste sur les événements du règne, de son pouvoir occulte et

Leibniz par M. Foucher de Careil, t. III, p. 31-33. Ce pamphlet est un amer persiflage des actes les plus importants de Louis XIV.

hypocrite. Le dernier siècle lui a fait tort, en exaltant sa puissance, et notre époque, sans parti pris ni pour ni contre elle, l'a remise, croyons-nous, à sa véritable place. D'après bien des opinions consciencieuses mais passionnées, elle a gouverné la France, décidé de la paix et de la guerre, protégé et renvoyé les ministres, fait signer la révocation de l'édit de Nantes, encouragé le roi dans ses imprudences, causé le malheur public, et tout cela d'une manière cachée, haineuse, astucieuse. Cette appréciation est fort inexacte, et, par conséquent, quand on parle d'elle, il faut plutôt s'y prendre d'une manière négative, et dire ce qu'elle n'a ni fait, ni été, ni conseillé. C'était une personne belle, prudente, aimant la considération, la réputation, et peut-être la louange; serviable, régulière, et, avec un grand bon sens dans les choses ordinaires, d'un esprit peu propre à la politique. Ayant eu de la peine à s'avancer dans le monde, elle a épousé par ressource un homme d'une intelligence vive, mais cynique, et d'un aspect monstrueux ; puis, elle s'est résignée complaisamment à être gouvernante des enfants naturels du roi. C'était peu fier et peu digne. Aussi, recherchée plus tard pour son amabilité et sa beauté, cette femme, si son tact et son bon goût l'empêchaient d'avoir les manières d'une parvenue, en avait quelques sentiments, et se ressentait en certaines choses de l'humilité de ses commencements. Elle a accepté, entre le roi et madame de Montespan, des situations dangereuses, subalternes, et cependant, lorsque la fortune l'a prise par la main et a fait presque une reine de celle que Scarron avait épousée par pitié, elle a su par

effort d'intelligence se préserver des ridicules d'une fausse grandeur et conserver avec une attention soutenue la simplicité de son attitude en présence de la cour. On l'a vue régler les détails de son existence et des devoirs à lui rendre avec un soin, une persistance, une mesure, une précision qui ne se sont jamais démentis. Reine chez elle, effacée devant le monde, elle ne se levait pas de son fauteuil quand les princes du sang entraient dans sa chambre, et se mettait en public à la dernière place. Plus âgée que le roi, l'idée ne lui est jamais venue de se rajeunir, sachant que ce genre de mensonge était inutile. Les commentaires malveillants dont elle a été l'objet portent un caractère superficiel. Ce sont des ouï-dire, comme on en débite à toute époque sur les personnages qui vivent loin des regards de la foule et auxquels on prête gratuitement de mauvaises intentions et des penchants vicieux. Elle a moins abusé de son influence qu'on ne l'a dit; il est même rare qu'elle ait touché aux grandes affaires : son jugement s'y appliquait mal; elle avait des antipathies et des engouements, et s'éprenait de médiocrités telles que Chamillart, Massin et Tallard. Son action s'est principalement exercée dans ce qui intéressait la famille. Il faut la placer dans son époque et ne pas la juger comme si elle vivait de nos jours. Condamnée, par les habitudes de la cour et par l'état de la société, d'alors à n'apercevoir que ce qui se passait près d'elle, à ignorer le mouvement des idées de la France, il ne lui est jamais arrivé, comme disait un illustre orateur de nos jours à propos d'un tout autre personnage, de sentir le cœur du pays lui

battre sous la main. Elle s'est aperçue que, tout en voulant asservir l'Europe, Louis XIV en était venu à ambitionner une chose bien modeste, un coin du feu, et elle lui fit trouver ce qu'il cherchait. Possédant à un degré éminent et dans toutes ses délicatesses le talent de causer, elle savait se mesurer, s'assouplir aux goûts et aux facultés de son interlocuteur, fournir dans ce chant à deux voix tantôt le thème, tantôt l'accompagnement; suivre toutes les sinuosités de la pensée d'un autre et en même temps la faire vivre et vibrer, sans qu'il sentît cette impulsion; écouter avec une attention visible quand il y avait beaucoup et même quand il y avait peu de chose à recueillir, recourir sans affectation à cette supercherie bienveillante qui donne la confiance et l'aplomb. Il ne faut pas, en recherchant quel était le mérite de madame de Maintenon, aller plus loin. Elle occupait, sans le fatiguer, l'esprit de Louis XIV qui ne manquait pas de finesse, mais quelquefois de facilité, et elle offrait dans l'âge mûr à sa curiosité blasée, à son imagination refroidie, ce charme particulier et intime de la conversation féminine qui survit au temps des passions et se fait goûter davantage peut-être dans la seconde moitié de la vie, en intéressant encore le cœur sans désormais le troubler, en conservant aux relations, aux affections, une nuance de familiarité tendre, après qu'elles ont cessé d'être fiévreuses.

C'est trop longtemps parler d'elle pour arriver à contester son crédit, à atténuer son importance; mais elle a occupé tant de place dans la vie privée de l'homme dont nous tâchons d'apprécier les actes, et puis elle a été par

elle-même si attrayante avec sa pruderie aimable, son austérité mondaine, son autorité douce, que nous nous sommes involontairement arrêté quelques instants à la voir passer devant nous.

## IV

Le mariage est de 1685; la formation de la ligue d'Augsbourg, de 1686; la seconde révolution d'Angleterre, de 1688. Ces dates marquent le commencement de la vieillesse du roi, celui de son déclin, la lente décroissance de sa fortune. De Louis XIV, de madame de Maintenon, de Louvois, c'est le roi qui a le mieux compris, sans toutefois le prévoir, la portée et la signification de ce dernier événement. A la veille de la convention d'Augsbourg, l'inquiétude dans l'entourage du roi ne paraissait pas avoir augmenté, et, à la veille de la seconde révolution d'Angleterre, les instructions de l'ambassadeur de France à Londres sont restées les mêmes. Jusqu'au jour qui précède la chute de Jacques II, le gouvernement se montre inébranlable dans sa confiance : Barillon n'avertit personne de ce qui se passe et semble n'y pas prendre garde. Les premiers votes du parlement, à l'avénement de Jacques II, lui avaient été favorables, et Louis XIV s'en contenta pour croire pendant bien du temps encore que le trône anglais était à l'abri de tout danger. Les conseils que Barillon donne à Jacques II sont

aussi funestes que les mesures indiquées au roi d'Angleterre par son propre jugement (1). La correspondance de d'Avaux, qui était alors en Hollande, dénote plus de con-

(1) Louis XIV avait offert de joindre seize vaisseaux français à la flotte anglaise. Barillon écrit à ce sujet le 24 juin 1688 : " Il (le roi Jacques II) ne paraît pas persuadé jusqu'à présent que cette jonction puisse être nécessaire cette année, ni qu'il y a apparence d'aucune entreprise de la part des États généraux contre lui. " Louis XIV insiste néanmoins sur son offre.

Le 18 septembre, Barillon écrit : " Je reçus avant-hier la dépêche de Votre Majesté par un courrier exprès. J'allai à l'instant trouver le roi d'Angleterre et lui dis que, sur les derniers avis reçus de Hollande, Votre Majesté lui avait voulu donner une nouvelle marque de son amitié et de la part sincère qu'elle prend à ce qui le touche ; que cela l'avait obligé de dépêcher un courrier exprès, qui ne m'avait rien apporté de nouveau. Le roi d'Angleterre me témoigna être fort sensible à ce que je lui dis, et, sans entrer en matière sur ce qui le regarde, il me demanda ce que je savais de l'action des troupes de Votre Majesté : je lui dis que Votre Majesté ne m'en mandait rien parce qu'il n'y avait encore rien qu'elle pût savoir ; mais que j'avais ordre de lui dire qu'il serait le premier averti des résolutions que Votre Majesté prendra sur les mouvements que feront ses ennemis. Sa Majesté entra ensuite dans la discussion des avis venus de Hollande, et me dit que, dans des affaires si importantes, il ne fallait rien négliger, mais que son opinion n'était pas que Mgr le prince d'Orange osât entreprendre rien contre l'Angleterre dans la conjoncture présente, et qu'il n'y avait pas apparence qu'il pût engager les États généraux en même temps dans une guerre contre Votre Majesté et contre lui ; que son sentiment même n'était pas que les troupes des États entreprissent rien qui pût être réputé acte d'hostilité, et qu'ainsi il ne serait pas impossible que la guerre ne se fît pas sitôt, quoique les affaires parussent fort engagées de part et d'autre. J'ai eu ensuite un long entretien avec milord Sunderland ; son sentiment est semblable à celui du roi son maître : ils ne croient ni l'un ni l'autre que Mgr le prince d'Orange ait dessein de faire une descente en Angleterre, et ils s'imaginent que s'il la fait, aucun homme qui ait quelque bien ne se déclarera pour lui. " (Extrait des *Mémoires* de sir John Dalrymple, t. III.)

naissance de ce qui se tramait autour de Guillaume ; mais si elle éclaire mieux le gouvernement français que celle de Barillon, elle ne cherche pas davantage à le détourner de sa voie. Il est très-difficile, après avoir examiné les principaux documents relatifs à la seconde révolution d'Angleterre, de s'expliquer la conduite de Louis XIV, qui avait tant d'intérêt, d'abord à empêcher Guillaume de s'embarquer sur la côte de Hollande et de débarquer sur celle d'Angleterre, ensuite à secourir Jacques II autrement qu'en lui envoyant de loin en loin quelques sommes d'argent. Pour s'en rendre raison, on a supposé qu'il n'avait pas confiance dans la fidélité de Jacques II à l'alliance française et qu'il le croyait plus disposé à se jeter dans les bras de l'Empereur. On a prétendu aussi que Louis XIV, qui n'avait su ni renverser ni séduire le prince d'Orange, n'était pas fâché de le voir s'éloigner de la Hollande, se croyant encore dans ce pays un parti considérable, qui pouvait l'aider à reformer avec des amis éprouvés les anciennes liaisons.

Il est inutile de revenir ici sur ce que nous avons dit ailleurs de la seconde révolution d'Angleterre (1). Cet événement qui devait prendre tant de place dans sa destinée, Louis ne l'a évidemment pas pressenti. Il n'en a pas méconnu l'importance une fois qu'il a été accompli, mais il ne l'a pas vu venir. Il n'a appris la vérité sur l'état intérieur de l'Angleterre qu'au moment de l'éclat et lorsque les préparatifs de Guillaume ne pouvaient plus être un mystère pour

(1) Tome Ier : Guillaume III.

personne. Il a averti alors Jacques II du danger imminent, comme pour rendre service à un ami ; mais il n'a rien fait pour entraver une expédition que, dans l'opinion peu rassurée de Guillaume lui-même, la marche d'une armée française vers la Hollande aurait pu compromettre à tout instant.

La seconde révolution d'Angleterre marque une grande date dans l'histoire de Louis XIV. Il a déjà régné vingt-sept ans, il doit en régner vingt-sept encore. C'est le véritable point d'intersection des deux parties du règne, non-seulement à raison du changement qui s'opère dans la politique de l'Europe, mais aussi et davantage à raison de celui qui se produit dans les idées du roi. Ni la mort de Charles II d'Angleterre, ni l'apparition du prince d'Orange sur la scène européenne, ni la formation de la ligue d'Augsbourg, ni l'affaissement du parti français en Hollande, ni les difficultés financières en France, rien de ce qui était survenu jusque-là n'avait eu sur lui cet effet.

La fortune de Louis XIV a décliné lentement : c'est qu'à côté d'une administration financière mal surveillée, il avait des soldats de premier ordre et, pour les commander pendant cette période, l'intrépide et heureux maréchal de Luxembourg. Mais si ce général vainquit à Fleurus, à Steinkerque et à Neerwinden, et Catinat à Staffarde et à la Marsaille, en revanche la flotte française fut défaite à la Hogue, Namur fut pris par les alliés et l'Irlande défendue avec succès par Guillaume contre une armée française et jacobite. — Ces alternatives étaient chose nouvelle pour la

France. L'Europe s'était liguée contre elle et la victoire ne la couronnait plus invariablement sur le champ de bataille. Louis XIV s'était fait illusion sur l'état des esprits en Angleterre et en Hollande, tout comme Vauban, ce calculateur si sévère et si précis, méconnaissait les chances de la lutte en Irlande.

L'Angleterre et la Hollande s'étaient rapprochées par le fait de la révolution et devaient rester unies pendant longtemps. Elles étaient d'accord pour vouloir que le littoral au nord de Dunkerque ne fût pas à la France et qu'il n'y eût pas à Ostende de soldats français.

C'est une des grandes différences de cette époque avec la précédente. Quant à la coalition du continent, elle était assez réelle pour qu'aucun de ses membres ne devînt vis-à-vis de la France un ami ou un neutre ; elle ne l'était pas assez pour que le prince d'Orange, devenu Guillaume III, pût y trouver pour la guerre les ressources d'hommes et d'argent sur lesquelles les conditions du pacte même lui donnaient le droit de compter. Si l'alliance avait été plus active et les armées françaises moins vaillantes, les événements auraient marché plus vite. La fatigue et surtout la misère se firent sentir en France, mais seulement à la longue, et cette décadence graduelle permit à Louis XIV de faire des ouvertures à ses ennemis, en temps opportun et sans rien sacrifier de sa dignité, c'est-à-dire tout en continuant la guerre. Il radoucit ses prétentions, et songea à la paix dès 1694 pour ne la signer qu'en 1697 (1).

(1) LEIBNIZ, Consultation sur les affaires générales, 1691.

Cette guerre occupe le milieu entre celle de Hollande que marque une série de victoires, et celle de la succession qui ne fut signalée que par des revers. Elle tient de l'une et de l'autre et s'encadre symétriquement dans l'histoire de l'époque. Le roi ne fut pas inattentif à la marche des événements, mais sa pensée ne les suivit pas d'une manière en quelque sorte parallèle. S'il leur obéit, ce fut lentement ; il en entrevit la gravité quand il était déjà trop tard. Ainsi, lorsque les puissances de l'Europe se furent liguées contre lui et que la fortune militaire commença à lui devenir infidèle, on le vit compter et se reposer encore quelque temps sur des forces imaginaires, sur celle du iacobitisme anglais, sur le parti antiorangiste en Hollande, sur le Portugal, et jusque sur le duc de Savoie, qui devait le déserter comme bien d'autres, même lorsque des liens de famille auraient dû le rapprocher de la France. Ces illusions sont intéressantes à constater dans l'étude du caractère du roi ; elles ne retardèrent pas la progression impérieuse des faits et de leurs résultats, et, comme nous l'avons dit plus haut, c'est au moment de la révolution de 1688 qu'elles commencèrent à se dissiper.

Le premier grand traité que Louis XIV ait conclu, celui de Nimègue, a un caractère bien décidé. Il s'est fait au profit de la France, aux dépens de l'Espagne ; il a constaté que la suprématie française, due aux gouvernements les plus forts que le pays ait possédés, durait encore. Cependant l'opération entreprise par le roi était imprudente et n'avait pas réussi. La Hollande était restée intacte. La paix

ne donnait rien à Louis XIV du territoire hollandais ; mais, en dehors de cela, elle s'était conclue conformément à ses volontés et à ses prétentions. Il avait été le maître à Nimègue.

Le traité de Ryswyck présente un résultat tout contraire. Au lieu d'y gagner, la France y perd. Au lieu de la volonté de Louis XIV, c'est celle de Guillaume III qui domine. Au lieu d'avoir vis-à-vis de la France une position subalterne, comme sous Charles II et Jacques II, l'Angleterre exerce une influence prépondérante. Elle ne se meut plus dans l'orbite de la France, elle fait cause commune avec la coalition. Après cela, le traité de Ryswyck n'a pas, dans ce sens opposé à celui de Nimègue, une signification aussi nette et aussi absolue. Il constate des résultats fâcheux pour la France, bien que, dans les campagnes qui le précèdent, elle ait été plus souvent victorieuse que vaincue ; ce n'est point la perte des batailles qui oblige le roi à traiter, c'est le besoin de réparer ses finances et le désir de dissoudre la coalition. La France figure à Ryswyck comme une puissance épuisée, mais non abattue.

Une autre remarque à faire à propos de cet acte qui clôt la troisième phase du règne de Louis XIV, c'est que l'antagonisme entre la France et l'Angleterre, si vif depuis 1688, est en voie de se radoucir. A mesure que des symptômes d'épuisement se sont manifestés dans l'état de la France, et qu'après l'avortement de l'expédition française en Irlande, la prépondérance de la marine anglaise s'est établie, Guil-

laume III est devenu un ennemi moins passionné : le moment approche où il traitera avec Louis XIV du partage de la succession d'Espagne sur le pied de l'amitié et de la confiance. Il aime mieux disposer de l'héritage par les moyens de la paix que par ceux de la guerre. Il en est venu à reconnaître que la France doit en recueillir une partie, il ne voudrait pas que l'Empereur en eût la totalité, et quoique Léopold Ier ressemblât fort peu à Charles-Quint, il ne convenait pas à Guillaume d'être un nouvel Henri VIII. D'ailleurs, il avait beaucoup fait la guerre sur le continent et sans satisfaction personnelle. Le moyen de conclure une paix avantageuse s'offrait à lui et lui souriait. Guillaume était avant tout un homme raisonnable et sensé. Il dictait souvent la loi dans les réunions diplomatiques du continent; mais, en Angleterre, ses rapports avec la nation et avec le parlement étaient désagréables et ses services n'étaient pas appréciés. Toutes ces considérations eurent un grand poids dans les négociations qui précédèrent et parmi les raisons qui firent signer la paix à Ryswyck. Ce traité est, on peut le dire, l'œuvre de Guillaume, qui puisait son influence dans sa participation aux affaires du continent. Il eût été en Europe un arbitre bien moins écouté s'il n'eût disposé d'une autre force que celle que lui donnait sa position au delà du détroit. Guillaume n'était pas Anglais ; il ne l'était ni par sa naissance, ni par ses qualités ou ses défauts, ni par ses préjugés ou ses principes. Le respect que les Anglais vouent à la royauté n'est que la réciprocité de celui que porte la royauté non-seulement aux droits, mais à l'esprit de son

peuple. La nation entière, avec ses séparations de classes, ses contrastes de fortune, ses dissidences religieuses, se confond dans certains sentiments communs à tous, au nombre desquels il faut compter un attachement tout à la fois réel et conditionnel à la couronne. La première condition de cet attachement, c'est que la couronne repose sur la tête d'un Anglais, qui connaisse et partage les sentiments du pays, qui ait sa fierté nationale, le culte de sa supériorité. Le cosmopolitisme des plus intrépides et des plus actifs colonisateurs qui existent, consentant à s'asseoir à tous les foyers du monde, comme amis, associés ou commensaux, se refuse à admettre qu'une nation quelconque vaille l'Angleterre, que le citoyen d'un pays quelconque vaille le citoyen anglais. Pour avoir ce sentiment profondément gravé dans l'âme, il faut s'en être inspiré dès sa naissance, l'avoir éprouvé avant tout autre, plus que tout autre, le mêler à forte dose à ce que les leçons données à l'enfance et à la jeunesse, l'expérience de l'âge mûr font entrer forcément ou laissent pénétrer, en tout homme, de vertus ou de vices, d'idées saines ou de préjugés, de principes de religion ou de conduite, de science de la vie, de notions littéraires, de poésie ou de calcul. C'est ce que Guillaume ne comprenait ni ne ressentait, ce qu'un étranger peut comprendre mais ne peut pas ressentir. Le peuple le plus émigrant de la terre, celui dont on retrouve la trace sur les points les plus déserts et les plus inaccessibles du globe, n'honore de toute sa confiance, n'investit de ses pouvoirs, n'élève sur le plus haut piédestal de son admiration que celui qui est né sur son sol, qui s'est instruit

à ses écoles, qui a été soumis au sein de la société anglaise à cette influence lente et continue, imperceptible et dominatrice à raison même de sa lenteur, et que résume l'un des mots les plus profonds de la langue, le mot *éducation*. La popularité ne se donne qu'avec certaine réserve en Angleterre au courage, au talent, aux services : pour qu'elle s'accorde d'une manière illimitée et presque aveugle, il faut posséder une vertu qui en comprend beaucoup d'autres et qui ne peut se définir sur le continent qu'à l'aide d'un commentaire, il faut, d'une manière éclatante et fidèle, représenter le caractère anglais.

Je m'abuse peut-être ; mais il me semble qu'à l'aide de ces observations, je fais mieux comprendre quelle a été la portée du traité de Ryswyck, ce qu'il dénote, ce qu'il exprime. C'est Guillaume III qui l'a voulu. Impopulaire dans son royaume, mais disposant de la puissance et de l'ascendant du pays, parlant en son nom sans qu'il le lui permît, cet homme, qui échangeait avec la nation des services réciproques sans que ni d'un côté ni d'autre il y eût de l'amour, fut cause, par la manière dont il dirigea les affaires, que l'Angleterre, pour quelque temps, remplaça la France comme puissance prépondérante sur le continent et fut plus maîtresse que nulle autre dans les arrangements internationaux.

Les délibérations qui aboutirent au traité furent très-longues. La première offre de Louis XIV date de 1694, et la signature n'eut lieu qu'en 1697. L'agent le plus confidentiel de Guillaume fut un Hollandais naturalisé en Angle-

terre, le comte de Portland, qui négocia secrètement avec le maréchal de Boufflers, et qui fut reçu plus tard à Paris avec une distinction et des égards témoignant d'un changement total dans les relations. Louis XIV avait commencé par s'y prendre d'une manière très-détournée pour entrer en pourparlers. Il avait fait faire des ouvertures à l'Angleterre par le Danemark, à l'Empereur par la Bavière, à l'Espagne par le pape, à la Hollande par un diplomate polonais.

Le traité porte le nom du village où il fut signé; mais la négociation principale eut lieu à Paris, et Portland disait à Louis XIV de la part de son maître : " Si vous vous entendez à vous deux, vous pouvez arranger toutes les affaires. " Il n'y avait, de la part de Guillaume, aucune vraie confiance dans l'homme qui avait tenu en si légère estime la renonciation solennelle de la reine de France à la couronne d'Espagne; mais il y avait désir de vivre avec lui dans des rapports nouveaux et mécontentement contre la maison d'Autriche, qui aurait pu apporter dans la coalition une tout autre résolution et y fournir de plus utiles ressources. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, Guillaume tenait à ce que la succession de Charles II n'échût pas tout entière à l'Empire.

La France signa à Ryswyck trois traités avec l'Espagne, l'Angleterre et l'Empereur.

Le premier rend à l'Espagne les places de Girone, Roses, Belver et Barcelone, et, dans les Pays-Bas, Charleroi, Mons, Ath et sa châtellenie, Courtrai et sa châtellenie,

ainsi que toutes les places et villages que Louis XIV avait réunis depuis le traité de Nimègue, enfin Luxembourg, avec le duché de Luxembourg et le comté de Chiny (1).

Le second reconnaît Guillaume III comme roi d'Angleterre. La France et l'Angleterre se restituent réciproquement tout ce qu'elles s'étaient pris pendant la guerre (2).

Le troisième rend à l'Empire tout ce que la France avait occupé hors de l'Alsace, sous le nom de *réunions*, soit durant la guerre, soit auparavant. Les décrets, arrêts et déclarations qui ont été rendus pour cet objet par les chambres de Metz et de Besançon et par le conseil de Brisach, sont cassés.

Strasbourg reste à la France (3).

Louis XIV renonça à conserver la Savoie et Nice, qu'il avait occupées lorsque le duc Victor-Amédée s'était séparé de lui pour adhérer à la ligue d'Augsbourg.

Le traité de Ryswyck n'était qu'un acte provisoire,

(1) DUMONT, t. VII, part. II, p. 408.

(2) DUMONT, t. VII, p. 399.

(3) Seront restitués à Sa Sacrée Majesté Impériale et à l'Empire, et à ses États et membres, par Sa Majesté Très-Chrétienne, tous les lieux et droits occupés, tant pendant la guerre et par les voies de fait que sous le nom d'*union* et de *réunion*, qui sont situés hors de l'Alsace ou contenus dans la liste des *réunions* qui a été produite par l'ambassade française, de manière que les décrets, arrêts et déclarations qui ont été rendus pour cet objet par les chambres de Metz et de Besançon et par le conseil de Brisach sont cassés, et que tout sera réuni dans l'état où cela était avant lesdites occupations, cessions ou réunions, pour n'être plus troublés ou inquiétés : néanmoins la religion catholique romaine restera, dans les lieux ainsi restitués, dans l'état où elle est présentement. (DUMONT, t. VII, p. 397.)

puisque nul de ses articles ne disposait de la succession de Charles II, encore vivant. Il indiquait que Louis XIV avait inutilement tenté de résoudre par la conquête le grand problème de son règne, et qu'après avoir voulu renverser le pouvoir de Guillaume III par les armes, il éprouvait le désir de s'entendre avec lui. Le traité faisait prévoir que, dans ces conditions nouvelles et se prévalant du refroidissement qui s'était opéré entre Guillaume III et l'empereur Léopold Ier, Louis XIV chercherait avec le roi d'Angleterre un moyen pacifique d'empêcher l'Empereur d'être l'héritier de Charles II.

## V

Nous avons cherché à déterminer la signification des traités de Nimègue (1678) et de Ryswyck (1697), et la place qu'ils occupent dans l'histoire du règne. Quinze ans après, en 1713, fut conclu celui d'Utrecht. Le premier de ces traités, nous l'avons dit plus haut, a été dicté par Louis XIV victorieux, mais déjà affaibli dans ses ressources, le second lui a été inspiré par sa raison et par la volonté de son plus redoutable antagoniste. Le troisième, celui d'Utrecht, a un caractère à part. Avant d'en parler, plaçons-nous un moment à l'époque qui précède la mort de Charles II et le testament. Louis XIV est vieux; il a éprouvé des désastres à la guerre, il les a noblement supportés; le sentiment de sa dignité et son courage l'ont soutenu. Ni alors ni plus tard, il n'a fléchi sous le poids de l'infortune.

Les plus sévères arrêts de la destinée l'ont trouvé plus maître de lui-même que les faveurs dont elle l'avait comblé autrefois.

Quel sera dans ces circonstances nouvelles le sort de la succession d'Espagne? Il ne s'agit plus pour Louis XIV de s'en emparer: son âge, ses échecs, l'épuisement des forces du pays, la disparition des grands hommes de guerre ne lui permettent pas d'y songer. La reine qui avait renoncé à la couronne est morte, et la paix générale est signée dans des conditions défavorables.

Le roi d'Espagne fera-t-il un testament, et en faveur de qui, et sous quelle influence? Telle est la seule question importante dont il reste à se préoccuper. Comment faire pour rendre la décision dernière de Charles II bienveillante pour la France, et, si elle doit lui être contraire, peut-on, par des précautions à prendre, en atténuer l'effet?

Dans cette dernière phase de son règne, les pensées de Louis XIV ne sont donc plus tournées vers la conquête. Il ne rêve plus de vaincre les armées de la coalition, de renverser le trône de Guillaume III, de ramener en Angleterre la dynastie exilée. Pendant cette période, qui est postérieure au traité de Ryswyck, antérieure à la mort de Charles II, l'attention du souverain français a été occupée de deux objets : employer tous les moyens que la diplomatie peut offrir pour faire donner par Charles II la préférence à un héritier français et, en attendant la mort du roi d'Espagne toujours imminente et toujours retardée, prévoir, d'accord avec le roi d'Angleterre ,le cas d'un testament favo-

rable à l'Autriche et s'assurer l'appui de l'Angleterre pour empêcher l'Empereur de recueillir toute la succession.

Les deux opérations marchèrent de front et furent conduites avec une égale activité. L'Espagne, si pauvre, si malade et par elle-même si mal défendue, n'avait pas succombé. La situation était meilleure après Ryswyck qu'après Nimègue.

Il est incontestable que les événements accomplis, l'expérience acquise, les échecs; les mécomptes ont mûri et calmé l'esprit de Louis XIV. La manière dont il envisagea l'état de ses affaires après le traité de Ryswyck et jusqu'à la mort de Charles II est raisonnable et sensée, plus raisonnable que le jugement qu'il porta sur des situations antérieures. Le testament au profit de la France, voilà le but à atteindre; mais c'est la volonté d'un autre qui doit en décider, et ce personnage est soumis à des influences nombreuses, cachées, compliquées; il y a même des raisons de croire que le parti allemand a plus de crédit à Madrid que le parti français.

Deux actes de partage de la monarchie espagnole furent négociés et signés avec le roi d'Angleterre pendant l'intervalle qui sépare le traité de Ryswyck de la mort de Charles II. Ce sont des mesures de précaution. Guillaume III, en s'y prêtant, témoignait qu'il n'avait plus à redouter autant qu'autrefois la prépondérance française et, en effet, la France n'avait mis hors de combat ni l'Espagne, ni l'Empereur, ni la Hollande, ni l'Angleterre. Aux yeux de ce dernier État, il devenait dès lors plus à craindre de voir se

reformer, sous le sceptre de l'Autriche, l'union des deux branches de la maison de Charles-Quint qu'à agrandir la France d'une partie du domaine espagnol. Guillaume III jugea donc à propos, après la paix de Ryswyck, de reprendre avec Louis XIV qu'il ne haïssait plus autant, un projet de partage signé trente ans auparavant entre le roi de France et l'empereur d'Allemagne. Il fallut faire deux traités successifs, parce que le prince électoral de Bavière, désigné dans le premier pour recueillir une forte part de la succession, vint à mourir peu de mois après la signature.

Les choses avaient bien changé, puisque le sentiment de Guillaume s'était à ce point modifié. Celui que Louis XIV éprouvait en signant le traité de partage pouvait se définir ainsi : il n'avait plus d'espoir de s'emparer de la succession ; il fallait se réserver les chances d'un testament favorable à la France, faire le partage pour le cas où le testament favoriserait la maison d'Autriche, et se prévaloir alors du partage pour s'y opposer. Il se disait : Pendant la guerre, et encore après son avénement en Angleterre, Guillaume a pris des engagements vis-à-vis de l'Europe, et notamment vis-à-vis de l'Empereur : je dois lui donner un moyen de s'en délier. Je n'obtiendrai plus, comme en 1668, les Pays-Bas espagnols : l'intérêt anglais et hollandais, devenu plus prépondérant, s'y oppose trop fortement. Ce que je dois désirer, c'est que l'Espagne et les Pays-Bas appartiennent à un prince indépendant de l'Empereur, et, si j'ai à choisir pour moi ou pour mes descendants une part de l'héritage, je donnerai à la Lorraine, qui me fortifie contre l'Allemagne,

et au Milanais, cet objet de l'ancienne convoitise de la France, la préférence sur tout autre lot.

Il faut bien remarquer que le partage a été fait entre Louis XIV et Léopold Ier, que le roi d'Angleterre a stipulé pour l'Empereur, mais que l'Empereur lui-même n'a point ratifié cette signature. Louis XIV s'est évidemment cru moins lié par ce traité que si Léopold l'avait signé avec lui. Aussi peut-on tenir pour certain qu'il y a apporté une réserve mentale. Ce qu'il voulait, ce sur quoi il comptait, c'était le testament. Le partage ne réalisait point ses espérances secrètes. Ostensiblement, il devait lui servir de moyen d'opposition ou de transaction dans le cas d'un testament favorable à l'Autriche. Dans sa pensée secrète, il était destiné à rendre moins actifs et moins pressants en Espagne les efforts du parti allemand et de la diplomatie impériale qui trouvaient là une satisfaction partielle. En outre, il avait pour objet, comme nous l'avons dit, de lier Guillaume par un nouvel acte et de l'affranchir ainsi de ses engagements antérieurs.

Le premier partage donnait au prince de Bavière l'Espagne, les Pays-Bas et les Indes; à l'archiduc Charles, second fils de l'Empereur, le Milanais; à un fils du dauphin, Naples et la Sicile.

Le second partage, le prince de Bavière étant mort, donnait à l'archiduc Charles l'Espagne et les Pays-Bas, au duc de Lorraine le Milanais, au fils du dauphin Naples et la Sicile, les présides de Toscane, le Guipuscoa, les duchés de Lorraine et de Bar. La France et l'Autriche divisaient

entre elles la part attribuée au prince de Bavière dans le premier traité.

Il en fut de ces deux partages comme de celui qui avait été signé au commencement du règne de l'Empereur. Ce furent des lettres mortes et sans conséquence, mais ils constituent un incident digne de remarque dans la carrière de Louis XIV et dans celle de Guillaume III.

Dans cette circonstance, la conduite de Louis XIV, aidé du marquis de Torcy, fut calculée et prévoyante. Il savait à merveille qu'il n'inspirait plus la même crainte qu'autrefois. Un testament de Charles II, favorable à la France, ne pouvait être ni refusé par lui, ni accepté par l'Europe : c'était la guerre certaine. Le partage se présentait comme un moyen terme qui agrandissait en même temps la France et l'Autriche et faisait éviter la guerre.

La correspondance de Louis XIV avec Tallard, qui négocia pour lui avec le roi d'Angleterre, est très-intéressante. Elle indique que ce n'est pas sans effort sur lui-même qu'il chassa de son esprit d'autres idées moins pratiques que celles auxquelles il donna suite. Dans une longue lettre qui doit être de lui tout entière (1), il se demande et demande à son ambassadeur pourquoi il ne constituerait pas les Pays-Bas espagnols et les Provinces-Unies en une seule république ? Pourquoi l'on ne ferait pas revivre le projet de partage proposé, mais non réalisé par Richelieu ? Pourquoi l'on ne distrairait pas les Pays-Bas de l'ensemble de la monarchie pour les donner en propre à la reine d'Es-

(1) Appendice, n° 2.

pagne? Il se ressouvenait du projet de Charles-Quint de constituer le cercle de Bourgogne en État séparé, et de la donation qu'en avait faite Philippe II à sa fille Isabelle; et il prouvait combien il renonçait avec peine aux Pays-Bas, sa première conquête, la plus brillante alors, et dont la conservation était devenue pacifiquement impossible.

Dans une lettre rapportée par Louville, Louis XIV disait comme pour se justifier à ses propres yeux: "Les Espagnols, qui ne veulent pas du démembrement, auront plus de mécontentement contre l'Empereur que contre moi, parce qu'ils sont plus Français qu'Allemands. Si le roi d'Espagne fait un testament en faveur de la France, je l'accepte; s'il favorise la maison d'Autriche, je me prévaux du partage, et j'ai de mon côté l'Angleterre et la Hollande."

Quant à Guillaume III, il avait, en négociant avec le roi de France, deux objets en vue: que ce dernier ne possédât point les Pays-Bas et que l'Empereur ne recueillît pas la totalité de la succession. Il traitait cette affaire à la manière de son oncle, Charles II, c'est-à-dire sans la participation de son ministère, ni du parlement, ni des états généraux de Hollande. Il réglait avec Louis XIV les conditions d'un arrangement européen dans lequel, comme roi d'Angleterre ou comme stathouder, il n'avait aucune part, et, sans en rien dire à l'Empereur, qu'il voyait alors de mauvais œil, il stipulait, au profit de ce dernier, contre les prétentions trop ambitieuses de la France. Il prenait une position singulière et hardie, certain qu'il était de déplaire à tout le monde, à l'Empereur qui voulait le tout, à l'Angleterre qui

prétendait intervenir parlementairement, à l'Espagne qui répugnait au démembrement, à Louis XIV lui-même qui n'obtenait pas ce qu'il désirait. A cette époque, le gouvernement de Guillaume en Angleterre était particulièrement difficile : le pays se montrait de mauvaise humeur contre lui et allait jusqu'à l'humilier en le forçant à renvoyer ses gardes hollandaises. Il faut ajouter, pour compléter cet état de choses bizarre, que Guillaume inspirait alors une certaine confiance à Louis XIV, sans qu'il y eût réciprocité.

Nous étions donc autorisé à dire plus haut qu'en avançant dans la vie, le roi est devenu, non pas moins ambitieux, mais moins violent. Avant d'avoir renoncé à faire la guerre, parce qu'il lui était difficile de s'arrêter dans cette voie où l'Europe et lui étaient lancés, il a reconnu que la guerre ne le conduirait pas à son but. Quand on essaye de pénétrer dans sa pensée, habilement voilée, on est tenté de le trouver plus raisonnable et plus clairvoyant à Ratisbonne qu'à Nimègue, à Ryswyck qu'à Ratisbonne; moins pressé d'imposer sa volonté absolue, plus désireux de transiger. Il n'a pas obéi à une de ces ambitions aveugles ou sourdes, inattentives à tous les avertissements. Son langage n'a point changé, il n'a rien abdiqué de sa dignité extérieure; mais l'ensemble de sa conduite, observée et suivie pendant un long espace de temps, indique qu'il ne s'est pas révolté contre les coups du sort et n'en a pas méconnu la force irrésistible. Il n'a pas été ménager de sa haute fortune; il s'en est fait gloire et a pleinement joui de toutes les faveurs providentielles qui rendent son époque

incomparable; plus tard, lorsque le vent a tourné, il s'en est aperçu, sans en convenir, et a fait des efforts pour donner à croire qu'il était toujours également heureux; mais son humeur s'est assouplie, et le négociateur a trouvé place sur le trône à côté du conquérant.

Si maintenant on met en regard les deux partages conclus à la fin du siècle avec celui qui date de trente ans en deçà (1668), la plus grande différence qui sépare le premier des deux derniers actes, c'est que, dans le premier, la France revendiquait et obtenait les Pays-Bas, tandis qu'elle y renonçait dans les deux derniers : c'est le trait saillant qui distingue les deux époques. Louis XIV cède à son compétiteur l'objet de sa première et de sa plus constante ambition. La Franche-Comté lui est attribuée dans l'acte de 1668 : il n'en est plus question dans les autres, cette province étant devenue et restée française depuis la paix de Nimègue qui en avait reconnu au roi la possession définitive. Le lot de la France finit par se composer principalement de possessions italiennes.

## VI

Il me reste à parler brièvement de ce qui précéda immédiatement le traité d'Utrecht et de ce traité même.

Charles II avait hésité longtemps avant de dicter sa volonté dernière. Il avait nommé dans un premier testament le prince de Bavière, celui qui était mort après le pre-

mier partage; dans un second, l'archiduc Charles; enfin, dans un troisième et dernier qui annulait les deux autres, le second fils du dauphin. Ce résultat avait été préparé par la France avec autant d'adresse que de discrétion. Trois influences avaient agi sur Charles II au moment de la résolution suprême : celle de la fraction antiallemande de la grandesse espagnole, les conseils du pape, l'action indirecte mais incessante du marquis d'Harcourt

Le testament une fois connu, Louis XIV pouvait, dit-on, chercher à désintéresser l'Europe et, en se montrant généreux, écarter le conflit. Il pouvait faire une part aux princes allemands qui, par esprit de rivalité avec l'Empire, aimaient mieux voir en Espagne un Bourbon qu'un archiduc. Il pouvait chercher à gagner l'électeur de Brandebourg, qui sera tout à l'heure le roi de Prusse, satisfaire l'Angleterre et la Hollande en sacrifiant les Pays-Bas, et, de cette manière, isoler l'Empereur. La sagesse, quand elle donne un pareil conseil, est rarement écoutée, et Louis XIV, s'il l'eût suivi, s'il eût morcelé la monarchie, aurait cru causer un profond mécontentement à l'Espagne. D'ailleurs, il lui restait, dans tous les cas, à vider la querelle avec l'Empire, et dès lors il n'hésita pas à annoncer son acceptation, après une courte délibération ouverte pour la forme, où Beauvilliers et Torcy firent des objections réfutées d'avance.

Louis XIV défendait le testament en disant : " La renonciation de la reine est respectée, les couronnes de France et d'Espagne ne seront pas sur la même tête. Ce ne sera pas la France qui occupera, dans la Méditerranée ni dans

les Pays-Bas, les positions que l'Angleterre redoute tant de voir entre ses mains. Si je m'en tenais au traité de partage, il me faudrait conquérir par les armes les parties de l'héritage qui sont attribuées au dauphin et que la France n'occupe pas aujourd'hui. Si je n'accepte pas, c'est l'archiduc Charles qui hérite, et je suis fatalement entraîné à me battre. "

Quel sentiment fit naître la connaissance du testament en Espagne, en Angleterre et chez l'Empereur (1)?

En Espagne, les esprits sont satisfaits. On se promettait de trouver un défenseur en Louis XIV, qui disait aux Espagnols : " Donnez-moi les Pays-Bas, je promets de défendre le reste. " Nous avons déjà dit que l'on eût vu avec regret à Madrid le partage de la monarchie.

Guillaume III mit quelque temps à se prononcer. Le testament anéantissait le traité de partage, son œuvre : c'était un mécompte pour lui. Il attendit l'effet qui serait produit sur l'Empereur. Mais bientôt son irritation se manifesta, et il soutint que Louis XIV, lié par le traité de partage, ne pouvait pas accepter. Il avait été d'abord d'avis de reconnaître Philippe V, et son changement de résolution s'explique par la divergence d'opinion qui existait en Hollande, et par l'antagonisme des partis qui divisaient ce pays sur toutes les questions politiques.

L'Empereur qui avait refusé de signer le partage en disant : " J'aime mieux attendre : le roi d'Angleterre, qui

(1) LEIBNIZ, *La justice encouragée.* Lettre écrite d'Anvers, par M. P*** à M. N***, en Hollande, au sujet du testament de Charles II, roi d'Espagne.

est malade, mourra avant le roi d'Espagne, et le roi de France rétablira les Stuarts ; " l'Empereur déclara qu'il préférait le partage au testament et que la renonciation de la reine était un obstacle au testament. " La renonciation n'engage pas toute la lignée, " disait Louis XIV. " Elle engage tous les parents, " répondait l'Empereur.

Telle est l'impression éprouvée et manifestée au moment de la proclamation du testament à Versailles, à Amsterdam, à Londres et à Vienne.

Personne ne se fait illusion. La guerre allait éclater. Le rapprochement entre la Hollande, l'Angleterre et l'Empereur était inévitable. Louis XIV proposa de renouveler le traité de Ryswyck sur la base de la reconnaissance de Philippe V : cela ne suffisait pas. Les paroles du roi exprimaient une grande confiance. " La France n'a plus rien à redouter du côté des Pyrénées, disait-il : elle a une frontière garantie et une bonne armée de plus. "

## VII

Je ne rappelle pas les faits de la guerre de la succession. L'Europe s'y divisait de la manière suivante : d'un côté, la grande alliance, dernière manifestation du génie politique de Guillaume III, qui comprenait l'Angleterre, la Hollande, l'Empereur, la Suède et, en Allemagne, le cercle du Rhin et les principautés du nord ; de l'autre, la France presque sans alliés, obligée de défendre l'Espagne, réduite au Portugal, à l'amitié chancelante du duc de Savoie, du duc de

Mantoue et de l'électeur de Cologne ; entre les deux groupes, quelques États de l'Italie restés neutres, le pape, Gênes et Venise. Dans cette guerre, l'Espagne ne fut à la France d'aucun secours : Louis XIV eut même à la défendre contre les Anglais et les Impériaux. Les Mémoires de Louville exposent avec beaucoup d'intérêt l'état intérieur de la Péninsule pendant les premières années de Philippe V, ce prince resté enfant, inappliqué, mélancolique, regrettant son pays natal, sans force au sein des embarras de son gouvernement, des rivalités de son entourage, hors d'état de porter remède au délabrement de l'édifice. Si son trône fut sauvé, il en fut redevable à Berwick et à Vendôme, non à lui-même, ou aux armées espagnoles, ou aux manœuvres de la princesse des Ursins. Les campagnes de 1703, 1705 et 1707 furent moins mauvaises pour la France que celles de 1704 et de 1706, où Marlborough et le prince Eugène triomphèrent à Blenheim et à Ramillies. Elle se trouva alors tout près d'une catastrophe.

Ces derniers faits d'armes ont été malheureux. Louis XIV a soutenu contre l'Europe cette lutte suprême, la plus générale, la plus décisive, avec des finances épuisées, des populations démoralisées et en détresse. Le talent de ses généraux Berwick, Vendôme et Villars a empêché que le désastre ne fût plus déplorable encore : ils ont su faire de Malplaquet une défaite glorieuse, d'Almanza un moyen de relever le trône d'Espagne, de Denain un triomphe plus considérable par ses conséquences que par son importance réelle.

La négociation du traité d'Utrecht, cet acte final du règne de Louis XIV, dura près de trois ans. Elle commença à la Haye et à Moerdyck entre Torcy et le grand pensionnaire Heinsius. Celui-ci exigea que le prince Eugène et Marlborough fussent présents aux conférences. Les visites secrètes du ministre de Louis XIV dans le modeste logis du plénipotentiaire hollandais sont racontées d'une manière dramatique dans les Mémoires de Torcy. Sa mission, pleine de difficultés, aurait été humiliante, si elle n'avait été périlleuse. Quand la France prêchait la modération à la Hollande, Heinsius répondait crûment : "Nous profitons de la fortune." Son système était de demander une forte barrière dans les Pays-Bas et de dire que sur tous les autres points la Hollande était engagée envers ses alliés. Torcy, dans ses lettres au roi, expose son plan de négociation, qui consiste à se concilier la Hollande en lui offrant la barrière qu'elle désire et l'Angleterre en rasant les fortifications de Dunkerque, à faire ensuite peser les deux puissances maritimes sur les autres membres de l'alliance. Heinsius, sans le faire entendre à Torcy, lisait à merveille dans cette manœuvre. Les alliés affectaient de dire qu'ils avaient besoin de garantie contre la France, restée très-redoutable malgré ses pertes. Les lettres de Louis XIV ne sont pas moins remarquables que celles de Torcy par le sang-froid et la sagacité. C'est le fond des choses, ce n'est pas le ton de la correspondance qui indique à quelles extrémités en était venue la France. Le roi offrait quatre millions à Marlborough en disant : " Si

je résiste aux demandes des alliés, c'est surtout pour le roi d'Espagne (1). "

A la Haye, Marlborough demandait Terre-Neuve; le prince Eugène, l'Alsace et Strasbourg. Torcy accordait Strasbourg, sans l'Alsace. De son côté, Heinsius remettait un projet de préliminaires, stipulant : que Charles III serait reconnu roi d'Espagne et de Sicile; que la monarchie espagnole, y compris les Indes, passerait en entier à la maison d'Autriche; que Strasbourg et Brisach seraient rendus, que les villes impériales d'Alsace jouiraient de tous leurs priviléges, que Landau resterait à l'Empire, que la reine d'Angleterre et la succession dans la ligne protestante seraient reconnues par la France, que Dunkerque serait rasé, que le prétendant sortirait du royaume ; que le roi de Prusse serait reconnu, Furnes, le fort de Knocke, Menin, Ypres, Lille, Tournai, Condé, Maubeuge cédés aux États généraux pour leur servir de barrière, le duc de Savoie rétabli dans tout ce qui lui a été enlevé; que le roi de France lui céderait Exilles, Fénestrelle et Chaumont. L'article final de ce projet exigeait qu'il y eût cessation d'hostilités jusqu'à la signature de la paix, et c'est sur cet article (chose remarquable), non sur les autres conditions, que la rupture des pourparlers eut lieu (2).

(1) Œuvres de Louis XIV, tome VI, p. 202.

(2) " Cet article, dit M. Ch. Giraud, était matériellement impraticable. Il était impossible que dans deux mois les conditions qu'on imposait fussent exécutées, et l'on subordonnait pourtant la continuation de l'armistice à leur accomplissement préalable et immédiat. Ainsi donc, après avoir livré ses

Après avoir échoué à la Haye, les conférences furent reprises à Gertruidenberg, où le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac parlèrent au nom de Louis XIV, qui offrait quatre places de la Flandre, en dehors de la suppression de l'article final du projet d'Heinsius. Les alliés demandèrent que le roi, sans leur aide, forçât Philippe V à renoncer au trône d'Espagne, et, au lieu de quatre places, ils en exigèrent six. Louis XIV offrait toute l'Alsace et un million par mois pour aider les alliés à expulser Philippe V (1).

Le traité définitif et le dénoûment du règne menaçaient donc, après les conférences de la Haye et de Gertruidenberg, d'être tout à fait malheureux ; mais il survint, entre ce moment et celui de la signature de la paix, différentes circonstances toutes de nature à améliorer la position de la France. Marlborough, et sa femme plus que lui, encouraient la disgrâce de la reine Anne; Godolphin et Somers étaient renversés et remplacés par Bolingbroke et Harley (2). Les relations avec l'Angleterre changeaient d'aspect, et l'entente avec la reine et ses nouveaux conseils redevenait possible. Le duc d'Ormond prenait la place de Marlborough à la tête des armées. Les whigs auraient

places et évacué l'Espagne, Louis XIV, qui n'était assuré ni de la paix, ni de ce que feraient les Espagnols, était exposé à être livré, désarmé, à ses ennemis et à voir continuer la guerre sans pouvoir la soutenir avec aucune chance de succès. " P. 63. — Actes et Mémoires relatifs à la paix d'Utrecht, I, p. 35.

(1) LAMBERTY, V, p. 311.

(2) Comte d'Oxford.

difficilement admis, il faut le croire, que Louis XIV, après ses défaites, conservât dans sa famille la couronne d'Espagne et une position formidable en Italie. Bolingbroke n'avait pas dans l'alliance anglo-hollandaise la position de Marlborough. Louis XIV retrouvait, vis-à-vis d'un gouvernement tout autre que celui de Charles II, quelque chose des relations qu'il avait eues avec ce souverain, et dès lors la Hollande, au premier soupçon d'un retour de confiance entre la France et l'Angleterre, devait redouter une négociation séparée de sa rivale maritime avec la France. Sur ces entrefaites, survenait un autre incident important et imprévu : l'Empereur Joseph mourait à trente-huit ans, et l'archiduc Charles, prétendant impérial au trône d'Espagne, devenait l'empereur Charles VI. L'abbé Gautier, Français résidant en Angleterre, attaché antérieurement à l'ambassade du maréchal de Tallard comme aumônier, et qu'un historien traite " d'espion déguisé et de chargé d'affaires non reconnu, " était envoyé à Paris par les tories pour s'aboucher secrètement avec Torcy et lui offrir la paix. En même temps, Ménager, un Rouennais très-versé dans les matières commerciales et qui avait des liaisons en Angleterre, était accrédité à Londres. Il serait évidemment puéril d'attribuer à la disgrâce de la duchesse de Marlborough ou à des intrigues de palais le changement de la politique anglaise et des relations de l'Angleterre avec la France. C'est le fond même de la politique qui était nouveau, c'est la position même de la France, ce sont les idées et les projets de Louis XIV et tout l'ensemble des relations entre

la France, les États généraux, l'Espagne et l'Empire qui avaient changé depuis et avant le traité de Ryswyck, depuis que la France était devenue moins redoutable et son roi moins ambitieux, depuis que la possibilité d'un testament du roi d'Espagne en faveur de l'Autriche tenait la première place dans les appréhensions de l'Angleterre.

Celle-ci s'est pénétrée, avant la Hollande, des nécessités de cette situation nouvelle et des devoirs qu'elle imposait. Elle a été, avant la Hollande, disposée à faire la paix. Toutefois les démarches presque clandestines qui ont été échangées entre la France et l'Angleterre ont commencé par ne pas aboutir, parce qu'il était tout naturel que, se prévalant des avances de cette dernière, Louis XIV devînt plus exigeant à l'égard de la Hollande : c'est ce qui ne manqua pas d'arriver. La France n'admit plus qu'il pût être question de la déchéance de Philippe V. De toutes les modifications qui surgirent entre le commencement des négociations et leur dénoûment, celle-ci est la plus grave. Louis XIV, qui échangeait des lettres amicales avec la reine Anne, s'arrêta brusquement dans la voie des concessions; et les préliminaires que Ménager soumit au cabinet de Londres et lui fit accepter, ont pour clauses principales la reconnaissance de la dynastie protestante en Angleterre, la renonciation à la réunion des couronnes de France et d'Espagne sur la même tête, la création d'une barrière gardée par les États généraux, le désarmement de Dunkerque.

Il faut bien suivre, dans quelques-uns de ses détails, la marche d'une négociation si importante, qui a avancé, s'est

arrêtée ou a rétrogradé suivant que les événements ont favorisé l'une ou l'autre des parties intéressées. Chacune d'elles a descendu ou remonté l'échelle des prétentions ou des concessions, d'après le mouvement des circonstances, et les négociateurs français et hollandais ont été assez attentifs et assez habiles pour profiter des moindres avantages que leur apportait le sort.

Ils s'étaient déjà réunis à Utrecht sur l'initiative de la reine Anne, lorsque le maréchal de Villars enleva le camp de Denain. Les succès de Berwick et de Vendôme en Espagne et en Italie contribuaient aussi à dégager la position militaire de la France sur les points menacés. Décidément, après de grandes fautes et de sévères leçons, Louis XIV méritait et obtenait de la fortune une dernière et décisive faveur. Il avait mérité, en entrant en arrangement avec Guillaume III, un retour de confiance de l'Angleterre ; il obtenait de la valeur et du dévouement de ses généraux que sa couronne fût raffermie et ses frontières mises hors de danger.

Les négociations d'Utrecht ne furent néanmoins ni promptes ni faciles. Louis XIV répugnait profondément à faire des concessions de territoire sur sa frontière du nord. Il commença par proposer, à une exception près, les mêmes conditions que Ménager avait offertes à Londres, sauf que les Pays-Bas espagnols seraient donnés à l'électeur de Bavière et serviraient, avec quelques places prises à la Hollande et à la France, de barrière contre cette dernière puissance.

La délibération fut passionnée entre la France et la Hollande, mais l'accord de la France et de l'Angleterre ne fut point ébranlé. C'est pendant le cours des négociations d'Utrecht que Bolingbroke se rendit à Paris, ayant surtout à cœur d'obtenir la renonciation formelle de Philippe V au trône de France, dont il n'était plus séparé que par un enfant chétif de deux ans qui fut plus tard Louis XV : le grand dauphin, le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne, son fils aîné, étaient morts. On sait que Philippe V, mis en demeure d'opter, préféra rester en Espagne et n'avoir d'autre avenir que la possession de cette couronne. Pleinement rassuré sur ce point important pour l'Angleterre, Bolingbroke se voua désormais sans arrière-pensée à l'œuvre de la paix. Le duc d'Anjou (Louis XV) et le duc d'Orléans renoncèrent, de leur côté, à la couronne d'Espagne (1).

A Utrecht comme à Ryswyck, la France signa des traités séparés avec les différentes puissances alliées.

Les conditions qu'elle s'était décidée à accepter vis-à-vis de l'Angleterre étaient à peu près convenues dans les préliminaires de Londres : reconnaissance de la dynastie protestante, démolition des forts de Dunkerque, renonciation des princes français à l'union des deux couronnes. L'Angleterre obtint en Amérique la cession de l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, territoire qui fut plus tard l'objet de si graves contestations entre les deux puissances.

(1) Lettres de Bolingbroke.

Le traité signé avec les États généraux est le plus important. La France leur remet, en faveur de la maison d'Autriche, tout ce qu'elle possède encore des Pays-Bas espagnols, et se charge de faire renoncer l'électeur de Bavière à la cession éventuelle qui lui en avait été faite par Philippe V (1). De plus, elle leur cède, en faveur de la même maison, une autre partie des Pays-Bas, savoir Menin et Tournai, Furnes, le Furnes-Ambacht, le fort de Knocke, Loo et Dixmude, Ypres et sa châtellenie, Warneton, Poperinghe, Comines et Wervicq (2).

Les États généraux restituent Lille, Orchies, Aire, Béthune et Saint-Venant.

Le traité signé avec le roi de Prusse le reconnaît comme tel et comme souverain de Neuchâtel, et lui cède la Haute-Gueldre.

La renonciation de la reine Marie-Thérèse à la couronne d'Espagne avait tenu sa place dans tous les événements et tous les actes de l'époque. Les Anglais exprimèrent le désir que cette question fût tranchée par les états généraux en France et par les cortès en Espagne. Louis XIV éprouvait une vive répugnance à convoquer les états généraux, qui avaient été réunis pour la dernière fois à cent ans de là. Il proposa au gouvernement anglais de la faire décider par le parlement de Paris et par l'assemblée des ducs et pairs.

L'Angleterre avait fait, dans le cours des négociations,

(1) Cette proposition est comprise, comme on vient de le voir, dans les premières offres faites à Utrecht par les plénipotentiaires français.

(2) Koch, I, 212-213. Extrait textuel de l'acte.

la proposition suivante : Philippe V aurait cédé l'Espagne au duc de Savoie et aurait pris en échange les États de Savoie, le Montferrat, le Mantouan, Naples et la Sicile, avec cette condition que tous ces États deviendraient français, si lui ou un de ses descendants était par hérédité appelé au trône de France. Louis XIV eût accueilli avec enthousiasme ce projet qui rapprochait de lui son petit-fils et donnait à la France un accroissement éventuel. Mais la préférence imprévue de Philippe V pour la royauté espagnole empêcha qu'il ne fût examiné (1).

Le traité ne fut conclu avec l'Empire que l'année suivante. L'Angleterre avait précédé la Hollande dans la voie de la paix, la Hollande y précéda l'Empire. L'Empereur, en signant à part cet acte tardif, a voulu se dispenser de reconnaître Philippe V (2), et il n'est pas fait mention de cette reconnaissance dans le traité de Rastadt. Les villes de Vieux-Brisach et de Fribourg étaient restituées à l'Empire avec le fort de Kehl. La ville de Landau était rendue à la France, moyennant la démolition des fortifications d'Huningue. Le roi de France ratifie la disposition du traité d'Utrecht, qui met l'Empire en possession des Pays-Bas espagnols (3).

(1) Mémoires de Torcy. — ERNEST MORET, *Quinze années du règne de Louis XIV.*

(2) DUMONT, *Corps dipl.*, t. VIII, Ire partie, p. 415.

(3) LEIBNIZ, *Paix d'Utrecht inexcusable.* L'un des grands arguments employés contre le testament de Charles II, c'est que la maison d'Autriche aurait pu hériter de l'Espagne sans danger pour la paix européenne, l'Autriche

Il est inutile de faire ressortir davantage la différence qui existe entre les dispositions des négociations comme entre les conditions débattues à la Haye, à Gertruidenberg, à Londres et à Utrecht, et de mettre ces différences en regard des événements qui se sont produits pendant le cours des pourparlers : les faits parlent d'eux-mêmes. Le changement qui s'est opéré dans la politique anglaise, la résistance devenue plus faible chez les États généraux, la mort de l'empereur Joseph, la bataille de Denain, la renonciation de Philippe V et des princes français, tous ces incidents suivent en quelque sorte une direction parallèle à celle des négociations. On sent qu'il y a eu une liaison intime entre la progression des événements et la marche de la diplomatie (1).

et l'Espagne étant séparées par une grande distance, tandis que la France et l'Espagne sont contiguës et peuvent, en toute occasion, agir de concert comme si elles n'étaient qu'une seule puissance. § 36.

(1) La *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1870 renferme un article de M. Ch. Giraud intitulé *La Bataille de Denain*, et la livraison du 16 octobre publie un second article du même écrivain intitulé *La Bataille de Denain et la paix d'Utrecht*. Ces deux écrits, rapprochés d'une publication déjà ancienne du même savant auteur, *le Traité d'Utrecht* (1 vol. in-8°, 1847), attribuent, à chacune des circonstances qui ont facilité pour la France la conclusion de la paix d'Utrecht, sa part véritable et sa valeur exacte. En effet, la différence qui existe entre les pourparlers de la Haye et de Gertruidenberg, d'une part, et les négociations d'Utrecht, de l'autre, tient à des causes très-générales et très-complexes. Il s'était fait, comme j'ai essayé de l'exposer, un changement marqué au sujet de la guerre dans l'esprit public en Angleterre. Si l'on n'en tient grand compte, il devient difficile d'expliquer la conduite de Guillaume III dans la négociation des deux derniers traités de partage. La France avait gra-

## VIII

La dernière phase du règne comprend donc une guerre malheureuse qui se termine par une victoire, celle de Denain, et par deux succès diplomatiques, le testament de Charles II et le traité d'Utrecht. On peut se demander s'il eût mieux valu,

duellement cessé de faire la même peur que précédemment, et l'Angleterre n'agissait pas sans réflexion en préférant, pour le trône d'Espagne, un prince français à un archiduc : elle aimait mieux donner ce surcroît d'influence à la famille de Louis XIV qu'à celle de l'empereur Joseph.

Les pourparlers de la Haye sont de 1709, ceux de Gertruidenberg de 1710. C'est alors que le ministère whig tombe et est remplacé par les tories. C'est peu de temps après ce changement que l'empereur Joseph meurt, que Charles VI (Charles III, en Espagne) monte sur le trône impérial, et l'année suivante que Marlborough est écarté du commandemeut.

Toutes ces circonstances se tiennent et ont réagi les unes sur les autres. La bataille de Denain a contribué pour sa part à faire obtenir à la France les conditions améliorées du traité d'Utrecht ; mais cet événement est loin d'avoir tout fait.

Quand le ministère change, que Sunderland, gendre de Marlborough, est remplacé, la reine Anne fait écrire au prince Eugène : " Ce changement est purement personnel, et la reine ne prétend par là nullement déroger à la grande considération et amitié qu'elle a et aura toujours pour milord duc. " Bolingbroke, dans les premiers mois de son ministère, écrivait dans le même sens à Buys, l'un des plénipotentiaires hollandais. Les Hollandais craignaient le rapprochement de l'Angleterre et de la France, et Bolingbroke n'avait pas besoin de les mettre dans la confidence de sa politique. Tout indique que la lettre écrite au prince Eugène de la part de la reine Anne et celle de Bolingbroke à Buys avaient précisément pour objet de donner, si c'était possible, le change sur le revirement qui s'était fait en Angleterre dans l'opinion et

pour la succession de Louis XIV et pour le futur gouvernement de la France, qu'il mourût après le traité de Ryswyck.

La question est douteuse. Ce qui ne l'est pas, c'est que Louis XIV, qui avait à son service des hommes aussi habiles en guerre et en affaires que Lionne, Colbert et Torcy, que

dans le cabinet. Les correspondances diplomatiques de tous les temps et de tous les pays abondent en précautions de ce genre.

Dans son second article (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1870), intitulé *La Bataille de Denain et la paix d'Utrecht*, M. Ch. Giraud dit très-judicieusement, en parlant de la disgrâce de Marlborough : " C'était pour le cabinet tory tenter l'impossible que de laisser la direction de la guerre au duc de Marlborough, alors que le gendre de ce dernier et son proche allié Godolphin avaient été écartés du ministère. " Voilà la vérité. Ce n'est pas parce que Marlborough a été éloigné du commandement que le ministère anglais a été amené à désirer la paix; c'est bien plutôt parce que la reine et son cabinet désiraient la paix qu'ils ont éloigné Marlborough du commandement.

Quant à l'opération militaire en elle-même, M. Ch. Giraud en donne la description détaillée en connaissance de cause, d'après les correspondances militaires conservées au dépôt de la guerre. Ce récit, aussi intéressant que lucide, ne fait que rehausser le mérite du maréchal de Villars, et les lettres que Louis XIV lui écrit sont toutes à l'honneur de ce prince, de même que la harangue si connue et si noble qu'il lui adressait au début de la campagne, alors qu'il s'agissait de prendre un parti dans une situation très-menacée. " Je sais les raisonnements des courtisans, disait le roi. Presque tous veulent que je me retire à Blois et que je n'attende pas que l'ennemi s'approche de Paris : ce qui lui serait possible si mon armée était battue. Pour moi, je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je connais cette rivière, elle est très-difficile à passer; il y a des places qu'on peut rendre bonnes. Je compterais aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble, ou sauver l'État, car je ne consentirais jamais à laisser approcher l'ennemi de ma capitale. "

Turenne, Luxembourg et Villars, s'est constitué seul juge de la manière dont il fallait employer les forces de la France et qu'il a demandé au pays, moralement et matériellement, en obéissance aveugle et en ressources militaires, en confiance et en argent, plus que le pays n'était capable de donner. La France n'a pas paru se rappeler sous sa domination le temps des guerres civiles, l'ambition d'indépendance de la noblesse, les désirs de liberté du tiers état. Le roi n'a pas rencontré dans l'aristocratie de conspirateurs ni même de mécontents politiques; il n'a pas convoqué d'états généraux, ni exilé de parlements. Plus libre, plus maître au dedans que Richelieu, il a cru possible en Europe ce que le cardinal, dans les mêmes conditions, n'aurait probablement pas essayé.

L'ambition qu'il éprouvait d'empêcher la maison d'Autriche d'hériter de Charles II est naturelle. Ce qui est moins explicable, c'est qu'ayant la prétention de continuer l'ancienne lutte avec l'Empereur, il ait assez mal négocié ses alliances et assez légèrement combiné ses opérations pour s'être un jour trouvé seul contre l'Europe avec des armées fatiguées, des finances taries et des généraux médiocres. Rien n'excuse chez lui cette imprévoyance. Il n'a pas méconnu, dans sa grande lutte, que l'appui de l'Angleterre, celui de la Hollande, des anciens alliés de la France, des rivaux de l'Empire dans la guerre de trente ans, lui étaient nécessaires, et que ses relations avec la maison de Savoie avaient une haute importance pour sa sécurité du côté des Alpes. Mais il a cru qu'en achetant l'amitié de Charles II et d'une fraction de son ministère, il s'assurait l'Angleterre,

que l'irrésolution de de Witt et l'anti-orangisme d'Amsterdam suffisaient pour contenir la Hollande, que les électeurs allemands et la Suède seraient sourds à tout ce qui ébranle et convertit les hommes, l'appréhension, la passion, l'intérêt; que Victor-Amédée ne chercherait jamais chez les ennemis de la France sa sûreté et son profit. Là fut l'erreur. Il a failli à cette tâche, à la vérité, difficile pour un monarque, surtout pour un ambitieux, de rechercher et de trouver où réside la force d'une société. Il a pris l'ombre pour le corps.

Les antécédents historiques des Provinces-Unies, l'étude et l'expérience ne lui ont pas appris quelles étaient les ressources, la ténacité de résistance, le courage patient, la froideur généreuse d'une nation que les défaites ne rebutaient ni n'épuisaient; qui, après une lutte de quatre-vingts ans avec l'Espagne, après une guerre défensive à armes inégales contre la France, après les entraves opposées à son commerce par les règlements de Colbert, trouvait encore assez d'énergie dans son patriotisme pour servir de lien aux États coalisés de l'Europe et conservait des finances assez intactes pour subvenir à la solde de leurs armées. Le peu de considération de Louis XIV pour tout gouvernement d'une autre forme que le sien l'empêchait de croire à la puissante vitalité d'une petite république qui opposait aux bataillons français, nombreux et héroïques, deux choses fort différentes l'une de l'autre et qui comptent aussi pour beaucoup dans la destinée des nations : le sentiment fanatique de son indépendance et l'accumulation prévoyante de ses capitaux. La Hollande s'est défendue

aussi vaillamment contre l'ambition de Louis XIV que, cent ans plus tôt, contre la tyrannie de l'Espagne; aucun signe de lassitude ne s'est manifesté chez elle dans l'ardeur de la lutte, et c'est alors même qu'elle arrive à son apogée de puissance et de grandeur; au dix-huitième siècle, l'action des Provinces-Unies s'amoindrira et la question de rivalité commerciale et maritime se décidera, sans qu'il y ait conflit armé, en faveur de l'Angleterre.

Quant à cette dernière puissance, c'est en prenant à Utrecht les devants d'un rapprochement avec la France, c'est en décidant pour son compte, et sans attendre le jugement de ses alliés, que le moment était venu de faire la paix; c'est en se détachant la première d'une coalition qui n'avait plus d'objet, qu'elle s'est attribué une influence décisive dans une négociation où la pondération des intérêts européens a été réglée pour longtemps. Bolingbroke a saisi l'occasion avec un à-propos remarquable. Le traité d'Utrecht devait être la conclusion d'une grande ère : le cabinet anglais, en encourageant, en hâtant, comme il l'a fait, cette solution, a tenu habilement compte de sa situation propre vis-à-vis de la Hollande, de celle de la France et de l'Espagne vis-à-vis de tous les coalisés, de celle de la Prusse vis-à-vis de l'Autriche. Il a jugé avec bon sens que la Prusse élevée au rang d'une monarchie, sentant son ambition satisfaite, devenait en Allemagne un contre-poids à l'Empire; que la France vaincue ne devait pas être écrasée, et que la décadence complète d'une grande puissance peut, autant que son développement exagéré, constituer un danger pour l'Europe.

Cette direction nouvelle donnée à la politique générale est le fait de l'Angleterre. C'est pour accomplir cette œuvre que Bolingbroke s'est rendu à Versailles, où il a reçu l'accueil le plus honorable, où il a adressé au gouvernement de Louis XIV des conseils aussi utiles que bienveillants. Il semble que les progrès ultérieurs de l'Angleterre aient été la récompense de la part intelligente, pacifique et modératrice qu'elle a prise aux conférences qui ont précédé la signature du traité. Quand Bolingbroke se rendit à l'Opéra et que l'assistance entière se leva pour lui faire honneur, le public français témoigna de sa confiance dans les intentions de l'Angleterre et de la persuasion où il était que cet homme venait préparer un acte international aussi considérable qu'opportun.

Le traité d'Utrecht a donné à celui qui en est le véritable auteur un jour d'éclat et a contribué plus tard à sa disgrâce (1). Dans le moment même, il avait été accepté au delà du détroit avec un mélange de défiance et de satisfaction, comme un témoignage de la prépondérance anglaise dans les conseils de l'Europe; mais il ne tarda pas à y être critiqué pour avoir laissé la dynastie française en possession de l'Espagne. L'Angleterre a contesté qu'en lui donnant la paix, Bolingbroke lui ait rendu service et, après les honneurs du triomphe, elle lui a fait connaître les rigueurs de l'exil. Si, disait-on, elle ne s'était pas séparée des alliés à Utrecht et n'avait pas soutenu la France, la déchéance

(1) *Paix d'Utrecht inexcusable, mise dans son jour par une lettre à un mylord tory.* Pamphlet de LEIBNIZ.

de Philippe V était inévitable. Toute la carrière de Bolingbroke indique qu'il était plus courageux et plus habile que convaincu. Il a eu la hardiesse de résister seul aux whigs, aux Hollandais, aux autres alliés, à tous les partisans de la guerre (1). Il a pris résolûment son parti au sein d'une situation très-compliquée, et jugé que la reconnaissance par la France de la révolution d'Angleterre valait bien la reconnaissance par l'Angleterre de Philippe V, qui s'est montré plus tard si attaché à l'Espagne. Après avoir étudié le caractère versatile de Bolingbroke et suivi attentivement sa carrière, il serait très-difficile de dire s'il y avait chez lui, au moment où il se rapprochait de la France, un désir et un espoir secrets de ramener les Stuarts à la mort de la reine Anne. Il s'est fait, après quelques années, leur partisan assez avoué pour que cette supposition soit permise, et la dynastie hanovrienne ayant succédé sans contestation, la disgrâce de Bolingbroke, suspect comme ami de la France et comme jacobite, s'explique sans peine. Il y a peu de biographies plus originales que celle de cet homme d'un incontestable génie, précoce comme les Pitt, d'une admirable promptitude de conception, orateur alors sans égal dans la chambre, d'une grâce infinie de conversation et de manières, généreux et méprisant l'argent ; un beau jour, repoussé par les deux partis, calomnié par l'un et bafoué par l'autre ; plus tard, accablé de revers, écrivant pour

(1) Lettres de Bolingbroke. — MARIUS TOPIN, *L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV.* — EDINBURGH REVIEW. Oct. 1863. — CHARLES DE RÉMUSAT, *L'Angleterre au dix-huitième siècle.*

vivre des ouvrages de philosophie; puis, de désespoir tombant dans le scepticisme et s'adonnant aux habitudes d'une grossière intempérance. Il semble que le bien, comme le mal, se soit fait chez lui sans réflexion, et c'est ce qui le rend presque excusable aux yeux de beaucoup de juges. Ses faussetés, ses infidélités, ses actions immorales étaient aussi peu préméditées que ses discours les plus éloquents et ses résolutions les plus hardies.

## IX

Le règne de Louis XIV restera glorieux, malgré les souffrances du pays, malgré les fautes et les échecs du souverain. Celui-ci a eu le tort, en entraînant la France dans de dangereuses aventures, de ne pas se rendre compte de l'enchaînement fatal des faits et de ne pas prévoir qu'à chaque pas nouveau qu'il ferait dans cette voie, il naîtrait une difficulté et un danger de plus. De tous les hommes qu'il a eus à son service, généraux, diplomates et administrateurs, du commencement à la fin, depuis Lionne jusqu'à Torcy, depuis Colbert jusqu'à Desmarets, depuis Condé jusqu'à Villars, pas un n'a jeté les yeux sur l'ensemble de la situation en Europe et en France. Les serviteurs de Louis XIV ont eu, en général, un mérite qui ressemblait au sien : ils ont fait grande attention aux détails de chaque opération prise à part ; ils ont apporté un soin minutieux, éclairé et prudent à l'exécution des entreprises les plus hasardeuses ; ils ont été habiles, ingénieux, savants, indépendants même dans

leur manière de juger le projet du jour : aucun d'eux n'a dit sa pensée sur l'ensemble de la politique, sur la tendance du règne, sur le péril croissant des entraînements.

Louis XIV a été heureux dans la plupart de ses guerres et de ses négociations, et cependant la fin de sa vie n'a pas répondu à son commencement. Il a réussi dans la plupart de ses tentatives et a fini par épuiser ses ressources. Il a agrandi et appauvri la France, glorifié son drapeau et ruiné ses campagnes. Colbert, qui avait la passion de l'ordre financier et de l'économie, qui a usé ses forces au service de l'industrie française en faisant prévaloir un système opposé à celui de notre temps, n'a pas vu les mauvais jours : il a osé les prédire, mais ses avertissements n'ont pas été écoutés, et, tristement désabusé sur le compte d'un maître auquel il avait sacrifié son repos et sa vie, il est mort de fatigue, de découragement et de chagrin. Turenne, cet esprit si élevé, cette âme héroïque et modeste, n'a eu que le temps de remporter d'immortelles victoires, non celui d'offrir à Louis XIV, dans les moments les plus difficiles, le tribut de ses lumières et de sa franchise. La diplomatie du roi n'a jamais été plus habile, plus active, plus heureuse que sous la direction de Lionne ; mais il faut reconnaître qu'elle a poursuivi de petits résultats et exécuté de petites manœuvres. Elle a employé, pour se concilier des alliances secondaires, pour les enlever à la partie adverse, des moyens ingénieux, souvent peu avouables, la ruse, la menace, l'adulation, la corruption. Elle n'a pas cherché à établir la position extérieure de la France d'après un grand système, garan-

tissant son honneur et sa sécurité. Elle n'a agi d'après aucun principe, n'a pas donné de ses préférences ou de ses antipathies une raison élevée, n'a pas su présenter au pays et à la postérité le résultat d'une combinaison utile à la civilisation, généreuse ou glorieuse, digne d'un souverain puissant et d'un État de premier ordre.

Louis XIV a fait des conquêtes, mais il a rarement contracté une importante alliance. Quand on parle de sa politique extérieure, il faut s'occuper des coalitions qui se sont formées contre lui, plus que de celles dont il a été l'auteur. Il a rompu avec les traditions des âges précédents, et, sauf des négociations douteuses, passagères ou de médiocre valeur, il s'est orgueilleusement cru en état de tenir tête à tout le monde. Pendant la plus grande partie de son règne, les ligues organisées contre lui ont été constamment croissant en nombre et en importance et, si on peut le dire, le front des forces qui se réunissent pour lui résister va progressivement s'élargissant. Il a eu d'abord pour adversaire l'Espagne, un peu après la Hollande et l'Espagne, puis l'Empereur et une partie des États allemands ; plus tard, une partie de l'Italie et même le pape rendu hostile par des différends d'une nature spéciale, tout en n'étant pas de la coalition ; plus tard encore, l'Angleterre, qui, ayant changé de dynastie et n'étant plus contenue par le lien personnel des souverains, est libre enfin de suivre son penchant contre la France et devient pour quelque temps l'âme de la ligue européenne, qui arrive à son plus vaste développement après l'avénement de Guillaume III. Lorsque

les ressources de la France s'épuisent, que son nom commence à imposer moins de terreur, que le grand homme qui gouvernait l'Angleterre et ameutait l'Europe disparaît, que l'on peut craindre de voir l'Empereur acquérir à son tour une prépondérance exagérée, alors le terrain où se rencontrent les alliés antifrançais se rétrécit : l'Angleterre, tranquillisée, cesse d'être hostile, sous un régime nouveau qui n'avait pas hérité des passions du précédent; l'Espagne d'ailleurs, grâce au changement de dynastie, compte désormais parmi les amis de la France, et une paix honorable, destinée à durer plus longtemps qu'aucune de celles qui furent conclues précédemment par le cabinet de Versailles, est devenue possible dans ses dernières années.

Il est remarquable que Louis XIV, qui a été préoccupé toute sa vie de la situation extérieure de son royaume, de son agrandissement, de son influence, qui a eu pour serviteurs dans la diplomatie des hommes actifs, adroits, prêts à risquer pour lui leur réputation et à lui confier leur fortune, ait abandonné si complétement la voie tracée par ses prédécesseurs, et que, s'étant laissé constamment entraîner à faire la guerre aux plus grandes puissances, il n'ait pas cherché à conserver ou à renouer les anciennes amitiés qui avaient si bien servi la France, ou à en contracter de nouvelles, également solides et utiles.

Nous l'avons déjà dit, Louis XIV s'est fait l'illusion de croire que, sans alliances, il pouvait défier l'Europe, ou, s'il en a cherché, elles ont été éphémères; elles ont eu quelque chose de forcé, de peu sincère: elles n'ont pas en-

gagé d'une manière définitive les gouvernements auxquels il s'adressait. C'est là ce qui caractérise la diplomatie du règne, ce qui se lit en lettres éclatantes dans toutes ses négociations, ce qui, avec la guerre, l'ambition, l'imprudence financière, en a été le danger.

Je ne diminue pas la gloire de Louis XIV. Il avait beaucoup de pénétration, d'activité, de courage, et d'amour pour la France. D'autres à sa place, après les victoires de la royauté sur la Fronde, le traité des Pyrénées et l'extinction de l'esprit révolutionnaire en Angleterre pendant le second protectorat, se seraient peut-être laissé enivrer tout autant que lui. Son ambition très-dangereuse n'est jamais vulgaire. Il n'a pas été personnellement passionné, comme François Ier, pour le jeu de la guerre; mais il a aimé les lettres comme lui ; et les victoires, ainsi que les chefs-d'œuvre de l'esprit, les monuments et les sciences, la glorification des armes et celle du génie, tout ce qui contribuait à la grandeur de la France le séduisait comme Français et comme roi. Son jugement était naturellement droit; son âme, ouverte à la flatterie, et qui aimait mieux l'admiration que l'amour, connaissait cependant le scrupule : l'adulation ne l'avait pas gâté au point de le rendre jamais bas ou froidement vindicatif.

Quelques-unes de ses instructions au dauphin émanent d'une intelligence élevée et d'un cœur affectueux. Elles renferment, sur l'abus de la guerre, des aveux honorables et, sur l'art de régner, des préceptes qui indiquent qu'il était pénétré de l'excellence de sa politique, et qu'il se flattait d'avoir

gouverné la France comme elle voulait l'être. Il est permis de croire que Louis XIV se faisait sincèrement de la grandeur, du bonheur, des intérêts du pays, une idée telle, que rien ne lui paraissait mieux assurer la satisfaction et le bien-être de tous que l'exercice absolu et illimité de sa volonté. Ce régime, selon lui, en établissant l'unité du service, et ne permettant pas de rivalités dans la sphère la plus haute, empêchait le retour de tous les désordres et de toutes les calamités passées.

Ce n'est donc pas un despote sacrifiant l'humanité à ses caprices; c'est un roi convaincu par orgueil que son gouvernement était non-seulement clairvoyant, mais généreux et bienfaisant. Lui-même est convenu, après de sévères expériences, que la paix vaut mieux que la guerre, et que nul n'est juge de ce qui rend les hommes heureux et les États prospères qu'à condition d'en faire l'étude avec persévérance et modestie. Ses conseils à son fils ne sont pas une hypocrisie. Il n'est en aveu que sur certaines choses : il a trop sacrifié à la passion de la gloire, mais il est loin de croire qu'il se soit trompé dans la manière de diriger les affaires politiques du pays.

La France a laissé Louis XIV poursuivre son œuvre comme il l'a voulu, faire la guerre à l'Espagne, à la Hollande, à l'Empereur, à l'Angleterre. Elle lui a prodigué son sang et son argent, sans lui en demander compte. Elle ne l'a ni entravé par ses refus, ni incommodé de ses plaintes. S'il a été blâmé ou soupçonné, c'est du dehors que sont venues ces critiques, c'est l'émigration qui les a fait entendre :

le pays lui-même a été jusqu'au dernier jour patient et silencieux. Jamais pouvoir plus personnel ne s'est plus librement exercé. L'insurrection religieuse a éclaté d'une manière vive et sanglante là où la réforme avait pénétré et persisté; mais, dans la sphère politique, la volonté royale, qu'elle fût sage ou capricieuse, contenue ou désordonnée, a été sinon respectée, du moins obéie. Si la mort du roi a soulagé le pays plutôt qu'elle ne l'a mis en deuil, la lassitude amenée par la durée des guerres et la lourdeur des taxes n'a pas dégénéré en impatience visible. Louis XIV, frappé par le sort, survivant à sa gloire et à ses enfants, n'a eu la vue attristée d'aucun scandale. La résignation publique, cette sorte de respect dont il avait réussi à imposer et à prolonger l'habitude, lui permit de conserver jusqu'à la fin ses illusions sur les résultats de son gouvernement : le sentiment national à son égard ne lui a fait subir aucune humiliation.

La France était, à son avénement, pacifiée, affranchie des rivalités féodales, lasse de la guerre civile, pleine de force et de ressources, prête à enfanter toute une génération de grands hommes. Ce qui fait du règne un imposant spectacle, c'est que le roi a su, jusqu'à sa dernière heure, se rendre maître du pays, réunir en faisceau dans sa main toutes les énergies, les richesses, les forces morales et matérielles, les y conserver, exubérantes d'abord et plus tard amoindries. Le plan de l'édifice, qui a été légèrement construit par Louis XIV, était, il faut en convenir, hardiment conçu, et le prestige dont il était lui-

même revêtu a pendant longtemps fasciné les regards. Tout alors était fait pour les éblouir, pour faire croire que l'intelligence du maître était aussi élevée que son ambition. A la longue seulement, après des jours de deuil, on s'est aperçu qu'à côté de ses pensées dominantes restées vastes et audacieuses, les qualités qui, chez un monarque aussi avide de renommée, auraient dû servir de contre-poids, la modération, l'exactitude, la prévoyance de tous les jours, ce que nous appelons aujourd'hui le mérite pratique existait chez lui à un degré insuffisant.

Le règne de Louis XIV est donc une large parenthèse entre les dernières agitations de la guerre civile qui l'ont précédé et les désordres du règne suivant, aux embarras financiers duquel il a beaucoup contribué, et qui, moins troublé sans doute, mais aussi peu estimable que celui de Charles IX et de Henri III, ne tarda pas à provoquer les hardiesses de la littérature.

Louis XIV a cru avoir une forme de gouvernement à lui. Il venait après un règne et une régence où l'autorité avait appartenu, non à la couronne, mais à ses délégués ; où Richelieu avait exercé la souveraineté bien plus que Louis XIII, Mazarin plus qu'Anne d'Autriche. Entre ses mains insatiables de pouvoir, agitées de la fièvre des entreprises, mais laborieuses et fortes, les partis semblent avoir abdiqué leurs ambitions et leurs rancunes ; les parlements, leurs prétentions. Ce qui rendait la France soumise, ce n'était ni la confiance ni l'amour, mais quelque chose qui en tenait lieu. Louis XIV a rendu le pays patient, en étant

patient lui-même, en se condamnant chaque jour, pendant cinquante-quatre ans, aux fatigues et aux fadeurs d'une existence théâtrale et conventionnelle, en se résignant à ne jamais descendre de la scène, à exercer, sans un instant de relâche, ce métier de roi dont il avait profondément étudié les détails et élevé le mécanisme quotidien et les minuties extérieures à la hauteur d'un devoir.

Son despotisme s'est appuyé, avec une énergique et persistante activité, des ressources matérielles du pays, escomptées jusqu'à ce qu'il n'en restât rien, et de l'autorité de sa théorie gouvernementale, qu'il présentait comme aussi neuve que profonde, appropriée aux besoins de la France comme à ceux de la nature humaine en général. Les anciens partis dont il a réussi à prolonger l'inaction étaient lassés ou vaincus avant son avénement. Il a soldé des armées excellentes en vidant le trésor, groupé au pied de son trône des hommes de génie qui n'avaient pas demandé sa permission pour enfanter des chefs-d'œuvre, fait asseoir son petit-fils sur un grand trône au prix de batailles perdues et de dangers publics, distrait la nation de ses souvenirs de l'autre siècle, de la contrainte et des maux actuels, de l'envie d'être moins asservie dans la manifestation de ses sentiments et dans l'emploi de sa fortune. Il faut prendre le règne dans son ensemble, avec ses grandeurs et ses mécomptes, ses triomphes et ses revers, et le roi lui-même, avec son ardeur au travail, son talent d'administrateur, sa haute opinion des forces de la France, avec toute la majesté de son personnage, et ses calculs de médiocre profondeur, sa prodigalité con-

stante, son peu de reconnaissance pour les sacrifices que s'imposait le pays, comme pour le dévouement de ses serviteurs et l'attachement de ses maîtresses. Son art de régner était tel qu'il paraissait reporter vers lui tout ce qui se faisait de beau, de courageux, de mémorable. C'est à ces titres, c'est pour avoir régi la France de cette manière et pendant longtemps qu'il a été un despote puissant, que son passage a laissé tant de souvenirs et que son système de gouvernement, qui n'était au fond qu'une ambitieuse et patiente habitude, a été traité quelquefois avec les honneurs dus à une doctrine. Nous avons parcouru plus spécialement la suite de ses transactions diplomatiques. Ce n'est pas ce qui a fait la grandeur du règne. La diplomatie n'y a eu ni cette autorité ni ce succès. Aussi est-ce commettre une espèce d'injustice que de l'étudier à part. Pour être tout à fait équitable envers le roi, il faudrait embrasser d'un coup d'œil le vaste spectacle de sa vie, ne pas séparer sa politique de ses guerres, son commencement de sa fin, ses intentions de ses actes, distinguer ce qu'il y a eu dans sa mauvaise fortune de mérité ou de fatal. On trouve tant de choses dans cet homme et dans cette existence que le décompte exact du bien et du mal qu'il a faits offre des difficultés. L'histoire de son gouvernement est assez compliquée, son action a été assez personnelle, et dès lors assez discrète, pour que les disciples des écoles sceptiques et ceux mêmes qui ont des principes et des prédilections immuables émettent encore à son sujet, quoi qu'on dise et qu'on fasse, bien des suppositions et des doutes.

Les œuvres littéraires se font lire à cause du mérite de leur forme. La postérité s'y attache parce qu'elles sont belles, et oublie quelquefois de s'assurer si elles expriment la vérité : il n'y a pas loin de l'admiration à la confiance. La publication des Mémoires complets du duc de Saint-Simon a produit, il y a une quarantaine d'années, assez de sensation et fait naître assez d'intérêt pour que, depuis lors, beaucoup de lecteurs aient formé d'après lui leur opinion sur Louis XIV et sur son règne. Personne ne se donne autant carrière pour dénigrer les plus hauts personnages et accabler de son blâme des choses excusables. Il est l'adversaire de la politique du roi. Appréciant tous les événements et tous les hommes, non au point de vue de l'intérêt aristocratique en général, mais à celui de la préséance et des prérogatives des ducs, il hait Louvois et Vendôme, tout comme madame de Maintenon. Si la querelle de préséance entre les ducs et pairs et les princes légitimés n'était pas née, peut-être n'eût-il jamais songé à écrire ses Mémoires. On ne saurait afficher un jugement plus libre que le sien, et l'avoir

en même temps plus partial. C'est avant tout un courtisan, mais un courtisan mécontent, rancunier, incisif, rempli de colère et d'âcreté. La partie réelle des affaires lui échappe : il n'a pas pénétré dans les chancelleries, et n'observe que du dehors ce gouvernement conduit par des passions et des caprices, mais plein de secrets. Ses opinions dépendent toujours de ses haines. Écrivain sans modèle et sans imitateurs, s'il a droit à une grande place dans la littérature de son pays, ses injustices trop évidentes devraient empêcher son autorité de s'imposer à personne. Heureusement l'on aperçoit sans peine ses faiblesses et ses faussetés d'esprit, et l'on en fait la part. Il est légitime qu'on l'admire, il serait regrettable qu'on crût en lui.

On peut adresser à Voltaire, qui ne ressemble guère à Saint-Simon, le reproche opposé. L'auteur du *Dictionnaire philosophique* a jugé avec trop peu d'indépendance le défenseur égoïste de tant de règles de gouvernement auxquelles depuis longtemps les conservateurs ont renoncé. Tout le monde en parle aujourd'hui avec plus de liberté. Les Mémoires de Saint-Simon et le *Siècle de Louis XIV*, préférés peut-être à toute autre lecture par ceux qui désirent faire rapidement et du premier coup la connaissance du grand roi, ne doivent être lus qu'avec défiance. Quand on veut sonder les secrets de sa politique, il faut lire ses Œuvres, ses lettres, ses Mémoires politiques et militaires, puis les correspondances de d'Estrades, de d'Avaux, de Courtin, de Barillon, les négociations relatives à la succession d'Espagne publiées par M. Mignet, les Mémoires

de Turenne, de Villars, de Louville, de Torcy, ceux de sir W. Temple, les recueils de Dalrymple, de Grimblot et de Lamberty, les écrits politiques de Leibniz (1), l'histoire de Pellisson, et tout ce qui concerne Louvois, à commencer par la récente et remarquable publication dont il est l'objet (2). Saint-Simon et madame de Sévigné, artistes inimitables, et, bien loin derrière eux, Dangeau, n'ont vu que ce que pouvaient voir les courtisans non initiés. Depuis la publication des Mémoires complets de Saint-Simon, la collection des récits originaux qui datent de ce règne ne s'est pas notablement augmentée. A côté des recueils officiels que l'on consulte, la vie personnelle du roi se lit dans des écrits connus depuis longtemps, Lafare, Dangeau, Bussy-Rabutin, l'abbé de Choisy, le duc de Luynes. Je ne parle pas des écrivains contemporains. Les deux volumes consacrés à Louis XIV dans la grande *Histoire de France* de M. Henri Martin eussent suffi à eux seuls pour assurer la réputation de l'auteur. Les travaux de MM. Trognon et Dareste sont aussi remarquables par la science que par l'exécution. MM. Marius Topin et Ernest Moret ont été enlevés jeunes par la mort après des publications éminentes. Les trois volumes dans lesquels M. Moret a exposé les événements des quinze dernières années de Louis XIV promettaient un historien d'une grande valeur.

(1) ŒUVRES DE LEIBNIZ, publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux, avec notes et introduction, par A. Foucher de Careil. Tomes III et IV, *Histoire et Politique.*

(2) *Histoire de Louvois*, par CAMILLE ROUSSET, 4 vol.

# II

## LA RÉGENCE.

### L'ALLIANCE DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE. LES GUERRES DE POLOGNE ET D'AUTRICHE. FRÉDÉRIC II.

---

Le dix-huitième siècle, dans la plus grande partie de son cours, se distingue des siècles qui lui sont antérieurs, de celui même qui le précède immédiatement, en ce que l'aspect général de la scène y a moins de grandeur, les événements politiques et militaires, les alliances entre États moins de durée. L'histoire, si on la compare à celle des époques plus éloignées de nous, y est en quelque sorte morcelée. Nul n'y remplit le rôle dominateur d'un Charles-Quint, d'un Richelieu, d'un Louis XIV ou d'un Guillaume III. Les crises se prolongent, se généralisent, prennent du temps et de l'espace, à proportion de la puissance de volonté ou

d'ambition de ceux qui les font naître. Sous ce rapport, la différence entre le dix-huitième siècle et ses aînés est évidente.

Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur l'Europe des époques antérieures.

Les guerres anglaises ont duré quatre cents ans; celles de la France et de l'Espagne, deux cents. Les hostilités y éclatent, les alliances s'y contractent pour longtemps. Les idées y ont plus de constance et les chefs d'État les moins doués de conviction et de dévouement, comme les derniers Valois, y veulent faiblement et nonchalamment une même chose. Les guerres religieuses, celle de trente ans absorbent l'attention prolongée et l'activité de toute l'Europe. Si Maurice de Saxe change de parti, c'est un soldat isolé qui sort des rangs : son exemple n'est pas contagieux. L'Allemagne est partagée régulièrement en deux fractions : elle est, après l'Italie, le champ de bataille des grandes armées. Les souverains, en succédant au pouvoir de leurs devanciers, sont presque toujours les héritiers de leur mission. Les défections sont rares. Philippe II est aussi ferme dans ses voies que les insurgés hollandais, et son obstination même a quelque chose de sévère et d'imposant. L'Angleterre, quoique troublée par des conflits intérieurs et par deux révolutions, accomplit lentement sa destinée de monarchie parlementaire. L'Europe se meut par masses considérables, ses annales se divisent en longues périodes, et les projets qu'enfante l'ambition des rois s'exécutent, dirait-on, avec plus de gravité et de patience.

Le drame du règne de Louis XIV suit une marche régulière et ne sort pas des lois de l'unité. Que ce soit compression venant d'en haut ou défaut d'accord dans les classes les plus nombreuses, le pays, opprimé et appauvri, ne se plaint que sourdement et se ruine pour subvenir aux frais d'une guerre de cinquante ans qui ne répond pas à ses instincts. L'ambition du roi, inconstant dans ses procédés, ses projets et ses calculs, vise un même but : la prépondérance de la France sur l'Autriche et sur les États méridionaux du continent. Le despotisme de Louis XIV est convaincu de l'excellence de son principe : depuis les maréchaux jusqu'aux soldats, l'armée se montre dévouée et héroïque ; la population est docile, malgré ses souffrances ; la littérature, recommandable par sa discipline autant qu'admirable par son génie, ne devient irrévérencieuse envers le monarque que lorsque les écrivains de la réforme, chassés du territoire, se laissent aller dans l'exil à des idées de vengeance. La nation française donne le ton aux autres peuples, et quand vient le moment où elle cesse de triompher par les armes, les chefs de la coalition formée contre elle sont fidèles à une même pensée, et l'indépendance de l'Europe demeure un objet aussi invariable du culte politique de Guillaume III et d'Heinsius que la suprématie de la France dans l'esprit de son roi.

Tel est le caractère solennel que revêtent les événements sous le gouvernement despotique et ruineux de Louis XIV. Mais sa mort trace une ligne de démarcation profonde entre deux époques. Avec son successeur, un siècle nouveau com-

mence. Les hommes, les événements, les projets diminuent de portée et, si le mot est permis, de dimension. Les calculs qui s'appliquent à un grand objet sont aussi en général les plus difficiles et les plus longs à terminer. Les luttes du dix-septième siècle ont duré à proportion de l'importance de l'enjeu disputé entre les combattants. Il n'en sera plus ainsi. La guerre la plus considérable du dix-huitième siècle a duré sept ans consécutifs : elle fait exception dans l'époque. Ce n'est que vers la fin du siècle que le champ de la politique s'élargira de nouveau et qu'il se produira encore des faits gigantesques et de vastes ambitions. La Pologne a été partagée; la Russie, sous la domination d'une femme de génie, s'est agrandie sur plus d'un point; une nationalité puissante s'est fondée au delà de l'Atlantique ; l'Angleterre a conquis des colonies qui forment un colossal empire. Mais ces changements dans la carte du globe s'opèrent au loin, aux extrémités et en dehors de l'Europe : ils n'atteignent point, comme les bouleversements antérieurs, le cœur du vieux continent. L'histoire des soixante années du règne de Louis XV se fractionne et s'interrompt fréquemment. Elle n'a plus cette allure qu'on peut appeler majestueuse et grave de l'histoire antérieure.

Il semble qu'au moment où Louis XIV expira, la France, qui ne lui avait pas témoigné sa lassitude et son impatience, se sentit en quelque sorte affranchie. Elle ne fit point explosion d'une manière séditieuse; mais le ressort du caractère national, longtemps comprimé, se détendit; les poitrines se dilatèrent, et l'impression du pays fut celle

d'un homme fatigué qui s'arrête et se repose. Il compta vaguement sur un régime moins rigoureux, sur la conservation de la paix, sur l'allégement des impôts. Comme madame de Maintenon, qui, avant le dernier soupir du roi, avait déjà pris le chemin de Saint-Cyr pour s'y recueillir, et qu'on dut rappeler parce que le royal patient avait un moment encore recouvré ses esprits, la nation n'eut pas de peine à se consoler. Nul ne se dit alors avec amertume que le pays aurait désormais moins de grandeur et de gloire. Le regret que le public accorda au royal défunt ne fut pas plus vif que celui de ses courtisans ou de sa femme. Nul n'éprouva de souci à l'idée de voir le nouveau gouvernement s'écarter des voies ambitieuses du précédent et ne parut scandalisé lorsque le testament fut ouvertement désobéi. Il ne faut pas s'étonner qu'un peuple, dans le jugement qu'il porte des souverains qui lui ont sévèrement imposé leur volonté, même pour le glorifier, ne s'arrête pas toujours à la rigoureuse limite de la justice. Le sentiment général a été ici celui de la délivrance, sans qu'on ait paru se rappeler tout ce que le siècle avait offert de splendide et ce que l'éclatante personnalité du monarque avait eu de flatteur pour l'amour-propre national.

On peut en conclure que le règne de Louis XIV a préparé celui de Louis XV, comme ce dernier a préparé la révolution. Le reproche le plus mérité qu'on puisse faire au premier, c'est d'avoir épuisé les forces de la nation, lassé son activité, engagé son capital, escompté son revenu ; de lui avoir donné, à elle comme aux autres pays, la satiété de

la guerre et des grandes choses. Une lutte aussi prolongée eût excédé les ressources de l'État, si même la victoire lui était restée fidèle jusqu'au bout; mais les dernières campagnes furent des désastres; et Louis XIV est coupable de n'avoir point, en prévision de cette crise suprême et presque inévitable, réservé quelque chose de la fortune de la France et ménagé son tempérament.

La nation a donc fait comprendre, à la mort de Louis XIV, qu'elle avait subi péniblement cette longue contrainte et qu'elle mettait son espoir dans un avenir plus tranquille. L'Europe elle-même a cessé d'éprouver une profonde et permanente inquiétude. Mais, à côté de ces changements de situation qui se remarquent en France et ailleurs, il est d'autres raisons qui ont empêché le dix-huitième siècle d'être, sous le rapport politique, la suite du dix-septième et de lui ressembler. Le sort a voulu qu'il se soit produit, en un même quart de siècle, dans presque tous les pays de l'Europe, des éléments nouveaux d'instabilité, ou des difficultés nouvelles pour la transmission du pouvoir.

Louis XV, qui, malgré les désordres de sa conduite, vivra vieux, est un enfant maladif de cinq ans, menacé de ne pas franchir le seuil de l'adolescence. La vacance prochaine du trône était à prévoir, comme elle l'avait été cinquante ans plus tôt pour l'Espagne. Le roi d'Espagne est plus rapproché que le roi de France de la souche commune, et se berce longtemps de l'espoir de redevenir Français, tandis qu'un parent ambitieux et intelligent, investi de la régence, se

propose de s'emparer de la couronne et de rappeler à Philippe V qu'il y a renoncé. Voilà pour la France.

En Espagne, le chef de la dynastie nouvelle est un prince vaporeux et fantasque, bientôt et longtemps au regret d'avoir quitté le pays où régnaient ses aïeux; sa femme, une princesse italienne, pleine d'ambition et d'ardeur, prête à bouleverser l'Europe pour satisfaire sa passion politique.

La couronne d'Angleterre, après deux révolutions qui ont éclaté et fini dans le siècle précédent, n'a plus d'héritier direct que le fils du roi proscrit. Ce sont des collatéraux allemands de la dernière souveraine qui en prennent possession. Deux générations de prétendants conservent leurs espérances et tentent de faire valoir leurs droits les armes à la main. La faveur accordée ou refusée à leurs entreprises est une cause d'antagonisme entre les puissances.

L'Empire, à la mort de Charles VI, se trouvera privé d'héritiers mâles, et il faut un profond changement de la loi de succession pour que la couronne de Hongrie passe sur la tête d'une femme. Charles VI établit ce changement; mais ce n'est qu'à travers beaucoup de difficultés et d'obstacles qu'il le fait reconnaître et sanctionner par l'Europe, par tous ceux principalement qui se disaient appelés à succéder dans la ligne masculine. La descendance directe et masculine de Charles-Quint est éteinte en Allemagne et en Espagne. Les Bourbons règnent à Madrid, et les Lorrains vont monter sur le trône impérial.

En Italie, la race des Médicis et celle des Farnèse finissent sans postérité, laissant après elles des souverainetés

réclamées, d'un côté, par l'Autriche comme fiefs impériaux, et, de l'autre, par la reine d'Espagne, Élisabeth Farnèse, comme appartenant à ses enfants.

La vacance du trône électif de Pologne, à la mort d'Auguste II, va donner lieu, non plus à une contestation intérieure entre rivaux indigènes, mais à une guerre générale entre deux candidats, dont l'un est appuyé par la France, l'autre par l'Autriche.

Ce n'est pas tout. La situation des Pays-Bas espagnols est fort compliquée. Ils ont été partiellement occupés par Louis XIV au commencement du règne, et les arrangements subséquents lui ont laissé une fraction de sa conquête : le traité d'Utrecht a donné ce qui en restait à l'Autriche et le traité de la Barrière a conféré à la Hollande, comme garantie contre la France, le droit de tenir garnison dans un certain nombre de places qui ne sont pas toutes voisines de la frontière du nord. Ainsi les anciens Pays-Bas, tels que les possédait l'Espagne jusqu'à Philippe II, ont passé par quatre modifications territoriales et subi la loi de quatre traités : celui de Westphalie a séparé et affranchi les provinces du Nord ; celui de Nimègue en a détaché treize villes pour les donner à la France ; celui d'Utrecht a attribué tout le reste à l'Autriche ; celui de la Barrière a autorisé l'occupation militaire d'une ligne de forteresses par la Hollande.

Enfin la Prusse, d'électorat de Brandebourg qu'elle était, est érigée en royaume, en vertu d'un décret de l'Empire, comme récompense des services qu'elle lui a rendus dans les grandes guerres et comme encouragement pour l'avenir.

Mais, gouvernée par des princes de capacité et d'ambition très-réelles quoique très-diverses, elle cessera d'être une vassale fidèle de l'Empire ; elle lui fera une guerre de rivalité et d'invasion, s'élèvera au rang de grande puissance et concentrera en Allemagne, sous la direction d'un roi qui est le personnage le plus éminent du siècle, le principal intérêt des contestations européennes.

Un ensemble de situations si nouvelles a dû faitre naître de nouvelles relations, des difficultés, des alliances ou des antagonismes entre les principaux États. La lutte entre la France et les coalisés qui a rempli le règne de Louis XIV a fait place à une infinie complication de faits et créé des intérêts moins généraux, plus variables, et exposés à servir tour à tour de prétexte et d'instrument aux caprices ou aux expériences d'un plus grand nombre.

Au dix-septième siècle, le seul trône dont l'hérédité donne lieu à une dangereuse incertitude, c'est celui d'Espagne. Un moment, Louis XIV eut l'idée de faire élire en Pologne le prince de Conti; mais il n'en résulta qu'une contestation électorale sans conflit armé. Au dix-huitième siècle, la plupart des souverainetés européennes, hormis la Prusse et la Sardaigne, sont en question, soit qu'elles n'aient pas d'héritiers, ou qu'il en existe plusieurs qui se fassent concurrence. La guerre de succession de Pologne, celle de la succession d'Autriche, le changement de dynastie qui s'effectue en Angleterre au profit de maisons étrangères, l'agrandissement de territoire, de puissance politique et de force matérielle de la Prusse, ces différents faits ont bien de

quoi produire de la confusion et du décousu dans une époque où la politique a fréquemment changé de mains, où presque toutes les alliances ont été variables et fragiles à travers des événements dont la chaîne s'est constamment brisée, où personne, excepté Frédéric II et, à quelque distance de lui, Marie-Thérèse, n'a donné, dans l'exercice d'une autorité solide et durable, des preuves de résolution et de conviction. L'hésitation des esprits, leur lassitude, le manque de direction suprême et réfléchie, l'absence en plusieurs pays, en France surtout, de grands caractères militaires, l'ardeur du siècle à sonder hardiment et à mettre en suspicion la base de toutes les convictions humaines, ont concouru, avec la pente fatale des événements, à produire des générations qui se sont suivies et des hommes qui se sont remplacés les uns les autres sans avoir entre eux aucune ressemblance. Louis XIV n'a pas été, comme son successeur, froidement insouciant de ce qui adviendrait après lui ; mais il n'a pas prévu combien l'histoire du siècle suivant offrirait de contraste avec ce qui s'était passé sous ses yeux, combien les hommes y différeraient de ceux qui avaient partagé ses aventures, sacrifié à sa gloire leur repos et leur fortune, flatté ses fantaisies, et s'étaient vus impuissants à l'arrêter quand il obérait si imprudemment son héritage.

## I

On s'est demandé plus d'une fois si la politique de la régence en France était due au bon sens désintéressé du duc d'Orléans et du cardinal Dubois ou à un calcul clairvoyant de leur intérêt personnel, ou bien si la situation laissée par Louis XIV les y avait tout naturellement et presque forcément conduits. Dubois possédait déjà la confiance du duc d'Orléans, alors qu'il n'était encore qu'un précepteur fort obscur, d'un caractère humble et décrié, mais d'une intelligence remarquée ou devinée par le vieux roi et par madame de Maintenon. Il a conservé ce crédit sur l'esprit du régent tant qu'il a vécu, et les deux personnages sont morts presque le même jour.

La régence a duré huit ans (1715-1723). C'est trop peu pour avoir donné aux idées qu'elle fit prévaloir dans la politique extérieure l'autorité qui devait plus tard assurer leur avenir. Dubois, bien plus que duc d'Orléans, a gouverné la France pendant ces huit années. L'indépendance, le désintéressement, la moralité tout entière du cardinal sont toujours, malgré plus d'un essai de réhabilitation, sérieusement contestés; l'étendue, le courage, la fermeté de son esprit, sa profondeur et sa pénétration ne le sont plus guère. On lui a invariablement accordé de la finesse. Il avait à un haut degré de la sagacité, ce qui vaut mieux que la finesse. Il savait concevoir une grande pensée, la mûrir,

en assurer l'exécution par le concours d'auxiliaires judicieusement choisis, bien plus encore que surprendre et tromper son prochain. On a quelque peine à se persuader qu'un homme avide, cynique, bassement complaisant, d'une ambition très-personnelle, sceptique, sans cesse prêt à rire des choses les plus graves, portant sur ses traits l'empreinte des mauvaises passions qui agitaient son âme, puisse s'élever aux plus sages, aux plus prévoyantes conceptions de la politique. Je ne sais pas si Dubois a eu tous les vices qu'on lui prête; j'admets qu'on les ait exagérés, parce que le contraste de son éclatante fortune et de son obscure origine lui a valu beaucoup de jaloux.

Il a su s'emparer du gouvernail, poursuivre dans une direction prudente, à la vérité, un système d'une vaste portée; il a accepté les responsabilités les plus pesantes et fait taire, grâce à son assiduité, à la rectitude de son jugement, à son intelligence des intérêts généraux, les réclamations de l'envie. Ce n'est pas ce qu'attendaient de lui ceux qui connaissaient le commencement de sa carrière, qui avaient remarqué ses goûts ou même observé son visage.

Le règne de Louis XV est loin d'offrir le développement continu d'un système quelconque. Les chapitres successifs de cette longue et assez lamentable histoire se contredisent entre eux; mais la régence, indécise et sans conviction en présence des difficultés intérieures, n'a pas dévié, dans les affaires du dehors, de la ligne de conduite qu'elle a adoptée à son début.

Si Louis XIV, en signant le traité d'Utrecht, en abandonnant à l'Autriche les Pays-Bas espagnols, en reconnaissant la dynastie amenée en Angleterre par la révolution, a renoncé à tout ce qui a fait l'ambition de sa vie; s'il est entré dans une voie nouvelle, plus sage et plus sûre, c'est que les événements l'y ont forcé : il préférait l'antagonisme avec l'Angleterre à des relations pacifiques, la maison de Stuart à celle de Nassau ou de Hanovre, et la guerre indéfinie avec l'Autriche à l'obligation désagréable de céder les Pays-Bas. Supposez-le plus jeune, accordez-lui un triomphe militaire assez éclatant pour effacer le souvenir des derniers revers, et il redevenait le protecteur du prétendant, l'adversaire de Georges Ier et de l'Empereur : l'expérience des dernières défaites ne lui eût pas profité.

Il n'en est pas de même de la régence.

Ce n'était pas seulement la conduite momentanée du gouvernement français qui changeait, c'était sa croyance politique, et Georges Ier n'avait pas tort de se réjouir de la mort du vieux roi. Il y avait chez le régent et chez son conseiller une conviction : c'est que la France ne pouvait ni ne devait essayer de refaire par la violence la situation que la guerre de la succession espagnole avait si profondément ébranlée. Il y eut de leur part examen attentif et froid, calcul impartial des chances diverses, et nullement parti pris de donner tort à Louis XIV en suivant une voie nouvelle, ou engouement pour un système contraire au sien, ou désir chez le duc d'Orléans de se venger du testament qui était à son égard un acte de défiance et la violation d'une

promesse verbale. Il consulta son intérêt. C'est ainsi qu'il chercha à annuler dans le conseil le parti des princes légitimes et de l'ancienne cour qui était contraire à ses idées, et qu'il s'appuya pour casser le testament, certain qu'il était d'y trouver un secours, sur cette autorité légale du parlement que Louis XIV avait tenue en si profond dédain; c'est encore ainsi qu'il fut d'avis de rechercher et de cultiver l'amitié de l'Angleterre, non par amour de la maison de Hanovre, mais parce que la guerre, déraisonnable dans la situation financière où se trouvait la France, lui paraissait dangereuse et nuisible pour lui-même. La politique du régent était donc celle que lui conseillait sa position personnelle.

Il prouva plus tard qu'il n'avait pas plus de considération que Louis XIV pour les prérogatives du parlement; mais au début, il lui fallait son assistance et son suffrage pour déjouer toutes les précautions que le roi avait prises afin d'assurer au parti des princes la réalité du pouvoir et de n'en laisser à son neveu que l'apparence. Il cessa de se préoccuper des princes et de leurs amis dès qu'il fut assez fort pour les braver. Quant à l'Angleterre, il n'avait de prime abord et personnellement aucune sympathie pour le roi Georges, ni aucune animosité contre le prétendant. La première rébellion jacobite de l'Écosse éclata l'année même de la mort de Louis XIV : elle trouva le duc d'Orléans indifférent, peut-être même favorable, et, lorsque l'ambassadeur d'Angleterre se plaignit de cette inaction qui ressemblait à de la protection, Dubois répondit au nom du

régent : " Nous n'avons pas pu faire autrement. Songez donc à ce que nous devons à nos populations catholiques. "

Tout cela ne ressemble pas à une politique qui fût, à l'égard de Louis XIV et des amis qui lui survivaient, vindicative et méchante.

Dubois ne croyait pas à la force des jacobites et savait à merveille quels appuis l'ancienne dynastie conservait en Angleterre. Le sentiment existant à l'égard des Stuarts ressemblait beaucoup, le lendemain de l'avénement de Georges Ier, à ce qu'il était la veille de la chute de Jacques II. Si ces vingt-cinq années avaient numériquement affaibli le parti en Angleterre plus qu'en Écosse, elles avaient laissé subsister chez lui les mêmes dispositions. Si sa sympathie ne pouvait être mise en doute, elle était inactive, mêlée de défiance et d'inquiétude. Son cœur était avec ses anciens maîtres, mais sa raison lui défendait de se compromettre pour les rappeler. Les prétendants dont les amis raisonnent et calculent sont bien près de perdre leur cause. L'Angleterre pouvait se dire libre et prospère. Le gouvernement parlementaire y marchait sans entraves. Les révolutionnaires républicains n'étaient pas à craindre. Le roi, étranger, plus encore que Guillaume III, par son ignorance de la langue et par son éducation, n'excitait aucun enthousiasme; mais il était bienveillant, économe, minutieux, guidé par des instincts de justice, courageux au besoin, pacifique toutes les fois que les circonstances lui permettaient de l'être; du reste, timide et vulgaire, aimant la familiarité des subalternes. Les Stuarts pouvaient se dire sans hésitation qu'ils

n'étaient pas remplacés dans l'affection de leurs anciens amis, restés fidèles à leurs préférences platoniques, quoique s'arrangeant d'un souverain sans prestige, qui n'avait pas l'ambition de contrarier le pays, soit dans ses relations avec le continent, soit dans la pratique intérieure du gouvernement.

Cette situation convenait à la France.

La France, comme l'Angleterre, contractait un mariage de raison. L'Angleterre, pas plus en 1716 qu'en 1713, pas plus de la main de Stanhope que de celle de Bolingbroke, n'accueillait d'enthousiasme l'acte qui la rapprochait de la France. L'opinion publique n'y avait pas changé à l'égard de la France, et elle ne se sentait pas plus de reconnaissance pour le signataire de la convention de la Haye que pour celui du traité d'Utrecht.

Sans prendre par passion ou calcul le contre-pied des traditions de Louis XIV, Dubois faisait tout le contraire de ce qu'avait fait le roi. Il ne voulait ni de la guerre autrichienne, ni de la guerre anglaise, et l'accroissement de force obtenu par l'alliance anglaise lui paraissait de nature à garantir la paix avec l'Autriche. La base de son système était donc l'alliance anglaise en vue de la paix générale, en vue d'empêcher l'Autriche de renouveler ses tentatives du commencement du siècle sur l'Espagne et ses projets de reconstruction de la monarchie de Charles-Quint. Il avait, quant à l'Angleterre, à entraver les expéditions du prétendant; quant à l'Autriche, à l'empêcher de ressaisir tôt ou tard la souveraineté de l'Espagne; et, quant à

l'Espagne, il se trouvait en présence d'un roi et surtout d'une reine qui avaient renoncé à la couronne de France, mais qui se promettaient de s'en emparer si elle devenait vacante. Le système de Dubois avait donc pour objet de combattre toute prétention de l'Empereur au trône espagnol, comme de renoncer pour la dynastie française à régner jamais à Madrid. Ainsi, alliance anglaise, défense à l'Empereur de vouloir être roi d'Espagne, renonciation de la France à cette même royauté, pas de réunion de la couronne d'Espagne avec une autre couronne : c'était le gage et le prix offert à l'Angleterre pour son alliance, c'était déclarer à Philippe V qu'il lui était interdit, sous peine d'une grande guerre continentale et maritime, de devenir roi de France.

Cette idée était simple et grande. Elle réservait à la maison d'Orléans, en cas de mort de Louis XV, l'éventualité du trône de France. Dubois comprenait, en outre, l'importance de ne pas laisser la Hollande en dehors de cette union des grandes puissances, et quoique les rancunes des Provinces-Unies contre la France ne fussent pas éteintes, quoiqu'elles se proposassent de faire tous leurs efforts pour guérir leurs plaies et réparer leurs pertes en restant dans la neutralité, il sut les engager à entrer dans le concert et signa avec elles, en même temps qu'avec l'Angleterre, le traité qu'on appela la *triple alliance*, qui devint *quadruple* quand l'Autriche eût été amenée à y adhérer, et *quintuple* quand l'Espagne, après une courte guerre, fut forcée de s'y rallier plus tard.

Le système de paix de Dubois était donc très-vaste et

rendait impuissantes de plusieurs manières les tentatives de l'Espagne. On pourrait y faire cette objection qu'il laissait indécis le sort d'une contrée qui avait été souvent déjà une cause de guerre générale et qui devait continuer à être en Europe un élément d'inquiétude. Nous voulons parler de l'Italie. Ce pays offrait des chances prochaines de dissolution. Plusieurs de ses souverains étaient privés d'enfants mâles. Serait-ce l'Autriche qui en hériterait comme de fiefs impériaux, ou l'Espagne comme parente? En outre, le duc de Savoie (bientôt après roi de Sardaigne), qui avait été successivement l'allié et l'adversaire de Louis XIV, se rapprocherait-il de l'Empire ou de la France? Dans la question italienne, qui a dû le préoccuper beaucoup, la politique de Dubois fut plus autrichienne qu'espagnole : il se montra convaincu que l'Espagne bourbonienne ne serait jamais une amie sincère de la maison d'Orléans, et, dans sa politique antiespagnole, il crut que, pour s'assurer l'appui de l'Autriche, il était bon de fortifier en Italie cette dernière puissance.

Ainsi, conclure l'alliance anglaise et hollandaise, y rallier l'Autriche et obliger l'Espagne à y entrer plus tard, empêcher que les couronnes impériale et espagnole ne fussent réunies sur la même tête, de même que les couronnes de France et d'Espagne, et renoncer pour son pays à cette dernière combinaison, réserver toutes les chances qu'avait la maison d'Orléans de monter sur le trône de France en cas de mort de Louis XV, agir sur le roi de Sardaigne de manière à rendre son concours utile à la France, fortifier

l'Autriche en Italie sans cependant en exclure l'Espagne d'une manière absolue : tel est le plan général que Dubois se promit d'exécuter dans l'intérêt de la paix.

Le czar Pierre Ier vint à Paris offrir de remplacer près de la France l'ancienne alliance de la Suède et de lui amener la Prusse, mais ces propositions ne pouvaient aboutir : les affaires de l'orient de l'Europe étaient alors trop distinctes de celles de l'ouest et du centre pour que l'alliance russe eût une utilité spéciale (1).

Le moment n'était pas venu pour la Russie de s'entendre avec les puissances occidentales et de se mêler activement à la politique du continent. Ce n'est que soixante ans plus tard, sous le règne de la grande Catherine, qu'elle atteindra ce résultat; et alors même, elle se rapprochera de l'Autriche et de la Prusse sans contracter de liens avec les puissances maritimes. Sous la régence, l'alliance de la France avec l'Angleterre était incompatible avec celle de la Russie. La maison de Hanovre voyait avec jalousie et inquiétude les progrès de Pierre Ier dans l'orient de l'Europe. Il n'y avait pas de place dans l'orbite de la France pour ce monarque d'une nature sauvage et violente; rêveur comme tous les marins, mais songeant, comme tous les ambitieux, aux choses les plus positives de la terre, à des constructions, à des règlements, à des calculs; voulant être le maître d'une grande nation énergique, obéissante et compacte, lui donner de la richesse, de l'instruction, de la

(1) Le traité qui fut signé à Amsterdam entre le roi de France, le czar et le roi de Prusse est sans conséquence : il n'a pas troublé l'alliance anglo-française.

force et de la gloire; appelant enfin de tous ses vœux et de tous ses efforts une civilisation où il se serait trouvé à l'étroit (1).

Les idées de Dubois sont donc l'opposé de celles de Louis XIV. Il veut la paix au lieu de la guerre, l'alliance systématique au lieu de la rivalité avec l'Angleterre, l'entente au lieu de l'antagonisme avec l'Autriche, l'amitié avec les Provinces-Unies et non la défiance, l'admission de l'Autriche en Italie, l'accord avec le Piémont, s'il est possible, et tout cela, aux dépens de l'Espagne, gouvernée par un prince de la famille. Louis XIV s'était vanté d'abaisser les Pyrénées, le gouvernement qui vient après lui les relève; mais, au-dessus de tout autre objet, ce dont la France a besoin à ses yeux, c'est la paix et, s'il faut, pour l'assurer, pour éviter la guerre entre l'Espagne et l'Autriche, donner à l'Espagne une satisfaction en Italie, il fera mentir le système et y laissera pratiquer cette brèche (2).

(1) Lettre de Dubois à Châteauneuf, ministre de France près des États généraux. (*Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques. Mémoire de M. Filon sur l'alliance anglaise.*) Cette lettre est destinée à combattre le projet d'une alliance avec le czar. Tome 52, pp. 136 et suivantes.

(2) La correspondance de Dubois, dont la REVUE DES DEUX MONDES a publié récemment des extraits (*Un diplomate au dix-huitième siècle*, par Charles Aubertin, n° du 1er mai 1872), est, comme tous ses écrits, comme sa conversation, d'un ton enjoué et railleur. La gravité des pensées s'y cache, en quelque sorte, sous la légèreté des expressions. Jamais d'aussi grandes affaires n'ont été traitées avec aussi peu de solennité. Il semble qu'on ait toujours devant soi un visage souriant et moqueur, jamais une physionomie sérieuse et réfléchie. Ce n'est qu'à la dérobée qu'il se glisse dans ses lettres des mots comme

L'idée de Dubois étant avant tout pacifique et antiespagnole, il était inévitable qu'il y eût un système espagnol. Ce système se personnifie dans la reine d'Espagne, Élisabeth Farnèse, et dans le cardinal Albéroni. L'ambition d'Élisabeth est très-vive et son désir de doter ses enfants en Italie très-ardent, mais ses vues sont restreintes. Elle n'oppose pas à la politique du régent une résistance d'ensemble et ne se flatte pas de faire équilibre en Europe à la ligue antiespagnole que la France a organisée.

C'est le cardinal Albéroni qui représente non pas la coalition, mais l'essai de coalition formée par l'Espagne contre la France. Son projet, qui ne manque assurément pas d'étendue, est dépourvu de solidité. Rien n'est facile comme de projeter des alliances : le point délicat est de les conclure et de les rendre durables. Albéroni ne se contenta pas de s'adresser aux États, aux hommes ou aux partis

ceux-ci : " Il est clair que cette alliance (l'alliance anglaise) déterminera le système de l'Europe pour longtemps et donnera à la France une supériorité qu'elle ne pourra pas acquérir autrement. " Le travail dont nous parlons renferme des détails nouveaux sur les négociations de Dubois en Hollande et à Londres, et réunit, comme récit, le double mérite de l'intérêt et de la vérité. Suivant l'avis de l'auteur, Dubois, dans cette entreprise diplomatique, n'a été guidé que par le désir de servir le régent et la maison d'Orléans. Ne faut-il pas lui reconnaître une ambition plus générale et plus élevée? Quand il survient dans l'histoire d'un pays une chose aussi importante et aussi nouvelle que l'était en 1716 l'alliance anglo-française, qui a duré vingt ans et qui s'est renouvelée plus tard, peut-on n'y voir que le résultat accidentel et secondaire d'une conduite dont le but principal est purement égoïste, dont les vues sont toutes personnelles, et qui obtient en quelque sorte par hasard, et par-dessus le marché, ce succès si élevé et si politique?

que la coalition formée par Dubois laissait disponibles; il voulut défaire les nœuds de cette coalition même, disjoindre la France et l'Autriche, lier l'Angleterre et la Hollande par des avantages commerciaux en Amérique, séduire le Piémont, l'enlever en même temps à la France et à l'Autriche; et, tout en se faisant fort de servir les intérêts matériels du gouvernement existant en Angleterre, il se mit en rapport avec les jacobites, dont il s'exagérait la bonne volonté et la force active. Sa vue s'étend plus loin encore. Il prétend unir la Russie et la Suède contre le Hanovre et rapprocher, par un appât commun, ces deux antagonistes, dont le premier a récemment beaucoup gagné et le second beaucoup perdu. Pour l'Italie, il rêve et lui promet l'indépendance par la création d'une confédération de princes italiens, s'appuyant sur l'Espagne pour s'affranchir de l'Autriche. Partout il s'adresse aux ennemis de la royauté ou aux mécontents, aux Hongrois, aux Bretons, aux Écossais. Des flottes espagnoles paraissent en vue des côtes d'Écosse, de Bretagne et de Sicile. Il compte sur des ressources qui ont une certaine réalité, sans avoir pourtant la valeur qu'il leur prête. Ainsi la froideur de l'Autriche à l'égard des puissances maritimes suffit pour que la quadruple alliance présente, de ce côté, un élément fragile, non pour que les maritimes se rapprochent de l'Espagne. Albéroni est un grand conspirateur plus que tout autre chose, connaissant mal ceux qu'il espère enrôler, doué cependant de capacité pour la conduite du gouvernement intérieur de la Péninsule, attentif à l'état des manufactures, à la défense, à la marine,

aux forteresses. Il porte la guerre en Italie, il envoie trente mille hommes à Palerme et s'empare de la Sicile ; mais, à Syracuse, il laisse battre la flotte espagnole par les Anglais. Il est digne de remarque que l'Espagne avait alors pour roi un prince français, pour ministre un cardinal italien, et pour commandant de ses armées un Flamand, le marquis de Lede.

Albéroni a échoué partout, si l'on excepte l'établissement des Bourbons à Naples et à Parme. La conspiration de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, contre le gouvernement du régent ne donne lieu qu'à l'arrestation du chef du complot et à la saisie de ses papiers (1). Georges Ier se défie du ministre de Philippe V ; la Hollande maintient sa neutralité, les Hongrois restent tranquilles, le prince Eugène remporte des victoires, les princes italiens redoutent l'Autriche, et les jacobites, découragés par l'insuccès de leur dernière entreprise, ne la renouvelleront pas de longtemps.

Si la tentative ourdie à Madrid a causé quelque inquiétude (2), elle ne saurait cependant être considérée comme une lutte de rivalité entre Albéroni et Dubois. Les forces dont disposent ces deux hommes sont trop inégales, mais c'est bien évidemment Dubois qui fait tomber Albéroni.

Celui-ci, esprit calculateur et défiant, s'est mépris sur le caractère de la quadruple alliance ; il n'a pas vu que, s'il y avait entre ses membres peu de sympathie, ils étaient

(1) REVUE DES DEUX-MONDES, n° du 1er mai 1872, p. 181.
(2) REVUE DES DEUX-MONDES, n° du 1er mai 1872, pp. 171-172.

liés par de graves intérêts; il a cru que le roi d'Angleterre, comme électeur de Hanovre et prince allemand, ne pouvait se rapprocher sérieusement de l'Empereur, que l'existence de la compagnie d'Ostende, nuisible au commerce anglais, serait toujours entre eux une cause de discorde, et que les Provinces-Unies, en possession du traité de la Barrière, ne seraient jamais un allié sincère pour l'Autriche, souveraine des Pays-Bas. Ce sont des marques d'inexpérience qu'on est étonné de rencontrer chez lui. Traiter ainsi avec l'Angleterre au moyen de séductions coloniales, tout en caressant le parti du prétendant; traiter avec l'Autriche en éveillant chez elle des rivalités vis-à-vis de l'Angleterre, c'était s'appuyer sur des moyens plus que douteux et s'aveugler sur les grands obstacles. Albéroni compta beaucoup sur des tiraillements intérieurs en France pour s'y faire un parti; il observa soigneusement la situation du gouvernement vis-à-vis du parlement et du clergé; mais ses espérances secrètes ne se réalisèrent point, et lorsque le régent, après s'être servi du parlement pour s'établir, s'en sépara pour appuyer, dans la question du jansénisme, la cour de Rome et une large fraction du clergé, le ministre espagnol s'abusa encore sur les services que pouvait lui rendre le parlement de Paris, mécontent, contrarié, mais n'ayant pas assez de force pour se mesurer avec le gouvernement, et finissant par enregistrer la bulle *Unigenitus*.

Albéroni tomba dès que vint à cesser la guerre qu'il avait allumée un moment; sa disgrâce fut en quelque sorte le gage de la paix, et la reine Élisabeth, qui l'avait encouragé

dans ses vastes projets, fut impuissante à le soutenir.

C'est contre la France qu'il armait et conspirait, et c'est l'Angleterre qui aida puissamment à le renverser. Elle n'y avait pas un intérêt aussi direct que le régent de France, mais elle ne voulait pas compromettre la bonne position qu'elle devait aux derniers événements accomplis en Europe. Elle avait le régent pour allié, et le concert établi avec l'Autriche et la Hollande lui promettait la paix, dont elle éprouvait le désir et le besoin. Les tentatives faites près des jacobites étaient restées sans succès. Le roi Georges Ier sentait bien que sa qualité d'électeur de Hanovre le mettrait toujours un peu en défiance du côté de l'Empereur, mais il se disait aussi que de mauvaises relations avec lui diminueraient la sécurité de son État allemand.

Les projets d'Albéroni ont donc avorté, tandis que la politique exérieure de Dubois a réussi. Dubois a obtenu de l'Angleterre ce qu'il a voulu et lui a fait faire la guerre à l'Espagne. Il a négocié lui-même à la Haye, à Hanovre et à Londres, les conditions de l'alliance, en suppléant par le luxe et par l'éclat matériel à ce que ses dehors personnels avaient de mesquin et ses antécédents de fâcheux. On a prétendu qu'il avait été chèrement acheté par l'Angleterre : ses apologistes le contestent, et si l'on considère que la première crainte du cabinet britannique était de voir réunir les couronnes de France et d'Espagne, et que Dubois ne songeait qu'à mettre les d'Orléans sur le trône de France, non à confondre les deux souverainetés, on doit reconnaître que la France avait à gagner à l'alliance au moins autant

que l'Angleterre, et que celle-ci n'avait pas besoin de pensionner le ministre du régent.

Dubois n'a pas eu sur les affaires intérieures de la France la même action que sur sa diplomatie. Il s'y est montré égoïste, vaniteux, préoccupé de son rang, prêt à prendre parti pour ou contre le parlement, le clergé ou l'ancienne cour, suivant que son intérêt particulier le lui indiquait. L'élévation à la dignité de cardinal a été l'une des constantes préoccupations de sa carrière, et c'est l'Empereur, qui, à la demande du roi d'Angleterre, a fait, en faveur de Dubois, les instances les plus vives près de la cour de Rome.

Après les prodigalités du règne précédent, après des années de détresse, et à la suite d'un fléau tel que la peste de Marseille, le cardinal Dubois s'est trouvé entouré des embarras les plus graves : il n'a pas su y remédier. La générosité et l'abnégation lui faisaient défaut pour l'accomplissement d'un tel devoir. Mais son esprit éminent réunissait la souplesse à la fermeté et lui permettait d'obéir et de commander. Nulle combinaison n'était trop vaste pour son intelligence, nul détail trop humble quand il s'agissait de son intérêt. Son instruction et sa mémoire étaient remarquables ; son activité incessante, en dépit d'une mauvaise santé. Sa conversation savait être aimable, pleine de facilité et de traits, s'interdisant la franchise toutes les fois que la franchise pouvait blesser. Ses résolutions ne manquaient pas d'audace : il eût été capable, pendant les guerres civiles et sous la Fronde, de jouer un rôle tout aussi important que

celui qu'il a rempli sous la régence. S'il eût vécu à une autre époque, il eût peut-être caché ses vices ; de son temps, il n'en voyait pas la nécessité. Ses manières sont restées celles d'un subalterne, ses mœurs cyniques et son langage tout à la fois trivial et spirituel.

Ce ministre convenait merveilleusement à ce régent, et ce prince à un tel ministre. Tous deux sont de leur siècle. Le duc d'Orléans a compris, sans que Dubois ait eu besoin de le lui dire, qu'à la mort de Louis XIV, il fallait se mettre d'accord avec le parlement contre les prétentions de l'Espagne, de l'ancienne cour et des légitimés. Il lui eût fallu, dans toutes les affaires de son gouvernement, des agents aussi actifs et aussi capables que Dubois le fut dans la politique extérieure ; car lui-même, avec un esprit plein de grâce, de l'éloquence naturelle, du sens et de la clairvoyance avant le repas, était léger, insouciant, oublieux. Personne ne l'a empêché de favoriser le dangereux mouvement de l'agiotage au sein de cet état financier si compromis par le dernier règne ; il a laissé mettre en circulation pour deux milliards sept cents millions de papier, sur lesquels il s'est trouvé que douze cents millions avaient été lancés sans autorisation : ce n'est que par des arrêts du conseil antidatés que cette effrayante irrégularité a pu être couverte. Sans inquiétude de l'avenir, le duc d'Orléans ne savait que jouir du présent ; sans foi dans la vertu, il n'avait dans la vie d'autre but que de tromper l'ennui. Si les idées et les habitudes de sa jeunesse n'avaient point desséché son âme, il eût porté peut-être dans son gouvernement la fermeté et le courage

qu'il avait montrés à la guerre, car il n'avait pas de passions politiques dangereuses; et, quant à sa manière de vivre, il était débauché par satiété de toute chose plus que par brutalité d'instinct. Sous une autre direction que celle qui lui fut donnée, il eût été capable de curiosité scientifique; et, quoique absolu par caractère et ennemi de tout partage d'autorité, celui qui avait désiré tout de suite l'alliance de l'Angleterre, était fait pour admirer en théorie et pour apprécier les idées anglaises importées trente ans plus tard par Montesquieu.

## II

Dix années (1723-1733) s'écoulent de la mort du régent à la mort d'Auguste III, roi de Pologne, et ce dernier événement amène la guerre de la succession polonaise. Mais, sauf de courtes hostilités entre l'Angleterre et l'Espagne, la paix règne sur le continent.

Cette période diffère de la précédente. Les hommes sont nouveaux. En France, après trois années du ministère du duc de Bourbon, c'est le commencement du ministère de Fleury. En Angleterre, Robert Walpole devient premier ministre. L'alliance anglo-française persiste; on peut dire même qu'elle était moins solide avec Dubois et lord Stanhope, qu'elle ne le fut pendant quelque temps avec Fleury et Walpole, tous deux plus sérieux que leurs prédécesseurs, unis par des raisons plus désintéressées chez l'un, plus profondes chez l'autre; tous deux investis, pour

le maintien de leurs relations réciproques, d'une autorité plus indépendante. Beaucoup de complications étaient impossibles en Europe tant que cette base était conservée; aussi tous ceux qui désiraient soit la guerre, soit des bouleversements, rendus plus faciles par les incertitudes dynastiques que nous exposions plus haut, faisaient -ils des efforts constants pour l'ébranler. Dubois et Fleury ont donc fait prévaloir leur volonté dans la politique de l'Europe pendant la première partie du règne de Louis XV. Avant eux, c'est Louis XIV en face de la coalition; plus tard, c'est une pensée nouvelle qui préside à la guerre de la succession d'Autriche et à la guerre de sept ans, et qui rompt l'alliance établie, maintenue et préférée par eux. Les embarras de Louis XV eussent été plus grands, et la suite de son règne encore plus remplie de difficultés et de misère, si, en commençant, il n'avait pu confier la direction de ses affaires extérieures à deux hommes de caractères très-différents, obéissant à des instincts opposés, ayant des raisons diverses de faire une même chose, mais professant l'un et l'autre le culte de la paix, et persuadés que l'alliance anglaise en est le meilleur garant.

En dehors de ces deux alliés, ou plutôt de cette alliance, les grands États de l'Europe étaient incertains de savoir quelle était la politique extérieure, le système qui convenait le mieux à leurs intérêts.

La Prusse venait de s'élever au rang de grande puissance. Ses derniers souverains lui avaient donné à l'intérieur ce qui peut préparer un brillant avenir, la force militaire, la

richesse, l'instruction, un gouvernement sévèrement réglé. Ils n'avaient point décidé de ses relations au dehors. Frédéric-Guillaume était un esprit original, actif, rigoureux et réformateur, organisant une forte armée et amassant un trésor sans vouloir faire la guerre, plaçant la logique dans les faits et non dans les mots, voulant qu'on agît et qu'on ne raisonnât pas, donnant dans un gouvernement absolu le rare exemple d'une économie et d'une simplicité spartiate. Il était indécis entre deux tendances : il se flattait de ne pas se séparer de l'Empire, le pouvoir suzerain, tout en se demandant si la Prusse ne devait pas bientôt s'appuyer sur les puissances maritimes et tenir tête à l'Empire, sans rompre toutefois les liens de la famille allemande. Il n'avait nulle envie de faire la guerre à l'Empereur; mais la force croissante, la fortune ascendante de la Prusse pouvait-elle indéfiniment rester sans emploi? Il avait refusé de marier ses enfants en Angleterre, parce qu'il y voyait la rupture avec l'Allemagne, et, suivant lui, l'entente de la Prusse avec l'Allemagne était un frein pour la France. Cette politique à double courant n'était pas faite pour durer. Fallait-il rester dans l'orbite allemande ou entrer dans l'orbite anglaise? Question embarrassante, comme toutes celles que soulève, dans la vie publique des États, l'exubérance de la force physique ou de l'activité morale, l'excès de vie ou quelquefois de richesse, et qui se présente aussi dans la vie privée des individus. Il semblait que ce pays attendît la venue de celui qui devait lui indiquer sa voie et compléter sa destinée.

Les relations de l'Angleterre et de l'Autriche étaient dans un état non moins précaire. La quadruple alliance du cardinal Dubois était mise en oubli. La possession des Pays-Bas espagnols par l'Autriche n'offrait pas à l'Angleterre des garanties suffisantes contre l'ambition éventuelle de la France, son alliée du moment. La compagnie d'Ostende, fondée par l'Empereur, portait ombrage au commerce britannique. Nous avons déjà décrit la position compliquée qu'avaient faite aux Pays-Bas le traité d'Utrecht et celui de la Barrière. Dans l'opinion de l'Angleterre, l'esprit conquérant qui avait animé la France au siècle précédent n'y était pas mort à tout jamais, et, pendant les années dont nous parlons, quelques membres du cabinet anglais, lord Townshend, par exemple, demandaient s'il ne serait pas prudent de pourvoir autrement au sort des Pays-Bas, en partageant ces provinces entre l'Angleterre, la France et la Hollande, et d'en finir ainsi du même coup avec cette compagnie ostendaise qui, à peine créée, avait éveillé tant de jalousies. Walpole n'était pas de cet avis. Il aimait mieux ne rien faire qui pût, en suscitant des difficultés de partage, compromettre l'alliance française. Il était trop engagé dans le maniement des affaires présentes en Angleterre pour parer aux éventualités de l'avenir, dont son esprit judicieux ne méconnaissait cependant pas le danger; car il disait volontiers : « Si jamais la France acquiert le domaine flamand, l'importance de notre île est perdue. »

En parlant, comme nous le faisons, de la Prusse, de l'Angleterre et de l'Autriche, nous exposons un sentiment

vague et inquiet de leurs gouvernements, bien plus que nous n'entendons rapporter des faits palpables et accomplis. Nous cherchons à rappeler qu'en dehors de l'alliance anglo-française, qui maintenait la paix générale, la Prusse ne savait pas plus si elle devait se rapprocher de l'Autriche ou de l'Angleterre, que l'Autriche elle-même ne savait si la possession des Pays-Bas et de leur commerce devait la mettre avec l'Angleterre en rivalité ou en amitié.

Ce qui est vrai de la politique flottante de l'Autriche et de la Prusse, l'est aussi de celle de l'Espagne.

S'il y a une distinction essentielle à signaler entre les idées de Dubois et celles de Fleury, c'est que le dernier, voulant la paix autant que son prédécesseur, cherchait à la rendre plus solide en élargissant ses fondements et en étendant l'alliance à l'Espagne. La différence des deux systèmes est là tout entière. Avec son roi fantasque et fatigué de la couronne, avec sa reine violemment ambitieuse, nourrie de prétentions italiennes et zélée pour la restauration anglaise, l'Espagne paraissait toujours aux yeux de Fleury, tant qu'elle était imprudemment gouvernée et sans alliance qui pût la contenir, menacer le plus dangereusement la paix de l'Europe. Ses idées à ce sujet étaient en quelque sorte une transaction entre celles de Louis XIV et celles de la régence, ou plutôt c'était l'amalgame des deux politiques, celle de la paix entre la France et l'Angleterre et celle de la paix avec l'Espagne.

Telle est donc la différence qui existe entre la politique de Dubois et celle de Fleury. Le premier cherche à réunir

le plus d'alliés possible contre l'Espagne, c'est la quadruple alliance ; le second, à faire entrer l'Espagne dans l'alliance et à éloigner ainsi toute chance de conflit entre la Péninsule et l'Angleterre, conflit qui menaçait et compromettait tout de suite l'entente anglo-française.

Mais les idées de Fleury à cet égard ont mis du temps à se réaliser et, avant qu'il ait amené l'Espagne et l'Angleterre à unir leurs signatures au bas d'un traité, d'autres incidents se sont produits.

Pendant la période qui nous occupe, sous le ministère du duc de Bourbon qui a précédé celui de Fleury, il se fit une tentative d'opposer la ligue de l'Espagne et de l'Autriche à l'alliance de la France et de l'Angleterre. Ripperda, un Hollandais aventureux, s'emparant de la confiance de Philippe V, devient premier ministre en Espagne, et cherche à y réaliser une opération différente de celle d'Albéroni, avec la même audace et avec aussi peu de succès. Il s'agissait de faire abandonner définitivement par Charles VI toute prétention sur l'Espagne et ses anciennes dépendances, et de contre-balancer, au profit de l'Autriche et de la compagnie d'Ostende, la suprématie maritime et commerciale de l'Angleterre : c'est l'objet du traité de Vienne conclu entre Philippe V et Charles VI (30 avril 1725). Ce système, dans la pensée de ses auteurs, ne devait pas faire apparaître de nouveau le fantôme de la monarchie de Charles-Quint : Charles VI renonçait à l'Espagne, et personne ne pouvait craindre que le faible Philippe V, qui avait encore vingt ans à vivre, devînt, en l'absence d'un héritier de Charles VI, le

chef de ce redoutable empire. Le projet s'annonçait comme purement défensif et ne devait pas amener la guerre.

Il eût été important d'y rallier la Prusse. Mais Frédéric-Guillaume, flottant toujours entre deux directions et deux scrupules, commença par préférer l'alliance des maritimes et du roi Georges Ier, son beau-frère ; et le traité de Hanovre (3 septembre 1725), qui est une réponse et un contrepoids au traité de Vienne, fut signé entre la France, l'Angleterre et la Prusse.

Il y avait donc en ce moment-là deux ligues : celle de Vienne à laquelle on s'efforça de rattacher la Russie, et celle dont le traité de Hanovre annonça la formation. Ainsi, d'un côté, la France, l'Angleterre, et la Prusse ; de l'autre, l'Espagne, l'Autriche, et passagèrement la Russie.

En d'autres mains que celles de Ripperda, cette dernière ligue pouvait être le point de départ d'un ordre de choses nouveau ; mais il n'en résulta rien que d'éphémère. Ripperda perdit tout à la fois la confiance de l'Empereur et celle du roi d'Espagne ; le roi de Prusse, au bout d'un an, se repentit d'avoir abandonné l'Autriche, et le traité de Wusterhausen (octobre 1726), qui est l'aveu d'un infidèle, sinon effrayé, du moins contrit, le ramena vers celui qu'il considérait encore comme son suzerain.

On le voit, l'alliance anglo-française subsistait sans paraître jusque-là affaiblie ; mais pouvait-on croire à sa longue durée, en présence d'une situation européenne si mobile ? Fleury, qui arrivait au pouvoir à soixante-treize ans, n'aspirait qu'au repos ; Walpole, de son côté, travaillait à obte-

nir une tranquillité extérieure qui lui permît de se vouer tout entier aux soins du gouvernement et de ses rapports avec le parlement. Quant aux trois autres puissances, elles manquaient, dans leur politique générale, de direction et d'appui. Elles ne se tenaient pas, comme les gouvernements de France et d'Angleterre, pour satisfaites au sein de la paix, à l'abri d'une alliance rassurante. Chacune d'elles, après des essais de rapprochement, était isolée et, en vue de l'avenir, inquiète de son isolement : la Prusse se sentait grandir en Allemagne et prévoyait que cet accroissement de forces lui imposerait des devoirs ; l'Autriche était pressée du besoin d'assurer l'hérédité par les femmes dans la famille impériale ; l'Espagne sortait de deux épreuves infructueuses et imprudentes que lui avaient fait subir la politique d'Albéroni et celle de Riperda.

Cet état de choses était dangereux.

Fleury et Walpole maintenaient la paix ; sans eux, la guerre eût éclaté plus tôt.

Le premier profita assez habilement des circonstances que nous venons d'exposer pour réaliser une pensée qu'il avait longtemps nourrie : élargir la base de l'alliance anglo-française en y faisant entrer l'Espagne. Ce résultat, il crut l'avoir atteint en concluant le traité de Séville (9 novembre 1729), qui rapprocha l'Espagne de l'Angleterre et mit fin aux essais irréfléchis d'alliance austro-espagnole. De son côté, la reine Élisabeth était persuadée que l'Angleterre serait plus utile que l'Autriche aux intérêts de son fils en Italie. Le cardinal Fleury, en faisant signer à l'An-

gleterre et à l'Espagne le traité de Séville, croyait avoir affermi l'alliance avec l'Angleterre et empêché tout conflit entre elle et l'Espagne.

Son système, au dedans comme au dehors, fut celui de l'apaisement général. Son désir était d'éviter la guerre, le bruit et les dépenses, de faire vivre le pays médiocrement et en silence, dût-il, à ce prix, renoncer à la gloire et se résigner à l'ennui. Avec des qualités effacées et une modération de caractère qui n'avait pas besoin d'éclat vis-à-vis des autres ni d'émotion pour lui-même, il a gouverné la France d'une manière absolue. Son esprit, qui n'offrait de supériorité d'aucun genre, était, comme sa figure, élégant et calme ; sa conversation, facile, agréable et sans saillies. Il avait ce qu'il fallait pour inspirer au pays de la patience, pour lui faire gagner du temps, non pour le guérir. Il aimait tant la paix et en croyait à la France un si grand besoin qu'il négligea de préparer la guerre. Ce travail de dissolution lente qui minait la société et devait durer un demi-siècle encore après lui, Fleury ne sut pas l'arrêter, ni même peut-être l'apercevoir. Il accepta le pouvoir, étant déjà d'un grand âge, parce que le pouvoir, tel qu'il le comprenait, n'était pas lourd à porter. Vivre tranquille et gouverner son pays, sans ostentation, sans éclat, sans richesse pour lui-même, son ambition ne connaissait pas d'autre but. L'infante d'Espagne, avant qu'il fût le maître, avait été renvoyée pour faire épouser à Louis XV la fille du roi Stanislas, et Fleury déclara hautement qu'il n'était pour rien dans cet acte. Son ministère ne ressemble ni au gouverne-

ment de la jeunesse de Louis XIV, ni à celui de sa vieillesse, ni à la Régence. Il n'empêcha rien de ce qui déshonore cette époque, l'affaiblissement de l'autorité, l'agiotage, les expédients financiers, les émeutes nées du désordre et de la fluctuation des fortunes. Il était impossible cependant de ménager tout le monde et, par exemple, de bien vivre tout à la fois avec l'ensemble du clergé et avec le parlement. La lutte du gouvernement et du parlement continue, et la bulle *Unigenitus* ne fut enregistrée qu'après des résistances prolongées de ce dernier et des résolutions nettement exprimées de la part de la cour.

L'existence politique de sir Robert Walpole est liée à celle du cardinal Fleury. Ils ont travaillé à la même œuvre, se sont fiés l'un à l'autre pour pratiquer une politique modérée, un peu personnelle, sans autre ambition que celle de se maintenir à la tête des affaires. Tous deux ont eu le goût de la paix, mais aussi le goût du pouvoir, plus encore peut-être que celui de la paix. La ressemblance ne va pas plus loin. Le ministère de Walpole a été bien plus puissant, plus actif, plus en situation en Angleterre que celui de Fleury ne l'a été en France. Sans recourir à de grands moyens et sans faire le sacrifice de sa personne, il a contribué non-seulement à consolider la dynastie hanovrienne, mais aussi, par son exemple, par sa conduite dans la chambre, en restant toujours et avant tout parlementaire, à développer la pratique du régime sorti de la révolution de 1688, et à affermir les mœurs politiques. Le sort a voulu que, ses frères étant morts jeunes, Walpole ait eu la for-

tune et l'éducation d'un aîné en conservant les habitudes laborieuses d'un cadet. Il a exercé sans morgue une puissante et longue autorité, en mettant son amour-propre à garder sa place et à manier les affaires selon qu'il le jugeait utile, bien plus qu'à remporter des succès et à écraser des rivaux. La corruption qui lui a été tant reprochée et dont sa réputation historique a continué à souffrir, doit s'adresser peut-être à son époque autant qu'à lui-même, époque difficile pour la dignité et l'indépendance parlementaires. Il s'est trouvé en présence d'abus en quelque sorte consacrés : les gens qu'il a achetés étaient le plus souvent désireux de se vendre, et l'enquête ouverte contre lui après sa chute a révelé peu de faits à sa charge. Son esprit positif, pénétrant, lucide, mais peu élevé, son indulgence, sa connaissance du cœur humain, surtout de ses faiblesses, sa crainte extrême de perdre la majorité dans la chambre ou la faveur du roi étaient faits pour autoriser une supposition qui atteint facilement les sceptiques adorateurs du pouvoir. La chambre des communes et la cour absorbaient sa pensée, et le mouvement littéraire, alors plein d'ardeur et d'éclat, l'intéressait assez peu pour que Savage, ce poëte si inspiré, vécût pauvre sous ses yeux. On ne comprend pas, sans y regarder de près, que celui qui passa sa vie à dénouer des difficultés au lieu de les trancher, à neutraliser des individus plutôt qu'à combattre des coalitions, qui n'a pas su prendre ouvertement parti à l'égard des jacobites ni deviner l'avenir de lord Chatham, pût être un grand ministre. Il n'est pas de ceux, dit un de ses historiens, dont on va visiter la tombe pour leur rendre

hommage. La nature minutieuse de son procédé vis-à-vis de la chambre fait tort à l'idée que l'on se forme de son programme. Mais il faut dire que cet homme, peu sentimental et peu littéraire, aimable et enjoué, familier avec ses inférieurs, voulait sincèrement la prospérité de son pays et ne croyait pas que sa grandeur consistât à faire la guerre sans de graves motifs, et avant d'avoir fait des efforts pour s'en dispenser avec dignité.

## III

Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, meurt en 1733, et la guerre éclate à l'occasion de sa succession. L'Autriche et la Russie appuient le fils du défunt. La France protége Stanislas, père de la reine, l'ancien roi de la création de Charles XII. Elle a refusé l'alliance de la Russie et la trouve contre elle, à côté de l'Autriche. La guerre de la succession de Pologne, du reste, n'a pas de grandes proportions. L'Angleterre et la Prusse n'y prennent point part. L'Autriche elle-même défend son candidat sans vive sympathie : il lui répugne seulement de laisser élire un protégé de la France, de la voir réussir sous Louis XV dans une entreprise où avait échoué Louis XIV, qui voulait faire nommer son neveu, le prince de Conti. Personne, dans ces années qui précèdent la mort de Charles VI et l'avénement de Frédéric II, n'avait l'ambition ni l'étendue de vues qui font que les guerres se prolongent et deviennent générales. La France, par considération pour l'Angleterre et la Hollande,

plutôt que pour l'Autriche, qui était propriétaire, respecta la neutralité des Pays-Bas, et n'essaya point de franchir la *Barrière.*

Cette guerre dure cinq ans (1733-1738) et, bien qu'elle porte le nom de la Pologne, elle a eu réellement son siége principal en Italie. Antoine Farnèse étant mort presque en même temps qu'Auguste II et ne laissant pas d'héritiers, l'Espagne profita de la préoccupation de l'Autriche pour conquérir au delà des Alpes un apanage aux infants, et l'Autriche se trouva forcée de faire face à deux ennemis : la France, en Allemagne ; l'Espagne, aidée de la France et de la Sardaigne, en Italie.

Le fils du roi défunt fut élu en Pologne, non parce qu'il convenait à l'Autriche, mais parce qu'il convenait aux Polonais. L'Empereur eut militairement le dessous en Italie comme en Allemagne ; aussi, lorsque les comptes de l'opération furent réglés par les préliminaires de Vienne, l'Autriche, sauf le duché de Parme, fut exclue de l'Italie : l'infant don Carlos eut Naples et la Sicile ; Milan fut donné au Piémont, et la France, après avoir laissé gouverner la Lorraine par Stanislas jusqu'à sa mort, en devint propriétaire pour ne plus la perdre. La Lorraine, qui relie l'Alsace à la Champagne, ferme à l'Allemagne le chemin de la Franche-Comté. Les compensations de l'Autriche consistaient à voir nommer son candidat en Pologne et à obtenir de la France et de la Pologne la reconnaissance de la pragmatique (1).

(1) La Lorraine, tombée au pouvoir des Français pendant la guerre de trente ans et pendant celle de la ligue d'Augsbourg, a été restituée par le traité des

Fleury n'eut pas à regretter cette guerre, puisque la France y gagna une province d'une importance considérable. Il y avait été, du reste, entraîné malgré lui : il subit la pression d'un parti militaire que vingt années de paix n'avaient pas fait disparaître, et qui se souvenait encore des événements antérieurs au traité d'Utrecht et du traité lui-même. L'administration somnolente et monotone de Fleury n'était pas faite pour détruire ou pour distraire ce parti qui se recrutait des débris de l'ancienne armée et de l'ancienne cour, et d'une jeunesse inoccupée. Il se fût repenti peut-être, dans une guerre plus longue, d'avoir dédaigné les offres de la Russie; car il n'obtint pas que l'Angleterre fît cause

Pyrénées (art. 62-79) et par celui de Ryswyck (art. 28). Le duc de Lorraine a refusé les conditions attachées à cette restitution, et la Lorraine a continué à être de fait gouvernée par la France. Elle était occupée par le marquis de Créqui pendant la guerre de Pologne. Son sort n'a été réglé que par le traité de Vienne, qui termina cette guerre (1738). Fleury fit la proposition de la donner au roi Stanislas de Pologne, en compensation de la perte de sa couronne et pour la posséder sa vie durant, avec cette stipulation que ce duché, ainsi que le duché de Bar, passeraient, après la mort de Stanislas, à la reine de France, sa fille, et aux enfants de celle-ci. La cession de la Lorraine était en quelque sorte la compensation du mariage du duc François avec Marie-Thérèse, le gouvernement de Louis XV " ne pouvant consentir à voir devenir Empereur un prince déjà souverain presque au milieu de la France. " (*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par le comte D'HAUSSONVILLE, t. IV, p. 251.) Stanislas, entré en possession du duché en 1738, est mort en 1766. Il avait régné huit ans en Pologne (1704-1712); il en régna vingt-huit en Lorraine, gouvernant le duché comme un intendant français. C'est de cette manière que la Lorraine a été réunie à la France, et c'est le règne de Stanislas en Lorraine qui a opéré la fusion.

commune avec lui, ni que la Prusse sortît de sa neutralité. Il pouvait se tenir d'avance pour assuré de cette détermination du roi Frédéric-Guillaume, car tout le monde savait à n'en pas douter que celui-ci ne tirerait pas l'épée.

En se plaçant au niveau des idées pacifiques de Fleury, on comprend qu'il n'ait fait prendre les armes à la France qu'avec répugnance .Il ne portait aucun intérêt au roi Stanislas, dont il allait défendre la cause en Pologne; et l'avantage qu'il y avait pour la France à favoriser l'avénement de don Carlos à Naples, sous le nom de Charles IV, et de donner le Milanais à la Sardaigne, était très-contestable.

Ce qui ne l'était pas, c'est que la guerre, sans rompre encore l'entente avec l'Angleterre, ne laissait pas de la troubler. Deux alliés qui, en présence d'un fait européen nécessitant une décision, ne veulent pas la même chose, ne méritent plus guère ce nom. L'amitié fut fort refroidie. Walpole avait plus à cœur de se défendre contre les attaques passionnées de ses adversaires du dedans que de suivre la France dans une expédition où il n'y avait rien à gagner pour son pays.

Les relations entre les grandes puissances avaient donc pris depuis cinq ans un tout autre aspect.

Les intérêts français et anglais se séparaient. Ils n'étaient pas encore opposés, mais indifférents les uns aux autres. Chacun poursuivait son objet et ne s'inquiétait pas de déplaire ou de nuire à son ancien ami. On n'était pas, il est vrai, à la veille de la guerre entre la France et l'Angleterre ; mais on était loin de la triple alliance de Dubois, loin de l'amitié de Georges Ier et du régent.

Walpole était arrivé à ce degré de puissance qui porte ombrage : souvent alors les assemblées, fatiguées d'avoir subi bien des années la même volonté, cherchent l'occasion d'émouvoir par leurs attaques le sentiment populaire et de miner, sous prétexte de dignité nationale, l'autorité du gouvernement. Être le chef reconnu de la majorité d'un parlement, le rester longtemps après que cette domination morale a été proclamée et acceptée, conserver assez de force pour diriger les affaires avec activité et vigueur sans être entravé par les impatients et les jaloux, ce rôle exige un caractère d'une trempe particulière, propre à inspirer la confiance politique, la sympathie personnelle et cette déférence qui tient le milieu entre l'estime et la crainte. Les natures impérieuses pèchent ordinairement par la roideur, et celles qui aiment à plaire se ressentent du défaut opposé.

La situation avait bien changé partout. Le système de paix croulait de toutes parts. Fleury, en faisant la guerre à l'Autriche, avait eu la main forcée, et la politique pacifique de Walpole était vivement attaquée par Pitt et par la chambre des communes. Le gouvernement anglais se voyait poussé par le sentiment public dans une guerre d'intérêt colonial avec l'Espagne. C'était la fin de l'alliance anglo-française, la France ayant agi de concert avec l'Espagne dans la guerre de Pologne, et l'Angleterre étant à la veille de rompre avec cette même Espagne. Les débats du parlement anglais eurent pour objet principal le droit de visite autorisé sur les navires suspectés de porter des

objets de contrebande de guerre. On fit comparaître des officiers anglais maltraités et mutilés par les autorités espagnoles, et, quand le gouvernement offrit de faire payer une indemnité par l'Espagne: " Est-ce pour racheter les mauvais traitements? " demanda l'opposition. " C'est pour éviter la guerre, " répondit Walpole. " Ignominie! " s'écria Pitt. Le ministre ne perdit pas la majorité sur cette question; mais la minorité se retira de la chambre, et, lorsque le gouvernement fut forcé de rompre définitivement avec l'Espagne, l'opposition s'empressa de dire : " Voilà ce qui justifie notre conduite. "

Après cette crise, la position du cabinet britannique ne fut plus la même. Il ne s'appuyait plus sur la France pour maintenir la paix, et la force de ses adversaires politiques recrutés dans tous les partis avait grandi. Accusé d'avoir méconnu la dignité de son pays, Walpole, s'il s'était retiré à la fin de la guerre de Pologne, aurait donné une plus haute idée de son indépendance de caractère; il serait plus tard rentré dans la carrière et aurait joui plus longtemps de ce pouvoir qu'il adorait, dans le maniement duquel il donnait des témoignages, sinon de grandeur, du moins de prudence journalière et de pénétration. Il laissa prendre à la minorité vis-à-vis des jacobites l'attitude qui avait été jusqu'alors celle du gouvernement, et crut, en faisant accueil aux amis du prince exilé, se donner la force qui commençait à lui manquer. Il se maintint encore quelques années en déployant toutes les ressources d'un esprit fertile mis au service d'une ambition tenace, et l'encouragement qu'il donna au préten-

dant fut sans doute pour quelque chose dans le soulèvement jacobite qui fut tenté plus tard, quand le ministère eut cessé d'exister. En attendant, les hostilités entre les Anglais et les Espagnols commençaient en Amérique.

Le temps des situations nettes était passé en France comme en Angleterre. Fleury et Walpole, après avoir exprimé et professé cette conviction que la paix de l'Europe dépendait de leur accord, ont, par crainte de perdre le pouvoir, déserté la cause qu'ils aimaient et qu'ils étaient convenus de servir. Ils se sont donc ressemblé au jour de leur autorité comme à celui de leur déclin. Fleury, qui, pendant les premières années de son ministère, avait dirigé les affaires extérieures d'après un principe, ne suivit aucune règle et n'obéit à aucune croyance dans l'administration du dedans. Le pays allait s'affaissant de plus en plus sur lui-même. Personne ne paraissait s'en apercevoir, et les provinces, comme les villes, n'avaient ni le sentiment ni le souci de leurs intérêts. Le prélat mondain, temporisateur et honnête, qui gouvernait la France, avait réussi à ce qu'il voulait pour elle : il l'avait engourdie. Sans être austère, il n'était pas immoral ; mais les habitudes vicieuses, le dévergondage, les desseins criminels se donnaient carrière autour de lui sans qu'il y prît garde : les soupçons d'empoisonnement planaient sur plus d'une tête. Quant à lui, il se contentait d'être probe, modeste et négligent.

## IV

L'empereur Charles VI meurt en 1740 sans enfants mâles, presque en même temps que le roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier. La succession d'Autriche est ouverte. Frédéric II va faire son apparition sur la scène. D'un autre côté, l'alliance anglo-française a cessé d'exister et sera bientôt remplacée par un état d'hostilité entre les deux riverains de la Manche : Walpole est près de sa chute et Fleury n'est pas loin de sa mort. L'aspect que présente l'Europe a encore changé.

La guerre de la succession d'Autriche est soutenue par Marie-Thérèse pour conserver dans sa maison la couronne impériale, ainsi que les États héréditaires d'Autriche : c'est, au contraire, pour les en faire sortir que cette guerre est acceptée par la France et par ceux qui sont ses alliés temporaires ou permanents. Mais les événements prennent une tournure telle, qu'une rupture éclate entre la France et l'Angleterre. Une seconde guerre, entée sur la première, acquiert plus d'importance que celle-ci : elle atteste qu'entre ces deux derniers belligérants il est survenu des motifs d'antagonisme et des points de contestation plus graves et destinés à être plus durables que ceux qui ont fait éclater la guerre d'Autriche et lui ont donné son nom.

Faudrait-il en conclure que l'alliance anglo-française n'a tenu qu'à la présence de quelques hommes, en France, au

régent, à Dubois, à Fleury; en Angleterre, à Georges Ier, à Stanhope, à Walpole? et que la tendance du dix-huitième siècle était de prolonger entre la France et l'Angleterre de 1688 les relations hostiles que Louis XIV avait entretenues aussi longtemps qu'il l'avait pu? La disparition des représentants du système de paix ne suffit pas pour expliquer ce changement, et il nous semble plus raisonnable de dire que, l'ouverture de la succession autrichienne mettant aux prises l'Autriche et la France, le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, devait craindre de compromettre ses possessions allemandes, et se décider difficilement à suivre la France dans sa guerre contre l'Autriche. L'Angleterre, d'ailleurs, était engagée alors dans une guerre commerciale et coloniale avec l'Espagne, restée alliée de la France, qui n'avait dans ce conflit aucun intérêt commun avec l'Angleterre. Fleury a fait assurément tous les efforts imaginables pour conserver la paix, et il n'a cédé au mouvement que lorsqu'il s'est aperçu que sa résistance entraînerait sa chute. L'Angleterre et la France, sous le règne de Louis XV, ont donc été successivement amies, indifférentes l'une à l'autre, puis ennemies; et lorsqu'on étudie d'une manière générale les bases et les conséquences de l'alliance anglo-française, il est difficile qu'on trouve dans l'histoire du dix-huitième siècle des arguments en sa faveur ou à son désavantage.

En portant la guerre en Autriche à l'occasion de la succession de Charles VI, en faisant proclamer Empereur à Francfort l'électeur de Bavière, sous le nom de Charles VII,

et en favorisant l'agrandissement de la Prusse, la France suivit les errements de son ancienne politique, celle de Richelieu soutenant l'électeur palatin Frédéric V contre l'empereur Ferdinand II et recherchant l'alliance de l'électeur de Brandebourg. La situation toutefois était loin d'être la même : les cent années qui s'étaient écoulées depuis Richelieu avaient permis à la Prusse d'acquérir une force qui n'est nullement comparable à celle qu'elle possédait en 1640. Fleury entama la guerre avec répugnance, et l'ancien allié de l'Angleterre ne se montra pas convaincu qu'il fût avantageux de s'allier avec la Prusse et de l'aider à prendre de l'accroissement. Le ministre français avait alors quatre-vingt-sept ans : ce n'est pas l'âge auquel on désire faire la guerre, surtout lorsque, plus jeune, on n'en a pas eu le goût. Il est probable que Fleury, livré à lui-même, toujours tenté d'intervenir dans les événements aussi peu et aussi tard que possible, ayant fait consister invariablement le bonheur de la France dans la paix (ce qui se justifie sans peine), mais aussi dans l'inaction, n'eût pas opposé de résistance à l'exécution de la pragmatique et à l'avénement de Marie-Thérèse. Mais, en dehors de lui et du parti de la condescendance et de la paix à tout prix, il y avait deux autres partis : l'un, qui voulait reconnaître à Marie-Thérèse ses États héréditaires et sanctionner la pragmatique, à condition que l'impératrice fît des concessions territoriales aux alliés de la France, la Bavière, la Saxe et la Sardaigne ; l'autre, plus ambitieux, qui avait pour objet le démembrement de la monarchie autrichienne. La France depuis des siècles,

disait ce parti, a fait la guerre à la dynastie d'Autriche. Voilà cette dynastie éteinte. Faut-il y permettre le début d'une nouvelle maison ? Le projet qui n'avait réussi ni à François Ier, ni à Louis XIV, contrastait vivement avec ce qui s'était passé en France depuis vingt-cinq ans sous Dubois et sous Fleury. Pour le réaliser sans l'Angleterre et contre elle, il fallait pouvoir compter sérieusement sur l'appui de la Prusse, la seule puissance, en dehors de l'Angleterre et de l'Autriche, capable d'offrir à un allié un grand secours militaire. Il y avait autour de Louis XV, pour conseiller cette politique ambitieuse, des hommes plus ardents et plus entreprenants que son ministre octogénaire (1). C'est le maréchal de Belle-Isle qui alla trouver Frédéric II à Breslau et négocia avec lui le traité d'alliance entre la France et la Prusse. Il avait sans doute la prétention de représenter et de continuer, avec plus d'imagination et de hardiesse, l'ancienne politique nationale de la France. Mais Frédéric écouta son interlocuteur sans confiance, sans partager ses vues, et se promettant bien de ne pas aider à les réaliser. Il n'en signa pas moins le traité de Breslau qui établissait l'alliance de la France et de la Prusse, comme s'il était décidé à poursuivre jusqu'au bout la mise en œuvre du plan qui lui était soumis.

Ce plan, conçu par Belle-Isle, comprenait presque toute l'Europe. Laissant seulement la Russie en dehors, abandonnant à Marie-Thérèse l'alliance de l'Angleterre, établissant la

(1) Lettre du roi de Prusse à Voltaire, datée du camp de Molwitz. (Lettre 167, du 13 mai 1741.)

maison de Bavière sur le trône impérial, il proposait de faire des traités d'amitié et de coopération avec la Prusse d'abord, puis avec l'Espagne, la Pologne et la Sardaigne; de contenir par des conventions les électeurs de Trèves, de Mayence, de Cologne et les Provinces-Unies; de s'emparer d'une partie du domaine impérial, de tout ce qui n'était pas patrimonial, et d'en faire le partage entre alliés, c'est-à-dire entre la France, la Prusse, la Bavière, la Sardaigne et l'Espagne; et de donner à l'électeur de Bavière le Tyrol, la Bohême et la haute Autriche. Enfin le plan de Belle-Isle intéressait aussi l'Italie : il voulait l'affranchir, c'est-à-dire qu'il en chassait l'Autriche et partageait tout ce qui devenait disponible entre princes italiens, le roi de Sardaigne, l'infant don Philippe, qui avait épousé une fille de France, le duc de Modène, sans oublier Gênes et Venise. C'était une œuvre d'imagination comme en avaient créé Albéroni et Ripperda. Frédéric II, qui n'avait pas trente ans, voyait les choses avec plus de sang-froid que Belle-Isle, qui en avait plus de cinquante; il prêtait aux propositions du maréchal français l'oreille distraite d'un homme qui suit sa propre pensée, tout en faisant semblant d'être attentif à ce qu'on lui dit. Son idée même fût-elle réalisable, Belle-Isle avait, en s'adressant à Frédéric, mal choisi son confident ou son interlocuteur. C'était, en effet, peu connaître le roi de Prusse que de lui proposer d'aider la France à refaire l'Allemagne et l'Italie : la perspective de la prépondérance française en Allemagne lui était plus désagréable que la grandeur même de l'Autriche, à laquelle il méditait d'enlever une

province, mais sans courir le risque de fortifier un autre voisin. Belle-Isle est un de ces hommes dont il faut se borner à rappeler l'élocution entraînante et l'esprit d'entreprise, mais dont il est impossible d'apprécier les talents ou la force, parce qu'ils n'ont fait que tracer une route sans l'avoir construite ni parcourue. Ce petit-fils de Fouquet rêvait, pour la France militaire d'alors, des destinées que ni les lumières de son gouvernement, ni la valeur de ses généraux, ni les ressources de son trésor ne lui permettaient d'accomplir. Il a voyagé, négocié, combattu sans résultat utile : personnage remuant, mal servi d'ailleurs par les circonstances, et qui ne s'est signalé, après une expédition téméraire, que par l'héroïque et désastreuse retraite de Prague (1).

Ayant ainsi indiqué la position de la France au début de la guerre d'Autriche, tâchons de nous rendre compte des projets et des espérances de Frédéric II, du gouvernement anglais et de Marie-Thérèse.

Quelle était l'idée du roi de Prusse ?

La question pour lui n'était nullement de savoir comment et entre quels copartageants on répartirait les différentes fractions de la monarchie autrichienne, mais d'en obtenir une part pour lui-même, sans que la France y acquît un accroissement territorial. Il était beaucoup plus attentif à entraver ce qui pouvait augmenter en Allemagne la

(1) Le maréchal de Belle-Isle avait néanmoins, en dehors de ses ambitieux projets, des idées très-sages sur les devoirs militaires et l'art de la guerre. Voir ses instructions à son fils, le comte de Gisors. (*Le comte de Gisors*, par M. Camille ROUSSET, p. 29 et suiv.)

puissance de la France que la France ne l'était à empêcher l'agrandissement de la Prusse. L'idée très-arrêtée de Frédéric était donc de se préparer une conquête aux dépens de l'Autriche; sur tout le reste, il se proposait d'agir suivant les circonstances, d'avoir pour alliés, sans aucune préférence marquée pour aucun d'eux, ceux qui lui seraient réellement utiles, soit comme auxiliaires, soit comme opérant des diversions en sa faveur. Il paraissait ne pas savoir ce que sont les amitiés naturelles, ni les antipathies préconçues, et, dans le cours de cette guerre entreprise pour établir sur le trône impérial une nouvelle dynastie, il donna souvent à croire qu'il lui était fort indifférent que l'Empereur fût un Bavarois ou un Lorrain. Sa politique était ainsi conçue. La chance de voir la France prendre en Allemagne la haute position lui était beaucoup plus désagréable que le succès d'une candidature quelconque à la couronne impériale. Avoir la Silésie et, si c'était possible, quelque chose de plus, refaire la configuration de la Prusse, reprendre ce qu'il prétendait avoir appartenu aux anciens marquis de Brandebourg, tel était son unique objet; et, au moment même où il contractait avec la France une alliance écrite, on peut dire que la France était de toutes les puissances celle dont il se défiait le plus. Il était prêt à reconnaître l'Empereur, quel qu'il fût, la pragmatique, voire même l'unité de l'Empire, pourvu que la possession de la Silésie lui fût assurée.

Si, après la conquête de la Silésie, la France s'était fermement résolue à faire avec lui celle de la Bohême, Fré-

déric II aurait sans doute fait taire ses soupçons et ses scrupules; mais il ne croyait ni à l'énergie de la France, ni à sa fidélité, ni à l'habileté de ses généraux ; il la supposait toujours prête à se coaliser avec les États septentrionaux, la Suède, le Danemark, les Provinces-Unies, et à entrer en arrangement avec l'Autriche, à condition que cette dernière lui cédât une partie des Pays-Bas. Il ne regardait donc pas l'alliance de la France comme sûre, ni comme lui étant d'un puissant secours; mais il craignait de la voir se rapprocher de l'Autriche, et cette union était à ses yeux très-redoutable.

Telles sont les idées que l'on croit apercevoir chez Frédéric II au début de la guerre d'Autriche. Il ne songe qu'à s'agrandir et n'a aucun système d'alliances. Aussi le voit-on traiter ouvertement avec la France, à Breslau; secrètement avec l'Autriche, à Schnellendorf, après la première invasion de la Silésie; puis, avec l'électeur de Bavière, en reconnaissant ses droits sur la haute et basse Autriche et sur le Tyrol; puis encore, avec l'Angleterre, qui s'est constamment interposée entre lui et Marie-Thérèse et leur a prêché à tous deux l'accommodement pacifique; enfin, à Berlin, après deux campagnes, avec l'Impératrice elle-même. Bien que ces conventions successives pussent sembler contradictoires, elles ne dénotaient pas chez lui une volonté vacillante. Il y avait dans sa politique un point fixe et des développements variables : le point fixe, c'était la conquête, et ce qui variait suivant les indications du jour, c'étaient les alliances. Frédéric pouvait se permettre ce double jeu :

il avait remporté sur les Autrichiens, dans ces premières années, deux victoires signalées, à Molwitz et à Chotusitz, et fait ainsi le premier grand essai des forces du nouveau royaume dont il était le chef.

Telle est notre appréciation des pensées qui dirigeaient la conduite de la France et celle de la Prusse au commencement de la guerre.

Quant à l'Angleterre, engagée dans une lutte coloniale et commerciale avec l'Espagne, elle avait pour unique et ardent désir la paix du continent. La guerre d'Allemagne lui donnait des inquiétudes pour le Hanovre, et elle payait des subsides à Marie-Thérèse afin d'assurer au Hanovre un appui contre la France. Elle se contentait, du reste, de fournir à la reine de Hongrie ce secours d'argent sans lui rendre aucun service militaire. Son action se bornait à prêcher la paix à la Prusse et à l'Autriche, surtout à la Prusse, qui se montrait assez sourde à ses exhortations. Elle avait, à l'égard de la France, les mêmes défiances que Frédéric II, et craignait sans cesse de lui voir accepter des conditions de rapprochement avec l'Autriche : ce qui l'aurait forcée à le soutenir plus efficacement. Walpole livrait alors ses dernières batailles parlementaires. Le débat sur le droit de visite accordé à l'Espagne était devenu plus passionné. La chambre accusait le ministre d'avoir humilié l'Angleterre vis-à-vis de l'Espagne, d'avoir laissé la France s'emparer de la Lorraine dans la guerre de Pologne, d'avoir gouverné despotiquement le pays et causé ses souffrances. Walpole tomba, après une énergique défense, et Pulteney, qui

le remplaça, eut d'abord une grande autorité; mais, dépourvu d'un réel mérite, il devint bientôt impopulaire. Le gouvernement britannique continua, comme Frédéric, à redouter la prépondérance de la France en Allemagne.

Après avoir défini sommairement les intentions de la France, de la Prusse et de l'Angleterre au début de la guerre, il est plus difficile d'indiquer celles de l'Autriche. Marie-Thérèse, au commencement de sa carrière, montre son courage et sa ténacité tout en dissimulant ses projets. Lorsque les Franco-Bavarois arrivèrent à trois lieues de Vienne, que la Silésie fut envahie par le roi de Prusse et Prague escaladée par le maréchal de Saxe, lorsque l'électeur de Bavière se vit proclamer Empereur à Francfort, elle ne perdit pas l'espérance. Son père, en voulant qu'elle recueillît son héritage, ne lui avait pas laissé de quoi le défendre : la Silésie avait été prise sans résistance militaire et presque de l'assentiment des habitants. L'âge, qui mûrit chez Marie-Thérèse les qualités de l'intelligence, lui conserva sa fermeté et dissipa quelques-unes de ses illusions. Au moment où elle signait le traité de Berlin et abandonnait à Frédéric II la province que celui-ci occupait déjà, elle refusait de faire la paix avec la France, parce qu'elle comptait conquérir la Bavière et offrir des compensations à l'électeur en s'emparant de l'Alsace et de la Lorraine. Le résultat de cette première partie de la guerre fut pour elle le sacrifice de la Silésie. Privée de secours, alors que la France, la Prusse et la Bavière l'attaquaient à la fois, elle eut à faire face tout d'abord à une situation des plus

dangereuses. Aussi les événements qui ouvrent son règne n'en font-ils guère présager la suite, pas plus que sa vaillante conduite et son dévouement ne permettent encore de deviner la direction que suivra plus tard sa politique.

L'aspect diplomatique de l'Europe est donc très-confus. La France, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche savent à peu près ce qu'elles ambitionnent ; mais chacune des puissances se défie de toutes les autres, toutes sont irrésolues en fait d'alliances, et, entre la défiance et l'irrésolution, on ne distingue pas clairement quelle est la cause et quel est l'effet. A des époques rapprochées, par exemple, le même souverain contracte, tantôt secrètement, tantôt ostensiblement, avec deux ou plusieurs antagonistes. Cette attitude douteuse existe chez Frédéric II, qui veut la guerre tant qu'il n'est pas assuré de sa conquête, comme elle se retrouve chez le gouvernement anglais, qui désire ardemment et exclusivement la paix du continent.

Frédéric écoutait Voltaire, et Voltaire, son commensal et son ami, lui tenait, au nom de la France et de ses intérêts, un langage irréprochable. Mais, dès que la Silésie fut bien et dûment acquise à la Prusse, le roi signait, comme nous venons de le dire, un traité séparé avec Marie-Thérèse (le traité de Berlin), qui marquait une première halte dans la guerre d'Allemagne et laissait le roi de France aux prises avec la reine de Hongrie.

C'est sur ces entrefaites que mourait, à quatre-vingt-dix ans, le cardinal Fleury.

## V

Dans une situation où les événements sont très-compliqués et très-mobiles, où les intentions et les ambitions des gouvernants sont indécises et changeantes, et les anciennes traditions politiques de l'Europe mises en oubli, où il semble que toutes choses aient moins de fixité et de durée, il est difficile de démêler ce qui détermine la conduite des hommes. Plus ils hésitent et varient, plus ils sont portés à dissimuler les vrais mobiles qui les font agir. Nul n'est plus désireux de se réserver toute sa liberté, et par conséquent de cacher ses projets, que celui qui se croit exposé et intéressé à changer souvent d'avis : l'allié qu'on se donne aujourd'hui n'est jamais plus loin de devenir un confident que si l'on prévoit la possibilité de le quitter demain. Le scepticisme de Frédéric II, les brusques revirements de la fortune de Marie-Thérèse, les malheurs de Charles VII, l'indolence de Louis XV et du cardinal Fleury, les luttes de Walpole avec son roi et son pays, moins décidés que lui à éviter la guerre, et surtout le mouvement désordonné, inquiet, en un mot, l'état provisoire des esprits, tout contribue à donner aux individus et aux faits de ce temps un caractère insaisissable, et qui fuit sous le regard. On cherche forcément à deviner ce qu'il est impossible de lire, et celui qui en est réduit à cette extrémité est, hélas! trop sujet à se tromper pour prétendre être cru sur parole :

quand on ne fait que hasarder une opinion, on n'est pas en droit de demander qu'elle soit accueillie par autrui avec plus de confiance qu'elle ne nous en inspire à nous-même.

Nous avons tenté d'expliquer la situation et le point de vue momentané des principaux gouvernements, après la mort de Charles VI et de Frédéric-Guillaume Ier, de 1740 à 1743. La période de cinq ans qui vient ensuite et qui se termine par la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) est tout autre. L'empereur Charles VII meurt en 1745. Marie-Thérèse, si abandonnée au commencement de son règne, voit sa cause se relever, malgré les efforts du roi de Prusse, et la maison de Lorraine s'assied sur le trône impérial. L'Angleterre s'est décidée à envoyer sur le continent des armées contre la France, et la France, aux prises avec l'Angleterre, l'Autriche et la Sardaigne, doit à la vaillante épée du maréchal de Saxe de traverser cette époque dangereuse sans y perdre ce qu'elle avait gagné à la guerre de Pologne, c'est-à-dire la Lorraine.

Deux ambitions sont en présence, celles de Frédéric II et de Marie-Thérèse, l'un plus froid et plus calculateur, l'autre beaucoup plus ardente et dirigée par une imagination plus impressionnable. Que le roi de Prusse fasse la guerre ou la paix ; qu'il prenne les armes, les dépose et les reprenne encore, son horizon est toujours limité : il fixe un terme à l'agrandissement territorial de ses États et, s'il lui arrive de le dépasser, il ne tarde pas à s'en repentir et à rétrograder. Que les circonstances changent autour de lui, l'encouragent

ou le refroidissent, le vœu qu'il forme pour l'avenir reste le même : il demande que son territoire prenne, en s'étendant, une forme plus régulière, que la Prusse devienne plus heureuse, plus riche et plus instruite. L'impératrice, au contraire, eût volontiers renouvelé le rêve que fit un jour Charles-Quint, celui du démembrement de la France. Il est équitable de dire hautement que lorsque le sort la trahissait, son courage s'y soumettait sans se laisser abattre; mais, dans les jours de triomphe et de gloire, il semblait qu'elle sentît battre en elle le cœur d'un conquérant, et peut-être sa répugnance pour la paix, quand le moment de la signer fut impérieusement venu, eût-elle été plus vive encore et plus inexorable, sans la ténacité, la prudence et les talents de Frédéric II, qui lui opposaient un frein et une menace non-seulement en Prusse, mais partout où s'étendait la guerre.

Ainsi, quand celui-ci change d'alliances et de projets, il sait dans quelle direction il marche. Les autres se laissent entraîner par la fortune bonne ou mauvaise, par une ambitition imprévoyante : l'Angleterre, la France et l'Autriche faisaient la guerre, celle-là, parce qu'elle n'avait pas pu l'éviter, celles-ci, parce qu'elles se sentaient un appétit vague et indéfini de conquêtes. Frédéric voulait la Prusse agrandie, fortifiée et enrichie; mais il n'aspirait pas à substituer sa prépondérance en Allemagne à celle de l'Empire, ni à changer les bases nominales de la constitution germanique : il ne désirait pas qu'il n'y eût plus d'Empire. La Prusse qu'il travaillait à léguer à son successeur, c'était

une puissance accrue, non une puissance nouvelle. Lorsqu'il avait signé la paix à Berlin avec Marie-Thérèse et fait ratifier la conquête de la Silésie, il ne prévoyait pas que les événements le forceraient prochainement à combattre.

La guerre qui a rempli ainsi la période comprise entre les années 1743 et 1748, c'est une guerre générale, ou du moins qui en a tous les caractères. L'Autriche et l'Angleterre sont d'un côté ; et de l'autre, la France, n'ayant avec elle que l'Espagne et l'empereur bavarois Charles VII. Le roi de Prusse hésite d'abord; mais il juge bientôt qu'il y a plus d'inconvénient et de danger pour lui à rester inactif qu'à prendre part au mouvement. L'Europe était trop profondément troublée, la lutte trop engagée pour qu'il se tînt à l'écart : les armées étaient nombreuses, les enjeux considérables, et la présence des troupes anglaises sur le continent constituait un fait nouveau et décisif. Avant que la rupture fût devenue inévitable entre la France et l'Angleterre, Frédéric disait déjà : " Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, je marche. " Ses craintes, et dès lors ses raisons pour intervenir à main armée dans l'action, ne sont pas de cette nature simple et nette qui se définit d'un mot. Il redoutait à la fois plusieurs choses contraires ; par exemple, un triomphe trop signalé de l'Angleterre et de l'Autriche sur la France, ou bien le rapprochement de la France et de l'Autriche, à l'aide de compensations territoriales données à la première dans les Pays-Bas : c'est-à-dire la prédominance trop marquée sur le continent d'une puissance ou de deux alliés, en dehors de lui. Les talents du maréchal de Saxe, qui commandait

les Français, et la fortune du duc Charles de Lorraine, placé à la tête des Autrichiens, lui donnaient de l'inquiétude. Il n'avait pas confiance dans l'avenir dynastique de la maison de Bavière, et la nécessité de soutenir cet Empereur d'un jour faisait pour Frédéric, de sa participation à la guerre, un devoir désagréable.

Cette lutte, où les grands États de l'Europe sont engagés avec la masse de leurs forces disponibles, est telle dans sa marche et dans ses résultats qu'on ne saurait dire au juste en quoi la présence armée de Frédéric II en a modifié les résultats. Elle a confirmé le roi de Prusse dans la possession de la Silésie, la France dans celle de la Lorraine, et maintenu sur le trône la descendance de Charles-Quint. Les deux grandes batailles du temps, Fontenoi et Dettingen, gagnées la première par les Français, la seconde par les Austro-Anglais, se sont livrées sans que la Prusse y assistât. Ceux qui ont tiré l'épée pour changer la dynastie impériale ont manqué leur but: Charles VII, empereur sans Empire, meurt après quatre ans de ce règne sans couronne, après avoir été chassé de ses États héréditaires ; Frédéric II, entreprenant avec moins de réflexion que de coutume une campagne en Bohême, n'a pas plus gardé Prague qu'il avait prise que le maréchal de Saxe n'a conservé à la France Bruxelles qu'il avait occupée.

Ce n'est donc pas, dans ses résultats, une guerre de conquêtes : la Silésie reste à la Prusse et la Lorraine à la France. Frédéric II, sortant un jour des limites de son

plan, a envahi la Bohême sans confiance, et reculé devant le sentiment hostile du pays ; l'armée française du maréchal de Saxe a occupé et presque conquis la Flandre, tout en sachant que ce n'était pas une acquisition durable ; Georges II a conduit ses troupes en Allemagne, sans avoir l'idée de s'y établir et seulement pour garantir le Hanovre. Toutes les convoitises ont été modérées, presque négatives, excepté celle de Marie-Thérèse. La sienne a été ardente. Quand elle a vu Frédéric II repoussé de la Bohême, Charles VII chassé de Munich, les Français battus à Dettingen, et son mari, François de Lorraine, élu et couronné à Francfort, elle est devenue plus ambitieuse que ne l'avait été Charles-Quint. A l'exemple de ce dernier, elle a voulu, avant la mort de Charles VII, refaire pour lui un royaume de Bourgogne avec des provinces prises à la France, et, après la mort de Charles VII, reprendre à la France les conquêtes de Richelieu, de Louis XIV et de son successeur pour les adjoindre à l'Empire. Elle regardait comme très-critique la position de la France. Cette puissance, en effet, qui n'avait d'autre allié militaire que le roi de Prusse, allié sans générosité, se voyait pour adversaires l'Autriche, l'Angleterre et la Sardaigne, et rencontrait sur les champs de bataille les armées du roi Georges, du duc Charles de Lorraine et de Charles-Emmanuel. Quand tout le monde a été d'avis, après Fontenoi, que le moment était venu de faire la paix, Marie-Thérèse seule s'y est refusée. Sans elle, la guerre qui s'est prolongée jusqu'en 1748 se serait terminée en 1745.

Elle ne tenait pas en assez haute valeur le maréchal de Saxe, ce soldat héroïque, constamment utile et doué de trop de génie pour qu'on l'appelle un aventurier. Né à côté du trône et se croyant toute sa vie appelé à y monter, possédé du désir immodéré de porter une couronne, et cherchant, dans ses vieux jours, à se persuader que sa retraite de Chambord était une souveraineté parce qu'il s'y donnait des gardes, un théâtre et une caserne, le vainqueur de Fontenoi, de Rocour et de Laeffelt (1) n'a pas cru que l'illustration si méritée qu'il s'était acquise comme maréchal de France dût le consoler de n'avoir pas été duc de Courlande. Tout en remportant des victoires, en atteignant les réalités les plus brillantes et les plus flatteuses que puisse offrir l'existence humaine, il poursuivait encore sa chimère. Sa carrière a été plus éclatante que logique. Fils d'un roi de Pologne dont la France avait combattu l'élection, c'est en France qu'il est venu acquérir sa célébrité, et nul ne lui en a fait un reproche : la gloire absout et le feu purifie. Maurice était, d'ailleurs, de ces caractères téméraires et fiévreux auxquels on ne saurait demander d'être toujours conséquents avec eux-mêmes. L'auteur des *Rêveries militaires* avait assez d'orgueil pour croire que la plus haute des dignités ne l'était pas trop pour lui et, au retour de ses campagnes, il recevait sans s'émouvoir les ovations des Parisiens. Avec une constitution de fer qui ignorait la maladie

(1) Rocour et Laeffelt, villages de Belgique, situés l'un dans la province de Liége et l'autre dans celle de Limbourg.

et la fatigue, il avait une de ces natures insouciantes qui entraînent, captivent, et auxquelles il semble que tout soit permis. Ses lettres sont pleines d'esprit, de cet esprit non cherché, plus apprécié et plus piquant quand il vient à ceux qui n'en font pas métier et qui le donnent par-dessus le marché. Connaissant à fond les Français, il leur dictait ses conseils en deux mots. Les services qu'il leur a rendus sont immenses. Il fallait un homme tel que lui pour aiguillonner une nation amollie et prendre à la tête de ses armées une place que nul alors n'aurait su remplir (1).

## VI

Nous avons essayé de définir le caractère de la guerre de la succession autrichienne et d'exposer ce qu'avait en vue chacun de ceux qui y ont pris part. Les guerres des siècles précédents ont quelque chose de plus régulier et de plus symétrique, elles ressemblent à un duel : si c'est une lutte entre deux puissances, le sujet de leur querelle s'aperçoit nettement; si plusieurs puissances s'associent, leur but est aussi presque toujours visible, elles travaillent de concert à une même œuvre. Les guerres du dix-huitième siècle ont, au contraire, ceci de particulier qu'elles manquent d'unité et, en quelque sorte, de simplicité : elles n'ont pas pour objet de conquérir d'un côté et de défendre de l'autre une

(1) Lettre du maréchal de Noailles au roi, 8 août 1743.

possession déterminée. Marie-Thérèse veut l'héritage paternel et, dès que la fortune la seconde, elle le veut agrandi; Frédéric II recherche une extension qui régularise la situation géographique de la Prusse; l'Angleterre a pour ambition de défendre le Hanovre et d'arrêter la marche des Français au delà de leur frontière du Nord; la France s'efforce d'élever sur le trône impérial une nouvelle dynastie. Les convoitises, étant diverses, ne s'excluent pas mutuellement comme lorsqu'il n'y a qu'un seul enjeu. Ainsi Marie-Thérèse voit se perpétuer dans sa famille l'hérédité de l'Empire. Le roi de Prusse conquiert et garde la Silésie; il aurait volontiers poussé plus loin sa conquête, mais ce qu'il a gagné est important, et quand il signe la paix, il la signe sans regret. L'Angleterre, victorieuse à Dettingen, battue à Fontenoi, atteint cependant ce résultat que les arrangements intervenus à Aix-la-Chapelle n'ajoutent rien pour la France à ses précédentes conquêtes et que l'existence du Hanovre est préservée. La France seule manque le but en vue duquel elle avait entrepris la guerre : la dynastie autrichienne n'est pas changée, et celui dont elle avait favorisé l'élection et protégé l'avénement, l'Empereur de son choix ne parvient à l'être que de nom et succombe après avoir été forcé de quitter la Bavière, son domaine héréditaire. La marche des événements s'accorde avec la tendance du siècle : il ne peut pas y avoir de suite dans les faits quand il n'y a pas de conviction dans les esprits. Personne n'avait de véritable foi. Frédéric n'est nullement persuadé qu'en s'unissant à Louis XV, il se soit acquis un

auxiliaire utile et fidèle; il n'est pas plus certain qu'en accordant sa protection, comme allié de la France, à l'Empereur Charles VII, il ne soit pas pris pour dupe. La France fait la guerre comme peut la faire un État épuisé, cédant un jour aux suggestions aventureuses du maréchal de Belle-Isle, et le lendemain heureuse de confier ses destinées militaires à un étranger. La Sardaigne, dans les dernières années de cette période, se rapproche de l'Autriche; mais cette alliance est assez peu solide et assez peu sincère pour qu'elle laisse constamment concevoir à la France l'espoir de ramener la Sardaigne vers elle. L'Angleterre prend les armes, après avoir longtemps et vainement prêché la paix.

Il semble, en outre, que tout le monde ait été près d'atteindre une victoire décisive. Frédéric et Maurice de Saxe ont tous deux et successivement été à Prague. Si les Français ont poussé leurs avant-gardes jusque près de Vienne, s'ils ont occupé les Pays-Bas, le lieutenant de Marie-Thérèse, Charles de Lorraine, a pénétré en Alsace. Le roi de Prusse, après avoir été vainqueur des Autrichiens à Molwitz, les a battus encore à Chotusitz, à Hohenfriedberg, à Sohr, et cela n'a pas suffi pour lui rien donner au delà de sa première conquête. Cette guerre a valu à tout le monde des succès presque toujours stériles. Frédéric a eu l'idée de se rendre favorables les électorats ecclésiastiques de l'Allemagne en les sécularisant; cette tentative ne lui a pas réussi : ils sont restés du côté de l'Autriche, de même que la Saxe. Le roi de Prusse a gagné des batailles, conquis

un territoire, remporté des avantages militaires sans qu'il ait ajouté à l'influence de la Prusse comme puissance allemande : il n'a pas, comme nous venons de le dire, détaché la Saxe ni les électeurs du Rhin ; il n'a empêché ni l'élection du duc de Lorraine à l'Empire, ni la jonction de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Sardaigne ; il n'a pas su obtenir de la France, occupée en Flandre, une intervention plus énergique dans les affaires allemandes. Cette guerre, lorsqu'on remonte à son origine et à la cause primitive qui l'a fait entreprendre, exigeait cependant une union intime, complète, active et la plus confiante possible, de la France et de la Prusse ; elle supposait, pour que Frédéric pût étendre ses conquêtes en Autriche au delà de la Silésie, un secours réel et considérable de la part de Louis XV.

Ainsi, à considérer la guerre de la succession d'Autriche dans ses causes premières et dans ses résultats généraux, et comme le prolongement de la vieille lutte entre la France et l'Autriche, c'est l'Autriche qui gagne la partie et c'est la France qui la perd. L'époux de Marie-Thérèse est Empereur et la couronne impériale reste dans la famille. L'Autriche, lorsqu'elle signe la paix, cède définitivement la Silésie à la Prusse, Parme à l'Espagne et une partie du Milanais à la Sardaigne ; mais elle conserve l'ensemble de l'héritage. Nous avons exposé comment l'indécision des volontés, les chances diverses des batailles, et, par exemple, les victoires de Frédéric et celles du maréchal de Saxe enlèvent à l'aspect général de la guerre la netteté qu'on peut attribuer à son issue. Marie-Thérèse l'emporte en

fin de compte ; seulement, on peut se demander ce qui serait advenu si Frédéric et le maréchal de Saxe n'avaient pas été de vaillants, d'habiles et, au total, d'assez heureux commandants d'armées? Quel eût été, dans cette supposition, le sort de la France ?

Au nombre des incidents qu'on peut rattacher à cette guerre, il faut compter aussi l'expédition de Charles-Édouard en Écosse. Depuis trente ans, le parti jacobite et son chef n'avaient plus essayé leurs forces. Leur prise d'armes au lendemain de la mort de Louis XIV, alors que le rapprochement de la France et de l'Angleterre venait de s'opérer, n'avait pas réussi. Le régent et Dubois n'y mirent pas de sérieuses entraves, bien qu'au fond elle dût exciter leur antipathie. En 1745, au lieu de l'amitié c'était la guerre. Le maréchal de Saxe et Roquefeuille surveillaient de Dunkerque la marche du prétendant, sans croire à son succès et n'allant pas jusqu'à le désirer. La France d'alors ne fit rien pour lui ; elle aurait agi probablement, s'il avait remporté quelque avantage signalé, non pas en Écosse, mais en Angleterre même. L'indifférence malveillante de Dubois pour les Stuarts ressemblait beaucoup, dans ses manifestations et dans ses actes, à l'indifférence bienveillante de ceux qui vinrent après lui trente ans plus tard. Encore une fois, ce sont les habitudes politiques de l'époque. La descente de Charles-Édouard en Écosse (1745) n'est pas un épisode important. On sait la manière chevaleresque et brillante dont il s'est personnellement conduit. On s'intéresse à ce svelte et gracieux jeune homme, âgé de

vingt-quatre ans, faisant son entrée triomphale à Édimbourg, vêtu d'un tartan et coiffé d'un bonnet bleu; on le suit dans ses fortunes diverses, vainqueur à Penrith, battu à Culloden, puis errant cinq mois de village en village avant son embarquement. L'opinion en Angleterre, plus raisonnée que passionnée, n'avait pas assez varié depuis la mort de la reine Anne, pour qu'un changement de dynastie fût possible. Les mœurs parlementaires n'avaient fait que se développer, et les luttes des partis prenaient plus d'importance. Si les sympathies personnelles pour la maison déchue étaient demeurées au fond des cœurs, les défiances politiques subsistaient aussi partout, et le désir de soutenir la cause du prétendant n'exerça aucune influence sur les idées pacifiques ou belliqueuses du gouvernement français. Charles-Édouard était fait pour inspirer plus d'enthousiasme et de dévouement que son père; mais la cause des Stuarts occupait en 1745 moins de place dans la politique européenne que trente ans passés (1).

Le traité d'Aix-la-Chapelle, signé en 1748, n'a pas remanié profondément la carte de l'Europe. La Prusse, en effet, conserve la Silésie; la France garde la Lorraine et restitue ce qu'elle avait occupé dans les Pays-Bas et en Zélande; don Carlos reste à Naples; l'infant don Philippe obtient la possession reconnue de Parme, Plaisance et Guastalla. Ce traité n'en constitue pas moins un acte considérable,

(1) REVUE DES DEUX MONDES. *La comtesse d'Albany*, par M. Saint-René-Taillandier, 1861, 15 janvier, 1er et 15 février.

d'abord parce qu'il a été précédé d'une guerre peu continue à la vérité, mais à laquelle une bonne partie de l'Europe a pris part; ensuite, parce qu'il fut suivi de neuf années de paix.

On se demande pourquoi la France, qui, dans la guerre d'Autriche, a laissé Frédéric II garder la Silésie et la maison d'Autriche conserver la couronne impériale, a consenti si facilement à restituer les places et territoires conquis par le maréchal de Saxe en Brabant, en Flandre et en Zélande. La raison en est simple. Excepté pour Maurice lui-même, qui s'en exprime dans une lettre à Maurepas, cette possession n'avait aux yeux de personne un caractère définitif : on la considérait comme une simple occupation. Les armées françaises avaient envahi le pays entier, d'Ostende à Namur, de Courtrai à Anvers, jusqu'à Hellevoetsluis et Berg-op-Zoom ; mais le gouvernement de Louis XV n'avait ni la vigueur ni l'audace nécessaire pour s'attribuer une pareille propriété, pour s'y établir et la défendre. Les brillantes campagnes de Maurice n'ont d'autre caractère que celui d'un heureux hasard militaire : l'importance même du gage qu'elles avaient livré au vainqueur s'opposait à ce qu'il devînt un accroissement permanent; elles sont en quelque sorte un hors-d'œuvre, en ce sens que la situation du royaume ne comportait pas un succès de ce genre : l'aliment était trop substantiel pour un malade hors d'état de se l'assimiler. La capacité et l'énergie du maréchal sont hors de proportion avec les forces de l'État. En conquérant les provinces belgiques, il a mis sur les bras du gouvernement une charge si

lourde que celui-ci dut craindre d'avoir à la porter plus longtemps. Les circonstances extérieures, d'ailleurs, ne le permettaient point. On ne voit pas même que la France ait essayé de tirer parti de cet avantage provisoire et qu'elle s'en soit servie comme d'un otage : il s'agissait pour elle d'avoir la paix avec l'Angleterre et la Hollande, et ni l'Angleterre ni la Hollande n'auraient sanctionné cette acquisition ; il s'agissait de chercher à sauver ses intérêts en Amérique et dans l'Inde, qui devaient être bientôt menacés, de sauver le cap Breton et Pondichéry, qu'elle devait perdre à la guerre de sept ans. L'Angleterre avait été victorieuse à Dettingen, et, depuis la dernière expédition de Charles-Édouard, elle en avait fini avec les jacobites. La France avait eu des succès en Flandre, mais elle avait essuyé des revers en Italie; son gouvernement n'avait pas la force d'être ambitieux : il lui fallait la paix maritime, du pain et la fin de la disette. Lord Chesterfield avait suggéré, sans qu'on l'écoutât, de refaire un duché de Bourgogne, et Marie-Thérèse aurait bien cédé à la France quelque portion des Pays-Bas, si Louis XV s'était engagé à lui faire recouvrer la Silésie; mais ces projets, dont il est question dans les souvenirs du temps, n'ont pas été pris en considération.

En somme, la facile restitution des Pays-Bas à l'Autriche fait naître la question de savoir si le traité d'Aix-la-Chapelle ne préparait pas, ne contenait pas en germe l'alliance austro-française qui devait se conclure huit ans plus tard et amener momentanément une répartition nouvelle des forces militaires de l'Europe.

## VII

Nous voici arrivés à la moitié du dix-huitième siècle. Depuis qu'il s'est ouvert, trois guerres ont éclaté : la première sous Louis XIV, celle de la succession d'Espagne; la deuxième et la troisième, celles de la succession de Pologne et de la succession d'Autriche, sous Louis XV, dont le règne a commencé par vingt années de paix et l'alliance avec l'Angleterre. Aucune de ces trois guerres de succession n'a fait sortir des dynasties régnantes la couronne pour laquelle elles avaient été entreprises : les Bourbons sont restés en Espagne; la maison de Saxe, en Pologne; la descendance de Charles-Quint, en Autriche, dans la personne de Marie-Thérèse. A la suite de la guerre d'Espagne, la France, obligée de tenir tête à l'Europe coalisée, battue sur plusieurs champs de bataille, affaiblie et appauvrie par des sacrifices et des prodigalités, n'en conclut pas moins le traité d'Utrecht, qui, en dépit de l'Autriche, maintient un prince français sur le trône d'Espagne. Au contraire, après les guerres de Pologne et d'Autriche, qui donnent tort à la France, ses candidats échouent; et cependant le continent était alors divisé, au lieu d'être uni contre elle; mais elle n'avait plus ni généraux ni finances, et le gouvernement qui dirigeait ses affaires manquait de force et de volonté.

Louis XV venait d'atteindre alors (1748) sa trente-huitième année. Enfant d'une faible constitution, à son avénement, le peuple l'avait aimé sans prendre garde à son air boudeur, à sa taciturnité. Il semblait, à la mort de Louis XIV et même plus tard, que la nation, attachée, habituée à la monarchie des anciens temps, lasse d'un long règne où les appétits conquérants du souverain avaient ruiné le pays, fût portée à entourer la jeune royauté de son amour, et qu'avant de briser la vieille forme de gouvernement, elle voulût en faire un dernier et loyal essai. C'était de l'espoir, non de la reconnaissance.

Isolé par le régent et par Dubois, Louis XV était à seize ans un jeune homme timide et hautain, dur par indifférence, incapable d'attachement, capricieux et maussade par nonchalance, sans goût pour l'étude et pour les affaires, retardé, ignorant, raffiné et sauvage. Les années développèrent en lui un jugement droit dont il ne fit que rarement usage, mais qui se révèle dans des correspondances restées inutiles, sa nature indolente et dédaigneuse l'ayant tenu éloigné du contact des hommes et de la pratique réelle du gouvernement. Son âme resta inerte et sèche, et son intelligence assez paresseuse pour qu'il ne connût d'autre excitation que celle du vin, pour qu'il aimât mieux toute sa vie dissimuler que vouloir, et suivre l'impulsion d'un autre qui ne le satisfaisait pas, plutôt que la sienne propre. Louis XIV avait découragé, mais non éteint l'amour des Français pour la royauté : Louis XV, toutes les fois qu'il donnait au pays un semblant d'intérêt, par exemple en se rendant à l'armée,

aurait pu, pendant bien des années, se sentir populaire et s'en trouver heureux, s'il y avait eu place dans son cœur pour l'affection et la reconnaissance. L'homme qui, au bout de vingt ans d'intimité, vit passer le convoi funèbre de madame de Pompadour, sans rien trouver à dire que ces paroles : " La marquise aura mauvais temps pour son voyage, " cet homme devait, en toutes choses, méconnaître les lois du sentiment et violer même les règles de la décence.

Un roi sans vertus et sans vices, montrant sur le trône les qualités négatives que Fleury apportait dans le ministère, n'eût certes ni guéri ni arrêté les maux dont souffrait la France : la pusillanimité égoïste et la dépravation de Louis XV les ont aggravés. Un gouvernement énergique, plein de lumières et de dévouement, en face de Frédéric II, de Marie-Thérèse, de Walpole et de Pitt, y eût peut-être porté remède. Louis XV ne déploya jamais d'activité : entre deux décisions, il prenait d'ordinaire la plus facile. Il lui arriva de trahir ses agents par faiblesse, et parce qu'à un désœuvré l'intrigue coûte et répugne moins que l'action. C'est par paresse qu'il subit et encouragea l'omnipotence de Fleury. Lorsque le maréchal de Noailles et la duchesse de Châteauroux, la plus fière et la plus sensée de ses maîtresses, l'engagèrent à se rendre à l'armée de Flandre, il fallut des mois pour l'y décider. Il ne manquait cependant pas de bravoure (sa conduite à Fontenoi en témoigne), ni de jugement (la plupart de ses lettres à Noailles en font foi) ; mais ces accès de vigueur et de bon sens ne duraient

pas plus qu'un éclair. Le reste du temps, il n'avait d'attention que pour les choses les plus frivoles, pour le jeu, où il était cupide, ou pour la chasse, dont il notait avec soin les moindres incidents, et se retirait de toute occupation sérieuse par défiance de lui-même et des autres, par insouciance et par dégoût. Sa santé était susceptible de rester robuste, si l'intempérance ne l'avait détruite. Il ne l'emportait sur son aïeul que par la beauté de sa figure et par sa taille; il ne laissa jamais voir le désir de l'imiter dans ce que le grand roi regardait comme son devoir, ni dans ses brillants défauts. A aucune époque de sa vie, il ne fut en possession de cette gloire des jeunes et heureuses années de son prédécesseur, années dont l'éclat se refléta plus tard sur les mauvaises. Adopter la manière dont Louis XIV définissait le pouvoir royal, c'était, pour son successeur, suivre ses traces. Les goûts de l'un pouvaient passer pour déraisonnables, ceux de l'autre furent pervers. Les passions chez celui-ci n'étaient ni hautes ni basses, mais absentes. A mesure qu'il avança dans son oisive et ennuyeuse carrière, il fut plus méprisé de son peuple, et la désobéissance n'est jamais loin du mépris. Une autre éducation et des conseillers moins complaisants eussent probablement fait éclore chez lui de plus nobles germes. Peut-être avait-il des facultés que le manque d'exercice et de développement ont empêchées de devenir des talents, de l'esprit qui s'est éteint dans l'inaction, du courage qui s'est amolli par la paresse, du patriotisme que des influences perfides ont étouffé. Il y a peu de chance de voir jamais se combler utilement et avantageuse-

ment le vide que l'éducation s'est s'attachée à faire dans l'intelligence et dans le cœur (1).

A mesure que les événements se succèdent et que Louis XV avance dans la vie, le rôle de la France s'abaisse. Si ce n'est l'Espagne, elle ne garde aucun de ses alliés, ni l'Angleterre, ni la Prusse, ni la Sardaigne; et, à l'exception de la Lorraine, elle restitue ses conquêtes, celles dont elle était redevable au maréchal de Saxe. Il y a cette différence entre la position de l'Angleterre et celle de la France, que la première est absorbée par des luttes intérieures qui lui font désirer d'intervenir aussi peu que possible dans les guerres du continent, mais qui sont profitables à sa sécurité et à sa force en ce qu'elles affermissent les institutions et l'esprit national. En France, au contraire, les difficultés que rencontre le gouvernement l'énervent et le paralysent. La royauté est en décadence continue; elle lutte avec le parlement pour lui faire enregistrer des impôts sur le revenu qui attestent un embarras profond : si le parlement les sanctionne par contrainte, c'est aux dépens du crédit moral de la couronne et contre le vœu unanime de la nation ; le gouvernement s'efforce-t-il, comme du temps du cardinal Fleury, d'obtenir que le pays se taise, le malaise général devient plus grave encore. Le pouvoir se fait illusion. Les rivalités princières ne sont plus à redouter : le fils du régent s'est retiré à Sainte-Geneviève ; les branches légitimées sont

(1) Lettres du roi au maréchal de Noailles et du maréchal au roi (septembre 1743).

éteintes. La prodigalité imprévoyante de la cour est restée la même. Paris s'embellit; il existe une apparence d'activité à la surface de la société, les esprits travaillent, madame de Pompadour accueille et encourage les philosophes comme des amis, et tient le clergé à distance comme un adversaire. Le temps de cette puissance réelle et inavouable qu'elle a possédée n'est pas venu. Elle est jeune encore, elle a de l'empire sur le monarque sans exercer l'influence qu'elle aura plus tard sur les affaires ; sa volonté ne règle pas jusqu'ici les intérêts de la France. Elle a à tâche de désennuyer le roi, elle le dominera un jour ; déjà elle écarte les ministres qui lui déplaisent, mais elle ne prend pas leur place. Les courtisans imitent Louis XV dans ses extravagances et son désœuvrement. Il n'y a pas de gaieté autour du trône, il n'y a que du scandale : la vie privée du roi se raconte; on en sait les détails, les secrets et les turpitudes. La haine se propage sourdement ; elle éclaterait si la souffrance matérielle était générale et réelle.

Pendant ces mêmes années de paix qui suivent le traité d'Aix-la-Chapelle, à peine reconnaît-on en Angleterre l'existence d'une politique générale. La vie parlementaire y est très-active et les tiraillements incessants : c'est le temps du premier Pitt, de Fox le père, des Pelham. La possession du pouvoir suffit pour alimenter la lutte : Pitt, le duc de Newcastle, Pelham, la rendent intéressante par leurs talents et leurs passions, sérieuse par leur caractère, populaire par leur position et leur autorité dans le pays. Les jacobites ne se montrent plus; et le dernier traité oblige

la France à éloigner le prétendant, qui brave la défense et se fait arrêter le soir à l'Opéra.

Quant à Marie-Thérèse, on peut remarquer, dès le lendemain du traité d'Aix-la-Chapelle, qu'elle était mécontente de l'Angleterre, qui n'avait pas payé exactement les subsides promis ; elle s'en plaignait, elle eût mieux fait de se rappeler qu'elle devait à l'Angleterre le premier et le plus important de tous les triomphes, l'élection de François de Lorraine à l'Empire : aucune autre alliance ne le lui aurait donné. Son mari était Empereur, et la pragmatique de son père reconnue : d'où vient qu'elle n'était pas satisfaite? Elle rêvait une revanche plus éclatante des succès militaires de Frédéric II, et se sentait poussée vers l'alliance française : Kaunitz et Stahrenberg y avaient peut-être pensé avant elle. Elle se reprochait les deux résultats dynastiques des dernières guerres, l'élévation de la Sardaigne et de la Prusse : la guerre de la succession d'Espagne avait grandi la Savoie; celle d'Autriche, le Brandebourg. Il fallait ramener la Prusse à ses anciennes limites et se concilier la Russie en lui promettant une indemnité en Prusse; il fallait détruire le traité de la Barrière, qui avait anéanti moralement les Pays-Bas.

En récapitulant l'histoire de ces quarante années (1715-1756), on y distingue deux périodes de durée presque égale : la première, pendant laquelle la France et l'Angleterre sont unies; la seconde, où elles sont en antagonisme et bientôt en état d'hostilité. Pendant la guerre qui a suivi leur rupture, la France a acquis la Lorraine. Mais elle n'a pas su faire

réussir les combinaisons dynastiques de son choix, ni en Pologne, ni en Autriche; elle n'a pas su remplacer l'alliance de l'Angleterre d'une manière utile et durable : la Prusse n'a été pour elle qu'un associé égoïste et provisoire; l'Espagne, qu'un auxiliaire nominal et souvent un embarras. Le gouvernement de Louis XV était trop mal dirigé, trop apathique, trop préoccupé du résultat intérieur de son imprévoyance, de son insouciance et de ses fautes, pour qu'il en fût autrement : depuis la fin de la régence, il avait perdu sa place dans les conseils de l'Europe. Le cardinal Dubois avait plus de coup d'œil, d'activité et de volonté que le cardinal Fleury, beaucoup plus surtout que les successeurs de ce dernier : s'il avait apporté dans les affaires intérieures le bon sens et la fermeté qu'il montrait dans la politique générale; s'il avait donné au royaume l'ordre, l'économie et la moralité, comme il lui donna la paix, on pourrait lui reconnaître le mérite d'avoir porté un jugement profond sur la situation et les besoins de son pays, mis en rapport avec la fin du dernier règne. Fleury était assurément plus honnête que lui, mais moins convaincu de la nécessité de la paix ou moins décidé à employer les moyens de la conserver.

La France, depuis la mort de Louis XIV, a été successivement l'alliée de l'Angleterre et de la Prusse : ces liens sont rompus d'une manière définitive. Nous allons assister à des événements d'un caractère tout nouveau. La France est à la veille de rechercher ou d'accepter l'amitié de la puissance qui a été son ennemie pendant deux siècles, de l'Au-

triche : cette amitié ne sera ni sincère ni profitable. Il était réservé au cabinet français de vivre alors dans un état perpétuel d'instabilité et de transition.

Si l'on considère un instant la société morale, le monde des idées, on y reconnaît les mêmes symptômes d'une situation peu stable, et la littérature a exprimé cette disposition provisoire des esprits. Elle appartenait à deux siècles : au précédent, dont elle cherche à imiter le langage et la forme; au présent, en ne montrant plus qu'une déférence largement mêlée d'ironie pour ce qui n'avait inspiré jusque-là que du respect. Elle a donc un double objet : elle continue les procédés de style de l'âge antérieur et se flatte de deviner la pensée de l'avenir. La physionomie des hommes eux-mêmes nous frappe par une double expression : Voltaire participe du gentilhomme et du démocrate, du courtisan et du révolutionnaire. Tout en n'ayant plus les mêmes habitudes que leurs devanciers, les écrivains ont conservé du temps passé cette puissance rayonnante que Louis XIV avait contribué à donner aux lettres, jaloux qu'il était d'ajouter quelque chose à la gloire de la France autant qu'avide de respirer de l'encens. La direction des esprits a varié : le désordre s'est mis dans le gouvernement; d'active qu'elle était, la couronne est devenue insouciante; les armées se sont engagées dans des guerres malheureuses. L'influence littéraire a seule persisté ; mais elle a passé à d'autres mains, elle sert à de nouveaux usages. Les écrivains ont cessé d'être des pensionnaires de la cour, ils ont contracté des mœurs plus indépendantes : Montesquieu, Buffon, Rous-

seau vivent retirés chez eux à la campagne, dans la solitude, d'où ils donnent toujours le ton à l'Europe. Les représentants les plus autorisés de cette époque, ardents à détruire ce que leurs ancêtres avaient adoré, ont emprunté à ceux-ci leur admirable instrument : ils ont combattu leur pensée et, si on peut le dire, conservé son enveloppe. La langue qu'ils parlent est encore, avec moins d'élévation, celle de Racine et de Fénelon. Avant de bouleverser l'État et les croyances, il faut, se sont-ils dit, occuper, réveiller, entraîner les intelligences : on le peut quand on possède, comme eux, les séductions d'un style lucide et souple, et la grâce sans recherche ; qu'on sait être fin avec simplicité, harmonieux, correct, brillant, même sans onction ; qu'on remplace le feu du cœur par la vivacité de l'esprit.

La poésie devient, pour cette école, un jeu de l'imagination plutôt qu'un épanchement de l'âme, et l'histoire un calque habile et superficiel des faits extérieurs plutôt que la recherche des secrets et des problèmes qui sont au fond des annales de l'humanité. Chez les nations où l'ordre règne avec la santé morale, la littérature respire aussi le calme : elle n'a rien à attaquer ni à changer. Aux époques de lutte, de controverse et d'inquiétude, elle se rend populaire en agitant, en échauffant les esprits, en s'adressant à ce qu'il y a en eux de plus irritable et de plus mobile.

Quand on s'occupe de la France du dix-huitième siècle, c'est pour parler le plus souvent de sa littérature qui a brillé d'un vif éclat, tandis que sa réputation militaire s'obscurcissait, que son gouvernement la conduisait à l'abîme, que

la société se dissolvait par manque de moralité et d'énergie, comme le gouvernement se perdait faute de principes et l'armée faute de généraux. L'esprit littéraire avait seul conservé son activité et son pouvoir. Il n'était pas paresseux comme le public, indolent comme la royauté, privé de direction et de chefs comme l'armée; il marchait en avant du siècle, c'est-à-dire qu'il devenait plus philosophique à mesure que l'indifférence et le scepticisme prenaient la place de l'ancienne discipline des âmes, plus politique à mesure qu'on approchait du voisinage de la révolution. La littérature et la philosophie française du dernier siècle ont professé des doctrines négatives; elles n'ont pas remplacé les convictions qu'elles ont détruites; elles ont, à nos yeux, quelque chose d'utopique et d'inexpérimenté ; elles manquent de foi, de profondeur et de conclusion : mais elles ont eu de l'empire sur les idées et sur les consciences de l'époque. Il n'est pas de pays où, dans l'espace de cent ans à peine, depuis Helvétius jusqu'à Saint-Simon et à Fourier, il ait paru plus de ces systèmes prétenduement applicables,—aussi bien au monde entier qu'à la contrée où ils ont vu le jour,—à tout ce qui intéresse, émeut, passionne ou inquiète l'humanité. Si ce n'est pas la littérature du dix-huitième siècle qui seule a fait la révolution de 1789, c'est bien elle certainement qui lui a donné son caractère absolu, dogmatique, cosmopolite; c'est elle qui lui a inspiré la pensée de changer, non pas le gouvernement et les institutions de la France, mais celles de tous les pays. Nulle révolution n'a voulu être aussi universelle dans ses dogmes, aussi impérieuse dans ses lois.

Plus que tout autre système, elle s'est regardée comme la solution définitive des plus grands problèmes qui agitent le monde. Lorsqu'une transformation s'opère dans les convictions d'une société, les contemporains de cette transformation sont toujours tentés de croire qu'elle sera durable et définitive; ils oublient que bien des questions, regardées comme résolues du premier coup, sont destinées à subir des examens nouveaux : à travers le mouvement confus et compliqué des événements, ils ne savent pas distinguer ce qui passe de ce qui reste, ni déduire de cette distinction un enseignement et des principes.

La gloire de Frédéric II (les considérations qui précèdent nous ramènent vers lui) semble avoir emprunté quelque chose à ce mouvement des esprits en France, et son histoire se mêle en plus d'un point à celle des écrivains qu'il a protégés et dont il eût voulu être l'émule. Sa renommée, la plus éclatante de son siècle, ne repose point, à la vérité, sur des titres littéraires; elle est due à ce qu'il y avait en lui de plus éminent, de plus incontestable, à son génie militaire.

Son nom est si grand, son influence sur les destinées de la Prusse a été si puissante, la fortune de ses armes si extraordinaire, que ses talents secondaires, à la possession desquels il tenait peut-être le plus, pâlissent et s'effacent. Ce n'est pas que son goût dominant ne fût l'exercice de l'esprit et qu'il n'en eût beaucoup, qu'il ne recherchât la conversation instructive, qu'il ne professât à sa manière le culte du vrai et de la réalité. Sans doute, ses ouvrages historiques ont de la valeur; mais leur principal mérite réside

dans l'exposé consciencieux et original de faits importants présenté, par l'homme qui y a eu le plus de part, dans un récit vrai, méthodique et exact : c'est une grande chose que l'histoire d'une série de campagnes qui ont ensanglanté longtemps le sol du centre de l'Europe, racontées sincèrement par celui qui les a conduites. L'écrivain militaire est ici de la famille de César, comme le militaire lui-même : ni le savant, ni le poëte ne sont à cette hauteur.

Il y a en Frédéric II un philosophe et un roi, bien plutôt qu'un roi philosophe ; en d'autres mots, il était l'un et l'autre à ses heures : roi, dans le maniement personnel et parfois arbitraire des intérêts militaires ou administratifs de son peuple ; philosophe, dans sa bibliothèque et dans sa conversation. Il préconisait la liberté, sans plus admettre le partage de l'autorité monarchique que Louis XIV, ni même autant que lui ; il louait l'instruction populaire, le culte de la science, le respect dû au mérite, l'accès indistinct de tous aux dignités et aux emplois, tout en appliquant les droits féodaux et en maintenant les priviléges aristocratiques plus strictement qu'on ne le faisait de son temps en France. Le roi était un admirable et infatigable soldat prussien ; le philosophe, un sceptique français, assez superficiel, avec des prétentions à une science profonde, imbu de convictions négatives, n'émettant sur Dieu, sur l'âme, sur la destinée de l'homme, sur toutes les questions métaphysiques, que des doutes et l'aveu d'une ignorance résignée. Quand on lit tout d'un trait la volumineuse correspondance de Frédéric, telle est l'impression qui en reste.

Le métaphysicien, le savant, le littérateur était un élève peu remarquable de Maupertuis et de Bayle; le poëte, un imitateur prétentieux et incorrect des versificateurs de l'époque.

Frédéric a aimé la philosophie de son siècle et la littérature du siècle précédent; à la vérité, ce qui le séduisait le plus dans cette immortelle littérature, c'était sa régularité, ses rigueurs grammaticales, ses périodes classiques et châtiées, plus que son austère et sublime caractère. Il eût préféré, disait-il, être l'auteur d'*Athalie* que d'avoir fait la plus heureuse et la plus brillante de ses guerres, et cependant on ne risque pas de se tromper en affirmant que, dans Racine même, il appréciait moins la suavité et la tendresse du sentiment que la perfection, la précision et la limpidité des vers, la sagesse et la mélodie du langage, le rhythme, en un mot, la mise en œuvre. De même, ce qu'il commence par vanter chez Voltaire, c'est l'héritier des hommes du grand siècle, non le philosophe du jour, et, pour le dire en passant, on aurait pu remarquer que les éloges assez fades qu'il adressait à l'auteur de *Mérope* étaient accueillis par un sourire où la moquerie se mêlait à la satisfaction.

On lui a fait bien des reproches. D'allié de la France, d'ami de Voltaire, il est devenu ennemi de l'une et de l'autre ; il s'est montré impitoyable pour ceux qui, sans le vouloir, nuisaient à sa cause ou professaient des opinions contraires à la sienne. Il aimait la flatterie; sa vanité et ses prétentions littéraires, que ses œuvres n'ont point complé-

tement justifiées, s'accrurent à mesure que la fortune politique lui accorda plus de faveurs. Son épicuréisme, en temps de paix, n'était point racheté par son austérité pendant la guerre. Son goût pour le sarcasme a nui à ses plus sérieux projets; on l'a vu déraisonnable dans ses amusements, imprudent dans ses entreprises, sévère dans ses décisions; il a aimé tout à la fois le pouvoir et les philosophes qui le combattent; son jugement a été partial sur les grands hommes de l'histoire, sur Gustave-Adolphe, Guillaume III, les électeurs de Brandebourg, ses prédécesseurs. On a dit tout cela de lui, on a dressé à sa charge cet acte d'accusation. Mais, en revanche, que ne peut-on pas répondre?

Guerrier de premier ordre par la science, la fermeté, la ténacité et la justesse du coup d'œil, comme par la hardiesse, la promptitude et le succès des combinaisons, il possédait du général en chef et du soldat toutes les aptitudes et toutes les vertus. Prétendant ne faire la guerre que de sang-froid, d'après de rigoureux calculs, comme une chose qui l'intéressait plus qu'elle ne l'enflammait, sans en avoir la passion comme Bayard, Condé, Turenne ou le prince Eugène, il réunissait toutes les qualités du militaire accompli, celles qui, pour être requises de quiconque porte l'épée ou le mousquet, n'en sont pas moins essentielles, et aussi les plus rares et les plus hautes. Jeune colonel, son régiment l'occupait autant que son armée quand il était roi, et l'esprit à entretenir dans les casernes autant que le commandement à exercer sur le champ de bataille : l'attention vigilante et patiente aux détails importe à la valeur et au dévouement

d'une troupe non moins qu'à son bien-être. Les mérites assez peu remarqués chez ceux qui n'en possèdent point d'autres, la sobriété, l'oubli des fatigues, l'activité, la solidité de la charpente corporelle, la résignation dans les souffrances, tous ces dons, indispensables dans la fortune médiocre comme dans la plus élevée, ne manquaient pas à ce héros qui a atteint les sommets de la gloire, qui s'est vu mainte fois, sans succomber, entouré d'ennemis plus forts que lui, qui sentait ses facultés et sa fermeté s'accroître dans le péril et dans le malheur, qui a vaincu les Français à Rosbach, les Autrichiens à Leuthen, les Russes à Zorndorf, qui a agrandi son territoire, son armée, son revenu et son trésor.

Il a vécu et il est resté populaire en Prusse, comme Henri IV en France, parce que son ambition était exclusivement prussienne, parce qu'en voulant la Silésie et le tiers de la Pologne comme extension, en convoitant un jour la moitié de la Bohême, il n'avait en vue que de rendre plus solide et plus puissant cet État qui va de la Courlande au pays de Liége, et pour le bonheur duquel il a rêvé la même chose pendant plus de quarante ans.

Il est peu d'hommes dont le souvenir, après un siècle, soit resté dans leur pays aussi vivant, la trace aussi visible, les enseignements aussi populaires. Les Berlinois, passant sous les *Tilleuls*, éprouvent, à la vue du monument qui le fait si puissamment revivre, un sentiment de fierté et de respect. Il y a dans la Prusse contemporaine beaucoup de choses qu'il semble avoir désirées : le caractère national,

les habitudes de l'esprit, le système d'éducation, les pensées qui dirigent le gouvernement portent son empreinte. A la paix d'Aix-la-Chapelle, il n'avait point atteint son plus haut degré d'illustration : c'est la prochaine guerre qui l'y fera monter, cette fois non pas pour avoir élargi les limites de son royaume, mais pour avoir triomphé de plus d'obstacles qu'il n'a peut-être jamais été réservé à un homme d'en rencontrer. Il a fait prendre à la Prusse la place qui aurait pu être celle de la Suède, si les successeurs de Gustave-Adolphe avaient eu, les uns sa valeur, les autres sa fortune. Sans avoir besoin pour cela d'imagination, il a compris la vraie grandeur, parce qu'il en possédait en lui-même la mesure. C'est à la veille de la révolution française, car il est mort en 1786, qu'il a offert au monde l'expression la plus complète de ce qu'est la royauté absolue dans les mains d'un prince ferme, opiniâtre, et servant son pays à sa manière, se dévouant à lui par raisonnement plus encore que par amour de l'humanité.

Il y a beaucoup d'irrégularités dans cet esprit et d'accidents dans cette existence, mais le but constant du grand Frédéric a été atteint : il a affermi son empire.

Nous avons essayé d'exposer ce que voulaient, en ce temps, les différents gouvernements, Marie-Thérèse pour l'Autriche, Frédéric II pour la Prusse, Georges II et ses ministres successifs pour l'Angleterre. Inconstants en fait d'alliances, ils ont eu en vue, chacun de son côté, un objet d'ambition déterminé. Quant à la France, elle vivait au jour le jour, sur la foi d'amitiés peu sûres ou peu utiles,

au sein de difficultés croissantes et avec des ressources amoindries. Il lui a manqué une volonté supérieure, décidée à maintenir la paix au dehors, à rétablir l'ordre au dedans. Ce défaut absolu de prévoyance et cette absence de direction, que la fragilité des alliances européennes faisait plus vivement sentir encore, expliquent suffisamment ce que la politique générale a eu de mobilité, d'indécision et de caprices pendant la première moitié du règne de Louis XV.

---

# III

## LA GUERRE DE SEPT ANS.

---

### I

Trois guerres de succession avaient éclaté pendant la première moitié du dix-huitième siècle, à propos des couronnes d'Espagne, de Pologne et de l'Empire d'Allemagne.

La guerre de sept ans n'a plus pour but, comme celles qui l'ont immédiatement précédée, de savoir si une souveraineté, devenue vacante par déshérence, appartiendra à telle ou telle maison déjà régnante ou à une dynastie nouvelle : son objet, c'est la conquête, la question de suprématie entre les grandes puissances.

Cette guerre s'est faite de la libre et personnelle volonté des souverains qui l'ont entreprise. Sous ce rapport, elle

offre une différence avec les événements qui ont éclaté plus près de nous.

Avant de se mettre ouvertement en lutte avec un ou plusieurs autres États, la plupart des gouvernements modernes sont tenus d'avoir égard aux obstacles qu'ils peuvent rencontrer à côté d'eux, de songer aux partis qui les haïssent ou les surveillent, et de se demander, s'ils trouveront, dans l'approbation ou le blâme de ces partis, une entrave ou un appui. De nos jours, c'est là un des nombreux intérêts à consulter, une des questions à se faire quand on se décide à recourir aux armes.

En 1756, ce souci préoccupait assez peu les souverains de l'Europe. Sauf peut-être le roi d'Angleterre, aucun d'eux n'éprouvait le besoin de faire diversion à des dangers ou à des embarras intérieurs. Ils ne croyaient pas leur existence mise en péril par des factions. Il est même assez difficile de déterminer l'époque précise à laquelle le principe révolutionnaire s'est manifesté chez la nation française et y a pris un développement visible. Dès le milieu du siècle, la situation était sans doute menaçante, elle contenait en germe toutes les causes de la révolution; mais, en dehors des esprits les plus impartiaux et les plus libres, la catastrophe prochaine n'était prévue encore que par ceux qui la désiraient. Quant au gouvernement, il paraissait s'aveugler sur le travail qui le minait.

Les monarques qui régnaient sur le continent n'avaient pas, avons-nous dit, à compter avec un parti organisé contre eux et reconnu, à s'inquiéter de ce qu'un tel parti pourrait

penser de la guerre ou en espérer, à savoir si elle lui servirait d'encouragement ou de frein, si elle lui plairait ou lui serait désagréable. Le roi d'Angleterre, lui, avait à se mettre d'accord avec le parlement. En revanche, sa dynastie ne courait aucun danger. On n'avait pas à craindre qu'on vît se renouveler les événements qui avaient, en 1688, déterminé le renversement d'une dynastie imprudente, en changeant non pas les institutions nationales, mais seulement la manière de les pratiquer : les efforts du prétendant étaient devenus désormais impuissants.

La révolution de Hollande était close depuis longtemps ; et, en fait de bouleversements intérieurs, on n'apercevait de signes inquiétants qu'à l'horizon lointain de la Pologne ou de l'Amérique.

La lutte nouvelle dont le centre de l'Europe allait être le théâtre fut donc entamée par des pouvoirs non menacés dans leur existence, et pour la plupart non contrôlés.

Ce qui en fait le plus grand événement de l'époque, ce n'est pas qu'elle ait modifié l'état territorial des principales puissances ; mais c'est que toutes y ont été engagées, c'est qu'elle s'est étendue à l'Amérique du Nord, aux Indes orientales, où de vastes territoires ont changé de possesseurs ; c'est qu'on y a vu figurer une réunion d'éminents personnages, Frédéric II, Marie-Thérèse, la grande Catherine, le premier Pitt, Kaunitz, Choiseul, et, au second plan, le premier Fox, Henri de Prusse, Ferdinand de Brunswick, Daun, Laudon, Dupleix, Clive, Washington, Wolfe, Montcalm, enfin madame de Pompadour, à qui

on peut tout contester, hormis la beauté et l'influence.

Cette guerre a donc été universelle : c'est son premier caractère.

En second lieu, elle a été le signal d'un antagonisme définitif entre la France et l'Angleterre, à ce point que, depuis lors jusqu'à la fin des guerres de l'empire, il n'y a plus eu entre ces deux puissances que des intervalles d'une amitié mêlée de défiance. Elle a donné lieu en même temps à des alliances nouvelles, celle de l'Autriche et de la France, celle de la Prusse et de l'Angleterre.

En troisième lieu, on peut dire, pour lui donner sa physionomie spéciale, que des quatre grands États européens engagés dans la lutte, deux ont eu de quoi s'applaudir ou se consoler d'y avoir été entraînés : la Prusse y a gagné de la force morale, de la confiance en elle-même et de la gloire ; l'Angleterre, des colonies, de la puissance et des sources de richesse ; l'Autriche est restée ce qu'elle était. La France seule a essuyé des pertes sans trouver de compensations : non-seulement elle a compromis le prestige momentané qu'elle devait aux campagnes du maréchal de Saxe ; vaincue sur plusieurs champs de bataille, elle a perdu, indépendamment d'importantes possessions d'outre-mer, tout l'argent qu'elle avait distribué en subsides à ses alliés ou dépensé elle-même.

Ces caractères de la guerre sont faciles à apercevoir : elle s'est étendue assez loin pour qu'on puisse dire qu'elle a été générale ; elle a creusé plus profondément la séparation de la France et de l'Angleterre ; elle a changé le système

politique anciennement établi en Europe. Mais ce qui est moins facile, c'est de déterminer à quel moment les alliances auxquelles elle a donné lieu ont été sérieusement recherchées, puis décidées, et quel est celui ou celle qui en a eu la première idée et conçu le projet (1).

Il semble, en effet, qu'entre Louis XV, madame de Pompadour et l'abbé de Bernis d'une part, Marie-Thérèse, Kaunitz et Stahremberg de l'autre, la pensée d'un rapprochement intime ait existé quelque temps avant de se faire jour, et que Frédéric II ait aussi désiré, quelque temps avant de la conclure, l'alliance avec l'Angleterre, qui, sans montrer de répugnance à répondre à ses avances, n'y a pas mis cependant d'empressement. De la France, de la Prusse et de l'Autriche, on ne voit pas bien qui a fait un premier pas décisif ; mais toutes les trois ont envisagé leur alliance nouvelle avec plaisir.

Quelles sont les considérations qui justifient chez elles ce sentiment ?

(1) Le maréchal de Noailles, dès 1751, prévoyait la guerre avec l'Angleterre. Le 5 février de cette année, il écrivait au roi : " On doit regarder les Anglais comme l'âme et le mobile de tout ce qui se trame en Europe contre la France, et il faut avouer qu'ils ne font en cela que ce qu'il est naturel d'attendre de leur part... Le système anglais est connu : c'est d'arriver par la supériorité de la richesse à celle de la puissance, et l'Amérique seule peut leur en frayer le chemin. " (*Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. II, p. 308-309.)

## II

La France, si longtemps et si profondément ennemie de l'Autriche, va se lier étroitement avec elle. Cette union ne devait lui donner de satisfaction définitive, ni pour son amour-propre, ni pour ses intérêts. Mais il lui fallait sortir de la position gênée où elle était. Tous les embarras intérieurs du règne de Louis XV n'avaient pas éclaté : ils ne faisaient encore que se préparer silencieusement. Il n'y avait d'opposition ouverte nulle part, ni chez le peuple, ni chez les grands, ni dans les assemblées ; seulement tout le monde se plaignait sans se révolter, et les parlements enregistraient avec mauvaise humeur les édits financiers que nécessitaient les dépenses publiques, le désordre et le luxe : Machault avait parlé un jour de faire évaluer les biens du clergé. Ajoutez que Frédéric avait été infidèle à la France, et l'alliance prussienne était devenue presque impossible. Déjà la guerre avec l'Angleterre existait de fait en Amérique et dans l'Inde : il ne restait aucune chance de renouer avec elle. La politique française, dans ces conditions menaçantes, avait besoin d'un secours quelconque, et l'on peut dire que c'est faute d'autres ressources que le gouvernement de Louis XV se jeta dans les bras de l'Autriche.

Louis XV a eu, on le sait, dans la politique générale, ses velléités personnelles. Sa diplomatie secrète, ignorée de ses agents officiels, conduite par un ou plusieurs ambassadeurs occultes, était confiée à un commis des affaires étrangères

qui n'en rendait pas compte à son chef immédiat. Ce commis jouait un double personnage : il était, sous le ministre, le directeur permanent des affaires diplomatiques, en même temps que le confident personnel et inconnu de la politique privée du roi. Cet état de choses a duré jusqu'à l'époque des grands revers de la France dans la guerre de sept ans.

Si quelqu'un en France a pris l'initiative de l'alliance autrichienne, ce n'est pas Louis XV. Lorsqu'il a été livré à lui-même, lorsqu'il a réfléchi et médité quelque projet pour son propre compte, ses pensées ne se sont pas portées de ce côté. Depuis la mort du cardinal Fleury, ou plutôt depuis la première rupture avec l'Angleterre, le roi a rêvé, en dehors de cette puissance, un système d'alliances qui comprenait la Prusse et excluait l'Autriche. La base de ce système, c'était la Pologne, dont il s'agissait d'assurer le sort et d'affermir l'existence, d'accord avec la Prusse, la Saxe, la Suède et la Turquie ; et sur ce terrain, on ne pouvait manquer de trouver unies la Russie et l'Autriche. Le comte de Broglie, frère du maréchal, qui a servi Louis XV comme ambassadeur officiel et comme agent secret, a partagé ces idées et leur a peut-être donné le jour ; d'Argenson les a eues aussi. Elles supposaient le désintéressement de l'Angleterre dans les affaires du continent et un accord possible avec la Prusse sur les affaires de la Pologne ; elles supposaient de plus chez Louis XV, avec l'idée bien arrêtée de soutenir, de secourir, de faire vivre ce dernier pays, une force de résolution, un esprit de suite, un parti pris que l'on n'a jamais aperçus en lui, qui existaient, à la vérité, chez certains

de ses agents, mais qui ont fait défaut à la Pologne elle-même d'une manière constante, et surtout au moment où elle aurait eu le plus besoin d'appui.

L'esprit de Louis XV était ainsi fait que, lorsqu'il a été question autour de lui de l'alliance autrichienne qui devait renverser le plan pour lequel il avait eu une longue mais inefficace prédilection, il renonça, sans se l'avouer à lui-même, à la formation du groupe d'alliés qu'il avait rêvé : on le vit abandonner l'ancienne politique de la France dans le Levant, et se laisser conduire dans une voie nouvelle pour lui, tout en continuant à professer, avec ses correspondants particuliers, une grande préférence pour ses premières conceptions.

La France ne donna donc pas délibérément et spontanément la main à l'Autriche. Avant de le faire, tout le monde hésita, le roi, d'Argenson, qui aimait mieux l'alliance de la Prusse, madame de Pompadour elle-même, qui finit par être si fanatique de la nouvelle liaison. On se figura ingénument que l'union avec l'Autriche pouvait être purement défensive et qu'elle était appelée à maintenir la paix du continent, parce qu'elle garantissait l'intégrité du territoire prussien et qu'elle prévoyait les chances de guerre maritime et coloniale avec l'Angleterre. Pendant l'hiver qui précéda la guerre, on fut en pourparlers sérieux et sincères avec le roi de Prusse.

Ainsi c'est sans empressement et sans conviction, par nécessité et comme ressource, que la France s'engagea avec l'Autriche. C'était faire un grand pas, changer tout le

système européen, montrer son visage à la puissance à laquelle on avait depuis des siècles tourné le dos. La France, en signant cet acte considérable, ne parut pas lui attribuer toute son importance. Elle sentait, pour sa position au dedans et au dehors, le besoin d'avoir un auxiliaire; elle cédait à ses rancunes contre l'ingratitude et l'infidélité de Frédéric II, et dès lors elle n'avait plus de choix.

En contractant l'alliance autrichienne, la France se doutait bien que la guerre maritime allait éclater; mais elle ne voyait pas clairement que la réponse de Frédéric au rapprochement austro-français serait de tirer l'épée. Elle s'unissait à l'Autriche par rancune contre lui, et se faisait, au moment de signer cet engagement, illusion sur les sentiments qu'il nourrissait. Ancienne alliée de la Prusse, elle se flattait, en outre, d'avoir tout à la fois, dans son association nouvelle, plus de liberté, d'autorité et de sécurité. Elle se trompait sur les deux premiers points. Dans l'exécution du contrat, l'Autriche, tout en recevant des subsides, imposa la plupart du temps sa volonté : c'est seulement quelque temps après la signature, lorsque les hostilités contre la Prusse étaient engagées ou sur le point de l'être, c'est lorsque Marie-Thérèse entrevit la chance de réaliser son vœu constant : le recouvrement de la Silésie, qu'elle promit à la France, en cas de réussite, de lui céder Mons, de démanteler Luxembourg, de donner le Hainaut et le Brabant à l'infant don Philippe, en échange de Parme, Plaisance et Guastalla.

La conduite de Louis XV, non pas tout à fait à la veille

de la guerre, mais pendant ses pourparlers avec l'impératrice, révèle donc bien des illusions. Il se flatta d'éviter la rupture avec la Prusse, d'avoir vis-à-vis de l'Autriche une position d'influence directrice, et se crut enfin à même de poursuivre ses bienveillants projets pour la Pologne. Autant d'espérances, autant de mécomptes : plus les événements ultérieurs firent sentir à la Pologne le besoin d'une protection, moins elle trouva en France de secours réels. Au fond, il n'y avait eu de satisfait, chez les promoteurs mêmes du traité, le roi, madame de Pompadour et Bernis, que le sentiment de leur vanité personnelle.

Bernis a prêté à cet acte sa coopération et son nom. Il a déployé plus tard, comme ambassadeur à Rome, beaucoup de magnificence et d'amabilité; mais la responsabilité d'une mesure aussi périlleuse dans ses conséquences que celle que la France venait de prendre était trop lourde pour lui. Élève de l'école de Fleury, moins prudent et encore moins austère, ses instincts ne l'appelaient pas plus à la direction d'un gouvernement qu'à la prélature. Si les habitudes de son temps et la flexibilité de ses principes lui permettaient de vivre galamment au sein de cette cour, sans scandale apparent et sans révolte, son esprit n'était pas fait pour se charger d'une administration aussi difficile et pour la cautionner aux yeux du pays.

Telles sont quelques-unes des raisons qui ont amené le gouvernement de Louis XV à contracter alliance avec Marie-Thérèse, et ses dispositions avant l'explosion des hostilités ou à leur début.

## III

Il faut faire subir un interrogatoire de même nature à l'Angleterre. Je l'ai déjà dit : chacune des quatre grandes puissances principalement engagées dans cette lutte a eu ou a cru avoir ses raisons spéciales d'y entrer. Personne, ainsi qu'il arrive toujours, ne s'est avoué agresseur; mais trois au moins des quatre belligérants l'ont été réellement, ou se sont sentis satisfaits d'entrer en lice. C'est encore un des traits caractéristiques de cette guerre.

Si l'on se place au point de vue particulier de l'Angleterre, qui avait donné des subsides à la reine de Hongrie et qui, depuis la ligue d'Augsbourg, depuis le temps de Guillaume III et de Montecuculli, d'Eugène et de Marlborough, avait été l'alliée de l'Autriche, on doit désirer se rendre compte de l'intérêt qu'elle pouvait avoir, sur mer et sur le continent, à se tourner du côté de la Prusse.

En première ligne, elle devait mettre du prix à ce que le Hanovre fût aussi peu exposé aux attaques et aussi vigoureusement défendu que possible : patrimoine et berceau de sa nouvelle dynastie, c'était un point d'appui essentiel en Allemagne pour sa puissance et pour sa dignité.

La politique de l'Angleterre demandait également que la *barrière* constituée après les dernières guerres de Louis XIV pour protéger les Pays-Bas contre la France, et confiée à la

garde des États généraux, fût plus que jamais un solide boulevard et une réalité.

Il était à désirer, en troisième lieu, que les alliés qu'elle avait recherchés et stipendiés en Allemagne, la Bavière, la Saxe, le Palatinat, Trèves, Cologne, ne lui fissent pas défaut.

Enfin, il lui eût été d'une grande utilité que les Provinces-Unies consentissent à sortir de leur neutralité.

Elle avait à éviter de faire naître en Europe, sur ces quatre points, des sujets d'inquiétude politique ou à chercher des éléments de force.

Nous parlerons tout à l'heure de ses intérêts maritimes et commerciaux.

L'Angleterre ne mit pas plus d'empressement à s'unir avec la Prusse que la France n'en avait apporté dans son mouvement vers l'Autriche. Frédéric II a désiré l'alliance anglaise plus que Georges II et son gouvernement n'ont recherché l'alliance prussienne. Avant de la conclure, le cabinet britannique a eu de longs pourparlers avec celui de Vienne; et si les réponses du comte de Kaunitz aux demandes qu'il lui adressait avaient été nettes et non évasives, l'alliance anglo-prussienne n'aurait peut-être jamais existé. L'Angleterre avait besoin que l'Autriche, s'il y avait amitié entre elles, défendît énergiquement les Pays-Bas et le Hanovre, et qu'elle s'assurât contre la Prusse un secours militaire efficace de la Russie; mais lorsque ces questions furent posées à Kaunitz dans toute leur clarté, il ne répondit que par des assurances de bonne volonté, et laissa son interlocuteur dans le doute.

En se rapprochant du roi de Prusse, l'Angleterre crut comprendre qu'elle avait affaire à une volonté plus ferme, qu'elle allait servir un intérêt mieux défini et conjurer un danger plus voisin. Frédéric voulait garder la Silésie, que Marie-Thérèse aspirait à reprendre; mais quant au Hanovre, Fréderic pouvait, s'il eût été l'ennemi de l'Angleterre, le convoiter tout autant que la Silésie. Il y avait donc, pour Georges II, dans l'alliance prussienne ces trois avantages, ces trois sécurités pour la possession du Hanovre : Frédéric ne pouvait plus songer à s'en emparer; comme voisin, il était tenu de le défendre contre l'Autriche et contre la France; et l'Angleterre, assurée de cette protection, pouvait se contenter d'agir de ce côté avec de moindres forces et employer ses ressources ailleurs. Le ministère anglais était toujours mal accueilli quand il demandait des crédits pour la défense du Hanovre : les communes ne manquaient pas de faire comprendre, par leurs reproches ou par leurs sourires, qu'elles voyaient là un sacrifice fait à la maison royale, et non au pays.

Pitt, qui était alors au ministère avec Henri Fox et le duc de Newcastle, n'était pas entré dans la période la plus périlleuse de sa carrière : il lui restait à soutenir, comme son fils devait le faire plus passionnément encore que lui, une guerre contre la France, et ce n'est que dix ans plus tard qu'il a reçu le nom de comte de Chatham, sous lequel il a vécu dès lors dans l'histoire. Le langage de Kaunitz ne lui parut pas sincère, et il jugea l'alliance française arrêtée déjà dans l'esprit de ce dernier. Cette combinaison ne lui fit

concevoir aucune crainte à l'égard des Pays-Bas : il savait bien qu'aucune place n'y était tenable et que les moyens de résistance y étaient à peu près nuls; mais l'alliance même qu'il entrevoyait devait garantir nécessairement ces provinces contre les convoitises de la France.

Pitt est sorti du ministère au début de la guerre de sept ans pour y être ramené, un an après, par la force de sa position, de son caractère et de son talent. Il n'était pas en complet accord avec le roi : il voulait, plus exclusivement que Georges II, poursuivre la guerre avec la France et, moins énergiquement que lui, la défense directe et coûteuse du Hanovre.

J'ai cherché à montrer sommairement pour quels motifs et avec quelles dispositions la France et l'Angleterre s'engageaient dans la guerre de sept ans. Il convient d'en faire autant, et avec la même brièveté, pour la Prusse et pour l'Autriche. Mais qu'il me soit d'abord permis de dire un mot des conflits anglo-français qui avaient éclaté à cette même époque hors d'Europe, dans l'Amérique du Nord et dans l'Inde. Il ne me restera, immédiatement après, que peu de mots à ajouter pour exposer les pensées qui animaient la Prusse et l'Autriche au début de la guerre, l'ayant déjà fait en partie en parlant des intentions et des vues de leurs antagonistes.

On est en droit de demander si la rupture profonde et définitive entre la France et l'Angleterre s'est produite à propos des affaires d'Europe, d'Amérique ou des Indes. Le

traité d'Utrecht, dit-on, n'avait pas nettement tracé la démarcation entre le Canada et le territoire colonial des Anglais : on s'est battu sur cette ligne, sur l'Ohio, où se trouvaient des établissements français, pour se faire, comme cela arrive souvent, une bonne frontière. Il fallait chasser les Français des bords de l'Ohio et du Canada : tel était le sentiment national en Angleterre. Tant que la France est restée en possession de cette province, les Anglais et les Anglo-américains, c'est-à-dire les métropolitains et les colons, ont agi en commun. Une fois les Français hors de cause, les Américains ont été pris du goût de l'indépendance absolue, et la série d'événements qui ont déterminé la grande guerre entre la métropole et la colonie a pris naissance et fini par la dépossession de l'Angleterre. Pitt n'a jamais envisagé d'un coup d'œil très-net les affaires d'Amérique. Dans toutes les questions qui s'y rattachaient, la nature de son patriotisme le portait à défendre moins la cause de la liberté que les prérogatives de la couronne, pourvu qu'il en fût le conseiller. Il n'a jamais admis pleinement qu'il fût possible de donner à la colonie, sans rompre le lien avec la métropole, sa représentation indépendante et la libre disposition de ses revenus. Il y a plusieurs manières de comprendre la grandeur de son pays : le gouvernement anglais (et je parle des successeurs de Pitt autant que de lui-même) aurait conjuré peut-être la guerre de l'indépendance et le déchirement, s'il avait fait généreusement et de bonne grâce un pas de plus.

Les premières hostilités entre les colons anglais et

français dans le nouveau monde se rattachent donc à la guerre de sept ans, bien qu'elles l'aient précédée de quelques années. On l'a dit souvent : le coup de fusil que le jeune major Washington fit tirer sur le parlementaire Jumonville devint le signal de la guerre qui envahit le monde. Quand l'incendie prend ainsi partout, c'est qu'il y a abondance et contact de matières inflammables. Les deux nations maritimes se rencontrèrent alors dans presque toutes les contrées du globe, à Québec comme à Pondichéry et à Madras, dans la Méditerranée (où les Français eurent momentanément l'avantage) de même qu'au centre de l'Allemagne et sur les côtes de France, à Cherbourg, à Belle-Isle et à Saint-Servan.

La supériorité des Anglais ne fut pas douteuse sur le nouveau continent : elle tenait à la différence de système des deux gouvernements, et l'on sait que la Gallissonnière ne fut jamais énergiquement soutenu. Les hostilités déjà sérieusement engagées sur ces plages lointaines entre la France et l'Angleterre doivent donc compter parmi les motifs qui ont décidé des alliances européennes. La France, qui n'était guère en position de faire face aux Anglais en Europe, en Amérique et dans l'Inde, accepta l'offre de l'Autriche de partager ses dangers sur le continent.

Elle défendit le Canada d'une manière insuffisante. Personne n'eut alors la pensée, qui arma vingt ans plus tard d'illustres volontaires français, de faire appel chez les Américains à leurs instincts d'indépendance. Lafayette venait au monde, et la cause américaine n'avait pas un seul défenseur.

Le moment, en effet, n'était pas arrivé en France, pour les amis de la liberté, de puiser, dans les souvenirs du passé, dans les origines et les motifs de l'émigration anglaise en Amérique, la résolution de courir au secours de l'émancipation. Une vingtaine d'années devait s'écouler encore avant le jour où ces choses se penseraient, se diraient tout haut à Paris, et y éveilleraient des sympathies en faveur des colons américains, et, si de fait celles-ci ne se manifestèrent pas plus tôt, ce serait commettre une injustice que d'en faire, à l'égard de qui que ce soit, le sujet d'un reproche.

Sans être le moins du monde ce qu'on appelle aujourd'hui un progressiste, Walpole avait très-probablement, sur la liberté du commerce et des colonies, des idées qui devançaient l'esprit de son temps ; mais un pareil mérite, quand il n'est qu'une pure exception, fait rarement naître, chez celui qui le possède, le désir d'en tirer parti et de l'appliquer.

Les alliances européennes ne furent donc pas utiles à la France dans ses efforts pour résister à l'Angleterre sur le sol du nouveau monde. Le sort des armes lui fit perdre le Canada, et, par un article de la paix générale, elle dut céder le vaste et fertile territoire qui va de la baie de Fundy aux rives du Saint-Laurent.

Ce que je viens de dire de la guerre d'Amérique, peut-on le dire également de celle de l'Inde ?

La querelle de la France et de l'Angleterre dans l'Inde a été assez longue pour qu'elle se confonde chronologiquement, dans une partie de son cours, avec la guerre de sept

ans. Bien qu'elle ait commencé avant les événements d'Europe, avant même ceux d'Amérique, elle n'appartient pas moins à la même série de faits, à cette lutte devenue universelle des deux nations maritimes de l'Occident. Ici encore, la France a perdu la partie, et ses alliances européennes ne lui ont été d'aucun avantage dans cette autre guerre coloniale. On a vivement reproché au gouvernement de Louis XV d'avoir abandonné, négligé, mal défendu ses récentes acquisitions dans l'Inde ; mais il faudrait lui reprocher toute la politique du règne, toute la conduite de la guerre et de l'administration : comment espérer qu'il se montrerait énergique et clairvoyant à cinq mille lieues de distance, insouciant qu'il était de ce qui se passait près de lui et sous ses yeux ?

Les hostilités entre les deux compagnies française et anglaise ayant éclaté dans l'Inde plus tôt que la lutte américaine ou européenne, personne en France n'a deviné que c'était là le prélude d'une vraie guerre. Les compagnies étaient déjà en rivalité de possession, les agents des deux pays étaient déjà aux prises, que le cabinet de Versailles se flattait de rester en dehors de ces événements et de n'y prendre point part ; alors même que la guerre de sept ans était entamée, il prétendait encore rester neutre vis-à-vis de l'Angleterre au delà du cap de Bonne-Espérance.

La France et l'Angleterre ont eu dans l'Inde, pour défenseurs de leurs intérêts nationaux et coloniaux, deux hommes qui ont entre eux quelque analogie de caractère, de mérite et d'ambition, Dupleix et Clive. Le premier avait

rêvé pour son pays ce que le second a effectué pour le sien, la conquête de l'Indostan; tous deux ont été l'objet de la jalousie et de l'animosité publique; celui-là a fini tristement, après des années de misère et d'abandon; celui-ci a péri de sa propre main, riche, puissant, poursuivi d'abord par d'implacables haines, puis absous par l'opinion, enfin oublié, dédaigné, triste victime d'un tempérament dont l'exubérante activité équivalait, en temps de repos, à une maladie. L'un et l'autre, issus de la plus humble condition, ont montré tout jeunes, comme organisateurs, comme colonisateurs et, on peut le dire, comme conquérants, une capacité extraordinaire, et en même temps une indépendance d'esprit et d'action difficile à tolérer pour les autorités de la mère patrie. Dupleix a été désavoué et abandonné; il n'a obtenu, pour avoir voulu doter son pays d'un vaste empire, ni approbation ni secours, et, par négligence et incurie, la France s'est laissé déposséder d'une conquête qui pouvait devenir immense et solide. Clive a été, après ses premiers exploits, honoré, récompensé, applaudi, et l'Angleterre a recueilli le fruit de ses entreprises héroïques : ce n'est que plus tard, qu'à côté de ses actions d'éclat, la malignité publique a relevé des procédés tyranniques et des fautes, et que des accusations, bravement combattues par lui, bientôt abandonnées par ses ennemis, mais suivies d'une injuste indifférence, l'ont, à quarante-neuf ans, conduit au désespoir.

Les faits de l'Inde se rattachent étroitement à ceux d'Europe, quoiqu'il y ait eu guerre dans les contrées orien-

tales pendant des années où la paix régnait sur notre continent. Les Anglais et les Français se sont battus dans l'Inde avant et après le traité d'Aix-la-Chapelle, qui a eu le tort de ne pas mettre fin à cette lutte : c'est entre ce traité et le commencement de la guerre de sept ans que Clive a obtenu ses plus importants résultats. Tous ces événements se tiennent et font partie d'un même ensemble; s'ils ne concordent pas d'une manière complète, c'est parce que les gouvernements même les plus actifs ne se regardent pas toujours comme responsables de ce qui se fait dans leurs colonies, et qu'à l'époque dont nous parlons, il fallait près de deux ans pour faire parvenir des lettres de l'Inde en Europe et en recevoir la réponse.

Cette guerre a un caractère spécial. Elle est conduite par deux hommes d'une nature passionnée, ingouvernable, d'une existence orageuse, et en même temps pleins de générosité; obéissant l'un et l'autre avec répugnance, sans jamais rien tenter qui ne profite à l'honneur et aux intérêts de leur pays. C'est la France qui, par la main de Dupleix, porte d'abord les coups les plus rudes à l'ancien empire des Mongols; c'est l'Angleterre qui, représentée par Clive, en achève dans le Bengale le démembrement et la ruine. Mais, pour la première, les jours de triomphe sont bientôt suivis de revers, tandis que la seconde ne fait que gagner, en territoire et en autorité, tout ce qui échappe successivement à sa rivale. Et quand enfin la perte de Pondichéry vient mettre un terme à la possession française, déjà la victoire de Plassey, remportée par 3,000 Anglais contre 60,000 in-

digènes, a assuré d'une manière définitive la domination britannique dans cette vaste région de l'Asie.

Parmi les événements qui remplissent la seconde moitié du règne de Louis XV, la lutte avec l'Angleterre occupe la première place. La guerre de l'Inde en forme l'un des plus tragiques épisodes. Les hostilités ont éclaté entre les établissements des deux peuples, dans l'Orient comme dans l'Amérique du Nord, avant d'être engagées en Europe, et sans que les intérêts politiques débattus entre les États occidentaux semblent avoir été consultés.

Due aux efforts des cardinaux Dubois et Fleury, ainsi qu'à ceux de Robert Walpole, l'alliance momentanée de la France et de l'Angleterre avait marqué le commencement du règne. Elle n'avait pas duré, et l'heure était encore éloignée où les deux pays devaient prendre la résolution réfléchie de se rapprocher. La vieille lutte, un moment interrompue, continuait avec moins de passion que sous Louis XIV, parce que les gouvernements étaient moins puissants ; mais elle avait encore à subir de grandes péripéties.

## IV

Je viens d'indiquer quelles étaient, au début de la guerre de sept ans, les dispositions, les intentions et les espérances de la France et de l'Angleterre. Il est difficile d'en faire autant pour la Prusse et pour l'Autriche, sans reproduire parfois les mêmes observations : en effet, les États qui ont

formé ensemble une ligue ont eu, pour s'y décider, certains motifs qui leur sont communs, et ce qui a été dit à propos de l'un d'eux peut s'appliquer plus tard à un autre; en outre, toute considération qui pousse, à un moment donné, telle puissance dans une voie nouvelle devient, pour la puissance adverse, une raison de s'en écarter ou de suivre une direction opposée, et l'on est exposé de même à se répéter lorsqu'il s'agit d'expliquer tour à tour ce qui leur a servi réciproquement d'encouragement ou d'objection.

Le nouveau système d'alliances qui prévalait en Europe dans ces circonstances constitue un changement d'une haute importance. L'Allemagne et la France avaient été ennemies dès avant Charles-Quint. Le système européen avait eu longtemps cette rivalité pour principale base. Tout à coup la scène change. L'Autriche et la France, unissant leurs forces, font ensemble la guerre à l'Angleterre et à la Prusse, à l'Angleterre, qui prenait de l'ascendant en Amérique et en Asie, à la Prusse, qui allait s'agrandissant comme puissance militaire en Europe.

Lorsque, en d'autres temps et après de longues et sanglantes querelles, la France a fait, sous Louis XI, la paix avec l'Angleterre, et plus tard, sous François Ier et Henri II, ou plus tard encore, pendant la minorité de Louis XIV, avec l'Allemagne ou l'Espagne, elle n'est pas devenue aussitôt après l'amie de l'Angleterre, de l'Allemagne ou de l'Espagne, et n'est pas allée se battre, de son côté, contre un autre adversaire. Le dix-huitième siècle nous fait assister à un spectacle nouveau.

Il faut ajouter que chacune des quatre grandes puissances militantes avait ou recherchait des alliances accessoires ou principales, actives ou neutres, et la transformation qui s'opérait dans leurs rapports devait produire en même temps du trouble dans ceux des États qui gravitaient autour d'elles. Il y avait, chez presque tout le monde, pressentiment d'une situation nouvelle, et dès lors espérance, incertitude ou effroi. A raison de la gravité de ces faits, de leur nature compliquée et imprévue, il importe de consigner avec soin les détails qui les peuvent mieux faire saisir : la crainte même de paraître minutieux doit céder ici au désir d'être clair.

Les campagnes de la guerre de sept ans sont les plus importantes de la carrière de Frédéric II, et la résolution qu'il a prise de s'unir à l'Angleterre contre la France est de toute sa vie l'acte le plus considérable par ses résultats. Un souverain, dans une grande guerre, joue toujours sa réputation, sa couronne et sa vie; et, dans l'entreprise de Frédéric, il y avait cette fois, à côté d'un calcul plein de réflexion et de ténacité, un mélange d'héroïsme imprudent et de légèreté qui a dû surprendre ceux mêmes de ses contemporains qui le connaissaient le mieux.

Dès qu'il a vu les hostilités entre l'Angleterre et la France sur le point de se rallumer de nouveau, pour des causes profondes et avec un caractère d'universalité, il s'est dit que forcément il aurait à y prendre part. Il ne méconnaissait pas qu'il existait de vives rancunes contre lui chez le roi de France, qu'il avait abandonné, de même que chez

l'impératrice-reine, qu'il avait dépossédée d'une province, et chez la czarine, objet de ses sarcasmes.

L'alliance anglaise se présentait à lui, mais avec des difficultés. Elle lui imposait l'obligation de défendre énergiquement le Hanovre, que la France allait attaquer ou menacer. D'un autre côté, il fallait compter avec les répugnances du parlement anglais, lorsqu'il s'agirait de voter des subsides soit pour les alliés du pays, soit pour l'entretien de sa propre armée. Le roi de Prusse passait, en outre, pour le protecteur du jacobitisme et pour l'adversaire de l'élection du roi des Romains : c'étaient autant de points de dissentiment plutôt que de rapprochement.

Frédéric a été héroïque dans cette période de sa vie; mais il est impossible de voir, dans la position qu'il s'était créée, les témoignages d'un caractère prudent. L'alliance austro-française étant faite, la guerre entre la France et l'Angleterre s'annonçait : l'alliance anglaise était devenue pour lui une ressource indiquée, et cependant il ne la dut qu'à des événements accomplis en dehors de toute influence de sa part. Or, si elle ne s'était pas réalisée, il pouvait avoir à défendre seul la Silésie et la Prusse même contre la France, l'Autriche et la Russie. Cette situation fait ressortir dans tout son jour le genre d'héroïsme qui a été celui de Frédéric : il s'est plu en quelque sorte à accumuler autour de lui les dangers et à les accroître, et, une fois engagé dans l'action, il a déployé, au milieu de difficultés et d'obstacles sans nombre, tout ce que le génie d'un homme peut posséder de puissance, de profondeur, de lucidité, d'activité et de pa-

tience. Un héros est, en un certain sens, plus admirable et plus intéressant quand il a commencé par être téméraire et qu'à force de sang-froid et d'indomptable courage, il finit par racheter ce que sa conduite a pu avoir d'inconsidéré et d'aveugle.

Celui-ci a donc fait la guerre par nécessité et contracté l'alliance anglaise par intérêt plus que par sympathie politique. Il a tiré l'épée, cette fois comme toutes les autres, sans enthousiasme, comme pouvait le faire l'homme qui, après avoir accompli des faits militaires d'une incomparable hardiesse et d'un merveilleux succès, a passé sans se battre les vingt-cinq dernières années de sa vie.

Il est inutile de se demander si Frédéric aurait mieux aimé une autre alliance, celle de la France, par exemple, qu'il avait eue précédemment et dont il s'était lassé. La Prusse unie à la France (en supposant celle-ci moins énervée) contre l'Autriche et la Russie ; la Prusse ayant, de plus, la Turquie avec elle et assurée de la neutralité de l'Angleterre : cette combinaison pouvait lui paraître préférable et lui offrir, dès cette heure, la chance qu'il a saisie plus tard de s'agrandir du côté de la Pologne. Seulement elle n'était plus réalisable en ce moment : les négociations entre l'Autriche et la France étaient trop largement entamées ; elles dominaient assez la situation pour entraîner déjà toutes les volontés. Le roi de Prusse entrait donc dans l'alliance anglaise sans liberté de choix, mais sans regret, se flattant que les opérations maritimes absorberaient les forces de la France et que, quant à lui, il lui suffirait de veiller sur le Hanovre.

Toute l'âme de Frédéric et la vraie nature de ses talents se révèlent dans cette phase de sa vie. Ce qu'il a deviné, c'est que la guerre maritime allait éclater et s'étendre au point de ne laisser en dehors aucune grande puissance; c'est que personne, le moment venu, ne serait prêt (raison de plus pour l'être lui-même); c'est que l'Autriche allait tout à l'heure signer son contrat avec la France, et qu'il y avait lieu pour lui de prendre les devants et de commencer l'attaque, ainsi que sa situation militaire lui permettait de le faire avec avantage. Mais ce qu'il n'a pas aperçu, c'est que son langage dédaigneux et moqueur aigrirait et multiplierait ses ennemis, que la France enverrait cent cinquante mille hommes sur les terres de l'Empire, qu'elle solderait les troupes russes, et que, se laissant émouvoir par les larmes de la dauphine, princesse saxonne, elle prendrait parti pour la Saxe; c'est que l'Angleterre défendrait mal le Hanovre, que les Provinces-Unies resteraient en dehors du conflit, que personne dans le Nord n'entraverait la Russie, que la lutte serait longue et lui réservait les plus dangereuses épreuves.

La conduite de Frédéric, à l'entrée de la guerre de sept ans, montre donc bien son caractère et ses dispositions. Son devoir était de se défendre par tous les moyens possibles contre une coalition qui ne lui laissait pas le choix d'une autre alliance que celle de l'Angleterre; il lui fallait empêcher la France de se rendre prépondérante en Amérique et dans l'Inde, et de se concilier tous ceux des princes allemands que l'Angleterre avait jusque-là subsidiés,

comme elle l'avait subsidié lui-même. La ligue qui se formait contre lui avait pour objet le plus apparent et le plus net de rendre la Silésie à l'Autriche : les autres ambitions des puissances n'avaient pas la même évidence ni la même précision. Quant à lui, les faits ont prouvé que la défense et la conservation de ce qu'il possédait formaient sa pensée dominante. Le désir d'aller au delà, de prendre quelque chose de plus à l'Empire n'a existé chez Frédéric que d'une manière en quelque sorte secondaire et conditionnelle. L'idée de s'étendre sur la frontière orientale de ses États lui viendra plus tard, et alors elle se réalisera sans effusion de sang.

Ses imprudences de paroles, ses prévisions, ses résolutions, sa manière d'envisager la situation en Europe, les chances de la guerre et la conduite à y tenir, tout cela se concilie dans son caractère quand on l'étudie à fond. Il savait à merveille combien la France était affaiblie et quelle illusion elle se faisait sur l'alliance anglo-prussienne ; il savait aussi combien l'opinion en Angleterre s'intéressait à la cause qu'il s'apprêtait à défendre ; il ne se méprenait pas sur les intentions du cabinet britannique, notamment sur celles de Pitt, intentions très-hostiles à l'égard de la France, bien qu'opposées à une défense dispendieuse du Hanovre ; il connaissait enfin les efforts faits jusqu'au dernier moment pour le séparer de l'Angleterre. C'est pour les raisons que je viens d'énumérer, et renseigné comme il l'était sur les avantages et les inconvénients de la situation, qu'il signa le traité de Londres. Il s'empressa de le montrer

en souriant au duc de Nivernais, ambassadeur de France, mais il lui affirma que ce n'était qu'un traité défensif. Telle est la position prise par Frédéric et tels sont les mobiles de sa conduite à l'approche de la guerre de sept ans.

## V

La politique de la France, de l'Angleterre et de la Prusse étant ainsi définie, celle de l'Autriche s'explique d'elle-même. Il suffit de rappeler ici ce que nous avons dit ailleurs en parlant de Marie-Thérèse. Tourmentée d'une ambition plus ardente que celle de son allié et de ses adversaires, cette princesse aspirait (et c'est d'elle qu'il s'agit, non de son mari qui, dans le gouvernement français, ne voyait, comme prince lorrain, qu'un envahisseur, et, comme Autrichien d'adoption, qu'un ancien et éternel ennemi), elle aspirait, disons-nous, à refaire à l'Empire la grande position que la guerre de trente ans n'avait réussi qu'à compromettre : c'est-à-dire qu'elle voulait d'abord, et à tout prix, reconquérir la Silésie; changer à son profit les conditions du traité de la Barrière, qui lui donnait les Hollandais pour surveillants ; regagner, parmi les princes allemands, le plus d'alliés possible, sinon de vassaux ; satisfaire sa rancune contre la Hollande, contenir Frédéric II. Les convoitises de l'Impératrice n'allaient à rien moins que cela et, bien que Kaunitz eût, comme nous l'avons dit, cherché très-sérieusement à faire de l'Angleterre un allié

ou un neutre, Marie-Thérèse envisageait avec confiance l'alliance continentale de la France. Quelque longue et profitable qu'eût été l'alliance anglaise, elle la voyait se briser avec moins de regret que son fondé de pouvoirs ; elle se disait que l'amitié de la France lui donnait de la sécurité dans les Pays-Bas, sur le Rhin, en Italie et du côté de la Turquie. A la vérité, ces avantages étaient en quelque sorte négatifs ; mais le calcul n'était pas moins assez juste, et il autorise à croire que l'Impératrice-reine jugeait avec la même vérité l'accroissement de force active que Louis XV allait lui apporter et qu'elle ne se faisait pas illusion sur la valeur définitive de sa coopération. Une chose lui paraissait assurée, c'est qu'elle aurait dans l'association la prédominance, la faculté d'initiative, en un mot, la liberté. Tout lui donnait cette promesse : le peu d'énergie et de résolution du gouvernement français sous Bernis ; l'opinion de tous ceux qui y prenaient part et qui, sauf Broglie, se montraient favorables à l'alliance; la manière dont les affaires s'étaient arrangées au congrès d'Aix-la-Chapelle, et la facilité avec laquelle la France avait opéré la restitution de ses conquêtes dans les Pays-Bas.

L'Autriche avait, à tout prendre, dans le traité de Versailles (1), une position plus avantageuse que la France, et, depuis la paix de 1748, l'état de ses forces la mettait à même d'en tirer meilleur parti que son allié. Frédéric n'ayant

(1) Le traité n'a pas été signé à Versailles, mais à Jouy, dans la maison de M. de Rouillé. (*Ambassade de Choiseul à Vienne*, par M. FILON, p. 17.)

pas encore donné toute la mesure de sa capacité militaire, il n'y avait rien de déraisonnable dans l'espoir que nourrissait Marie-Thérèse de reprendre la Silésie avec l'aide de la France. La perte de cette province était son regret constant, et Kaunitz ne dépassait pas ses instructions quand il faisait entendre que l'Impératrice-reine aurait volontiers donné les Pays-Bas en échange. Convoités et naguère occupés par la France, mal pourvus de moyens de défense sous le gouvernement du prince Charles de Lorraine, garantis seulement contre leurs voisins du Midi par l'humiliante protection de la *barrière* hollandaise, les Pays-Bas étaient, dans les mains de l'Autriche, une propriété que l'Angleterre et la Hollande affectaient de considérer comme un dépôt. Or, le traité donnait plus de sûreté et de consistance à la possession de ces provinces par l'Autriche.

Si les événements n'ont pas réalisé les espérances de Marie-Thérèse, on peut dire néanmoins qu'elle avait de plus sérieuses raisons que Louis XV de contracter l'alliance, et que son plan de conduite était mieux tracé. Il y avait à la cour de Vienne deux partis : l'un, qui partageait à l'égard de la France les vues de l'Impératrice ; l'autre, qui ne se rappelait que les anciennes guerres et voyait à regret que l'on renonçât à la vieille amitié de l'Angleterre. L'Empereur était de cette dernière opinion ; mais Marie-Thérèse le ramenait vers elle par la persuasion, et elle disait à l'ambassadeur d'Angleterre avec une fermeté habile : " Je n'ai pas com-
" mencé ; j'ai été frappée comme de la foudre, et jusqu'ici je
" n'ai rien fait. Je ne signerai rien contre votre maître. Les

" conditions que votre pays m'a arrachées à Aix-la-Chapelle " m'ont affaiblie. La France est mon ancienne ennemie. " Je ne sais ce qui peut arriver. Je ne me connais aujour- " d'hui que deux adversaires : le roi de Prusse et le Grand- " Seigneur. " Et elle lui présentait le traité de Versailles comme défensif, comme répondant à la nécessité de protéger la Bohême contre le roi de Prusse et les Pays-Bas contre la France (1).

Voilà quels étaient, en 1756, les intérêts qui prévalaient dans la politique de la France, de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche, et qui entraînaient quelques-uns de leurs alliés ou contenaient les neutres.

Cet aperçu de l'état politique de l'Europe indique assez que la guerre de sept ans ne saurait être attribuée à une seule et unique cause, définissable en quelques mots; mais qu'elle résulte d'un concours de rivalités, d'un sentiment commun de malaise ou d'impatience chez les puissances qui y ont pris part : l'Autriche voulait reprendre la Silésie et entraver l'extension ultérieure de la Prusse; l'Angleterre, développer sa puissance coloniale et commerciale, aux dépens de celle de la France, et s'assurer en Allemagne des défenseurs pour le Hanovre; la Prusse, suivre son mouvement ascendant et résister à une coalition jalouse qui se formait autour d'elle; la France, conjurer ses embarras intérieurs en même temps que ses périls maritimes, et saisir, en secondant l'ambition de l'Autriche, l'occasion de se concilier l'appui d'un grand allié.

(1) Appendice, nos 3 et 4.

## VI

Si on laisse de côté l'Angleterre, la population chez laquelle Frédéric recrutait son armée comptait moins de sept millions d'habitants ; celle que représentait la coalition s'élevait à quatre-vingts millions. Le rôle du roi de Prusse, le but de son ambition devait donc être de se défendre, non d'attaquer, de conserver, non de conquérir ; et, au moment où, en diplomatie comme en guerre, prenant hardiment l'initiative, il signa le traité de Londres avec Georges II et envahit la Saxe, avant que ses ennemis eussent fait un pas, c'était non pour donner à son action un caractère agressif, mais pour se mieux défendre et s'assurer, dans les chancelleries et en campagne, un bon terrain.

Lorsqu'on prend son point d'observation au centre de la Prusse et qu'on porte ses regards vers le midi, on a devant soi, au delà de la frontière méridionale du royaume, la Saxe et, plus bas, la Bohême ; à sa droite, le Hanovre ; à sa gauche, la Silésie : c'est ce qui constitue le principal théâtre de la guerre. Frédéric avait à défendre la Prusse et la Silésie, comme siennes, et le Hanovre, comme propriété d'un allié ; à s'emparer des points importants de la Saxe, à menacer la Bohême. Il devait rencontrer les Français dans les parties occidentales de ce terrain, les Russes à l'est, les Autrichiens partout. Le système stratégique que lui traçait son génie consistait à passer de l'un à l'autre de ses ennemis, à tenir tête à plusieurs armées avec les ressources

d'une seule, à obtenir souvent d'une marche savante et rapide le résultat qu'une rencontre eût pu lui refuser ou mettre en doute. La guerre de sept ans a été pour lui, dans tout son cours, d'une difficulté extrême, d'un danger constamment imminent. Sa froideur dans l'exercice du métier des armes l'y a bien servi, car il avait moins à rechercher l'éclat des conquêtes que la conservation de son bien. Il a eu tort, dit-on, après une première victoire, de n'avoir point marché sur Vienne ; mais ne lui reproche-t-on pas bien plus vivement d'avoir risqué un jour une pointe en Moravie et tenté le siége d'Olmutz ?

Personne ne conteste que Frédéric ait déployé dans la guerre de sept ans un admirable courage, qu'il ait couru et surmonté de grands et innombrables dangers, qu'il ait montré la capacité la plus élevée. Il aurait inévitablement succombé si les armées françaises et autrichiennes, braves et nombreuses, avaient été, les unes plus habilement, les autres plus vivement conduites. La France n'avait pas à lui opposer un seul général digne de lui ; entre les dernières campagnes de Louis XIV et celles de la révolution, elle a eu, entre autres malheurs, celui de ne pas voir naître sur son sol un seul génie guerrier : D'Estrées, Soubise, Richelieu, Contades, Broglie, Clermont et Maillebois n'étaient pas de force à se mesurer avec Frédéric, et leur infériorité personnelle a compensé plus d'une fois la différence numérique des forces belligérantes (1). L'Autriche avait confié ses

(1) Lettre de Bernis à Choiseul, 6 janvier 1758.

destinées militaires à Daun, le plus capable de ses maréchaux, esprit savant et ferme, mais lent, et laissant échapper, par défaut sinon d'énergie du moins de promptitude, les meilleures occasions, et au prince Charles de Lorraine, qui sans être doué de qualités éminentes, a eu d'heureux moments et, quand la fortune lui a été contraire, a su lui résister avec honneur. Du côté de la Prusse, Frédéric s'est trouvé presque seul pour conduire les opérations de la guerre; le prince Ferdinand de Brunswick a été son meilleur lieutenant et lui a rendu, surtout dans des positions défensives et dans des actions secondaires, les plus grands services; quant au maréchal de Schwérin, on sait qu'il périt héroïquement, dès le commencement des hostilités, à la bataille de Prague.

La campagne de 1757 a décidé du sort de la guerre. Elle a offert pour Frédéric les deux extrêmes de la bonne et de la mauvaise fortune; elle l'a vu écrasé, désespéré, puis triomphant. Battu d'abord lui-même à Kollin et, dans la personne du duc de Cumberland, à Hastenbeck, il a remporté bientôt les victoires de Rosbach et de Leuthen (1) : la première, sur Soubise, dans la province saxonne, au voisinage historique de Lutzen et de Leipzig; la seconde, à une grande distance de là, sur Daun, en Silésie : Rosbach, la plus considérable, la plus décisive de ses actions; Leuthen, la plus difficile, la plus méritoire et qui, au dire de Napoléon, eût suffi pour justifier sa renommée. Il s'est

(1) Ou Lissa.

défendu seul contre une coalition plus formidable que celle qui s'est réunie contre Louis XIV ; car les Anglais, au début de la guerre, ne l'ont guère servi : Cumberland s'est fait battre par d'Estrées à Hastenbeck et, dans une tentative de descente sur la côte de France, les soldats du roi Georges ont éprouvé à Saint-Cast un véritable désastre.

Frédéric, toujours combattant avec les mêmes troupes et cerné sur son propre territoire par des armées fraîchement recrutées, n'a pas perdu, dans la suite de la guerre et à travers des difficultés croissantes, ce que lui avaient donné de supériorité les journées de Rosbach et de Leuthen. Sa popularité s'est accrue en Angleterre : les subsides, à défaut d'un secours efficace en hommes, ont témoigné de la faveur qu'il y avait gagnée dans l'opinion publique. L'Autriche a cru devoir renouveler le traité de Versailles et lui donner plus de solidité en promettant, si la Silésie lui était rendue, de céder à la France Ostende, Nieuport, Furnes, Ypres, Mons, Chimai et Beaumont, et en l'autorisant provisoirement à tenir garnison dans les deux premières de ces villes.

Après cette campagne et celle de 1758, Frédéric était plus fort qu'au commencement de la guerre. Les places les plus importantes de la Silésie avaient ouvert leurs portes à l'ennemi : il les avait reprises, et contraint les Autrichiens à évacuer cette province et à lever tous les siéges entamés par eux en Prusse et en Saxe. Si la seconde année n'avait pas été aussi brillante que la première, Ferdinand de Brunswick n'avait pas moins tenu tête à Soubise et à Clermont.

Cependant le public français ne témoignait pas d'inquiétude ; il suivait avec insouciance les événements de la guerre et la marche de la politique. Les campagnes s'épuisaient, l'administration dans les villes devenait de plus en plus tyrannique et vicieuse : la capitale ne semblait pas s'en douter ; elle assistait avec curiosité à un mouvement littéraire qui amusait trop les intelligences pour qu'on se souciât d'en découvrir les dangers. Il y avait, dans toutes les classes de la société, absence d'esprit révolutionnaire comme de patriotisme : l'intérêt qu'une nation apporte au sort de ses affaires dépend beaucoup de la part qu'elle est appelée à y prendre. Le régime sous lequel vivait la France devait faire éclater un jour des pensées de violence dans la multitude ; en attendant, il rendait les hommes apathiques et les désintéressait de ce qui aurait dû le plus les occuper.

Après deux campagnes, Bernis conseillait la paix. Lui-même, accablé et fléchissant, aspirait au repos et ne demandait qu'à quitter le ministère. Au lieu de le lui permettre, le roi le frappa de disgrâce : il ne fallait pas que l'état inquiétant des affaires passât pour le motif de sa retraite (1). Bernis

(1) La Revue des Deux Mondes du 15 septembre 1872 renferme un article de M. Charles Aubertin, intitulé : *La France après Rosbach*. Il est consacré presque exclusivement à l'analyse d'une série de lettres particulières adressées par Bernis, chargé du ministère des affaires étrangères, à Choiseul, ambassadeur à Vienne. Ces lettres, qui se rapportent aux années 1757 et 1758, dépeignent avec amertume la détresse de la France, l'épuisement de ses finances, l'impuissance de son gouvernement, et le profond découragement de celui qui les écrit. Elles appartiennent au dépôt des affaires étrangères et n'avaient jamais été publiées. Les faits généraux étaient connus, de même que l'état d'esprit de

disparaissant, Choiseul entre en scène. Pendant les dernières années de la guerre et celles qui ont suivi la paix, il cherche à faire prévaloir certaines idées qui ne le mettaient pas en désaccord avec le roi, à maintenir l'alliance autrichienne, à resserrer aussi fortement que possible le lien avec l'Espagne, à favoriser l'indépendance de la Pologne, à exciter la Turquie contre le czar, et, pour relever la position de la France, à accroître sa force maritime. Il ne désapprouvait pas non plus la conduite du roi dans ses rapports avec les parlements. Ce système (si c'en est un) n'a pas rempli ses promesses et, pour ne parler que de ses défauts les plus saillants, c'était un tort de considérer l'intimité avec l'Espagne comme un appui réel, et de méconnaître la puissance, l'avenir et le génie de Catherine. Lors des événements qui ont marqué d'une manière si fâcheuse les dernières années du règne de Louis XV, Choiseul n'était plus en possession du pouvoir : on peut dire seulement qu'il les a préparés.

Toutefois, s'il n'a pas eu le mérite de guérir les maux dont souffrait la France, il les a aperçus et il a essayé d'y porter remède. N'ayant rien fait pour empêcher la guerre,

Bernis, son insistance pour être remplacé, le jugement désespéré qu'il porte sur le pays, sur l'armée, sur l'incapacité des généraux, sur la déroute financière. Mais les détails que ces lettres renferment sont intéressants et nouveaux. L'article fait ressortir le contraste qui existe entre la situation financière de la France d'il y a 115 ans et celle d'aujourd'hui : c'est sa conclusion très-légitime. (Voir *Ambassade de Choiseul à Vienne :* mémoire à l'Académie des sciences morales et politiques, par M. FILON.)

il en a compris, un peu tard, les conséquences et le péril. Son ambition eût été de rechercher sur mer le succès que les armes françaises n'obtenaient pas sur le continent. La ligue du Midi était son idée prédominante ; mais elle supposait que l'Espagne eût encore de la force, que l'Autriche fût à tout jamais un allié fidèle, et que la puissance militaire de la Porte pût balancer celle de la Russie.

Les projets que Choiseul prétendait développer n'ont donc pas abouti ; ils n'ont réussi ni en Espagne, ni en Autriche, ni en Turquie, ni en Angleterre, ni en Pologne. Les moyens dont il disposait ne suffisaient pas à les réaliser, et il y a eu légèreté de sa part à les concevoir et à les croire exécutables.

Son mérite, à tout prendre, était moins sérieux que celui de Machault, de d'Argenson (1) ou de Chauvelin ; mais, sous son ministère, qui a duré douze ans, les affaires de France ont eu meilleur aspect qu'avant lui, sous Bernis et, après lui, sous d'Aiguillon. Ambitieux, éloquent, fougueux, il a montré tout à la fois de l'esprit d'intrigue et de l'élévation, de la témérité et du vrai courage, un sentiment

(1) Il faut soigneusement distinguer chez le marquis d'Argenson le ministre de l'écrivain. Son passage aux affaires étrangères (1744-1747) n'a pas laissé de traces ; mais ses *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France, comparé avec celui d'autres États*, renferment sur l'avenir du pays des vues profondes et presque prophétiques, mêlées à des extravagances. A côté de réflexions pleines d'incohérence et de futilité, on y trouve une observation surprenante de justesse : l'auteur apprécie l'état de la société française d'une manière bien autrement pratique que Voltaire et même que Montesquieu.

superficiel, mais sincère, de la grandeur possible de la France. Représentant de son époque, il a, si on peut le dire, amélioré la situation en la déguisant, en cachant une politique souvent odieuse et personnelle sous la gracieuse hauteur de ses manières. Il a été dans un pareil temps ce qu'on peut être, sans foi dans les principes, sans dévouement et sans prévoyance. Il persécutait ses ennemis, les jésuites par exemple, non comme le roi d'Espagne Charles III, avec le zèle d'un caractère vindicatif, mais avec l'insouciance d'un sceptique. Ses illusions ont porté sur bien des choses, sur la constance de Marie-Thérèse, sur les dispositions soi-disant pacifiques de Frédéric II, sur les moyens de vaincre les flottes de l'Angleterre, comme plus tard sur le dangereux génie de Catherine, ainsi que sur l'équilibre à maintenir entre la cour et les parlements. Il a écouté les flatteries et les prédictions rassurantes de Voltaire. A défaut d'un ministre puissant, qui eût pu sauver le pays ou en imposer l'obligation au roi, la France lui empruntait cette espèce de relief que les allures du grand monde et la politesse donnent à un gentilhomme brave, dissolu et ruiné. Choiseul imprimait à un gouvernement décrépit et impur quelque apparence de noblesse, comme il savait revêtir sa figure, naturellement ingrate, d'élégance et d'expression. Sa fierté, son ironique impertinence semblaient ajouter à ce qu'il y avait en lui de sagacité native, de dignité et d'audace.

## VII

De 1759 à 1762, la lutte continue en Silésie, en Saxe et dans la vieille Prusse. Si ces quatre dernières années de la guerre ne sont pas pour Frédéric les plus brillantes par l'éclat des victoires, ce sont les plus dangereuses, les plus difficiles, les plus honorables. En août 1759, les Russes lui ont fait subir à Kunersdorf, près de Francfort-sur-l'Oder, sa plus terrible défaite, et Finck, l'un de ses généraux, a été surpris par Daun à Maxen, dans les montagnes de la Bohême; en revanche, Ferdinand de Brunswick a battu à Minden le maréchal de Broglie, et le prince Henri a aidé son frère à défendre la Silésie, ainsi qu'une partie de la Saxe. Cette campagne est terrible. Frédéric lutte à la fois contre les Russes, les Autrichiens et les Français. Les Russes et les Autrichiens entrent à Berlin, y passent trois jours, mettent la capitale à contribution, et s'en retirent à l'approche du roi qui, chemin faisant, bat le maréchal Daun à Torgau, au nord de Leipzig. Frédéric semble être partout : il est obligé de défendre Berlin, Francfort-sur-l'Oder et Custrin. Un moment il a perdu les rives de l'Elbe et presque toutes les places de la Saxe. On le croit ruiné, épuisé : c'est alors que, déconcertant tout le monde, il chasse les Autrichiens et les Russes de la Silésie. L'évacuation de cette province est pour lui un grand soulagement. Il repousse les ouvertures qui lui sont apportées par Voltaire, dans l'hiver de 1759 à 1760.

Georges II ne demanderait pas mieux que de faire la paix, mais Pitt veut continuer la guerre ; il y a désaccord entre le roi et son ministère : les sacrifices à faire pour la défense du Hanovre pèsent sur le pays et préoccupent l'opinion. Choiseul aussi aspire à une paix séparée avec l'Angleterre ; car c'est la France qui a payé, par le désastre de Minden, les frais de la campagne : les Russes, les Autrichiens, les Prussiens ont eu leurs jours de succès ; Ferdinand de Brunswick a commandé avec honneur les Anglais et les Hanovriens ; Daun a été lent, mais tenace et imperturbable. Seul à lutter contre tous, Frédéric a été admirable. Ni 1759, ni 1760, ni 1761 n'ont eu pour lui l'éclat de 1757, l'année des grandes victoires ; mais ce sont les campagnes où la coalition l'a serré de plus près, où il a résisté le plus vivement à trois grandes puissances, où il a été le plus voisin du désespoir, où il lui a fallu le plus de fermeté, d'habileté et de promptitude : si les mouvements de Daun avaient eu plus de célérité, il est probable qu'il aurait écrasé ses adversaires. Pitt a bien soutenu Frédéric, et les subsides anglais n'ont pas manqué à celui-ci, quoiqu'il y eût en Angleterre beaucoup d'adversaires de l'alliance prussienne : Georges II, qui entamait des négociations en dehors de ses ministres, cherchait à détacher la Russie de la coalition. La situation effrayante des finances de la France venait aussi en aide à la Prusse ; la France n'avait plus ni argent, ni flotte, ni colonies ; les impôts s'aggravaient et une foule de payements étaient suspendus. Aussi, à la fin de cette année, vit-on, bien plus qu'en Autriche et en Prusse, les désirs de repos et de tranquillité se manifester en Angle-

terre et en France, ici au sein même de la nation, là, chez le roi et dans une fraction seulement du public.

On ne saurait assez le dire, l'activité de Frédéric dans cette guerre, sa ténacité, son ardeur unie à sa patience, sont incomparables. La campagne de 1757, où il avait battu tous ses adversaires, a été, plus qu'aucune de celles qui l'ont suivie, pleine de grands mouvements et de faits considérables. A partir de là, l'action s'est toujours ralentie : les rencontres sont devenues moins fréquentes, et elles ont été moins décisives. C'est le résultat de cette première campagne qui semble avoir rendu Frédéric invincible : si la coalition n'a pas reculé devant la difficulté de le vaincre, si elle ne s'est pas découragée, elle a commencé à se désunir, et l'harmonie complète a cessé d'exister dans l'emploi de ses forces. Marie-Thérèse n'a pas fléchi; mais l'Empereur, qui n'avait jamais montré autant d'enthousiasme qu'elle, a vu sa santé décliner. Pitt est resté dévoué aux intérêts qu'il croyait communs à l'Angleterre et à la Prusse; mais, au bout de trois ans, Georges II, sentant sa fin approcher, aurait voulu faire la paix avec la France. A la suite des échecs des armées françaises, Choiseul n'a pas tenu compte de l'épuisement de ses ressources; mais il a reconnu que la coalition, telle qu'elle était constituée, ne réussirait pas à écraser le roi de Prusse, et il a cherché de nouveaux soutiens, tout en faisant lever en France de nouveaux impôts.

La marche de la guerre se révèle donc clairement aux yeux de l'observateur. Elle est toute à la gloire de Frédéric.

Il commence par trois grandes victoires, entrecoupées d'une défaite. Elles le mettent en quelque sorte hors d'atteinte. Tous les événements subséquents s'en ressentent : à partir de là, l'ardeur diminue; l'attaque est moins vive, les coups portés par la coalition sont moins répétés et moins violents. Le roi, aidé de son frère Henri et du prince de Brunswick, multiplie sa personne et, par l'habileté et la rapidité de ses marches, défend non-seulement tous les points de la Prusse et de la Silésie, ses domaines, mais aussi la plus grande partie de la Saxe que, dès le début, il a occupée. Il gagne, il perd; les forteresses lui échappent, et il les reprend. Après avoir battu ses ennemis, il les fatigue. Sa vieille armée n'existe presque plus : il lutte à la tête de jeunes troupes. Si l'on se demande à quoi a tenu le sort de la guerre, le succès défensif de la Prusse, on répond qu'il est dû au génie puissant et opiniâtre de Frédéric II, à son coup d'œil, à son obstination, à la réunion de toutes ses qualités militaires, à son art d'animer les soldats, de les faire, sans relâche et sans murmure, marcher et combattre. Il a dépendu ensuite de la cohésion peu intime des puissances alliées, de la situation endettée et de l'épuisement de la France, à côté de la richesse et de la générosité de l'Angleterre.

Mais, après tout cela et avant que la guerre fût close, d'importants événements vinrent apporter des modifications dans la politique de l'Angleterre et de la Russie : Georges II termine sa carrière en 1760, et, quinze ou seize mois après, la czarine Élisabeth le suit dans la tombe. D'un autre côté, Choiseul détermine les souverains de la maison de Bourbon

à signer le pacte de famille, qui a pour objet de resserrer le lien de la France avec les États du Midi. La mort de Georges et celle d'Élisabeth se sont en quelque sorte servi l'une à l'autre de compensation politique : la première a, peu de temps après, compromis l'alliance anglo-prussienne ; la seconde a refroidi celle de la Russie et de l'Autriche. Quant au pacte de famille, sur lequel Choiseul comptait beaucoup pour relever son pays aux yeux de l'Europe, il n'a guère donné de force à la France ni de crédit à l'auteur du traité ; il n'a pas plus empêché la paix de se conclure à la défaveur de l'une, qu'il n'a conjuré la disgrâce du second.

L'histoire du traité de Paris qui a mis, en 1763, fin à la guerre entre la France et l'Angleterre, ressemble à celle du traité d'Utrecht, signé cinquante ans plus tôt. Dans les deux circonstances, c'est un changement de ministère en Angleterre qui détermine l'avénement d'une autre politique. Le marquis de Bute a repris, avec quelques variantes, le rôle de Bolingbroke. Après la mort de Georges II, Pitt n'avait pas tardé à prévoir que ses adversaires auraient bientôt l'avantage sur lui et qu'en dépit de tous ses efforts, le gouvernement du royaume allait subir des conditions nouvelles : le jeune roi était né sur le sol britannique, tout semblait lui promettre un règne long et populaire, et sans crainte désormais du parti du prétendant, il aurait probablement, dans la politique générale, des préférences plus marquées et plus personnelles que son aïeul. Cependant la transformation ne fut pas immédiate, et Pitt, plus attentif au mouvement de l'opinion publique, à la lassitude

des hommes politiques et des contribuables, que préoccupé de la faveur naissante de celui qui devait lui succéder, se prêta, sans que les hostilités fussent interrompues, à des négociations avec la France. Le duc de Nivernais représentait la France à Londres ; le duc de Bedford, l'Angleterre à Paris. Bute avait accepté d'entrer, avec Pitt et Newcastle, dans le ministère dont il devait bientôt être le chef. Pitt dirigea les nouvelles négociations à contre-cœur, avec des prétentions que ses collègues n'approuvaient pas : ce qui ne l'empêcha point de les maintenir avec fermeté. Il avait la conviction que Choiseul les eût subies devant l'unanimité du cabinet anglais. " A aucun prix, disait-il, je ne ferai un second traité d'Utrecht. "

Il y avait donc désir ou plutôt nécessité de paix en France et tendance pacifique en Angleterre, non pas unanime, non pas chez le membre le plus éminent du cabinet, mais chez une fraction considérable de la nation. C'en était assez pour que la paix se fît entre les puissances maritimes avant d'être devenue possible entre la Prusse et l'Autriche. La longue négociation qui précède le traité de Paris passa par des phases très-diverses, et son commencement contraste, en plus d'un point, avec les conditions de son dénoûment. Pendant les pourparlers qui eurent lieu à la fin de 1761, Pitt était encore au pouvoir : il n'y était plus lorsque le traité fut conclu. Bute fut moins exigeant que lui sur quelques points, non sur les plus importants : la cession définitive du Canada à l'Angleterre figure dans le traité signé par le second, comme dans les négociations dirigées

par le premier. Ce que Pitt repoussait énergiquement, c'était l'intervention de l'Espagne, c'est-à-dire la reconnaissance du pacte de famille ; ce qu'il voulait, c'était la déclaration de guerre à l'Espagne : il n'aurait donc pas, comme le fit Bute, rendu à celle-ci l'île de Cuba. On est autorisé à dire qu'entre les idées de Pitt et celles du marquis de Bute, il y avait, au début, plus de distance qu'on n'en remarque dans les propositions de paix que l'un et l'autre firent à la France : c'est l'opposition de deux systèmes. Pitt n'a pas agi librement : s'il avait été soutenu par le roi, s'il était resté maître du gouvernement, il aurait, selon toute apparence, amené Choiseul à accéder à ses demandes ; mais la déviation de la politique anglaise était visible, et la France avait quelque espoir d'obtenir au delà de ce que lui donna un peu plus tard le traité de Paris. Il existait, entre les deux ministres anglais, moins un contraste d'idées qu'une rivalité de personnes : Bute, qui demandait alors la paix, y a renoncé plus tard. Tous ses collègues se sont associés à lui dans le moment, à l'exception de Pitt, qui, sur ce dissentiment, n'hésita plus à se retirer.

## VIII

Il y a quelque chose de surprenant et, au point de vue de l'histoire, d'illogique à ce que Pitt ait quitté le pouvoir avant la paix, lui qui avait accepté la direction du gouvernement au début de la guerre, et qui aurait dû en recueillir les fruits et la gloire. Quand on le suit dans les différentes phases

de sa carrière, la même remarque revient souvent à l'esprit. Elles nous font voir en lui un personnage hésitant à achever son œuvre et à parcourir résolûment jusqu'au bout la voie dans laquelle il est entré : la vérité est qu'il manquait à un certain degré, non de courage ou d'élévation d'esprit, mais de conviction. Ce que nous avons dit tout à l'heure, en parlant de l'Amérique, peut être répété ici à propos des dernières années de la guerre de sept ans. Quand on a remporté la victoire, il est bien naturel que l'on ait l'ambition de signer la paix : Pitt a renoncé à cette satisfaction. Il s'est montré d'abord plus rigoureux envers la France que ses collègues et que Georges III; il a refusé de s'associer au mouvement pacifique qui se déclarait en Angleterre, et il a fini par sortir du ministère, parce que lord Bute répugnait à continuer le subside au roi de Prusse et surtout, d'après toutes ses paroles, parce que le pacte de famille, cette union étroite de la France, de l'Espagne et des infants possessionnés en Italie, lui paraissait exiger une rupture avec le cabinet de Madrid. A voir les choses froidement et de loin, ces raisons-là ne devaient point lui faire abandonner la partie. Après son départ, en effet, les subsides ont continué à être fournis à Frédéric (avec quelque retard, sans doute, et de mauvaise grâce), et l'Angleterre a déclaré la guerre à l'Espagne avant de signer la paix avec la France. Pitt pouvait rester au pouvoir : il avait, pour s'y maintenir, assez de valeur personnelle, de puissance dans la chambre et dans le pays, et, d'ailleurs, le désaccord avec ses collègues, comme avec le roi, n'était pas profond,

ainsi que l'ont prouvé les événements. Le premier ministre, dans cette circonstance, n'a pas apprécié tout à fait sainement l'état de l'opinion ; il a cru voir des obstacles politiques là où il y avait surtout antagonisme de personnes, et il ne s'est pas rendu un compte exact des raisons qui le déterminaient à se retirer. En réalité, le marquis de Bute, son successeur, sans être dépourvu d'aptitude aux affaires, n'avait puisé jusque-là ses moyens d'élévation que dans la faveur royale.

Pitt a joué un grand rôle dans le gouvernement de son pays. Son entreprise la plus vaste a été couronnée de succès, et la vue qu'il exposait était profonde quand il disait : " C'est en Allemagne qu'il faut conquérir l'Amérique. " Il a contribué, par son énergie et sa prévoyance, à ce glorieux résultat des deux guerres coloniales de l'Amérique et de l'Inde. Et cependant les éminentes qualités dont il était doué convenaient plus à l'opposition qu'au pouvoir. Son caractère était difficile, despotique, susceptible, plein d'orgueil et de dédain : pas plus que Walpole, il ne supportait l'idée d'avoir un rival. Comme les orateurs romains, avec lesquels il a quelque ressemblance d'éloquence et de sentiment, il possédait surtout les avantages physiques qui conviennent à la tribune : sa parole avait plus de mouvement que d'habileté, et, grâce à sa figure qui rappelait quelques traits de l'antique, grâce aussi à son geste un peu théâtral, il émouvait l'assemblée plus qu'il ne discutait avec elle (1). A cette époque, comme le fait judicieusement remarquer

(1) Horace Walpole le comparait à Garrick. (*Vie de Pitt*, par lord STANHOPE, chap. I.)

un historien anglais, la mise en scène avait à la chambre des communes plus d'importance que de nos jours; les orateurs étaient plus écoutés et beaucoup moins lus. On ignorait encore les moyens si prompts d'une reproduction complète, d'une publicité universelle, et les discours de Pitt n'étaient pas, comme ils le seraient pour nous, placés, presque immédiatement et dans toute leur étendue, sous les yeux des lecteurs de l'Angleterre et du monde civilisé. Une parole frondeuse, sarcastique, quand elle est brillante et qu'elle s'annonce comme inspirée par un ardent amour du pays, ne déplaît pas au public. Les défauts de Pitt n'ont fait tort ni à sa puissance politique, ni à sa popularité. Il a montré souvent de la mauvaise humeur, de la susceptibilité, des caprices, mais toujours un grand courage. Sa constitution avait été, comme celle de Charles-Quint, ravagée de bonne heure par la goutte, et il n'en supportait pas très-patiemment les souffrances; mais, plus d'une fois, il a accru l'émotion de son auditoire, en paraissant devant lui, torturé par la douleur physique et sachant la vaincre pour ne pas faillir à son devoir de patriote.

Au changement de règne et de ministère en Angleterre, il faut, avons-nous dit, ajouter, comme ayant modifié la politique en Europe, deux autres faits presque contemporains : la mort de la czarine Élisabeth et la conclusion du pacte de famille. La mort de Georges II avait nui à Frédéric II, celle d'Élisabeth lui profite. Pierre III, bientôt détrôné par sa femme, la grande Catherine, n'a pas pu donner longtemps au roi de Prusse des témoignages de

son enthousiasme et de son admiration ; mais Catherine les lui continue, car elle n'a aucune raison de partager à son égard les rancunes d'Élisabeth ; et, à partir de ce moment, la Russie cesse de compter au nombre des adversaires de la Prusse. " Je n'ai plus d'autres ennemis, disait Frédéric, que Marie-Thérèse et les Saxons. " Les inclinations de la Suède ne la séparaient pas alors de la Russie.

Quant au pacte de famille, conception de Choiseul, on peut douter qu'il ait modifié, au bénéfice de la France, au détriment de l'Angleterre, les conditions de la paix qui le suivit à un an de distance. Il a ravivé contre l'Espagne la jalousie coloniale de l'Angleterre, irrité les Portugais et le marquis de Pombal ; il lui a fait perdre enfin l'île de Cuba. La politique du marquis de Bute en a été embarrassée et contrariée dans son exécution. Choiseul se glorifiait, après avoir donné à la France l'alliance continentale de l'Autriche, de lui assurer la coopération maritime de l'Espagne et de réaliser, en l'agrandissant, la pensée de Louis XIV : le secours de l'Espagne n'a pas plus profité à la France ni à Choiseul, que celui de l'Autriche. Le pacte de famille, en définitive, n'a été bon pour personne.

La dernière année de la guerre a été avantageuse pour Frédéric. Après un long siége, il a repris Schweidnitz, la plus forte place de la Silésie, défendue par Gribeauval. Le prince Ferdinand de Brunswick s'est fait honneur en prenant Cassel, et le prince Henri, en battant, à Freyberg en Saxe, les Impériaux commandés par Serbelloni.

Par les préliminaires de Fontainebleau et le traité de

Paris conclu avec l'Angleterre, la France renonce à l'Acadie ou Nouvelle-Écosse; elle cède le Canada, l'île de Grenade, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago, Minorque et le fort Saint-Philippe; elle restitue tous les pays appartenant à l'électeur de Hanovre, au landgrave de Hesse et au comte de Lippe.

L'Angleterre cède à la France Saint-Pierre et Miquelon, lui rend Belle-Isle, la Martinique, la Guadeloupe, la Désirade et Marie-Galante, l'île de Gorée et Sainte-Lucie; elle restitue Cuba à l'Espagne, et garde ses conquêtes dans l'Inde.

La France cède à l'Espagne la Nouvelle-Orléans et la Louisiane, comme compensation de la Floride, cédée à l'Angleterre par l'Espagne, avec tout ce que celle-ci possède à l'est et au sud-est du Mississipi.

La ville et le fort de Dunkerque continuent à subir le sort qui leur est imposé par le traité d'Aix-la-Chapelle et les traités antérieurs.

Le traité de Hubertsbourg entre l'Autriche et la Prusse est très-peu compliqué. Sa disposition principale consiste dans la cession que l'Impératrice-reine fait au roi de Prusse de la ville et du comté de Glatz. Frédéric, de son côté, s'engage à donner sa voix à l'archiduc Joseph, lors de la future élection d'un roi des Romains. L'Impératrice-reine renonce à toute prétention sur les États et pays du roi de Prusse (1).

Les clameurs du public anglais ont été presque aussi

(1) Koch, I, p. 360 et suiv.

vives en 1763 contre le traité de Paris qu'elles l'avaient été en 1713 contre celui d'Utrecht. Il ne reçut pas moins, à une très-grande majorité, l'approbation du parlement : l'opposition, bien qu'elle eût Pitt pour organe et pour chef, ne réunit pas plus de soixante-trois voix sur près de quatre cents. L'Angleterre héritait dans l'Inde des conquêtes de Dupleix et de Bussy, elle avait mis fin en Amérique à la domination française, elle y acquérait plus de territoire et de population qu'elle n'était destinée à en conserver, et pourtant, au gré de Pitt, elle s'était prêtée à trop de concessions. Il reprocha au ministère d'avoir rendu la Guadeloupe, la Martinique et Sainte-Lucie, d'avoir perdu l'occasion de s'emparer de toutes les colonies françaises, d'avoir enfin abandonné le roi de Prusse. Malgré ses souffrances, il parla sur ce sujet pendant trois séances; il se fit écouter et admirer de la chambre, mais il ne réussit point à entraîner les suffrages de la majorité. Son éloquence, dans cette circonstance solennelle, a été très-élevée, et c'est la lassitude de la guerre qui, plus puissante que la parole du grand orateur, a fait voter l'assemblée. En un certain sens et quels que fussent les bénéfices de l'Angleterre, Pitt avait raison : Choiseul, pressé par un adversaire plus exigeant, aurait sans doute accepté des conditions encore plus dures. Il faut ajouter, pour être juste envers tout le monde, que lord Bute a montré, dans la défense du traité, un talent qu'on ne lui connaissait pas.

La guerre de sept ans, si l'on y comprend, comme on doit le faire, les événements militaires de l'Amérique et de

l'Inde, a profondément modifié entre la France et l'Angleterre l'état de leurs possessions coloniales (1). Mais, sur le continent (2), elle n'a pas amené de changement territorial entre la Prusse et l'Autriche, car le comté de Glatz n'était qu'une restitution. La coalition avait pour objet de ruiner Frédéric, du moins de l'arrêter dans ses progrès, de reprendre la Silésie à la Prusse et d'enlever le Hanovre à l'Angleterre. De cet ensemble de projets, rien n'a été accompli. Le peu d'intimité des alliances, la lenteur des armées autrichiennes ou plutôt du maréchal Daun, la détresse financière de la France, la mort d'Élisabeth, toutes ces circonstances unies ou successives, et, par-dessus tout, l'admirable courage et la prodigieuse habileté de Frédéric l'ont empêché de succomber, et, après les désastres de Kolin, de Kunersdorf et de Maxen, l'ont sauvé du désespoir. Son système militaire imposé par la force des choses, mais auquel ses mouvements dans le détail ne se sont pas toujours astreints, était en général défensif. Il devait s'attacher davantage à préserver la Silésie qu'à conquérir la Saxe et la Bohême. Le jour où il s'est formellement départi de ce plan en pénétrant en Moravie ou en assiégeant Olmutz, il n'a abouti qu'à une déception. Il a attaqué la

(1) Les opérations de la guerre de sept ans sont exposées, d'une manière complète et détaillée, dans les tomes III et IV du *Supplément aux Œuvres de* FRÉDÉRIC II et dans le *Traité des grandes opérations militaires* du général JOMINI.

(2) Pendant la guerre, ont péri : 120,000 Russes ; 140,000 Autrichiens ; 200,000 Français ; 160,000 Anglais, y compris leurs alliés (25,000 Suédois et 28,000 soldats des cercles); 213,000 Prussiens.

Saxe, parce qu'il croyait urgent de l'occuper : sans sécurité sur ce point, la résistance lui semblait impossible. Une coalition unie et un général autrichien aussi alerte que Daun était temporisateur, l'eussent inévitablement écrasé; mais les coalitions étroitement serrées ne se voient guère, et les chefs militaires qui joignent à la science des marches la haute sagacité des combinaisons sont rares en tout temps comme en tout pays. Frédéric a eu cette autre bonne fortune que, pendant les années décisives de la guerre, Pitt s'est trouvé à la tête du gouvernement anglais et que Ferdinand de Brunswick a commandé les Anglais et les Hanovriens à l'ouest du champ des opérations et contre la France. De plus, il n'a vu surgir, dans ce dernier pays, aucun homme digne d'en conduire les armées contre un adversaire aussi redoutable qu'il l'était lui-même. Puis, quand Pitt s'est retiré devant les premières manifestations du public anglais, la mort d'Élisabeth est venue enlever la Russie à l'alliance autrichienne. Le roi de Prusse a donc été, dans l'accomplissement de sa tâche, plus favorisé que maltraité par le sort. Il a réussi à défendre son royaume dans une situation géographique détestable, à l'aide de bonnes finances, d'une excellente armée, d'une organisation des services publics où rien ne s'égarait en travail inutile, où rien ne se dispersait en prodigalités, où toutes les ressources de la nation étaient employées à accroître sa force. Il semble que Frédéric, qui ne portait, dans l'exercice du métier des armes, aucune ardeur passionnée, ait suivi, en cette série d'actions défensives, sa véritable vocation. Son imagi-

nation ne s'est exaltée ni le jour de la victoire, ni à l'heure même où il traduisait en vers son découragement, sa tentative d'en finir avec la vie, et écrivait du champ de bataille au marquis d'Argens des lettres fermes, froides et sensées.

La guerre de trente ans a grandi la Suède. La guerre de la pragmatique a profité à la Prusse. La guerre de sept ans a accru les forces colonisatrices de l'Angleterre, glorifié la monarchie prussienne, consolidé les racines de la dynastie d'Autriche; elle a appauvri et humilié la France.

## IX

A propos des revers de la France et des vices de son gouvernement, j'ai peu parlé de madame de Pompadour. On la rencontre cependant à toute minute dans les Mémoires et les correspondances privées du temps, comme aussi sur le chemin de la grande politique. Pendant les vingt ans (1745-1764) qu'elle a dominé l'esprit du roi, elle a eu une incontestable part aux résolutions de l'État. Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) jusqu'à la fin de la guerre de sept ans (1763), ceux qui ont eu en mains les destinées du pays, soit qu'ils aient subi la volonté de la favorite, soit qu'ils lui aient fait accepter la leur, ont dû s'arranger pour être d'accord avec elle : d'Argenson n'a pas su ou n'a pas voulu lui complaire; Choiseul, s'il l'avait mécontentée ou bravée, eût probablement été disgracié plus tôt. Quant au degré de son influence vraiment personnelle, à la

puissance de son initiative, aux qualités solides ou frivoles de son esprit, aux mobiles réels de sa conduite, le doute est permis. J'ai lu en grande partie ce qui a été écrit sur elle de son temps et du nôtre, et j'avoue que je la connais mal. Elle a voulu l'alliance autrichienne, mais pourquoi ? A-t-elle faussement apprécié et prévu les avantages et les dangers de cette alliance, comme Bernis, Choiseul et Louis XV lui-même ; ou ne faut-il voir en elle que la sotte vanité d'une petite personne enivrée de l'idée de faire une grande chose, sans se demander ce qui en résultera? Son esprit comportait-il des vues politiques, même erronées, mais persistantes et sincères, ou seulement de l'intrigue ? S'est-elle senti la noble et sérieuse ambition de réaliser une pensée qu'elle avait conçue, ou n'a-t-elle recherché que les moyens de se donner des adulateurs, des richesses, du luxe et les dehors flatteurs du crédit ? Nul témoin ne le dit assez nettement pour former notre conviction.

Quel qu'ait été son vrai rôle, il est certain qu'elle l'a joué avec art. A côté du trône, autant que sur la scène des petits appartements de Versailles, il y a eu en elle une comédienne habile. Ses manières ont été à la fois adroites et dignes, sa déférence envers la reine a été calculée à s'y méprendre. Elle a fait accepter cette nouveauté : la présence à la cour et la prépondérance d'une bourgeoise. Moins sérieuse que madame de Maintenon ou la duchesse de Châteauroux, on croit qu'elle a plus gouverné que l'une et l'autre. Sa prudence, sa patience à préparer et à préserver sa fortune ne se sont ni lassées ni démenties.

L'idée de fonder sa faveur sur son influence politique ne lui est pas venue tout de suite. Elle a commencé par aimer le roi, comme elle pouvait aimer. Louis XV passait pour le plus bel homme de France, et on la citait comme la plus jolie femme de Paris. Lorsque la jeunesse s'en fut allée, que la santé s'altéra, que sa beauté se flétrit dans ce combat incessant trop fatigant pour elle, elle rêva de rester en possession de l'amitié du roi, de sa confiance et du pouvoir, et de prendre en même temps, vis-à-vis de la société, une position nouvelle, régulière et avouée, en un mot d'être vertueuse (1). Il ne lui est pas arrivé de se dire à elle-même que ses scrupules et son repentir n'avaient d'autre origine que ses craintes ambitieuses, ni de prévoir que cette existence qu'elle voulait inaugurer aurait besoin, pour se soutenir, de complices respectés, et qu'elle ne les trouverait pas; et, au lieu de commencer une vie qui pût paraître irréprochable, elle entra bientôt dans la voie d'une dégradation plus profonde. En attendant, le pouvoir lui restait; elle cherchait des soutiens partout, chez les philosophes, chez les parlementaires, chez les artistes : c'est entourée de livres, de peintures et d'instruments servant à graver que la représente le célèbre pastel de Latour (2). " Elle est des nôtres, " répétait Voltaire sans faire attention que la politique que madame de Pompadour avait la

(1) Lettres de madame de Pompadour au comte de Clermont, mars et avril 1758. *Le comte de Gisors*, par M. Camille ROUSSET, p. 413 et suiv.

(2) Musée du Louvre.

prétention de servir ou de pratiquer ne pouvait que nuire à la propagation de l'esprit nouveau. Désormais fondé sur la coutume, le crédit de la favorite n'avait point baissé : " C'est votre escalier que le roi aime, lui disait la maréchale de Mirepoix : il a appris depuis longtemps à le monter. S'il trouvait chez vous une autre femme, cela lui serait égal au bout de trois jours. " La maréchale avait raison. Quand madame de Pompadour a vu le culte de l'idole tourner en habitude, elle a compté sur la faiblesse de Louis XV, sur sa répugnance à rompre ; et puis, elle a eu recours à tout ce qui pouvait occuper, distraire, entretenir dans sa nonchalance un homme blasé, paresseux et corrompu : à mesure que les moyens de plaire lui manquèrent et qu'elle mit la main plus avant dans le gouvernement de la France, on la vit se prêter, pour se rendre nécessaire et pour avoir la permission de régner, à des condescendances de plus en plus honteuses et s'adresser chez le roi à des inclinations de plus en plus dépravées et inconstantes. Son esprit actif lui faisait ambitionner la suprême direction des affaires, et l'indélicatesse de son âme lui permettait d'acheter ce pouvoir au prix des servilités les plus abjectes. Après avoir cessé d'être la sultane favorite, elle voulut cumuler les emplois de chef du sérail et de grand vizir.

Elle est morte au palais de Versailles dix mois après la signature de la paix de Paris, à quarante-deux ans. En parlant d'elle comme de presque tous les personnages de l'histoire, il faut faire la part de l'époque où elle a vécu. Sa nature si profondément vicieuse ne l'a pas empêchée d'être bienfai-

sante, serviable, peu vindicative. Je répète que je ne me forme pas une idée bien définie de la part qu'elle a prise aux événements de son temps, ni de son empire réel sur Bernis et sur Choiseul : elle passe pour avoir été plus puissante sous le second que sous le premier, mais c'est aussi qu'il y avait plus de force à partager. L'alliance autrichienne, la guerre avec Frédéric II et avec l'Angleterre, le pacte de famille, les premiers mouvements de la Corse, la lutte avec les parlements, toutes ces choses sont de son temps. Ont-elles eu, dans l'esprit de madame de Pompadour, la valeur d'une combinaison approfondie? Je n'oserais le dire. Ce qui est incontestable, c'est qu'à peine elle eut disparu, le lien avec l'Autriche s'est relâché ; et ce qui est possible, c'est que, sans elle, la paix avec l'Angleterre se serait faite un peu plus tôt : le plan qu'elle s'était formé lui rendait le gouvernement plus praticable pendant la guerre. Le personnage qu'elle a représenté avec un certain courage est étrange et assez mystérieux. Elle en a bravé, non surmonté les difficultés et les périls. En sollicitant le patronage des hommes de lettres, elle est tombée dans les mêmes contradictions que Voltaire, son poëte, qui, tout en préparant la révolution dans les intelligences, adressait à madame de Pompadour des vers caressants, presque fades, et y célébrait tout ce que la révolution devait renverser.

---

# NOTE.

Les pages qui précèdent étaient écrites lorsque j'ai pris conaissance de la CORRESPONDANCE échangée, de 1758 à 1766, entre le comte *de Bernstorff*, ministre des affaires étrangères en Danemark, et le duc *de Choiseul*, et qui vient d'être publiée à Copenhague par les soins d'un savant fonctionnaire du gouvernement danois. La première partie de cette correspondance se rapporte donc à la guerre de sept ans. Elle ne contredit pas l'opinion que j'ai cru pouvoir émettre sur les événements de cette guerre ; sur les relations qui, pendant sa durée, ont existé entre les puissances ; sur les projets et la conduite de ceux qui exerçaient alors le pouvoir. Je renvoie dans une note, placée à la fin de ce volume, les observations que m'a suggérées la lecture de ces intéressants documents. Voir plus loin, NOTE, p. 373 à 376.

---

# IV

## LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

### APRÈS LA PAIX DE HUBERTSBOURG.

### LA COALITION DU NORD.

### LA POLOGNE.

### LA RÉVOLUTION D'AMÉRIQUE.

---

### LA FRANCE ET L'ANGLETERRE APRÈS LA PAIX DE HUBERTSBOURG.

J'ai eu déjà l'occasion de faire ressortir les allures variables de la politique des grands États au dix-huitième siècle, la fragilité de leurs alliances, l'absence de ces vastes et durables systèmes qui s'imposent à une époque et lui donnent un nom. J'ai rappelé que, sauf la guerre d'Autriche et sauf surtout celle de sept ans qui, par son caractère d'universalité, se distingue de tout ce qui l'a précédée ou suivie, les événements du siècle les plus féconds en résultats s'accomplissent loin du centre de l'Europe et revêtent dès lors, si on peut le dire, un aspect local. Le partage de

la Pologne s'opère à l'orient du vieux continent ; l'agrandissement de la Russie, sur les bords de la mer Noire ; l'émancipation de l'Amérique et les conquêtes indiennes de l'Angleterre s'effectuent au delà des mers. Ce sont des faits considérables, comptant pour beaucoup dans l'existence et dans la fortune de l'une ou de l'autre des grandes puissances, mais n'occupant pas l'ensemble des forces du continent, n'absorbant pas l'intérêt et l'activité du monde européen tout entier, comme les guerres qui, sous les Valois, les Bourbons, les Habsbourg, les Tudors et les Stuarts, s'enchaînent presque sans interruption, pendant l'espace de plusieurs siècles. On peut dire que l'Europe est devenue moins militaire, les souverains moins conquérants, les rivalités moins acharnées.

Frédéric II lui-même, le seul caractère puissant de ce temps jusqu'au moment où s'est pleinement développé le génie de Catherine, Frédéric fait deux parts de sa carrière. Après vingt-cinq ans de combats et de fatigues, il en consacre vingt-cinq autres au soin de sa politique intérieure et à la satisfaction de ses penchants scientifiques : son grand rôle militaire est fini ; il cesse d'aimer la guerre et de la faire ; et quand, à cette époque, qui va de la paix de Hubertsbourg jusqu'à la veille de la première explosion révolutionnaire en France, c'est-à-dire pendant les vingt dernières années de son existence, il lui arrive de se mêler activement à la politique extérieure, c'est pour concourir à un acte habile, astucieux, regrettable pour sa mémoire, qui ne lui a pas demandé d'héroïsme ni même d'audace. Il semble

qu'après avoir souvent changé d'alliances, il ait, en vieillissant, changé aussi de goûts, et contribué par là à priver d'unité l'histoire de sa vie, qui touche aux deux extrémités du siècle.

Les phases successives des annales universelles ne sont pas toutes également mémorables ; elles ne laissent pas dans le souvenir des multitudes la même trace nette et profonde, elles ne se gravent pas toutes d'un seul mot dans leur mémoire.

Ainsi, de 1763 à 1789, le regard de l'observateur ne se concentre point sur un groupe d'événements offrant de l'unité dans leur marche et dans leurs conséquences ; au contraire, l'attention se dissémine. Nul souverain n'est le maître en Europe, nul gouvernement ne fait prévaloir sa volonté sur celle de tous les autres : Frédéric II, au point de vue militaire, vit sur les résultats de sa première guerre avec l'Autriche ; les efforts de Choiseul ne relèvent point la France ; le second ministère de Pitt n'équivaut ni ne répond pas au premier ; Kaunitz n'attend plus rien de l'alliance française et ne cherche plus d'allié contre la Prusse : la guerre allemande est donc close. Catherine, seule, mûrit des projets sur la Turquie et sur la Pologne. Assurément, le partage de la Pologne, la conquête de la Crimée, l'affranchissement des États-Unis, sont des événements majeurs qui interrompent cette période de paix dont nous parlons ; mais aucun d'eux n'appartient à cette espèce de faits ou d'actes qui semblent apparaître au seuil d'un siècle pour le dominer et le consacrer ; aucun n'a atteint le cœur de la vieille Europe :

ils ne figurent au livre des grands souvenirs que comme de graves incidents, et ils se sont terminés sans donner lieu à des guerres générales et prolongées : le partage de la Pologne s'est fait diplomatiquement et les puissances de l'Occident ne s'y sont pas opposées ; les guerres de Turquie, de l'Inde et de l'Amérique sont restées locales ; la résistance de la France dans l'Inde a été impuissante, et il ne faut voir dans son intervention en Amérique qu'un secours moral et généreux plutôt qu'un développement complet de ses forces ; enfin, ni Frédéric, ni Marie-Thérèse, ni personne n'a fait obstacle à l'extension de la Russie au delà de ses frontières méridionales.

Les alliances conclues en vue de la guerre de sept ans se sont brisées ou, après être devenues inactives, ont cessé d'exister, faute d'aliments. Frédéric, qui recevait volontiers les subsides de l'Angleterre, n'en a plus éprouvé le besoin, du jour où son ambition satisfaite lui a permis de déposer les armes. Marie-Thérèse et Louis XV, Kaunitz et Choiseul, n'ayant plus de dessein à poursuivre en commun, ont eu l'air d'oublier qu'ils fussent liés par des engagements réciproques. Les relations européennes ont pris une allure languissante, incertaine ; les traités conclus avant la guerre sont tombés, d'une manière inavouée, à l'état de lettre morte, jusqu'au jour où la question polonaise a donné naissance à la coalition du Nord et où le soulèvement américain a été le signal d'une nouvelle scission entre l'Angleterre et la France.

La marche indécise de la politique intérieure en France

et en Angleterre a enhardi les puissances du Nord à s'unir pour décider entre elles du sort de la Pologne. En parlant de la conduite des cabinets français et anglais pendant les années de paix qui suivent la guerre de sept ans et précèdent la mort de Louis XV (1763-1774), il y a lieu de dire plutôt ce qu'ils ont omis de faire que ce qu'ils ont fait : l'heure n'a pas encore sonné où les affaires de Pologne et celles d'Amérique, dont nous parlerons tout à l'heure, viennent intéresser et occuper plus particulièrement, les premières, les États orientaux de l'Europe, les secondes, ses puissances maritimes et occidentales.

## I

Pendant cette première période de dix ans (1763-1772), en quoi l'attitude de la France et de l'Angleterre fait-elle prévoir leur conduite, et comment s'expliquent leur indifférence et leur inaction, en présence de la crise polonaise ?

Les mauvais gouvernements, les plus imprévoyants et les plus inertes, ceux qui ne savent ni agir ni réfléchir, s'attribuent cependant toujours le double mérite d'avoir une pensée qui les dirige et de n'agir qu'après réflexion. Nous avons indiqué en passant quelle était la politique personnelle et occulte de Louis XV. Elle n'avait pas de portée pratique dans son esprit ; elle n'a pas eu d'efficacité dans l'application qu'il a essayé d'en faire. Il a voulu soutenir la Pologne, et la Pologne a été sacrifiée : elle n'a

reçu de lui que des simulacres d'assistance. Il a rêvé des systèmes d'alliances qui n'ont existé (et encore y étaient-ils bien peu arrêtés) que dans son cerveau.

Deux hommes ont dirigé les affaires de la France entre la paix de Hubertsbourg et la mort de Louis XV : Choiseul, qui occupait déjà le pouvoir pendant la guerre, et Maupeou.

Les ministres n'étaient pas tenus alors d'exposer leur politique au pays dans des manifestes dont celui-ci était appelé à discuter la sagesse et la franchise et à approuver les termes. Rien ne les obligeait à faire connaître la direction dans laquelle ils entendaient marcher.

Le jugement de ces deux personnages sur le moyen de gouverner la France offrait, comme cela arrive souvent et presque nécessairement entre remplacé et remplaçant, un parfait contraste. On a depuis lors défini ce contraste d'un mot : Choiseul voulait la paix au dedans, la guerre au dehors ; et le ministère qui lui succéda voulait l'opposé, la paix au dehors, la guerre au dedans, c'est-à-dire qu'il n'entendait pas pousser à bout l'antagonisme avec l'Angleterre et faisait consister le salut de l'État dans la compression de toutes les oppositions parlementaires, philosophiques ou politiques. Choiseul, dans la vague conception de ses projets, se rendait, d'une manière générale, mieux compte que Maupeou de la maladie qui rongeait le pays et l'exposait à une décadence prochaine. Maupeou agissait d'après une idée fausse, étroite, brutale, mais nette et décidée. Il n'admettait qu'un remède aux maux de la France : c'était de

briser les volontés récalcitrantes, de gouverner comme Louis XIV, sans toutefois faire la guerre, d'accomplir une œuvre plus difficile que celle du grand roi, qui n'avait eu qu'à empêcher les résistances de naître, tandis qu'ici elles étaient sur le point d'éclater. Que ce soient là, chez l'un et chez l'autre, des mérites ou des défauts, chacun d'eux a donc eu les siens.

Choiseul pratiquait, après la paix, la même politique que pendant la guerre. Elle consistait à relever la France par l'augmentation de sa force navale, et à la mettre ainsi en état de se mesurer avec l'Angleterre. Il n'a pas trouvé assez d'adhérents pour faire triompher son idée, et il est tombé devant le désaccord qu'elle a fait naître entre lui, le roi et tous ceux qui, par conviction, indifférence ou obséquiosité, secondaient la volonté de Louis XV. Il restait fidèle, quant à la politique intérieure, aux tendances qui avaient prévalu du temps de madame de Pompadour : son avis était de prendre entre le clergé séculier et les parlements une position tour à tour conciliante, boudeuse ou passive; de n'attacher pas trop d'importance aux difficultés judiciaires, religieuses ou philosophiques, de les traiter plutôt comme des diversions utiles que comme des dangers, et de se borner à donner satisfaction au sentiment public en cherchant sur mer la revanche des échecs subis sur le continent.

Comme beaucoup d'esprits légers et entreprenants, Choiseul apportait de l'entêtement à développer et à mettre en œuvre la pensée qu'il avait eue au début de sa carrière. Le fond, la ressource de sa politique, c'était l'alliance étroite

avec l'Espagne, les Bourbons d'Italie et l'Autriche, mais surtout avec l'Espagne : c'eût été une grande idée que le pacte de famille, c'est-à-dire la ligue du Midi contre le Nord, si l'Espagne avait eu plus de puissance, de vie et de richesses. Choiseul savait parfaitement quelle avait été pour la France l'inutilité de l'alliance autrichienne pendant la guerre allemande, et il n'y comptait pas plus que de raison pour l'éventualité d'une guerre maritime : il la maintenait à cause du renom plus qu'en vue de son efficacité. Il préparait sincèrement ou par calcul, avec l'aide plus ou moins probable de l'Espagne, les moyens d'une descente en Angleterre; il mariait le Dauphin à une archiduchesse d'Autriche; il recueillait, à la mort de Stanislas Leczynski, l'héritage lorrain (possédé par celui-ci en viager (1)), et réunissait la Corse à la France, après avoir réprimé, les armes à la main, les mouvements d'indépendance organisés par Paoli (1768). Cette acquisition dans la Méditerranée s'accordait avec la politique de Choiseul de deux manières : elle profitait à la France en flattant son amour-propre, fournissait des ressources matérielles à sa marine et ne pouvait, d'autre part, qu'approfondir le différend avec l'Angleterre, préoccupée alors de ses embarras en Amérique, et qui laissa faire. Quand on rapproche ces circonstances, qu'on se reporte aux jours où elles se sont produites, qu'on replace la figure même de Choiseul dans le cadre de son époque, on reconnaît chez lui un sen-

(1) Depuis 1737. Traité de Vienne. Stanislas est mort en 1766.

timent plus fier que celui du roi et de son entourage, une pensée plus patriotique, un cœur moins découragé. Son projet était plus chevaleresque que réalisable : l'appui de l'Autriche allait lui manquer, et quant à celui de l'Espagne, il s'en exagérait la valeur; il n'avait rien à espérer de la Turquie, ancienne alliée de la France, ni rien de substantiel à offrir à la Pologne (comme nous le verrons tout à l'heure). Ce qu'il proposait de faire vis-à-vis des mécontentements intérieurs ne s'appuyait d'aucun plan, d'aucun principe : c'était l'attitude passive, sans concession réelle, ni répression. Il ne pouvait suivre sa voie qu'à la condition de recueillir des suffrages : personne ne fut de son avis. Une pensée vindicative, hardie, absolue offrit de se substituer à la sienne. Il n'avait pas de soutiens près du roi, qui le trouvait trop novateur. La difficulté financière était pressante. Sa disgrâce amena une certaine réaction, et Louis XV ne tarda pas à le regretter; mais, dans le moment, pas une voix ne le défendit. Il avait fallu peu de chose pour le renverser : une rancune de madame du Barry y suffit. Le ministère de Choiseul a duré treize ans. Il a donné la Corse à la France : hors de là, le pays ne lui doit de reconnaissance que pour avoir compris qu'il y avait un mouvement de décadence nationale à arrêter, une revanche à prendre. Ainsi il n'est resté de lui que la prise de possession d'une île, le souvenir d'une guerre malheureuse, une convention de famille pleine de promesses, mais de peu d'effet, une paix défavorable, des projets d'une certaine générosité, avortés ou entravés. L'idée que la France a conservée de

Choiseul est celle d'un grand seigneur aimable, intelligent, prêt à affronter étourdiment, et même vaillamment, des hasards pour être utile à son pays, plus capable que bien d'autres de conduire le gouvernement dans des temps ordinaires, ou de soutenir une guerre à forces égales, avec de bons généraux et des finances en ordre, mais hors d'état de sauver un navire à demi naufragé.

## II

Le triumvirat de Maupeou, de Terray et d'Aiguillon, qui a remplacé Choiseul, a gouverné la France pendant quatre années, les dernières de la vie de Louis XV (1770-1774) : il s'est montré dur, hautain, haineux ; il a combattu les maux du pays par de violents palliatifs, appliqués, on doit le dire, avec hardiesse et énergie. Maupeou était un homme petit, bilieux, souple et flatteur envers le roi ; d'une instruction peu solide et incomplète, mais d'un caractère énergique. L'abbé Terray était gauche, disgracieux, cynique, spirituel, fiscal, très au courant du commerce des grains ; il avait quelque ressemblance éloignée avec Dubois, restant en deçà des vices les plus ignobles du ministre du régent, n'approchant pas de ses éminentes facultés. Il a été calomnié outre mesure. Il n'est pas le plus coupable. Placé devant une situation détestable, il en a cherché le remède avec sincérité et intégrité. La brusquerie de ses manières et de

ses procédés a contribué à le rendre impopulaire (1). Chercher les moyens de rétablir les finances, en réduisant l'armée et la flotte, en augmentant et en multipliant les impôts, en flattant l'Angleterre et la Prusse; se résigner, en un mot, à être appelé le ministère de la paix à tout prix, ce n'était pas guérir la France; c'était si peu la guérir que pour exécuter la partie financière de ce programme et lui donner quelque dehors de légalité, on fut amené à se défaire des parlements et à en nommer de nouveaux. Nous nous demandons aujourd'hui s'il y avait plus de témérité, de la part de Maupeou, à laisser subsister les anciens parlements et à se passer de leur sanction qu'à en créer d'autres de sa main. Son procédé est hardi, il pèche par violence plutôt que par hypocrisie. Le parti une fois pris, l'exécution a eu lieu avec une rare vigueur et avec une complète intelligence de ce genre d'opérations. Maupeou, sans qu'on pût l'accuser de mensonge, soutenait qu'il supprimait la vénalité des charges, et ne touchait pas au principe de l'égalité des citoyens devant la loi. S'il lui avait pris fantaisie de signaler son avénement par un exposé de ses idées et par des promesses verbales, il aurait pu démontrer par les faits que l'alliance autrichienne, d'abord onéreuse, avait été inutile ensuite; se déclarer, comme Dubois, partisan de la paix et du rapprochement avec l'Angleterre, et, plus que lui, prêcher l'économie et l'austérité politique qui pouvaient seules faire espérer la prospérité. Mais les choses ne se ressemblaient

(1) JOBEZ, *la France sous Louis XV*, t. VI, p. 540 et suiv.

guère. Le gouvernement de Dubois était fondé sur de grandes alliances. Il n'avait pas derrière lui un passé aussi pénible à liquider que celui de la France en 1770. Le règne de Louis XIV avait fini par la victoire de Denain, le traité d'Utrecht et l'établissement des Bourbons en Espagne : s'il avait endetté la France, il pouvait prétendre que c'était par un amour immodéré de sa gloire. Le ministre du régent n'avait pas non plus à faire oublier les revers de la guerre de sept ans, les pertes essuyées en Amérique et dans l'Inde, de honteux déréglements financiers, toutes les fautes que font commettre la négligence, l'égoïsme et la paresse.

La paix, l'ajournement de beaucoup de payements, la réduction des rentes; la création de taxes nouvelles, sans s'interdire les plus odieuses ; la suppression des parlements, par voie d'arrestation de leurs membres, et leur remplacement par des corps qui avaient, aux yeux du pouvoir, le mérite de n'être que des commissions royales : tel est le plan du chancelier Maupeou.

La transformation des parlements en forme la base et la partie la plus difficile à mettre en œuvre.

Les parlements sont-ils des corps judiciaires ou politiques ? Le chancelier avait tout intérêt à placer la question sur ce terrain, car elle y prenait tout de suite un caractère sérieux et controversable. Le temps n'était pas venu où la politique se croit le droit de forcer toutes les portes et de pénétrer partout, quand partout on croit avoir des sujets de plainte. L'autorité des parlements avait grandi sous le régent même, qui s'était adressé à eux pour casser le testa-

ment de Louis XIV. Sous la bannière aux couleurs indécises et fausses du jansénisme, ils avaient lutté avec le clergé, et M. de Beaumont s'était vu condamner par le parlement de Toulouse. Maupeou profita habilement de toutes celles de leurs décisions où ils avaient prêté le flanc en montrant plus d'ambition que de générosité ou de libéralisme. Quand il s'agit de faire administrer la justice à leur place, il s'adressa à trois catégories de personnes, aux anciens parlementaires qui avaient donné des preuves de leur docilité, aux conseillers d'État et à des jurisconsultes pris dans les rangs du barreau, et non parmi les plus distingués.

Les parlements auraient pu produire plus de bien et empêcher plus de mal : on le sent quand on pénètre dans leur histoire intime et détaillée, ainsi qu'on peut le faire avec intérêt pour celui de Toulouse (1). Le but avoué de Maupeou, c'était de leur défendre toute prétention d'attributions politiques et de leur interdire toute correspondance entre eux. Il a rempli cette tâche dangereuse avec un succès qui n'a été que momentané ; car Louis XVI, dans ses embarras de finances, a rétabli les anciens parlements et exilé Maupeou. Ce n'est pas ici le moment d'exposer comment l'esprit parlementaire s'est alors réveillé avec les autres oppositions, comment l'attention publique a été excitée par des procès retentissants, depuis celui de Beaumarchais jusqu'à celui du collier. Ces causes ont été jugées

(1) *Les parlements de France*, par le vicomte DE BASTARD-D'ESTANG.

par des magistrats qui voulaient être populaires, et plaidées par des avocats visant au scandale, devant un public avide de résistance et de bruit.

## III

En Angleterre, pendant ces mêmes années de paix, l'atmosphère politique est constamment variable; le gouvernement n'a pas de stabilité et déploie peu de force, les changements de ministère sont fréquents et leur autorité s'en ressent : il semble que la machine constitutionnelle fonctionne avec quelque embarras. Les causes de cette gêne dans la marche des affaires sont compliquées, mais peu apparentes; car le roi est jeune, honnête, Anglais de naissance, d'idiome et d'affection; il n'a plus à craindre les entreprises du prétendant presque oublié, et le pays tout entier n'aspire qu'à jouir de la paix. Tout cela est vrai, et cependant le pouvoir manquait de confiance en lui-même et d'énergie.

Bientôt la question américaine va devenir la préoccupation du moment. Mais, avant qu'elle surgît, le gouvernement anglais a eu à lutter contre des difficultés intérieures. Georges III était soupçonné d'aspirer à plus de pouvoir personnel que la pratique de la constitution n'en avait laissé à Guillaume III, à la reine Anne et aux deux premiers Georges. Les années (si son intelligence ne s'était pas obscurcie) auraient peut-être révélé chez lui des prétentions

à la Jacques II. Parmi les hommes politiques disponibles pour le service du pays au commencement du règne, il n'en existait qu'un seul qui fût en possession d'une véritable puissance parlementaire, et lord Chatham, par les aspérités de son caractère, par son esprit dominateur et susceptible, par son humeur capricieuse qu'entretenait une constitution maladive, était pour le roi un conseiller peu commode, et pour les ministres un collègue désagréable, quand il était au pouvoir, un contradicteur embarrassant dans l'opposition. Son prodigieux talent et son noble patriotisme sont hors de contestation ; mais, nous l'avons déjà dit, sa politique avait, dans la théorie comme dans la pratique, quelque chose d'incomplet et de dissonant : elle n'était pas de celles qui marchent sur une ligne droite et vont au but. Il n'est pas une seule des hautes questions qui ont occupé et agité l'Angleterre pendant la carrière de Chatham sur laquelle il ait professé une opinion tranchée. En présence d'autres grands hommes, associés ou rivaux, l'inconvénient aurait pu être balancé; mais il acquérait une importance énorme vis-à-vis de caractères effacés et de capacités secondaires. L'évidente supériorité de Pitt, cette supériorité sans contre-poids, sa raison despotique et jusqu'aux caprices de son humeur ont compté pour beaucoup dans les événements qui se sont accomplis de son temps. Le goût de Georges III pour l'autorité personnelle et le favoritisme devait rencontrer en Chatham une résistance passionnée, et celui-ci a soupçonné le marquis de Bute d'exercer sur le roi une influence occulte longtemps après que

Bute avait cessé d'en avoir. On pardonne beaucoup au génie, au dévouement, au courage : Pitt, jeune et valide, peut revendiquer une grande partie, des succès obtenus par l'Angleterre au commencement de la guerre de sept ans, avant la mort de Georges, II ; mais plus tard, il est équitable de placer les embarras qu'il a causés en regard des services qu'il a rendus.

Depuis le jour où il se retira pour la première fois des affaires, l'Angleterre a eu successivement, pour ministres ayant donné leur nom au gouvernement, le marquis de Bute, Georges Grenville, le marquis de Rockingham, le duc de Grafton, avec Chatham comme secrétaire d'État ; enfin, lord North, dont l'administration a duré treize ans. L'avénement de ce dernier (1770) coïncide avec la chute de Choiseul en France et le commencement du triumvirat.

La politique anglaise a été, durant ce temps, aussi difficile à conduire que versatile. Chatham n'a été dans le cabinet du duc de Grafton qu'un personnage secondaire ; sa participation aux affaires a été entravée et interrompue par de longues maladies et de sombres accès de misanthropie, et personne dans le ministère n'a occupé sa place : on est presque tenté de dire qu'il ne compte plus, car ce ne sont pas ses idées qui prévalent. L'Angleterre se retirait des affaires du continent, elle maintenait la paix avec la France ; les partis se désunissaient et se disputaient le pouvoir. A ne voir les choses qu'à la surface, il y avait dans les esprits, en proie à une certaine lassitude, le désir de ne pas prendre part aux questions étrangères, de consacrer toute l'attention

et toute l'activité du pays au soin de ses intérêts. Au fond, il y avait plus que cela. Dans un gouvernement parlementaire, la politique du dehors réagit sur celle du dedans bien plus que dans une monarchie absolue, parce qu'il est obligé de tenir l'opinion constamment au courant de ce qui se passe à l'extérieur et qu'il lui est peu permis de garder des secrets. L'opposition, consultée sur ce qu'elle voulait, n'aurait peut-être pas voté la guerre ; mais elle était, comme Chatham, mécontente de voir que, depuis la paix, l'Angleterre n'avait pas conservé un seul allié sur le continent, et que tout le monde y réglait ses affaires sans lui demander son avis ; et, d'accord avec Chatham, elle considérait le pacte de famille comme une menace. En un mot, les sentiments de l'opposition étaient tels que si lui et Choiseul, tous deux en possession de leurs forces et du pouvoir, s'étaient alors trouvés en regard, la guerre aurait éclaté, et que si Chatham n'avait pas été malade lors de la réunion de la Corse à la France, cet acte ne se serait pas accompli sans rencontrer dans le parlement une vive résistance. Il y a donc, quand on pénètre au cœur de la politique anglaise, ces trois considérations qui expliquent ce qui se passait pendant cette époque : le roi avait des partisans personnels, à l'aide desquels il faussait plus ou moins la marche régulière de la constitution et portait la division dans les partis; le pouvoir était représenté par des hommes qui n'avaient pas une grande puissance, et Chatham, le seul éminent et populaire parmi les hommes d'État, exprimait avec retentissement des opinions qui, sans prévaloir dans la conduite

du gouvernement, sans même réunir en un faisceau tous les opposants, remuaient l'esprit public et rendaient l'Angleterre mécontente d'elle-même.

Telle est la situation qui me semble ressortir de l'observation attentive des faits. Écoutons ce que nous disent les organes principaux de l'opposition : Chatham, en premier lieu; Junius, dont les lettres anonymes ont fait tant de bruit et éveillé une curiosité à peine satisfaite aujourd'hui; Wilkes, le tribun que les communes ont exclu de leur sein et que la cité a adopté pour son représentant, après qu'il eut dans un libelle insulté le roi; Burke, dont la réputation est restée si brillante comme orateur et comme publiciste. Quand on les interroge isolément, aucun d'eux ne nous apprend pourquoi les forces du pays se sont absorbées dans des querelles de ménage; mais quand on les examine contradictoirement, leurs discordances mêmes nous le font suffisamment comprendre.

Junius expose assez bien la situation extérieure. Il ne s'en prend pas à la personne de Pelham, ou de Grenville, ou du duc de Grafton, ou de lord North : il en veut à la paix faite avec la France; il en voudra tout à l'heure à la guerre d'Amérique. Son point de vue se rapproche de celui de Chatham, qui est plus personnel et, si on peut le dire, plus spécial. Il est resté, comme celui-ci, l'adversaire passionné de la ligue du Midi : il y voit une coalition catholique, lui qui a rêvé toute sa vie d'y opposer une coalition protestante comprenant la Prusse, la Suède, le Danemark et les Provinces-Unies. La polémique de Junius est très-vigou-

reuse. Son influence n'a rien qui nous surprenne. Il suppose que le duc de Grafton agit sous l'influence du marquis de Bute, et ses attaques se dirigent dès lors contre le roi. Il a un ton d'autorité, un talent de style, une connaissance des affaires qui légitiment sa puissance. Il accuse le ministère de rester indifférent et inactif devant les alliances du continent, et sait cependant que celle de l'Autriche et de la France n'existe plus.

Wilkes, qui a tant troublé le gouvernement, n'a point cette portée. Sa vue ne va pas au delà du cercle des rivalités intérieures : le but qu'il se propose est d'opposer les forces agressives de la presse au gouvernement, et la cité à la chambre des communes.

Quant à Burke, qui n'a été préoccupé que des controverses politiques de son temps, et qu'on lit cependant encore aujourd'hui parce qu'il expose des vérités éternelles dans le plus mâle langage, il représente, dans l'application de ses principes, une école séparée. Ainsi les résultats de la révolution de 1688 ne lui suffisent pas, et il condamne celle de 1789, non-seulement (et comme la raison le lui commandait) dans ses conséquences et ses violences, mais aussi dans son principe abstrait et dans ce qu'elle promettait à son aurore. Il aurait fait, devant des adeptes, un admirable cours de politique constitutionnelle; mais quand il descendait sur le terrain des faits et qu'il avait à se prononcer sur le caractère des révolutions d'Angleterre, d'Amérique ou de France, à s'y déclarer opposé ou sympathique, son argumentation s'embarrassait. Écrivain éloquent et nerveux,

improvisateur éclatant, non toutefois sans quelque préparation, uniformément absolu dans le développement des théories qui composent la série de ses écrits et qui diffèrent entre elles, esprit philosophique appliqué à la politique, il a des opinions sages avec une imagination et une parole passionnées, et se montre raide et précis dans sa pensée, tout en étant, dans l'expression qu'elle revêt, plein d'images et poëte comme les Irlandais. Soit donc qu'il vous transporte dans son pays, soit qu'on l'accompagne sur le continent, quelquefois, en le lisant, on se demande à qui on a affaire : à un presbytérien ou à un royaliste, à un partisan des niveleurs anglais ou des émigrés de France.

Cette marche embarrassée de la politique anglaise n'indique pas l'affaissement et n'exclut pas la passion ; elle est difficile à exposer parce qu'elle manque de netteté, parce qu'il n'y a pas, comme dans les situations normales, fussent-elles violentes, le gouvernement d'un côté et l'opposition de l'autre ; parce que l'autorité, n'ayant pas de pensée dominante, change souvent d'organes. Devant un pouvoir fortement représenté et déclarant pourquoi il est le pouvoir et quel est son but, Chatham, Junius, Wilkes et Burke se seraient trouvés d'accord. Quand le ministère exprime une volonté déterminée, l'opposition se réunit, pour essayer, en le renversant, de faire prévaloir une volonté contraire.

Telles sont, nous paraît-il, les voies incertaines et faiblement tracées dans lesquelles se sont engagés les gouvernements de France et d'Angleterre, pendant la période décennale qui commence à la paix de Hubertsbourg, finit au

partage de la Pologne et nous conduit jusqu'aux résolutions les plus importantes prises par le cabinet anglais dans la question américaine, peu de temps avant la mort de Louis XV.

Dans les affaires de Pologne, les cours du Nord ont agi sans consulter le sentiment des puissances maritimes, et celles-ci n'y ont eu qu'une part indirecte. A leur tour, la Russie, la Prusse et l'Autriche sont restées spectatrices d'autres événements où l'Angleterre avait un intérêt vital et auxquels la France s'est librement mêlée. La question polonaise était de nature à rapprocher la France et l'Angleterre : la question américaine devait les désunir.

Il me reste, pour clore cette série d'aperçus, à jeter un coup d'œil sur la conduite des grandes puissances en présence de l'incident polonais et à dire un mot des affaires américaines.

## IV

### LA COALITION DU NORD. — LA POLOGNE.

Les partages successifs de la Pologne ont été des opérations diplomatiques. Ils ne se sont pas faits entre des conquérants associés pour s'emparer violemment du pays, mais entre des puissances rivales, défiantes et jalouses. L'une d'elles, la plus entreprenante et la plus forte, la Russie, ambitionnait de s'approprier la totalité du royaume. Si elle n'avait eu et affiché cette prétention, Frédéric II, fatigué et devenu vieux, aurait peut-être laissé la Pologne continuer à vivre de la vie agitée et troublée qu'elle menait

depuis longtemps. Il a voulu sa part pour empêcher la Russie de prendre le tout et, sentant le besoin d'un auxiliaire, il s'est assuré la coopération de l'Autriche.

Le premier partage de la Pologne, comme la guerre de sept ans, a donc été le motif d'un rapprochement nouveau entre de grandes puissances, et ce n'est pas là son seul caractère. Il a, pour la première fois, introduit la Russie au cœur des affaires générales de l'Europe. Il s'est effectué lentement et péniblement, comme il arrive de toute entreprise où beaucoup d'intérêts se croisent. En effet, la Russie, engagée dans une guerre avec la Turquie, n'avait pas une complète liberté de volonté et d'action. L'Autriche, elle aussi, était appelée à prendre sa part du territoire polonais, et elle se trouvait liée, vis-à-vis de la France, par un traité qui datait de quinze ans, qui existait encore nominalement, que nul événement n'avait positivement déchiré : elle était dès lors obligée envers la France à des ménagements quand il s'agissait de détruire une nationalité que la France faisait semblant de protéger. La Prusse, gouvernée par un guerrier que l'âge avait rendu pacifique, tenait à éviter toute chance de batailles ; et la diplomatie, quelque habile qu'elle soit, a beaucoup plus de peine à atteindre son but quand elle ne peut ou ne veut pas appeler à son aide la menace d'un dénoûment belliqueux. Pour toutes ces raisons, la négociation a été laborieuse et longue.

Dans la guerre de sept ans, la France a agi d'accord avec l'Autriche, la Prusse avec l'Angleterre : c'est ainsi que se répartissent les forces et que s'exerce l'action politique des

grandes puissances. La Russie défend la cause de l'Autriche, et les Russes, avec les Autrichiens, ont bivaqué un moment sur les places de Berlin.

Dans les événements qui, dix ans plus tard, s'accomplissent en Pologne, la situation des choses a changé. La Prusse et la Russie se sont donné la main, et c'est leur alliance qui détermine, domine et précipite la marche des événements. L'Autriche, redoutant pour elle-même, pour sa position sur le Danube et la sécurité de ses intérêts en Orient, l'union des deux puissances septentrionales, se dégage de l'alliance française, autant qu'elle peut le faire sans la rompre; elle affecte de n'y plus voir qu'une forme de langage et un souvenir, et elle complète, avec ses auxiliaires du moment, la coalition du Nord. L'Angleterre et la France auraient pu s'entendre pour y faire contre-poids; mais n'ayant pas la volonté d'agir, elles n'ont pas cru devoir se rapprocher, et les trois souverains coalisés ont librement et sans obstacle décidé entre eux du sort de la Pologne.

Nous venons de voir quels étaient, à l'époque de la crise polonaise, les embarras intérieurs de la France et de l'Angleterre : ils expliquent l'inaction extérieure de ces deux puissances.

Ainsi, depuis la mort de Louis XIV, le système politique de l'Europe a eu successivement pour base l'alliance de la France et de l'Angleterre, sous la régence et sous le ministère de Fleury; celle de la Prusse et de la France, pendant la guerre d'Autriche; celle de l'Autriche et de la France, pendant la guerre de sept ans; enfin, l'entente de la Russie,

de la Prusse et de l'Autriche, à l'occasion des événements de Pologne.

Cette dernière ligue a eu plus de durée et de solidité que celles qui l'ont précédée dans le siècle : elle est devenue la coalition européenne, opposée à la propagande révolutionnaire française, et n'a été rompue par les efforts envahissants de l'empire, que pour se former et se resserrer de nouveau plus tard, quand les forces et la fortune de Napoléon ont approché de leur déclin.

Cette entente de la Russie et de la Prusse en vue des affaires de Pologne s'est manifestée peu de temps après la fin de la guerre de sept ans : Frédéric et Catherine ont été jusque-là ennemis ; et quand des intérêts, non pas communs mais conciliables, les ont rapprochés, ils ont continué à se défier l'un de l'autre.

Frédéric et Catherine visant, celle-ci à établir son protectorat dominateur sur la grande Pologne indivise, celui-là à la démembrer et à en prendre sa part, ne pouvaient être que des alliés très-circonspects, ayant chacun sa condition qu'il ne disait pas, sa condition secrète et opposée. Dans cette lutte de deux esprits prévoyants et patients, Frédéric l'a emporté en habileté et en dissimulation : il a réussi. Catherine voulait que le roi de Prusse l'aidât militairement à réaliser son projet, et elle le menaçait de s'adresser à l'Autriche : il a complu à ce désir aussi peu que possible, autant qu'il le fallait pour empêcher la czarine de se retourner vers l'alliance autrichienne. Ajoutons qu'il était plus facile pour Frédéric, au lendemain de la paix

de Hubertsbourg, de deviner les désirs de Catherine que pour Catherine de lire dans les projets de Frédéric.

Le roi de Prusse ne l'a pas empêchée d'établir sur le trône de Pologne, au moyen d'une élection hâtive et irrégulière, un souverain indigène, en remplacement de l'électeur de Saxe, Auguste III. Stanislas Poniatowski n'était plus alors ce qu'il avait été, un favori : le sentiment passionné que Catherine avait eu pour lui avait cessé d'exister. En lui faisant donner la couronne, elle crut ne faire que de la politique. Elle l'avait, du reste, bien jugé : il a été ce que probablement elle a voulu qu'il fût ; il a montré les qualités qu'elle lui supposait et qu'elle lui désirait. Il fallait qu'elle pût le déclarer indépendant, tout en le sentant docile ; qu'il eût même le degré d'insubordination nécessaire pour lui conserver son mérite de roi polonais : c'est en vue de ces avantages contradictoires qu'elle l'avait choisi. Peu importait qu'il eût des goûts frivoles, qu'il fût prodigue, qu'il s'attachât à entourer son avénement des pompes et des cérémonies de l'ancienne royauté : c'était servir les intentions de la czarine. Stanislas, dans cette conspiration contre l'indépendance de son pays, n'a pas été un complice. Il a voulu rendre la royauté polonaise héréditaire et même s'allier avec la maison d'Autriche. En exécutant les volontés de Catherine, comme en y résistant, il a souvent rempli des instructions qui lui étaient en partie inconnues ou leur a désobéi sans le savoir ; et Catherine, qui cherchait à soumettre la Pologne à son protectorat sous le manteau d'une royauté indigène, n'a pas fait en lui un mauvais choix.

Mais la question s'est compliquée au delà de ce qu'elle avait prévu. Il n'était pas donné même à un roi de plus de génie que Poniatowski, fût-il plus indépendant ou plus docile qu'il ne l'a été, de suffire à la tâche que sa protectrice lui avait imposée : l'ensemble des circonstances européennes ne le permettait pas. La Russie, engagée alors en Turquie, n'était pas assez libre ; sa prépondérance n'était pas assez établie, ni la coalition contre elle assez impraticable ; Catherine elle-même, énergique comme nous la connaissons, ne l'était pas assez pour oser déclarer ses projets et en poursuivre hardiment l'exécution. Frédéric II, s'il n'avait pas réussi à s'arranger avec elle, ne devait-il pas rencontrer en Europe, la Turquie y comprise, un nombre suffisant d'alliés tout prêts à le seconder pour renverser les plans de la Russie ?

Mais le démembrement de la Pologne s'est effectué, et l'examen de ces plans serait aujourd'hui chose oiseuse : il vaut mieux s'occuper de ce qui s'est fait que de prêter son attention à des hypothèses.

## V

Les vues ambitieuses de Catherine n'avaient pas de limites arrêtées. Étendre les bras partout où s'étend la race slave et faire la guerre à la Turquie pour y conquérir des parties de territoire et y établir son influence, c'était compter sans l'Europe. Elle n'a réalisé qu'en partie le rêve de Pierre le Grand.

La Pologne, par elle-même, ne lui aurait pas résisté.

Deux partis existaient dans ce pays, celui de la noblesse catholique ou des patriotes, et celui des réformateurs politiques ou des dissidents religieux, grecs, luthériens ou calvinistes. Le premier avait la prépondérance : la Pologne, avec une royauté élective, était restée féodale, c'est-à-dire que l'aristocratie y dominait, sans que la féodalité y fût organisée, sans que la vie féodale y fût alimentée, comme dans l'occident de l'Europe, par des guerres incessantes de l'intérieur ou du dehors. La forme républicaine y prévalait depuis longtemps. Les diètes qui ne remontent pas aux temps voisins du moyen âge y étaient constituées de manière que la haute et la simple noblesse y luttaient fréquemment l'une contre l'autre. Les diètes avaient le pouvoir nominal; dès lors, la noblesse gouvernait. A toutes les époques, l'aristocratie polonaise a compté des grands seigneurs, opulents, magnifiques, ambitieux de conserver l'indépendance de leur pays, avec leurs libertés et leurs priviléges à eux; éclairés, du reste, et voyageant pour s'instruire, se mêlant au mouvement général des idées européennes, mais trop peu occupés de fonder chez eux un gouvernement national, une constitution pondérée, des mœurs politiques. Ce qui a manqué à cette nation, c'est une classe moyenne à côté de l'aristocratie. Les lois ne changent pas immédiatement le caractère et la composition des sociétés; mais leur influence sur les mœurs, sur la séparation et les relations des classes, est réelle, quoique lente.

La Pologne, pour avoir une indépendance viable, aurait dû se mettre en possession d'une organisation solide, et

elle ne pouvait la devoir qu'à elle-même, étant seule à y avoir intérêt.

La France a eu longtemps les yeux sur ce pays. Elle y a vu un de ses princes, le duc d'Anjou, frère de Charles IX; un prétendant de la famille de Louis XIV, le prince de Conti; un protégé, le beau-père de Louis XV. Elle aurait pu, à la mort d'Auguste III, proposer encore un prince français, comme Frédéric aurait pu proposer son frère Henri, et l'Autriche le jeune électeur de Saxe, fils du roi défunt.

Le cabinet de Versailles, non plus que les autres, n'en fit rien : dans la question polonaise, il s'est effacé. " Si Choiseul avait encore été là, disait Louis XV, le partage ne se serait point fait (1). " Choiseul n'a eu, à l'égard de la Pologne, que des velléités; il y a envoyé, peu de temps avant sa chute, le jeune Dumouriez, avec des officiers et de l'argent; mais cette expédition, qui se faisait avec l'appui de la Turquie, n'a pas changé la face des choses.

Au commencement de la guerre de sept ans, quand l'alliance autrichienne avait toute sa force et que la Russie y donnait son adhésion et son concours, peut-être la France eût-elle réussi, par des sacrifices et des résolutions vigoureuses, à assurer le sort de la Pologne, à lui donner de la confiance, à lui procurer des ressources, à lui imprimer une direction. Et plus tard, en supposant même qu'elle ne voulût pas risquer la guerre, son rôle pouvait être tout autre qu'il

(1) Propos plusieurs fois confirmé et démenti.

n'a été. Si elle avait bien jugé la position de ce pays, si elle avait là et ailleurs fait agir ses amis, exercé son influence de grande puissance par ses démarches et ses perspectives d'alliance, si elle avait surtout tenté à Vienne des efforts plus pressants, le souvenir de sa conduite dans cette grave circonstance serait bien différent. Les idées que Louis XV avait si souvent exprimées dans sa correspondance secrète n'aboutirent pas, et les conseils du comte de Broglie, agent audacieux et convaincu, furent inutiles. La France émit des opinions timides et aveugles, comme si la constitution de la société polonaise lui était inconnue. Elle n'essaya que faiblement et maladroitement d'arrêter l'Autriche, et ne s'occupa point de démontrer au cabinet de Londres que le rapprochement des trois puissances du Nord, s'il n'inquiétait pas le commerce de l'Angleterre garanti par des traités, avait cependant de quoi menacer son influence sur le continent et en Orient. Elle pouvait faire comprendre à la Pologne que son plus grand danger, c'était sa constitution. L'alliance autrichienne, qu'elle se flatta longtemps d'avoir conservée et qui aurait pu lui faciliter une action en commun, fut, au contraire, pour elle une raison de s'abstenir, car elle se disait que cette alliance n'avait plus qu'une existence fragile et que la moindre contrariété causée au cabinet de Vienne la briserait. L'Autriche, par sa froideur, paralysa toute velléité d'action chez le cabinet de Versailles, et celui-ci se conduisit comme si le moindre mouvement devait compromettre l'alliance et comme si l'inaction pouvait seule la maintenir.

C'est le contre-pied de cette manière d'agir qu'il fallait adopter. Il pouvait être difficile pour la France de faire la guerre et de trouver des alliés militaires contre la Russie et la Prusse ; mais il ne l'était pas de porter le trouble dans le concert des trois puissances et de l'empêcher de s'établir. Le roi de Prusse a été assez longtemps seul à vouloir le partage, à l'exclusion de tout autre moyen d'arranger les affaires de la Pologne : les efforts de la France devaient tendre à le maintenir isolé sur ce terrain. La Russie voulait mettre la Pologne sous sa main, et l'Autriche ne demandait qu'à éviter la guerre avec la Russie et la Prusse unies. Ni Choiseul ni d'Aiguillon n'ont vu clair dans ces dispositions ; de plus, ils ont eu le tort de s'adresser au roi de Prusse, le seul qu'il fût impossible de ramener. Si la France eût été énergique, elle avait chance d'entraîner non-seulement l'Autriche, fort irrésolue et qui ne demandait qu'un appui, mais aussi la Turquie, acquise d'avance à tout projet de résistance à la Russie, et peut-être l'Angleterre : les confédérés polonais, c'est-à-dire le parti patriote, devenaient tout de suite une puissance, et Poniatowski (désormais Stanislas Auguste), en supposant même qu'il s'interdît toute initiative, ne pouvait que gagner à ces diversions. La France aurait dû dire à l'Autriche : " Soutenez la Turquie, ou notre alliance n'existe plus. " Au lieu de cela, elle s'est contentée de se dire à elle-même : " Si je donne la moindre inquiétude à l'Autriche, elle est perdue pour moi. " L'Autriche ne pouvait se refuser au partage sans devenir immédiatement l'alliée active de la France. Les confédérés polonais, au lieu d'avoir à remercier

celle-ci de ses secours illusoires, n'ont eu qu'à s'en plaindre et à les regretter; car l'Autriche avait acquis le droit de leur dire : " C'est la France, en vous excitant sans vous secourir, qui vous a mis dans l'état où vous êtes. " Sans augmenter l'embarras de ses finances, le gouvernement de Louis XV avait à examiner si le partage ne pouvait pas, comme il en a été près, devenir une cause de guerre entre les partageants : l'Angleterre ne s'offusquerait-elle pas de voir la Prusse tenir en quelque sorte sous sa domination le commerce de la Baltique, et la Russie celui de la mer Noire ?

L'Angleterre, pas plus que la France, n'a fait obstacle à l'action des puissances du Nord. Elle n'a pas cru qu'il y eût pour elle grand intérêt à former une ligue en vue de s'y opposer. L'alliance avec la France, pour une considération purement politique, était alors difficile, parce qu'en se rapprochant d'elle, l'Angleterre se heurtait au pacte de famille, à la politique de Choiseul, qui lui était hostile. Elle se demanda seulement si l'union des trois puissances nuirait à son commerce, et se rassura à l'idée que la Russie était liée envers elle par un traité et que si, d'un côté, la Prusse devait être désormais plus ou moins maîtresse de la navigation de la Baltique, de l'autre, les souvenirs de son amitié avec l'Angleterre dans la guerre de sept ans n'étaient pas complétement effacés. Elle eût été inquiète de voir Dantzig entre les mains de la Prusse ; mais cette acquisition ne devait avoir lieu que plus tard et sous un autre règne. Elle n'avait donc, nous en avons dit les raisons, nulle envie de faire la guerre. Ses négociants n'étaient point alarmés : ils avaient confiance

dans la force de leur marine, dans la supériorité de leurs connaissances commerciales, dans l'établissement bien entendu de leurs comptoirs et de leur crédit sur les marchés lointains. Les mémoires de Harris (plus tard lord Malmesbury) et sa correspondance avec lord Suffolk nous font voir avec quelle indifférence le cabinet britannique accueillait alors les informations qui lui étaient transmises de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Murray, qui représentait l'Angleterre à Constantinople, était blâmé par son gouvernement pour avoir attaché trop d'importance au fait du partage, et pour n'avoir pas compris que, de tous les besoins, le premier était d'éviter la guerre, et que l'intervention militaire de la Turquie, le résultat en fût-il pour celle-ci heureux ou funeste, devait être considérée comme un danger. Si l'Angleterre avait dû donner son appui à l'une des puissances européennes, c'eût été à la Russie, parce qu'elle avait là un traité de commerce à renouveler.

La France est donc intervenue sans efficacité et sans énergie dans les affaires de Pologne; l'Angleterre s'est abstenue.

## VI

Malgré cela, la préparation de l'acte de partage a été longue. Elle s'est compliquée de l'indécision de la Russie, qui aspirait à mettre tout le pays sous sa domination protectrice; des répugnances et des défiances de l'Autriche, qui n'y a accédé que lorsqu'elle a vu la France demeurer inactive en face de la Prusse et de la Russie, forte-

ment liées et devenues menaçantes ; des embarras de la guerre de Turquie qui, tout en se prolongeant, n'a pas suffisamment occupé et absorbé les forces de la Russie ; des mouvements militaires et insurrectionnels de la confédération polonaise, qui a éprouvé bien des fortunes diverses. Ces événements ont été connexes, ils ont dépendu les uns des autres : la Prusse, la Russie, la Turquie, l'Autriche et la Pologne se sont réciproquement observées et épiées. On ne saurait dire où a fini la résistance, où a commencé la résignation, tant il y a eu simultanéité et réaction mutuelle dans les incidents. S'il est vrai de dire que l'accord complet de Catherine et de Frédéric a amené l'assentiment de Marie-Thérèse, on peut soutenir également que cet accord ne s'est réalisé que par l'accession de l'Autriche. De même, si le parti de l'indépendance polonaise avait été moins tenace et la guerre de Turquie moins longue, avec des succès ou des revers plus marqués, le partage se serait fait plus tôt.

On y avait songé dès 1763 et avant (1), et il ne s'est effectué qu'en 1772. Pendant cet intervalle, la Russie a été engagée dans une guerre avec la Turquie et dans une autre véritable guerre avec les confédérés polonais. Il s'agissait de savoir si elle entrerait triomphante dans le concert des affaires européennes, ou si elle se résignerait à ne jouer d'autre rôle que celui de puissance asiatique. Cependant

(1) En 1753, lord Chesterfield écrivait : " La première secousse qui aura lieu en Europe, selon ce que je prévois, arrivera au sujet de la couronne de Pologne, en cas de mort du présent roi. C'est pourquoi je souhaite à S. M. une heureuse année et une longue vie. (Lettre du 25 décembre 1753.)

l'Europe militaire est restée immobile devant ce double conflit : la Prusse et l'Autriche n'ont exercé qu'une action diplomatique, la France a prêté aux Polonais un simulacre de secours, l'Angleterre n'a agi d'aucune façon. Quand de grands intérêts se débattent aujourd'hui entre la Russie et la Turquie, la question prend aux yeux de l'Europe une tout autre importance : c'est que la Russie n'était pas entrée alors, comme depuis, au cœur de la politique générale; c'est que sa grandeur n'était pas prévue par le sentiment public, comme elle l'était déjà par Frédéric II. L'inaction de l'Europe, en présence d'une lutte si prolongée, est surprenante : les puissances éloignées du théâtre de la guerre ont regardé le spectacle comme s'il éveillait en elles encore plus de curiosité que d'inquiétude; les plus rapprochées seulement ont éprouvé les émotions que donne le voisinage de la contagion et du danger. La politique du roi de Prusse a eu pour objet invariable d'assurer, aux dépens de la Pologne, l'agrandissement de son royaume. C'est un sentiment semblable à celui qui l'a guidé et inspiré dans sa première guerre avec l'Autriche : il a cherché en Pologne, comme en Silésie, une extension de frontières qui ne fût pas hors de proportion avec la force défensive dont il disposait, ni incompatible avec l'équilibre européen. Les territoires nouveaux que le partage devait donner à la Prusse étaient couverts en partie de populations allemandes; et, en les acquérant, Frédéric avait la satisfaction de rendre celles-ci à leur pays d'origine. Mais l'opération, dans tout son cours, nous indique qu'il avait plus à

cœur de se défendre contre une suprématie voisine que de se préoccuper d'une question de géographie et d'humanité : si l'affinité historique des races éveille un sentiment d'une grande puissance, la science doit prendre garde d'en exagérer la portée. Frédéric a fait pacifiquement en Pologne ce qu'il a effectué militairement en Silésie, ce qu'il a essayé en Bohême et en Moravie : en travaillant à agrandir son royaume, il a servi la cause de l'équilibre, et nous croyons que la négociation polonaise aurait eu la même issue, ne se fût-il pas trouvé un seul Allemand sur le sol adjugé à la Prusse.

La politique de l'Autriche n'a pas été, comme celle de la Prusse, dirigée par la pensée invariable d'une même personne : Joseph II a obéi souvent à d'autres idées et à une autre ambition que celles de sa mère ou celles du prince de Kaunitz. Tout le monde en Europe, à Vienne surtout, se demandait alors : " Êtes-vous pour la Russie ou la Turquie? " La question importait à l'Autriche plus qu'à personne, c'est-à-dire que toute sa diplomatie a été subordonnée à la double crainte de voir la Russie conquérante en Turquie et trop étroitement liguée avec la Prusse. Il y a eu alternativement ou conjointement, chez Marie-Thérèse, chez Joseph II et chez Kaunitz, bien des tentatives de secourir la Turquie ou les patriotes polonais, et, après la disgrâce de Choiseul, bien des regrets d'avoir perdu cette amitié et ce recours; il y a eu chez eux, nous allons le voir bientôt, l'idée d'un rapprochement intime avec le roi de Prusse, à l'exclusion de la Russie.

## VII

Si nous jetons les yeux sur la Pologne elle-même, nous remarquons que les tergiversations et les angoisses du roi Stanislas-Auguste, les chances des opérations agressives ou défensives des confédérés, leurs alternatives d'espoir ou de découragement dépendent de la marche générale des événements : la fortune de la cause polonaise s'améliore ou décline suivant que les armées russes en Turquie et la diplomatie russe en Europe gagnent ou perdent du terrain. Stanislas voulait l'impossible, c'est-à-dire être indépendant et ne rompre avec personne, vivre avec la confédération polonaise, sans passer pour trop Polonais aux yeux de Catherine, et recevoir en même temps des marques d'amitié de Marie-Thérèse. Il lui eût fallu, pour jouer ce rôle, même pour l'essayer, plus d'énergie et plus d'habileté qu'il n'en possédait et une puissance autre que celle qui lui avait été laissée.

Quant aux confédérés, aucun secours sérieux ne leur a été apporté. Les puissances, dans leurs projets militaires ou diplomatiques, les ont considérés comme un instrument : ils ont servi à Frédéric, pour amener Catherine à l'idée du partage ; à l'Autriche, qui a résisté quelque temps à cette idée et qui, pour la repousser, avait besoin de l'appui que lui offrait la Pologne et qu'elle demandait à la Turquie ; à la Turquie surtout, comme diversion destinée à occuper une partie des forces russes. Personne ne leur a

prêté assistance par sympathie pour leur cause : leurs faibles défenseurs ont été mus par un intérêt, non par un sentiment. Les témoignages de bon vouloir que la Pologne a reçus de la France lui ont été plus nuisibles que secourables : ils ont eu pour effet de l'exciter, sans la seconder ensuite activement. Elle avait besoin de rencontrer une amitié généreuse et solide, elle ne l'a pas trouvée, et ses agitations ont fini par resserrer le lien entre la Prusse et la Russie. Le comte de Broglie, non par entraînement vers l'indépendance de la Pologne, mais par désir généreux de relever la politique française, aurait volontiers poussé le gouvernement de Louis XV dans la voie d'une coopération réelle. Le prince Louis de Rohan (devenu célèbre plus tard comme cardinal) fut envoyé à Vienne comme un agent étourdi, frivole et sans conséquence, facile à désavouer et à sacrifier, en cas de mésaventure, et au nombre de ces mésaventures, il faut placer en premier lieu le partage éventuel de la Pologne : le prince, contre toute attente, a observé à merveille ce qui se passait sous ses yeux et a donné au gouvernement français des avertissements et des avis pleins de sagesse. Ni Broglie ni lui n'ont été écoutés. Lorsque les confédérés, désaffectionnés d'un roi qui portait un nom polonais, qui avait peut-être l'espoir, mais non la force d'être autre chose qu'un roi gouverné et opprimé par la Russie, ont voulu proclamer l'interrègne, la France et l'Autriche ne se sont ni récriées contre cet acte, ni prononcées en faveur de ceux qui y avaient été entraînés. Elles ont laissé emmener Stanislas hors de Varsovie par les pa-

triotes qui n'en voulaient plus, et l'ont vu ramener, blessé et presque captif, dans sa capitale qu'occupaient les troupes russes.

Le parti polonais a fait des tentatives près de Frédéric; il a cherché à lui démontrer qu'en faisant appel à la Pologne et à la Turquie, en tirant l'Autriche de ses indécisions, en se faisant des alliés, même passifs, des puissances maritimes, le roi de Prusse pouvait condamner la Russie à l'isolement et prendre de nouveau possession d'un grand rôle européen. Mais la Pologne n'avait pas le genre d'éloquence qu'il fallait pour se faire écouter de ce héros. Toujours capable de fortes conceptions, aussi décidé et aussi imperturbable dans ses calculs comme diplomate que comme général, Frédéric commençait à vieillir, et sa santé était affaiblie depuis longtemps : il se refusait à croire à la viabilité d'une Pologne, et il n'entendait pas que personne, à commencer par lui-même, la possédât tout entière; mais il en voulait sa part.

La guerre a continué en Pologne et en Turquie. Varsovie a été prise et reprise. Les confédérés, agissant pour eux-mêmes, se battaient (comme on dirait aujourd'hui) pour une idée : ils ont tenu la campagne contre la Russie et se sont fait massacrer par les cosaques; ils ont vu emporter d'assaut la ville de Bar, qui était leur place d'armes, et ont souvent tourné les yeux vers Dresde, Versailles et Constantinople. Les succès partiels et momentanés du sultan ne les ont point sauvés, et lorsqu'on annonçait la marche d'une armée ottomane de 300,000 hommes, ils en ont été plus effrayés

que satisfaits. « Appeler les Turcs pour chasser les Russes, disait-on, c'est mettre le feu à la maison pour détruire les insectes. »

Les Polonais ont su se battre héroïquement, non se gouverner. Ils auraient éveillé des sympathies en France et en Angleterre si, après s'être dévoués à un sentiment, ils s'étaient attachés (chose indispensable dans la constitution d'un État) à combiner et à faire concorder des intérêts. Joseph II lui-même, que ses jeunes idées, ses goûts d'innovations et d'aventures ont souvent mis en désaccord avec sa mère, ne s'est pas compromis pour eux. Personne enfin n'est venu contre-balancer à Varsovie l'influence de l'ambassadeur de Russie, qu'il s'appelât Repnin, Volkonsky, Saldern ou Stackelberg.

## VIII

Dans cet épisode d'un douloureux souvenir qui aboutit au partage, la résistance désespérée des patriotes, les mouvements des armées russes, prussiennes et autrichiennes sur les confins de la Pologne ou sur son territoire, la guerre entre la Russie et la Turquie, ne sont que des incidents. Ce qui domine cette histoire, c'est un duel diplomatique entre Catherine et Frédéric, où ce dernier, sans tirer l'épée, sans jouer militairement d'autre rôle que celui d'observateur, a réalisé son projet, et l'a emporté sur la czarine en persistance et en prévoyance.

Pour obtenir ce qu'il voulait, c'est-à-dire l'assentiment et

la coopération de Catherine à l'acte de partage, il lui fallait susciter des obstacles à l'établissement du protectorat russe sur tout le pays, empêcher que la Russie ne fût trop victorieuse et dès lors trop conquérante en Turquie; ne pas permettre qu'à propos de la Turquie, elle fît la guerre à l'Autriche et trouvât de ce côté-là un agrandissement; éviter enfin qu'une reprise d'alliance entre l'Autriche et la France, dans laquelle seraient entrées la Turquie et la Pologne, ne le missent, lui roi de Prusse, à la merci exclusive de la czarine. Tout cela était possible et à prévoir dans un temps où les relations internationales présentaient si peu de stabilité.

Étant donnés les projets de la Russie sur la Turquie, Frédéric devenait le seul allié possible de la première; mais, pour être un allié libre et non subordonné, il fallait qu'il eût toujours, aux yeux de Catherine, le moyen de contracter une autre alliance, et qu'il lui en fît peur.

Ce grand jeu, compliqué et dangereux, il l'a joué avec un imperturbable sang-froid et la ténacité la plus attentive. Il a fait, dans ses vieux jours, le métier de la diplomatie avec non moins de science que celui de la guerre quand il était dans la vigueur de l'âge. S'il n'avait été tout d'abord engagé en Allemagne, la Pologne l'aurait sans doute occupé plus tôt; mais, pour ce qui l'y intéressait particulièrement, il n'est pas arrivé trop tard : Auguste III est mort peu de temps après la conclusion de la paix entre la Prusse et l'Autriche.

Le point essentiel de l'opération diplomatique de Fré-

déric consistait à menacer la Russie de son alliance avec l'Autriche et l'Autriche de son alliance avec la Russie. La politique russe était bien tout entière dans la main de Catherine ; mais la politique autrichienne était partagée entre Marie-Thérèse et Joseph II. A côté de cette double et triple action, le roi de Prusse avait à s'arranger de telle façon qu'il ne se passât rien en Turquie, en Pologne, dans l'empire d'Allemagne ou en France qui renversât son plan : un trop grand succès des Russes en Turquie, ou l'écrasement complet de la Pologne, ou une entente entre tout ce qui n'était ni prussien, ni russe, était un danger pour lui. Il s'est donc rapproché tout de suite de Catherine, il a laissé monter Poniatowski sur le trône de Pologne, et, tout en se réservant les moyens de faire peur à la czarine ou de la rendre jalouse, il a établi un premier accord sur ce qui avait jusque-là séparé les deux politiques. Il a su à merveille que l'arrangement qu'il avait en vue pour la Pologne faisait entrer la Russie dans les affaires de l'Europe ; mais, encore une fois, il recherchait pour la Prusse non la prépondérance sur les autres puissances, mais un simple agrandissement territorial et, comme il l'avait désiré toute sa vie, un bénéfice politique compatible avec l'équilibre du continent.

Le mouvement diplomatique dirigé par Frédéric est très-compliqué. Il négocie à Saint-Pétersbourg, à Constantinople, à Varsovie et à Vienne. Je n'ajoute pas Versailles, parce qu'en travaillant à rompre l'alliance austro-française, il s'en prenait à l'Autriche bien plus qu'à la France. C'était traiter avec dédain le gouvernement de Louis XV.

Il y eut un moment où les démarches du roi de Prusse se sont adressées tout spécialement à l'empereur d'Autriche : c'est celui où s'est décidée la supériorité militaire de la Russie sur la Turquie. A quelques mois d'intervalle, Frédéric s'est rencontré avec Joseph II, d'abord à Neisse, ville qu'il avait prise à l'Autriche trente ans auparavant, puis à Neustadt. Ces deux entrevues de deux négociateurs appartenant au rang suprême, celui-ci enthousiaste, celui-là rusé, ont établi entre eux l'accord sur quelques points spéciaux, non la confiance. La première a eu lieu entre Frédéric et Joseph seuls; la seconde, en présence de Kaunitz. Il y a été question de la Russie et de la Turquie, peu de la Pologne. " Je suis l'allié de la czarine, disait Frédéric, je puis être médiateur entre elle et la Pologne : soyez-le entre la Russie et la Turquie. " Ces entretiens qui avaient pour objet avoué d'arrêter les progrès de l'armée russe en Turquie, et de séparer une bonne fois l'Autriche de la France, ont eu pour résultat de décider Frédéric à faire à Catherine une proposition formelle; il s'est senti en possession d'un allié et, dès lors, en situation de parler à la czarine du partage, sans danger de rencontrer chez elle la volonté de tout absorber. Si le sultan eût été plus fort que celle-ci, plus capable de lui résister, Frédéric aurait encouragé la prolongation de la guerre, au lieu de chercher à y mettre un terme, et les succès des armes russes en Turquie, qui le poussaient vers Joseph II, engageaient également ce dernier à l'écouter avec plus de complaisance. En s'assurant le concours de l'Autriche, le roi de Prusse espérait conjurer

aussi les rancunes d'une partie de l'Allemagne et la soustraire au danger de l'influence française.

On le voit, c'est graduellement, en croyant suivre le cours des événements et obéir à leurs conseils, que les puissances ont été amenées à l'idée du partage. Non-seulement la résolution de Frédéric (il est inutile de le faire remarquer) a précédé et dominé celle des autres ; mais, à mesure que les conséquences de la guerre de Turquie et du soulèvement de la Pologne se sont plus clairement révélées à lui dans les convoitises de Catherine et les indécisions de la cour d'Autriche (1), on l'a vu désirer le partage avec une ardeur croissante. Il l'aurait ambitionné, dès le premier jour, aussi vivement qu'à la veille de sa conclusion, s'il s'était agi pour lui du libre cours de la Vistule, de son embouchure et de la possession de Dantzig. Il est devenu, tout en avançant, plus pressé de posséder et moins absolu dans ses exigences.

Jamais alliés n'ont été plus défiants les uns des autres. Nul d'entre eux, interrogé, au lendemain de sa signature, sur sa part d'action personnelle, n'eût avoué, pas plus Frédéric que ses copartageants, sa qualité d'auteur : l'acte était pour cela trop cruel et le jugement de l'histoire trop facile à dicter d'avance. Entre Marie-Thérèse, Joseph II et Kaunitz, la pensée de l'Autriche ne s'exprimait pas nettement : Joseph et Kaunitz, tout en accueillant les ouvertures de Frédéric, disaient à la czarine : " Nous sommes des

(1) Lettres du roi de Prusse à Voltaire. Potsdam, 16 septembre et 6 décembre 1772.

alliés plus utiles que la Prusse. " De son côté, Marie-Thérèse continuait à hésiter et à se demander s'il ne valait pas mieux soutenir courageusement la Turquie. Elle entretenait avec Versailles cette correspondance que nous possédons aujourd'hui, et qui rappelle bien peu les énergiques et brillants débuts de la jeune reine de Hongrie. " Quand nous étions d'accord avec Catherine sur la Pologne, disait Frédéric, Marie-Thérèse résistait, et tout à coup nous apprîmes qu'elle prenait beaucoup plus qu'il ne lui revenait. Elle pleurait et prenait toujours (1). "

## IX

La convention qui partageait la Pologne ne s'est pas signée tout de suite à trois ; elle s'est faite d'abord à deux, la Prusse et la Russie : les troupes autrichiennes s'étant, d'après une ancienne prétention, emparées d'un territoire polonais, Frédéric a envoyé son frère à Saint-Pétersbourg, et l'accord s'est établi. Le terrain avait été préparé en Autriche, de telle manière que Marie-Thérèse ne pouvait plus reculer : sa signature suivit bientôt les deux autres. Si, à ce dernier moment, l'Impératrice avait refusé, elle courait le risque d'une guerre avec les deux premiers signataires : en acquiesçant, elle renonçait implicitement à l'alliance française et à tout projet éventuel sur la Turquie. De fait, l'alliance française n'avait plus de valeur depuis la

(1) ARNETH, *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette.*

chute de Choiseul ; et, quant à la Turquie, Marie-Thérèse se promettait d'avoir l'œil ouvert sur le Nord en même temps que sur l'Orient. Pour elle, le plus pressé, c'était d'éviter la guerre et, comme ses copartageants, elle conserva une arrière-pensée en concourant à l'acte violent qui donna à l'Autriche un grand accroissement de population, à la Russie une vaste étendue de territoire, à la Prusse des ressources commerciales.

Les consciences indépendantes protestent encore chaque jour et partout contre le démembrement de la Pologne; mais, au moment même, les résistances furent vaines. C'est un sentiment passager de désappointement et de colère qui fit dire à l'Angleterre qu'elle enverrait une flotte d'observation dans la Méditerranée, et à d'Aiguillon qu'il fallait que la France envahît les Pays-Bas. Le public anglais ne crut pas à la sincérité de ces menaces tardives, et il n'était guère tenté, d'ailleurs, de faire la guerre à la Russie. L'opinion générale en France était assez défavorable au gouvernement pour qu'elle se réjouît de lui voir subir ce nouvel échec ; et elle donnait raison à Kaunitz, quand celui-ci disait à d'Aiguillon : " Si nous avions résisté au partage, vous ne nous auriez pas soutenus. " Stanislas-Auguste et la diète, privés d'appui, essayèrent en vain de se défendre contre la force : l'autorité de la royauté polonaise fut restreinte, non au profit des libertés du pays, mais au profit des puissances.

Le calcul de Frédéric a été profond, précis, patient. Il a obtenu ce qu'il désirait et comme il le désirait. Ses copar-

tageants ont renoncé, l'un à ses chances de domination exclusive en Pologne, l'autre à ses alliances. Il a poursuivi et obtenu un profit direct et personnel, sans s'inquiéter de l'approbation de ses associés, du sentiment d'une nation outragée et méconnue, du suffrage de l'Europe ou du verdict de la postérité : en dehors de la satisfaction que Frédéric s'est donnée, il serait difficile de dire où et chez qui le partage n'a pas fait naître du mécontentement.

Les trois cours du Nord ont réuni leurs signatures au bas d'un acte, elles n'ont pas conclu d'alliance. Ce mot suppose, sinon un sentiment d'amitié, du moins la poursuite d'un avantage commun. Ici, chacune d'elles avait en vue un objet séparé, et le règlement de leurs intérêts s'est fait comme il pourrait se faire entre ennemis après une guerre, avec avidité, avec défiance, avec des chances continuelles de rupture. Mais elles se sont unies plus tard, dans des circonstances nouvelles, et peut-être l'arrangement polonais a-t-il contenu le germe de cette ligue ultérieure contre des dangers qui les menaçaient tous.

Les Polonais, il y a cent ans, demandaient à la France ce qu'ils lui ont demandé souvent et récemment, dans les mêmes termes, par les mêmes raisons, avec des espérances semblables : une protection, un secours moral, une déclaration de sympathie. Le gouvernement anglais, que l'on accusait alors surtout de pousser le sentiment patriotique jusqu'à en devenir indifférent au sort du reste de l'humanité, ne s'exprimerait pas, au temps où nous vivons, avec l'insouciance que l'on signalait au siècle

dernier dans son langage, et que M. Harris, agent diplomatique de l'Angleterre, était tout près de reprocher à son chef.

Frédéric s'est trouvé en relation, et on peut dire en lutte avec deux femmes éminentes dont les souvenirs remplissent une page éclatante de l'histoire. Marie-Thérèse avait mis autrefois un grand courage à recueillir et à défendre une succession difficile et disputée. Adorée de ses sujets, qu'ils fussent rapprochés ou éloignés d'elle, elle s'est prévalue de ce sentiment pour exiger d'eux de lourds sacrifices. Elle a su revêtir d'un langage digne et habile ses procédés peu reconnaissants envers l'Angleterre, et prodiguer au maréchal Daun, blessé et vaincu, autant d'éloges que s'il avait remporté la victoire. Pendant l'alliance française, qui lui a rendu des services, elle a usé, envers Louis XV et envers sa cour, de ménagements et de complaisances inutiles à une politique qui dominait celle de la France, et malséantes chez une princesse aussi fière. Sa haine excusable contre Frédéric a été profonde, persistante, quelquefois verbeuse et enfantine. Nous l'admirons au commencement de sa vie, quand elle était fugitive, errante, dépossédée de ses domaines : en vieillissant, son esprit a contracté quelque chose d'exagéré, de larmoyant et d'emphatique, qui n'excluait cependant pas la simplicité des habitudes, la bienveillance envers les particuliers et un profond sentiment du devoir (1). Sa conduite héroïque, son courage viril, dans la mauvaise fortune et dans les dangers qui ont entouré sa jeunesse, ont suffi pour que sa réputa-

(1) *Le comte de Gisors*, par M. CAMILLE ROUSSET, p. 107.

tion de grandeur se soit maintenue jusqu'à son dernier jour (1).

Kaunitz, qui, le premier, a eu l'idée de l'alliance française et qui a dirigé les affaires de l'Autriche pendant quarante ans, aurait, avec tout autre adversaire que le roi de Prusse, servi utilement la cause de son pays ; mais sa connaissance de l'Europe, son esprit opiniâtre et impérieux n'étaient pas assez profonds pour qu'il se mesurât avantageusement avec Frédéric. Devenu l'associé de la Russie et de la Prusse après avoir été l'allié de la France, ce changement lui a donné, plus encore qu'à l'Impératrice-reine, une apparence de versatilité, que ses habitudes, son humeur présomptueuse et la nature de ses talents contribuaient à faire ressortir. Toutefois, l'alliance française devant tourner en définitive au profit de l'Autriche, on peut attribuer au projet de Kaunitz le mérite d'avoir été plus étudié et plus prévoyant que celui de Choiseul. La supériorité militaire de Frédéric les a confondus tous deux dans une même défaite, et Kaunitz ne s'est pas trouvé malheureux de prêter plus tard au vainqueur de Leuthen une assistance dont celui-ci avait besoin pour consommer le fait d'une politique impitoyable. Il a duré longtemps, il a été le ministre d'un grand pays et d'une souveraine illustre ; il s'est montré fastueux, désireux de plaire, subtil, adroit, patient et réservé : en fallait-il davantage pour faire de lui l'égal des hommes d'État les plus renommés de son époque ?

(1) Correspondance de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette.

La grande Catherine a rêvé et réalisé des projets plus vastes que ceux de Frédéric. Elle a montré, dès sa jeunesse, autant d'ambition politique que de facilité d'esprit, autant de dissimulation que d'adresse à se faire des amis. Dans ses conversations les plus délicates avec les ambassadeurs des gouvernements rivaux, elle savait apporter cette aisance presque ironique, cette apparence d'indiscrétion qui dénote l'aplomb et la confiance en soi. Elle était en même temps emportée, réfléchie et studieuse; lisait Platon, Tacite, Péréfixe, le *Dictionnaire* de Bayle et l'*Esprit des lois ;* donnait une attention extrême aux moyens de produire de l'effet, à tout ce qui attire et charme les regards, à la dignité de son maintien, à la variété de ses costumes, tantôt d'une éclatante richesse, tantôt d'une simplicité affectée : elle avait toujours Louis XIV devant les yeux et parlait souvent de Cléopâtre.

Frédéric a vécu encore bien des années après le premier partage ; mais affaibli, fatigué, souffrant, toujours soupçonneux à l'égard des puissances qui lui avaient prêté leur aide et se défiant de leur fidélité, il ne songeait plus qu'à conserver ce qu'il avait acquis. S'il a été plus actif que ses associés dans la négociation du partage, ses successeurs ont été moins exigeants et moins rigoureux qu'il ne l'aurait peut-être été lui-même dans le travail d'assimilation de la Prusse polonaise à l'ancienne Prusse : l'homme qui a conçu une pensée s'intéresse à sa complète réalisation. Le caractère de Frédéric, d'ailleurs, était tel qu'après avoir entrepris d'accomplir ce qu'il regardait comme une tâche, il lui répu-

gnait d'abandonner son œuvre avant qu'elle fût achevée.

La négociation du premier partage de la Pologne met bien à découvert la situation politique des souverains qui y ont pris part, comme de ceux qui y sont restés étrangers ou indifférents. Elle donne la mesure de leur force, plus que la préparation des traités de paix qui l'ont précédée ou suivie dans le siècle ; et, quoique les différents intéressés aient usé d'une dissimulation constante et profonde, elle décèle leurs pensées et leurs prétentions. Ce n'est pas un traité qui intervient à la suite d'une guerre; c'est un arrangement conclu, pendant la paix, entre puissances qui s'agrandissent de territoires à leur convenance. Des trois copartageants, Catherine affiche le plus d'ambition et Frédéric le plus d'habileté; le rôle de l'Autriche est secondaire : elle prête complaisamment son concours à l'opération, et elle en est récompensée par sa participation au bénéfice. Le roi de Prusse, par son adresse et sa fermeté diplomatique, a empêché la czarine d'occuper militairement la Grande-Pologne; il a converti, en une négociation pacifique et satisfaisante pour lui, ce qui devait être une violence commise sans qu'il en profitât ; en faisant obstacle cette fois à la marche envahissante des armées russes, il a prouvé qu'il savait, mieux qu'aucun politique de son temps, lire dans l'avenir de cette puissance.

Les confédérés polonais ont succombé parce que personne ne les a soutenus, et parce que l'incohérence de leurs institutions énervait depuis longtemps chez eux l'union nationale. Divisés au dedans, ils n'ont obtenu au dehors

de secours réels ni de la part de la France, protectrice impuissante, spectatrice résignée d'un événement qui l'humiliait; ni chez l'Angleterre, occupée chez elle par la rivalité des partis, et insouciante, à cette époque, de ce qui ne menaçait ni sa sécurité ni son commerce. Quant à l'intervention active de la Turquie dans les affaires de la Pologne, elle ne pouvait être pour la Pologne qu'incommode et dangereuse. Partout ailleurs le sort de ce malheureux pays ne faisait naître ni enthousiasme ni antipathie.

Ainsi différentes circonstances ont concouru pour rendre possible le premier partage : il a fallu que l'Europe fût en paix et que la puissance croissante de la Russie menaçât l'existence de l'indépendance polonaise; il a fallu l'habileté de Frédéric, l'indécision et l'avidité de l'Autriche, l'affaissement de la France, qui dispensait tout le monde de la consulter, et l'indifférence de l'Angleterre, absorbée par les soins de sa politique intérieure. La guerre de Turquie, en divisant les forces de la Russie, pouvait faire une diversion utile à la Pologne; mais l'intervention active de la Turquie se présentait à celle-ci comme un danger.

C'est sous l'influence de cette situation et de ces dispositions des grandes puissances de l'Europe que la Pologne a eu la douleur de voir son territoire partagé et occupé par des soldats russes, prussiens et autrichiens.

---

## X

## RÉVOLUTION D'AMÉRIQUE.

Le moment où le premier symptôme révolutionnaire s'est manifesté en France est difficile à déterminer, et quand on cherche à fixer ce point de départ, il est inutile de se demander si d'autres mouvements insurrectionnels, qui ont éclaté à la fin du dix-huitième siècle, ont été pour le peuple français des modèles ou des précurseurs. Il n'a reçu du dehors ni excitation ni assistance : les Polonais ni les Américains, les Hollandais ni les Brabançons ne lui ont envoyé d'émissaires, et la terrible explosion a éclaté sans qu'aucun soulèvement étranger lui ait servi de préparation.

Toutefois il existe entre la révolution d'Amérique et celle de France certains points d'analogie. Le nom seul de la Fayette, qui passe de l'une à l'autre, indique assez déjà certains rapports et comme un lien entre les deux événements. Lorsque les États révoltés se sont déclarés indépendants, la France n'a pu s'empêcher de tressaillir; elle a tendu la main aux colons anglais et, — si on peut s'exprimer ainsi à l'occasion d'une extrémité aussi lamentable qu'une révolution, — on dirait que l'Amérique a cru payer la France de ses secours en lui montrant comment on s'affranchit.

L'insurrection américaine ne s'est pas faite résolûment, promptement, par une commotion tout d'abord violente, et dont il n'y eût plus à revenir; elle n'a été ni brusque, ni immédiatement unanime. On a dit quelquefois que, si elle n'avait pas eu l'aide de la France et si elle avait rencontré, de la part de l'Angleterre, une résistance plus énergique, elle aurait pu ne pas s'accomplir ; on a ajouté qu'elle avait commencé par des réclamations sur des intérêts matériels et que, s'il y avait été donné satisfaction ou si elles avaient été accueillies par un refus formel, appuyé par la force, le mouvement se serait arrêté. Ainsi débutent, sans solennité et sans éclat, la plupart des révolutions, pour des raisons qui paraissent peu profondes, pour des intérêts plutôt que pour des idées; mais le sujet du débat s'agrandit et se transforme par la durée, et ce qui était une opposition de contribuables ou de travailleurs devient une lutte de passions : la gêne financière, née d'une longue série de négligences et de prodigalités, a déterminé en France les premiers troubles ; et le champ de l'action révolutionnaire en Amérique ne s'est aussi élargi que lentement.

Au sujet de ce qui s'était passé en Angleterre pendant les années qui ont suivi la guerre de sept ans, j'ai dit que l'affaissement de la santé morale et physique de lord Chatham avait eu une grande influence sur l'attitude de son pays à cette époque. On peut le répéter en parlant des affaires d'Amérique. La ligne de conduite du gouvernement britannique n'a pas été alors plus nettement tracée que n'a été prononcée l'opinion de Chatham sur les évé-

nements transatlantiques et sur ce qu'ils exigeaient de la métropole.

La première question qui s'est présentée était celle-ci : " Le parlement anglais a-t-il le droit d'imposer des taxes à la colonie? "

La seconde : " La colonie a-t-elle le droit d'être représentée dans le parlement? Les colons ont-ils droit, dans tous les cas, à la jouissance des libertés anglaises? "

Quelque précis que soient les termes de ces questions, on comprend qu'elles aient donné lieu à d'interminables débats.

L'histoire de la révolution et de la guerre d'Amérique se développe en suivant pas à pas le progrès que la discussion d'aussi graves intérêts a fait chez les Anglo-Américains et chez les Anglais eux-mêmes.

Les partis ont été divisés en Angleterre sur les difficultés coloniales comme ils l'ont été sur les affaires intérieures, sous les ministères du marquis de Bute, de M. Grenville et du marquis de Rockingham. Si les esprits ne se sont résignés que graduellement à l'idée de l'indépendance de la colonie, — d'un autre côté, la résolution d'écraser le mouvement et de maintenir à tout prix la souveraineté de la mère patrie ne s'est manifestée nulle part avec vigueur. Des années se sont passées à flotter entre la répression et la transaction : le gouvernement ordonnait l'envoi d'une force armée, et acceptait en même temps des atermoiements à son droit d'établir des impôts. C'est ici que l'on est autorisé à dire que la révolution a commencé par une

opposition à des lois de finances. " Consentirons-nous à ce que le gouvernement établisse un droit de timbre, un droit de douane sur le thé? Le meilleur mode de résistance n'est-il pas de nous engager à ne plus porter d'étoffes anglaises ? " Telles sont les discussions qui, pendant des années, ont agité la colonie. Et l'on ajoutait : " Nous sommes subordonnés au roi et au parlement, mais nous avons droit aux libertés anglaises. " Et un peu plus tard, la résistance devenant plus vive et plus unanime : " Nous prétendons nous imposer nous-mêmes et être représentés dans le parlement anglais. " Les Américains, avant d'arriver à la déclaration d'indépendance, ont donc soumis au gouvernement britannique des exigences de plus en plus larges, mais toujours légales.

En Angleterre, le parlement et le ministère se sont également maintenus longtemps sur le terrain des transactions : ils se sont fait illusion sur l'efficacité de leurs concessions partielles et sur les moyens incomplets de répression auxquels ils ont eu recours ; ils ne se sont résignés que peu à peu à voir se rompre le lien entre la colonie et la métropole.

L'opinion de Chatham se résumait en ceci : " Laissez aux Américains la faculté d'établir les taxes intérieures ; contentez-vous de fixer les taxes extérieures, c'est-à-dire de faire les règlements de commerce. " Sur quel principe reposait la distinction proposée par le célèbre homme d'État ? Il serait difficile de le dire. " Nous avons la suprématie, ajoutait-il, nous gouvernons, nous pouvons exercer tous les

pouvoirs, hormis celui de prendre l'argent dans la poche de nos administrés, sans leur aveu. Il faut donc rappeler l'acte du timbre. " Burke fait également le partage des taxes du dedans et du dehors, et il demande pour les Américains une satisfaction sérieuse. Mais Chatham et Burke ont longtemps soutenu, sans réunir la majorité du parlement, cette thèse transactionnelle, qui n'était ni la concession complète ni la répression absolue. L'Angleterre a persisté à croire que le soulèvement ne saurait résister à une force armée, fût-elle d'un effectif peu considérable.

Lord North, qui dirige le gouvernement pendant la guerre d'Amérique, paraît s'efforcer de régler sa marche sur celle de l'opinion publique, de ne la point précéder, et de ne se laisser point devancer par elle. Son plan n'est pas plus arrêté que celui de l'opposition ; il ne s'éloigne pas beaucoup des idées de Chatham et de Burke, et ne s'y rallie pas tout à fait : les principales mesures qu'il propose consistent à supprimer les taxes établies par M. Grenville en conservant l'impôt du thé, et à reconnaître que les colons auraient le droit de s'imposer eux-mêmes, s'ils consentaient à faire un fonds pour contribuer aux charges de l'État.

En Angleterre ni en Amérique, les idées, comme on le voit, n'ont fait de progrès rapides, pas plus dans la nation que chez les ministres. De part et d'autre, elles ont manqué de simplicité et de décision : la colonie a eu de la peine à vouloir l'affranchissement, la séparation ; et la mère patrie, à s'y résigner. Il est à croire que cette dernière

aurait pu, en ayant soin de s'y prendre à temps, se maintenir en possession par une concession généreuse et franche, qui n'aurait pas diminué la force de son empire, ou peut-être par un acte énergique de répression militaire. Elle n'a adopté ni l'une ni l'autre de ces résolutions : les concessions, péniblement arrachées, ont été incomplètes, et l'exécution militaire n'a pas suffi pour tenir tête à l'insurrection, quelque partielle et indécise qu'elle se soit montrée par moments. Personne en Angleterre n'a su faire prévaloir nettement l'un de ces trois systèmes : concession efficace, répression décisive, ou émancipation.

La colonie américaine a pris un parti irrévocable quand elle s'est déclarée indépendante. Mais, entre la promulgation de cet acte, qui fonde l'État nouveau, et les premiers mouvements ayant un caractère insurrectionnel, il s'est passé huit années (1768 à 1776). Dans cet intervalle, des tentatives d'union entre les provinces ont été faites ; une convention a été convoquée et contremandée ; des émeutes et des armements ont eu lieu, pour empêcher le débarquement et la vente des cargaisons ou pour combattre les troupes envoyées d'Angleterre ; des agents du fisc ont été insultés et maltraités. En vain le gouvernement s'est efforcé de donner plus d'autorité et de force à ceux qui exerçaient un pouvoir quelconque en son nom ; en vain il a créé des cours criminelles et civiles pour juger les délits politiques. On a vu alors des conseillers nommés par le roi refuser leur mandat : la justice a été suspendue et la désobéissance ouvertement prêchée. Des assemblées provinciales, convoquées et déli-

bérant, soutenaient hardiment que les impôts ne sont pas dus quand les mandataires des États ne les ont pas approuvés. Toutes essayaient de correspondre entre elles et de préparer, par des adjonctions successives, l'œuvre de l'union des provinces. En même temps des compagnies se formaient à New-York, s'emparaient de magasins d'armes et livraient leurs premiers combats. Cela se passait en 1772, quatre ans après le début de l'insurrection, quatre ans avant la déclaration d'indépendance.

Les deux partis, comme s'il se fût agi d'une guerre civile, ont montré de la répugnance à entamer la lutte ouverte et armée. Appartenant l'un et l'autre à une race pleine de fermeté et de calme, peut-être avaient-ils conservé de leur commune origine, avec un caractère de froideur et de patience, un ancien sentiment de fraternité. C'est en 74 que l'idée d'un congrès se propage, en 75 que l'Angleterre se décide à la guerre et que Washington, ancien aide de camp du général Braddock dans la guerre du Canada, est investi, à quarante-quatre ans, du commandement en chef; c'est en 76 que le congrès proclame enfin l'indépendance des États-Unis d'Amérique. La guerre était donc pleinement engagée avant la publication de cet acte solennel ; mais l'Angleterre ne s'est décidée à prendre les armes que quand la séparation lui a paru imminente, quand l'esprit du congrès qui devait la prononcer lui a été connu. La progression des événements a été lente et les volontés ont été hésitantes de part et d'autre, parce que les partis ont été désunis, parce qu'il y avait eu en

Amérique beaucoup de tories partisans de l'Angleterre, parce qu'il y avait, dans le parlement britannique, une grande diversité d'opinions, et que le gouvernement n'avait pas une autorité assez grande pour imposer la sienne. La métropole ne s'est prononcée que quand le mouvement colonial, plus fort que la volonté des hommes, est devenu hautement menaçant ; l'Amérique n'a brisé tout lien que lorsque l'Angleterre lui a déclaré la guerre ; et alors même que les hostilités ont commencé entre les deux États, il s'est trouvé dans les rangs des insurgés beaucoup d'hommes qui, durant la guerre de sept ans, avaient servi dans l'armée britannique, de même qu'il y avait dans celle-ci un grand nombre de soldats et d'officiers qui, comme Washington, avaient combattu à côté des Américains dans la guerre du Canada. Si l'on se reporte à l'origine et à l'histoire de la colonie, les circonstances qui accompagnent son émancipation ont presque le caractère d'une guerre intestine, et c'est à cause de cette identité de races, de cette longue communauté d'existence que les essais de réconciliation ont duré si longtemps et ont été si sérieux avant d'aboutir au divorce. Lorsque les Anglais et les Américains se sont pris de querelle avec d'autres peuples et se sont battus contre ces derniers, ils ont montré bien plus d'acharnement et de passion.

Lord North avait tenté une chose impossible : rallier les nuances parlementaires à un système vague et douteux de conciliation. L'événement a prouvé que ces opinions flottantes ne pouvaient se rencontrer que sur un terrain net-

tement délimité, ni prendre en commun qu'une résolution devenue inévitable.

Les esprits se sont laissés aller longtemps à d'oiseuses discussions de principes sur les droits des colonies à être représentées directement dans le parlement de la métropole, à constituer le revenu de l'État et à en disposer. Un pareil débat n'aurait jamais abouti qu'à un résultat négatif. La chaîne une fois rompue, il ne s'est plus trouvé en présence que deux antagonistes s'opposant l'un à l'autre des forces, non pas toujours ardentes, passionnées, mais du moins unies dans l'action. J'ai déjà fait remarquer que le jour de la déclaration d'indépendance, qui est la date officielle de la révolution des États-Unis, n'est pas le même que celui où la nationalité américaine s'est révélée et organisée, où la lutte et le déchirement ont été reconnus nécessaires. La propagande, commencée à Boston, s'est étendue au Massachussets, de là à la Virginie, puis elle a envahi province après province, jusqu'à ce que l'élan fût devenu unanime. Les Anglais ont dit alors les premiers : " Nous ne pouvons plus vivre pacifiquement ensemble. " La lumière s'est faite plus subitement en Angleterre qu'en Amérique, où l'esprit de localité était bien plus puissant et imposait ses conditions de temps et de préparation. Mais tandis que l'Amérique voulait sa liberté, l'Angleterre entendait reconquérir sa colonie comme une propriété. " La paix est encore possible, disait Franklin, si l'indépendance est reconnue. " Cela allait sans dire, et cette parole de Franklin ressemble à une naïveté.

A partir de ce moment, la guerre, qui a duré sept ans comme celle d'Allemagne, a été faite entre des armées peu considérables, souvent avec nonchalance et découragement, surtout du côté de l'Amérique; mais les positions ont été tranchées.

C'est là qu'apparaît l'homme incomparable dont la biographie est l'histoire même de cette guerre. N'aspirant qu'à l'existence modeste, paisible et monotone du planteur, Washington ne vit jamais, dans l'exercice de l'autorité, que le rude accomplissement d'une tâche. Il n'ambitionnait pas plus d'obtenir les honneurs militaires que les suffrages civils, d'être président que général, de conduire ses concitoyens à la guerre que de les conseiller pendant la paix. Démocrate par austérité de mœurs et de goûts, fédéraliste et presque monarchiste par raison, il eut à diriger, en dehors des partis, un congrès sans expérience et une armée sans discipline. Sa jeunesse ardente, domptée par la sévère éducation des faits, ne l'avait pas initié à l'étude des lettres et des sciences. Son éloquence n'a jamais été celle du tribun; ses discours, comme tout ce qu'il a accompli, tout ce qu'il a été, se sont improvisés : il a convaincu les consciences, fait plier les résistances, éveillé les courages, en balbutiant; et, sans cesser d'être calme lui-même, il a su émouvoir ses auditeurs, à force d'abnégation, de générosité et de modestie. Son ambition n'a jamais été non plus celle du despote : ne recherchant pas la gloire, la méprisant même comme il méprisait tous les dangers, il croyait que, sans inspirer l'estime qui nous assure la coopération d'autrui, on ne

saurait rendre d'éminents services. Par la même raison, il tenait à son autorité, en butte aux jalousies, et savait réclamer, pour la position qu'il occupait, pour la cause sacrée qu'il avait promis de défendre, une déférence dont il n'eût eu que faire pour sa personne. Son inaltérable bonté n'excluait pas la finesse, et l'homme rustique s'est montré parfois un diplomate, en ces jours mêmes où le parleur timide faisait autant d'impression qu'un orateur, où le guerrier qui n'aimait que la tranquillité de son toit domestique prenait, d'une manière simple et naturelle, le commandement sur Rochambeau. L'espoir d'être utile au bonheur d'autrui, le sentiment du bien public a seul pu faire consentir Washington à tant d'honneurs, et la manière dont il a descendu les degrés du pouvoir ne laisse aucun doute sur ce qu'il lui a fallu de résignation pour s'y laisser porter.

Ce qui a rendu sa mission toujours diffficile et ingrate, c'est qu'après lui avoir confié l'autorité suprême, après avoir proclamé l'indépendance et obtenu les secours de la France, le congrès parut croire qu'il avait assez fait : l'existence politique de l'État ne lui semblait plus en péril. Dès lors, l'esprit public perdit de son énergie, les mœurs de leur austérité, l'armée de sa vigilance. Washington avait à regretter l'excès de confiance que l'on mettait en lui, et c'est sans amertume qu'il se plaint quand ses soldats découragés et négligés lui demandent de quoi vivre et combattre. La concordance des efforts de la nation avec ceux du gouvernement n'a pas été plus complète le lendemain de la déclaration d'indépendance : les succès de l'armée avaient été

largement mêlés de revers, qui auraient dû amener un redoublement d'efforts, et, tout au contraire, l'ardeur générale s'est ralentie comme si l'on avait cru voir s'éloigner les sujets d'inquiétude. La flotte française a eu beau subir des échecs et les Anglais être victorieux à Germantown, la tranquillité des esprits sur l'avenir du pays les a rendus apathiques, et Washington eut à conduire de longues et difficiles opérations avec des régiments délabrés et manquant de tout.

Cette situation, sur laquelle le nouvel État s'obstina à ne pas s'alarmer, fut longtemps périlleuse. Heureusement pour lui, l'opinion anglaise continua d'être très-divisée sur une question qui, durant les douze années du ministère de lord North, fut cependant la plus importante de toutes. Le parti de l'indépendance américaine alla grossissant en Angleterre ; la possession du Canada, déjà assurée, lui servait de compensation, et si le gouvernement n'agit pas avec plus de vigueur, c'est qu'il ne se sentait pas poussé par le pays.

Je n'ai pas à parler d'événements appartenant à une époque en deçà de laquelle je m'arrête. Quand la guerre éclata entre la France et l'Angleterre à propos des affaires d'Amérique, ce fut sans déclaration préalable : le combat entre le comte d'Orvilliers et l'amiral Keppel (1778) fit l'effet d'une rencontre fortuite. La reconnaissance de l'État américain fut un acte généreux du gouvernement de Louis XVI, et le jour où celui-ci signa la paix avec l'Angleterre fut un beau jour de son règne. La France est

allée au secours de l'Amérique, sans songer que l'état de ses finances ne comportait pas une pareille dépense, et qu'il est imprudent, pour une monarchie déjà mise en péril, d'encourager des idées républicaines.

Il en est de l'origine de l'indépendance américaine comme de la source de plus d'un grand fleuve : ni la force et l'unanimité de volonté chez les colons, ni la générosité de la métropole, ni l'ardeur et la puissance chez les auxiliaires ne font présager ses brillantes destinées. La France et les colonies insurgées elles-mêmes défendent leur cause sans entrain. Il faut faire une exception pour les chefs, Washington, Burgoyne, la Fayette, qui se distinguent par des facultés supérieures autant que par le caractère. Certes, la France a eu à cœur de favoriser l'indépendance des États-Unis ; mais il est permis de se demander si le désir et l'espoir d'effacer le souvenir de la guerre de sept ans et de la perte du Canada n'étaient pas plus puissants chez elle que l'ambition d'affranchir une colonie et de donner en même temps une satisfaction à toutes les oppositions qui germaient dans les masses. Louis XVI et Vergennes ont eu d'abord quelque peine à reconnaître l'utilité qu'il y avait à secourir l'Amérique, et plus tard ils auraient pu, dans l'intérêt de la politique intérieure, tirer un plus grand parti qu'ils ne l'ont fait du résultat obtenu : n'est-ce pas là du moins ce que semblent démontrer la popularité et l'influence dont jouit Franklin à Paris et à la cour de Versailles? La tiédeur du gouvernement de Georges III, les violences de Fox et de Burke, les éclats de la voix mou-

rante de Chatham (1), tout ce qui donnait du retentissement à la perte essuyée par l'Angleterre, conseillait et rendait possible à la France de rehausser l'importance de son intervention et d'en tirer un grand profit. Les années qui suivent la fin de la guerre n'indiquent point que cette entreprise et son issue favorable aient fortifié le gouvernement de Louis XVI et réalisé les espérances qu'elles avaient fait naître.

A la manière dont vint au monde la république des États-Unis et dont fut entouré son berceau, on ne pouvait prévoir ce que serait, au bout d'un siècle, sa puissante et florissante jeunesse. Nous sommes loin du temps où Washington, sans perdre patience ni accuser personne, s'attristait de n'avoir à produire que des soldats affamés et mal vêtus ; où la France, en embarquant cinq mille hommes pour encourager l'émancipation d'une colonie étrangère, se donnait le mérite d'une générosité merveilleuse ; où Burke, qui faisait profession d'élever les débats des communes à la hauteur d'une leçon de philosophie, se bornait à conseiller l'abolition de l'impôt du timbre, en reconnaissant et en maintenant à la métropole le droit de l'établir. Ces débats sont assurément hors de proportion avec ce qui se passe sous les yeux des petits-fils de Washington et de Franklin, de lord North et de Burke, de Vergennes et de la Fayette.

Quand, le 3 septembre 1783, la paix se signa à Versailles, l'Espagne conserva Minorque et recouvra les Florides ; la

(1) Chatham disait : " Les forces que vous envoyez, c'est trop pour faire la paix, c'est trop peu pour faire la guerre. "

France rendit à l'Angleterre les îles de la Grenade et les Grenadines, Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christophe, Nevis et Montserrat; mais Sainte-Lucie, Tabago, Pondichéry, Gorée et la rivière du Sénégal lui furent restituées par l'Angleterre, et elle obtint de rétablir les fortifications de Dunkerque (1).

(1) Koch, I, 459 et suiv

---

Les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État* (1) exposent l'histoire extérieure de la révolution française, c'est-à-dire l'effet produit, l'influence exercée par cet événement sur les gouvernements et sur les populations de l'Europe. Mais, pendant les années qui le précédèrent, sous le règne de Louis XVI, de Joseph II, de Georges III, de Catherine, à la fin de la vie de Frédéric II, l'Europe n'était pas dans un état rassurant. Les causes de malaise existaient partout : Catherine ne croyait pas que les projets de Pierre le Grand fussent complétement exécutés, et elle rêvait leur achèvement ; Joseph était ambitieux de pouvoir et impatient de réformes au dedans, d'expansion au dehors ; l'Angleterre sortait de la crise américaine, dépossédée et mécontente, quoique ses pertes fussent amplement compensées par ses conquêtes du Canada et de l'Inde; la Pologne, celle qu'on avait laissée subsister, n'était ni satisfaite ni tranquille, et la royauté y touchait au terme de son

(1) Prince DE HARDENBERG. Les mémoires ne sont pas écrits par lui.

existence; la France, avec des finances malades, un roi honnête, vertueux, apathique et indécis, une reine pleine d'imprévoyance et de charme, essayait d'introduire des réformes dans des institutions usées : Frédéric seul, las de vivre et d'agir, n'inquiétait personne. Les dernières années du roi de Prusse, les projets fiévreux de Joseph II, la vieillesse de Catherine, les commencements du second Pitt, le gouvernement de Louis XVI jusqu'aux états généraux, cette période de quelques années qui sépare la révolution d'Amérique de celle de France sert de transition entre deux époques. Les alliances de la guerre de sept ans n'y sont plus pour rien, et l'intimité politique de Marie-Thérèse avec Louis XV, la parenté même des cours de Versailles et de Vienne, ne tiennent plus de place dans les pensées et dans la conduite de l'Autriche et de la France. Si l'Angleterre et la Prusse se rencontrent plus tard dans un même concert, la raison n'en est pas qu'elles ont été alliées quarante ans auparavant : c'est la guerre de Turquie qui, en effrayant l'Autriche, l'a rapprochée de la Prusse; c'est la question polonaise qui a donné naissance à la coalition du Nord, préparée ainsi pour élever une digue contre le torrent des idées nouvelles et s'en garantir; c'est la guerre d'Amérique qui a creusé plus profondément la séparation entre la France et l'Angleterre, et disposé cette dernière à entrer dans la coalition antifrançaise du continent.

Bien des questions (pour parler le langage d'aujourd'hui) restaient donc ouvertes après que la guerre d'Amérique eût été close et avant que la tempête eût éclaté à Paris.

L'Europe n'était pas constituée d'une manière stable, quand s'agitaient des ambitions aussi puissantes que celle de Catherine, aussi actives que celle de Joseph II. La czarine n'en avait fini ni avec la Turquie, ni avec la Pologne, et comptait bien aller, d'un côté, au delà du premier partage et, de l'autre, au delà de l'indépendance de la Crimée : c'est au début même des troubles à Paris qu'elle acceptait l'alliance de Joseph II contre la Turquie et poursuivait avec lui cette expédition qui aboutit à la prise d'Otchakov par Potemkin et d'Ismaïl par Souwarow.

On ne peut pas donner le nom de guerre à ce qui s'est passé pour la succession de Bavière, où la campagne s'est ouverte et fermée sans combats et sans siéges. La mort de l'électeur Maximilien-Joseph (1777) aurait pu, si Frédéric avait été jeune et Joseph II livré à ses libres passions, amener un conflit aussi long et aussi sanglant que la guerre de sept ans. Mais le roi de Prusse n'aimait plus les aventures : il cherchait à maintenir le *statu quo* territorial, à empêcher, comme par le passé, l'accroissement de l'Autriche, et, comme conséquence de son grand âge et de ses infirmités, à se soustraire à la nécessité de se battre. L'ambition de Joseph II a été contenue non par la force des armes, mais par la prudence des négociations comme par l'influence maternelle; et la branche palatine de la maison de Bavière a été maintenue en possession de la presque totalité de son domaine. Frédéric a réussi à circonscrire le champ de bataille, à empêcher tout à la fois l'effusion du sang et l'intervention en Allemagne des puissances étrangères.

Joseph II avait jeté aussi des regards inquiets sur sa situation comme souverain des Pays-Bas; il ne se soumettait qu'avec la plus vive répugnance au traité de la Barrière et à l'occupation de ses places fortes par la Hollande. Cette condition, dangereuse pour tout le monde avec un homme de son caractère, fut l'objet de conférences amiables ouvertes à Bruxelles, où la France intervint dans l'intérêt de l'Autriche, et à la suite desquelles l'Empereur obtint la cession de deux forts sur l'Escaut (1) et une indemnité de cinq millions de florins. Les bouches de l'Escaut restèrent à la Hollande, car l'Angleterre n'aurait pas consenti à les voir passer sous une autre domination. Joseph revendiqua de plus Maestricht, mais sans succès, et la guerre allait éclater si Louis XVI n'avait concilié les prétentions des deux parties et si les États-Généraux n'y avaient mis de la modération. Le traité de la Barrière fut, à partir de ce moment, virtuellement abrogé.

Ainsi, bien des causes de conflit étaient partout en germe et n'attendaient qu'une occasion pour éclater : la révolution française les a étouffées, elle a révélé aux yeux de l'Europe l'existence d'une nécessité plus impérieuse. Joseph II, très-entreprenant pour lui-même, ne méconnaissait pas, avant le soulèvement de 1789, le peu de solidité du trône de France. Il vint voir les choses de près et, s'il les jugea avec sa philosophie superficielle, avec son esprit théorique et mordant, il n'en témoigna pas moins

(1) Lillo et Liefkenshoek.

ses alarmes : le mal était trop grand pour qu'un observateur quelque peu sagace ne l'aperçût pas. Mais les avertissements de son frère ne furent guère profitables à Marie-Antoinette, peut-être parce qu'ils manquaient de justesse et de mesure.

Je n'ai pas l'intention de m'occuper, dans ce volume, de ce qui se passait en Europe le jour où retentit le coup de tonnerre parti de France, ni la veille de ce jour. Des esprits impartiaux durent regretter sans doute que les événements du milieu du siècle eussent établi une rivalité entre de grands États intéressés, à cette heure, à agir de concert. Il a fallu du temps pour que les forces germaniques parvinssent à s'unir, et le pouvoir militaire issu de la tourmente a réussi plus d'une fois à vaincre séparément les deux grandes puissances de l'Allemagne.

Les écrivains français soutiennent que les coalisés ont pris l'initiative de la guerre qui s'est allumée alors entre la France et l'Europe ; les historiens allemands cherchent à démontrer que la provocation est venue de la France. Dans une discussion de ce genre, chacune des deux parties conserve ses convictions, et l'avenir admettra probablement que la vérité tient le milieu entre les deux assertions contraires. Une révolution aussi violente et aussi radicale, éclatant dans un pays dont la langue se parle dans le monde entier, est, de sa nature même, sans qu'elle envoie au dehors ni un émissaire ni un soldat, provoquante et contagieuse ; aussi, de leur côté, les puissances n'ont-elles pas tardé à s'inquiéter, et leur éveil a été plus prompt qu'il

ne le fut lors des premières campagnes de Louis XIV. Elles n'ont pas attendu, pour se concerter, que la révolution fût militairement menaçante et prête à passer la frontière. Elles ne se sont pas immédiatement armées ; mais elles ont préparé leurs moyens militaires alors que la France était complétement absorbée par ses agitations intérieures et ignorait encore si elle aurait à soutenir une lutte contre l'Europe. Les pourparlers de Pilnitz n'étaient pas précisément une provocation, parce que le tempérament de la révolution française ne s'était pas encore nettement fait connaître. Les puissances se demandaient, à ce moment, jusqu'à quel point une transaction constitutionnelle était à prévoir entre la nation et la cour. Les souverains coalisés se promettaient d'intervenir par les armes, si la cour était reconnue impuissante ; de rester immobiles et attentifs, si le parti de la cour parvenait, même momentanément, à arrêter le mouvement. On ne peut donc pas soutenir, nous semble-t-il, que la provocation soit venue exclusivement de l'un des deux camps, et les événements ultérieurs ont conservé le même caractère, c'est-à-dire qu'à mesure que la révolution a pris un développement plus décidé, la coalition est devenue plus étroite et plus active.

L'Angleterre, après la guerre d'Amérique, était entourée de dangers. Ses derniers ministères avaient manqué de résolution et de génie. Dans les affaires de Pologne, son action avait été nulle et, dans celles d'Amérique, inefficace. L'opposition de Chatham et de Burke, véhémente dans son langage, indécise dans ses conclusions, n'avait pas

amené de changement dans la position du pays. Il ne comptait pas un allié en Europe; ses finances avaient souffert; lord Cornwallis avait, à la fin de la guerre, essuyé une défaite à Yorktown; le roi était accusé de vouloir trop gouverner par lui-même, et lord North, son ministre de prédilection pendant douze ans, disait en parlant de l'état militaire : " Je ne sais si nos généraux feront peur à l'ennemi ; ce que je sais, c'est qu'ils me font peur à moi. "

Une semblable situation ne pouvait être relevée que par un gouvernement énergique.

Vers la fin du ministère de lord North, avant la conclusion de la paix avec la France, un jeune homme de vingt ans, svelte et grave, de ce maintien réservé qui est souvent celui des gens résolus, venait prendre place sur les bancs de la chambre des communes. Son premier discours fit sensation ; tout le monde remarqua la fermeté, la maturité, l'habile convenance de cette parole si sûre et si aisée : l'autorité de l'orateur fut immédiate. A la fin de cette session, pendant laquelle il ne parla que trois fois, il était devenu une puissance : ce jeune homme s'appelait William Pitt.

Pendant vingt-trois ans, il a gouverné, presque sans interruption, l'Angleterre, qui a repris force et splendeur entre ses mains. Son père eût voulu lui léguer ses sentiments d'animosité contre la France, et si le fils a accepté cet héritage, ce n'a été qu'en y confondant sa haine personnelle contre la révolution. Pitt a possédé un pouvoir immense, qu'il a défendu contre des adversaires éminents et coalisés, tels que Burke, Sheridan, Fox et lord North. Il a maintenu

la prérogative de la couronne plus fermement que son prédécesseur, sans perdre la majorité dans le parlement ni la confiance du pays. Les armées de la Convention et du Consulat ont triomphé de la coalition, comme celles de Louis XIV ont commencé par l'emporter sur les alliés de Guillaume III. Pitt n'a pas assez vécu pour être témoin des campagnes de Portugal, d'Espagne et de Belgique, où les armes britanniques ont pris une part active et prépondérante ; mais on peut dire qu'il les a préparées en relevant la puissance morale de l'Angleterre, en rétablissant ses finances, ses ressources militaires et ses liens d'amitié avec le continent.

C'est lui qui a caractérisé la politique de son pays vis-à-vis de la révolution française. De généreux citoyens anglais, tels que Burke par exemple, ont craint la France conquérante plus encore que la France anarchique : Pitt a été animé de la double antipathie, et la tragédie du 21 janvier a autant ému le cœur de l'homme que la bataille de Jemmapes a alarmé le chef du gouvernement britannique.

Ici les événements ont un nouvel aspect. Ils ne présentent plus cette absence de suite, d'ensemble et d'universalité qui se remarque presque constamment dans les faits contemporains du règne de Louis XV. Les difficultés qui occupaient alors séparément chacune des puissances de l'Europe, et qui changeaient souvent de nature, ont été oubliées pour faire place, chez toutes, à une profonde inquiétude. L'histoire du monde offre pour bien des années une imposante et effrayante unité.

En résumé, le dix-huitième siècle, ou plutôt l'espace de temps qui, comprenant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, sépare la mort de Louis XIV de la chute de la royauté et correspond à la durée de la domination autrichienne dans les Pays-Bas; ce siècle, ou, pour parler plus exactement, ces quatre-vingts ans sont en France un long acheminement vers un ordre de choses nouveau et aboutissent, en Europe, à la coalition antifrançaise et antirévolutionnaire. En d'autres mots, pour trouver dans le passé les germes de la révolution française et rechercher les antécédents de la coalition européenne organisée contre elle, il faut remonter très-haut.

En France, la politique du règne de Louis XV, qui commence pacifiquement, devient, à mesure que les années se passent, toujours plus imprévoyante et plus insouciante. La pente qui, à travers des incidents très-variés, mène la monarchie vers sa chute, est en quelque sorte continue : le pays avance toujours vers la catastrophe et ne fait jamais un pas en arrière. Après Dubois et Fleury, ni les combinaisons illusoires de Choiseul, ni l'audace de Maupeou, ni les bonnes intentions de Louis XVI, ni la capacité de Turgot n'apportent à la situation de remèdes efficaces. La maladie ne s'arrête pas.

En Europe, entre la coalition formée contre Louis XIV et celle que fait naître la crainte de la contagion révolutionnaire, le cours des événements militaires et diplomatiques est plein de sinuosités. Après vingt ans d'alliance et de paix, les deux nations maritimes ne se rapprochent plus.

Dubois avait conçu un vaste système. Nul, après lui, n'a su, par un nœud solide, unir un groupe de grands États. La coalition opposée à Frédéric II n'a été ni complète ni durable : les guerres ont été courtes et, à l'exception des années de l'entente anglo-française, les alliances ont été variables. Les puissances ont vécu isolément ou établi entre elles des liens éphémères : la France a été de moins en moins écoutée en Europe, et l'Angleterre, conquérante en Amérique et dans l'Inde, s'est abstenue, en maintes circonstances, d'intervenir dans les affaires du continent ; l'Autriche, perdant une de ses provinces, s'est bornée à résister aux efforts tentés contre sa dynastie ; l'Espagne, sous des princes d'origine française, n'a plus exercé qu'une influence secondaire.

Les puissances, nous l'avons vu, se sont donc alternativement alliées et quittées jusqu'au jour où l'ébranlement du trône de France a fait concevoir des inquiétudes universelles et coalisé l'Europe. Mais le rapprochement qui s'est opéré entre les cours du Nord, à l'occasion de l'intérêt local que faisaient naître les événements de Pologne, peut être considéré comme le prélude de la coalition qui, plus tard, a eu pour objet de circonscrire la révolution et qui a fini par comprendre l'Angleterre.

Il faut en conséquence, pour donner au dix-huitième siècle son caractère politique, exposer par quels progrès d'énervation gouvernementale une antique dynastie a été conduite à l'abîme, par quels changements d'alliances et quels détours ont passé les cabinets européens pour en

venir, quatre-vingts ans après la guerre de la succession d'Espagne, à former contre la république française la même coalition qui avait arrêté dans sa marche ambitieuse le représentant le plus convaincu et le plus puissant des idées monarchiques.

---

## NOTE (1).

Jean Ernest Hartwig, comte de Bernstorff, ambassadeur de Danemark en France (1744-1750), s'y était lié avec Belle-Isle et avec Choiseul. Placé par Frédéric V en 1751 à la tête des affaires étrangères, ses lettres à Choiseul ont pour objet principal d'amener, pendant la guerre de sept ans, un traité d'alliance entre le Danemark, la France et la Suède, et d'assurer la Suède contre la Prusse. Elles sont prodigues envers le ministre français d'éloges et de flatteries qui témoignent de l'intérêt qu'avait ou que croyait avoir le gouvernement danois à se concilier la confiance et les bonnes grâces du ministre dirigeant de Louis XV.

La politique de Choiseul, celle du *Pacte de famille*, s'opposait à la réussite du projet de son correspondant; toutefois il évite de s'expliquer clairement avec lui sur ce point et de le décourager. Le Danemark vivait sous le bénéfice d'un traité de subsides conclu avec la France; mais les ressources de la France ne lui permettaient pas de rem-

(1) Voir page 293.

plir exactement les engagements qu'elle avait pris, et Bernstorff paraissait espérer que Choiseul s'efforcerait de procurer au Danemark l'utile alliance de la Suède pour se faire pardonner son inexactitude à satisfaire aux échéances fixées dans le traité.

Il n'en fut rien. Dans toute cette correspondance, le langage du ministre français est plus habile que sincère. Ainsi il dissimule soigneusement le peu de cohésion qui existe entre les éléments de la coalition anti-prussienne, et, à mesure que les faits militaires se développent avec leurs résultats divers, tels que les batailles de Minden, de Maxen, de Cunersdorf, il s'en explique avec peu de franchise et beaucoup de ménagement.

On trouve, dans la plupart de ces lettres, la trace des essais infructueux de négociations qui ont eu lieu pendant le cours de la guerre, et le souvenir des propositions de paix que Bernis, avant de quitter le ministère, avait faites à l'Angleterre.

Quand le ministre danois exprimait le désir d'amener un traité séparé entre la France et l'Angleterre, son langage était très-franc : celui de Choiseul l'était beaucoup moins, quand il faisait semblant de ne pas repousser ces ouvertures. Les gouvernements qui pratiquent le plus ouvertement une politique belliqueuse disent rarement qu'ils se refusent à écouter des paroles pacifiques. Pendant la guerre de sept ans, la paix a été souvent remise sur le tapis par ceux qui la voulaient, comme par ceux qui faisaient simplement mine de la vouloir, et aussi par ceux qui n'en voulaient pas

et le disaient franchement. Choiseul, l'auteur du *pacte de famille*, conception anti-anglaise, paraît prêter invariablement aux conseils de Bernstorff une oreille patiente et attentive. Les deux chancelleries semblent, du reste, prévoir de loin que le traité qui mettra fin à la guerre entre l'Angleterre et la France précédera la réconciliation de la Prusse et de l'Autriche. Les conditions d'un arrangement étaient plus faciles à régler entre les deux puissances maritimes sur le territoire américain que, sur celui de l'Europe, entre les deux puissances allemandes.

Choiseul, en janvier 1760, communiquait à Bernstorff un projet de préliminaires de paix avec l'Angleterre, et il y stipulait la restitution des parties du Canada conquises par les armes anglaises : le ministre danois trouve cette combinaison admirable. Quand nous y réfléchissons aujourd'hui, nous ne pouvons y reconnaître, de la part de Choiseul, qu'une preuve de son peu de sincérité et de son désir de continuer la guerre : ce n'est pas en 1760 que la France pouvait nourrir le moindre espoir de voir l'Angleterre lui restituer ses conquêtes canadiennes.

Nous avons parlé du changement qu'avait apporté dans la politique générale la mort de la czarine Élisabeth. Les lettres de Bernstorff expriment, en prévision de cette mort, les appréhensions les plus vives. Le neveu et successeur de la czarine s'appellera Pierre III, et celui-ci professe pour le roi de Prusse de vifs sentiments d'amitié et d'admiration ; de plus, il est fils du duc Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp. Le Danemark va donc avoir pour voi-

sin un empereur de Russie, duc de Holstein, ami intime du roi de Prusse. Aux yeux de Bernstorff, c'est pour son pays le plus grand des dangers. Il veut obtenir que le duc de Holstein cède au Danemark la partie du duché restée dans sa maison; il veut que la France appuie cette négociation commencée à son insu : Choiseul s'efforce de le rassurer; il lui dit que la czarine Élisabeth promet encore de longues années de vie, et il envoie à Saint-Pétersbourg un médecin français qui lui adresse sur la santé de cette princesse le rapport le plus favorable.

La correspondance, interrompue en 1762 et reprise en 1766, s'arrête avant que les craintes du gouvernement danois se soient réalisées ou évanouies. Ce n'est qu'en 1773 que la partie ducale du Holstein a été réunie à la couronne de Danemark, en échange de l'Oldenbourg.

La lecture de ce recueil est intéressante en ce qu'il contient une série de lettres politiques de Choiseul, qui n'exposent pas, à la vérité, d'une manière franche ses idées générales sur le gouvernement extérieur de la France, mais qui, par la précaution même avec laquelle elles sont écrites, indiquent les points sur lesquels il avait à se ménager. Quant aux lettres de Bernstorff, elles démontrent que, malgré ses protestations d'amitié pour la France, le Danemark se croyait peu protégé par elle, et eût préféré trouver en Suède un appui contre les prétentions de la Russie à l'égard du Holstein. Toute cette correspondance, qui a été récemment mise au jour, était restée depuis cent ans inédite dans les archives de Copenhague.

# APPENDICE.

# APPENDICE.

## I.

### LETTRES,

MÉMOIRES ET NÉGOCIATIONS DE M. LE COMTE D'ESTRADES.

Tome IV, 253-254.

*De M. de Lionne au comte d'Estrades.*

30 avril 1666.

J'ai reconnu à quelques discours de M. Van Beuningen (*ambassadeur des États Généraux en France*) que leur État a de grandes appréhensions ; que, quand le roi prendra la résolution de poursuivre les droits de la reine contre la couronne d'Espagne, Sa Majesté croira de son avantage d'attaquer la Flandre comme par surprise, afin de trouver les Espagnols moins préparés à lui résister ; et comme j'ai rendu compte à Sa Majesté de cette remarque que j'avais faite, Elle m'a ordonné de vous mander là-dessus de dire confidemment de sa part à M. De Wit qu'il peut être assuré que son intention n'est point d'en user de la manière qu'on l'appréhende de delà, et qu'Elle ne prendra point de résolution sur cette affaire, qu'après l'avoir communiquée et concertée avec lui-même, et pris ensemble toutes les mesures qui seront possibles, et où leur État se trouvera disposé.

Tome IV, 275-276.

*Du comte d'Estrades à M. de Lionne.*

13 mai 1666.

M. de Wit m'a témoigné bien de la joie d'une conversation que vous avez eue avec M. Van Beuningen touchant la Flandre, et des assurances que vous lui avez données que le roi ne ferait rien de ce côté sans prendre auparavant des mesures avec MM. les États. Vous me permettrez de vous dire, monsieur, que si le roi a quelque pensée de faire valoir ses droits, on ne saurait être trop tôt averti, pour avoir le temps de négocier et gagner les députés des villes, sans qu'ils aperçoivent pourquoi on les ménage, et, en ce cas, les libéralités sont nécessaires.

J'ai retiré la quittance de MM. les États de la somme de six vingt mille patacons, en la forme que M. Colbert m'a mandé par ses dépêches.

---

Tome V, 233 et suivants.

*Du comte d'Estrades au roi.*

Breda, 19 mai 1667.

Je fus descendu chez M. de Wit, et eus une grande conférence avec lui sur les points portés dans le mémoire de Votre Majesté. Il me témoigna être fort surpris de ce qu'Elle était sur le point de marcher avec son armée sur la frontière, dans le même temps qu'Elle donnait connaissance aux États des droits de a reine ; qu'Elle avait assuré plusieurs fois le sieur Van Beuningen qu'Elle n'entreprendrait rien que de concert et avec leur participation ; et que cependant, sans avoir seulement le temps d'examiner si lesdits droits sont justes et légitimes, Votre Majesté exécute et signifie ses intentions en même temps : ce qui est bien éloigné de la créance que les États avaient que Votre Majesté les

traiterait sur ce point avec plus de confiance, en laissant un temps raisonnable entre l'avis et l'exécution, et même ayant espéré que Votre Majesté se serait expliquée auxdits États ou à lui, de quelles places ou pays Elle se contenterait, pour éteindre ce grand feu qui se va allumer dans toute la chrétienté : qu'il avait offert, comme il fait encore, de s'employer vers les Espagnols pour les porter à un accommodement ; qu'il eût espéré d'y pouvoir réussir, si on lui en eût donné le temps, en ménageant avec adresse les villes, pour leur ôter les ombrages qu'elles ont de l'entrée de Votre Majesté dans les Pays-Bas, et dans une conjoncture de traité de paix qui fait juger à tout le monde que Votre Majesté est d'accord avec les Anglais. A quoi il ajoutait que depuis fort longtemps on s'aperçoit ici que l'affection de Votre Majesté s'est fort ralentie pour le bien et l'avantage de l'État, en ce que tout ce qui s'est pu faire en France pour ruiner le commerce de ce pays, on l'a pratiqué en mettant des impositions extraordinaires sur toutes les manufactures qui vont de Hollande en France, et se servant de toutes sortes de moyens pour attirer leurs ouvriers en France, d'où plusieurs sont revenus, n'y ayant pas trouvé leur avantage ; qu'il remarque à présent dans l'esprit des peuples, qu'ils cherchent les moyens de trafiquer en tous les lieux du monde autres que la France, où les impositions sont venues à un tel excès, que ce qui ne payait que vingt, du temps du défunt roi, en paye à présent quatre-vingt, quoique le sieur Van Beuningen ait représenté plusieurs fois les inconvénients qui en pouvaient arriver...

... Je fus le lendemain à l'audience publique où la lettre de Votre Majesté à MM. les États fut lue, et la copie de celle qu'Elle a écrite à la reine d'Espagne. Je trouvai dans toute l'assemblée beaucoup d'étonnement, et le président me répondit en peu de paroles qu'ils étaient surpris de la résolution que Votre Majesté prenait d'entrer dans les Pays-Bas, et qu'ils délibéreraient sur les choses que je leur avais dites de sa part.

Je suis resté à la Haye encore un jour pour voir mes amis que je trouve fort étonnés et n'osant rien dire. Je n'en suis pas surpris, parce que c'est l'ordinaire des premières impressions, qui font voir l'instabilité de la confiance que ces peuples ont en nous...

---

Tome v, 306.

*Du roi à MM. d'Estrades et Courtin.*

8 juin 1667.

... J'ai peu à répondre à la dépêche du 19, par laquelle vous m'avez rendu compte de ce qui s'est passé au voyage que le sieur d'Estrades avait fait à la Haye pour communiquer aux États le traité des droits de la reine et ma résolution d'entrer en Flandre : ledit sieur d'Estrades ayant reparti si pertinemment à toutes les diverses plaintes que le sieur de Wit lui a faites, qu'il ne s'y peut rien désirer de plus. J'y ajouterai seulement, sur les instances que ledit de Wit a faites de bouche, et depuis par sa lettre, et qui sont encore portées plus fortement ici par le sieur Van Beuningen, pour m'obliger à m'expliquer des conditions dont je me contenterais pour un accommodement avec les Espagnols... : que, par les raisons que je pense vous avoir mandées, et qu'en tout cas vous jugerez assez de vous-mêmes, je ne pourrais déclarer le détail desdites conditions, que je n'en souffrisse beaucoup de préjudice, soit qu'elles fussent hautes ou médiocres...

---

Tome v, 444.

*Du comte d'Estrades au roi.*

21 juillet 1667.

Je suis resté à la Haye pour attendre la réponse de M. de Wit sur le mémoire de Votre Majesté du 4 courant ; il m'est venu voir ce matin et m'a dit qu'après avoir discouru comme de lui-même sur les matières avec les plus habiles députés de l'assemblée de Hollande, ils ont jugé, par les entretiens qu'ils ont eus avec les ambassadeurs d'Espagne, Foignet, et autres personnes affectionnées à leur parti, qu'il valait autant que les Espagnols abandonnassent tout le Pays-Bas que de céder les places et pays que Votre Majesté de-

mande, mais que si Elle voulait se restreindre à une prétention modérée, ainsi que Votre Majesté l'a dit au sieur Van Beuningen, que lui sieur de Wit et les députés ses amis, avec qui il en a conféré comme de lui-même, estimaient qu'ils pouvaient porter les Espagnols à satisfaire Votre Majesté...

---

Tome VI, 30 et suivants.

*Du comte d'Estrades à M. de Lionne.*

8 septembre 1667.

Je reviens présentement aux grandes alarmes que les Etats ont eu... qui ont cessé présentement par l'arrivée de M. de la Faye, qui nous a apporté des nouvelles de tout ce qui s'est passé sur le canal de Bruges, et comme le roi était parti pour Paris, et avait ordonné que son armée fût mise dans les places : ce qui marquait clairement que son dessein n'était pas d'attaquer Gand et Bruges. Je fus chez M. de Wit lui communiquer mon avis, et ensuite, de concert entre nous deux, je visitai tous les députés des villes de Hollande, et n'oubliai rien de tout ce que j'ai cru devoir dire pour détruire tout ce que D. Esteven de Gamarre avait publié, faisant voir son dessein, qui n'était que de les surprendre par quelque résolution précipitée qui les aurait portés à une rupture contre Sa Majesté ; que je les priais d'agir, à l'avenir, avec moins de précipitation et de faire réflexion, qu'ils s'étaient assemblés sur les assurances que l'ambassadeur d'Espagne avait données de la prise de Gand et de Bruges, sans avoir attendu aucun éclaircissement là-dessus, ni eu égard aux assurances que je leur avais données du contraire ; que j'espérais que dorénavant ils n'iraient pas si vite et auraient plus de confiance aux bonnes intentions que Sa Majesté avait toujours eues pour leur repos et pour leurs avantages ; qu'Elle savait bien qu'après la déroute de toute la cavalerie ennemie, si Elle eût seulement marché devant Gand et Bruges, ces places se seraient rendues ; ... il m'a paru que cet entretien a produit un bon effet dans l'esprit des députés, et je puis vous assurer que M. de Wit m'a secondé avec adresse sur cette matière ; car je sais que, faisant semblant d'être de l'avis des plus échauffés contre nous, il les a ramenés dans le bon sentiment...

Tome VI, 38 et suivants.

*Du comte d'Estrades au roi.*

17 septembre 1667.

J'écrivis, l'ordinaire dernier, à M. de Lionne l'inquiétude où j'étais des cabales et intrigues des Espagnols dans les villes de Hollande contre les intérêts de Votre Majesté ; j'ai été du depuis éclairci de toutes choses, et j'ai appris que les envoyés de Castel-Rodrigo ont fait grand progrès dans les esprits des villes, les ayant persuadés que le livre de l'Isola, appelé *le Bouclier d'État et de justice*, fait voir clairement que les droits de la reine ne sont pas bien fondez et qu'il détruit entièrement toutes les raisons alléguées par les livres qui ont été présentés aux États par les ordres de Votre Majesté. Ils publient aussi que son dessein est de se rendre monarque universel : à quoi Votre Majesté n'aura pas grande peine lorsqu'Elle aura conquis la Flandre, qu'on doit déjà compter pour perdue, si les États ne se déclarent promptement pour eux en leur envoyant un secours considérable. Après avoir été assurez de tout ce que dessus, et avoir remarqué beaucoup de crainte et d'altération dans l'esprit de nos plus particuliers amis, je fus trouver M. de Wit et lui témoignai que j'étais surpris de voir un si grand changement dans l'esprit des députez de cette assemblée, et qu'ils me paraissoient être plus Espagnols que François, sans avoir aucun égard à l'obligation du traité de 1662, qui a été exécuté de notre part, dans tous ses points, si ponctuellement et avantageusement pour le bien des Etats ; que j'estimois qu'il étoit temps que lesdits songeassent que les quatre mois étoient expirez, et qu'étant obligés de garantir Votre Majesté de tous ses droits, Elle s'attendoit qu'ils se déclareroient contre ses ennemis, en vertu dudit traité de 1662.

Je lui ajoutai que j'avais grand sujet de me plaindre de voir les mesures et les liaisons que les Etats prenoient de toutes parts sans m'en donner aucune connaissance ; que je savois que les premiers avis de la disgrâce du chancelier d'Angleterre leur étoient venus par un courrier exprès de Castel-Rodrigo... ; qu'on les assuroit en même temps que le roi d'Angleterre entreroit dans leur parti pour s'opposer aux desseins de Votre Majesté ; que tant de courriers envoyés de la part des Espagnols dans les villes et provinces me donnoient de

l'ombrage, aussi bien que les préparatifs de tant d'ambassades extraordinaires vers l'Angleterre, la Suède, l'électeur de Brandebourg et l'Empereur ; que j'étois bien informé que le prétexte étoit pour unir tous ces rois et princes pour être médiateurs pour la paix ; mais qu'aussi je ne doute pas que toutes ces liaisons nous en éloigneroient plus que de nous en rapprocher, étant bien averti que le prince Maurice a ordre de faire une grande union entre l'Empereur et les Etats ; que l'on n'oublie rien auprès du comte de Dohna pour porter le roi son maître à prendre des ombrages des conquêtes que Votre Majesté a faites ; qu'il a dépêché ensuite son secrétaire en Suède pour recevoir de nouveaux ordres et a différé son voyage de France qu'il avoit eu ordre de faire.

Que, dans les premiers jours de l'assemblée de Hollande, on y a délibéré d'accepter les offres des Espagnols : sçavoir de leur prêter trois millions et licencier six mille hommes pour entrer à leur service, moyennant qu'ils donnent la place d'Ostende et autres pour otages et sûreté ; que cinq villes ont voulu conclure, mais que les autres ont dit qu'il falloit plutôt sçavoir si Sa Majesté voulait entendre à un accommodement, et qu'en cas de refus ils accepteroient les offres qu'on leur fait.

Il me répondit qu'il ne pouvoit désavouer que les envoyés d'Espagne ne fissent de grands devoirs pour obliger les Etats à se déclarer, pour conserver ce qui leur reste des Pays-Bas ; que le livre appelé *le Bouclier d'État et de justice* n'ait fait grand progrès dans l'esprit des peuples, et qu'il ne soit évident que les formes n'ont pas été observées par la prise des armes de Votre Majesté ; que les Etats observeroient très-ponctuellement et mot à mot les articles du traité de 1662 ; qu'il n'y avoit rien qui obligeât lesdits Etats à rompre contre les Espagnols ; que Votre Majesté a attaqué et pris des places, sans même avoir donné temps aux parties de chercher un accommodement, et qu'ils satisfaisoient aux devoirs d'un bon allié, en cherchant les voies d'accommodement, ainsi qu'il a paru par les propositions qu'il m'avoit faites il y a deux mois, sans que Votre Majesté y ait fait aucune réponse : ce qui fortifie les raisons que les envoyés d'Espagne allèguent, que Votre Majesté ne veut que gagner du temps, les amuser et prendre tout ; qu'il a cru me devoir représenter que les Etats ne peuvent plus demeurer en suspens ; que s'il plaît à Votre Majesté qu'ils se mêlent d'un accommodement, il espère qu'on y contraindra les Espagnols par les propositions qu'il m'a déjà faites ;... que si

Votre Majesté refuse la bonne volonté que les Etats ont de s'employer pour la paix, ils seront persuadés avec raison que Votre Majesté veut la guerre et conquérir tout le païs ; qu'il ne seroit pas temps de faire des alliances et de se précautionner, lorsque Votre Majesté seroit le maître de leurs frontières ; qu'ils se trouveroient dans le même désordre où sont à présent les Espagnols ; que, pour éviter un tel malheur, ils envoient vers tous les rois et princes pour les prier de se joindre à eux pour procurer la paix à la chrétienté, et, en cas qu'on ne la puisse faire, pourvoir chacun à sa sûreté ; qu'il ne pouvoit pas non plus conseiller à ses maîtres de refuser les propositions que les Espagnols leur font, en cas que Votre Majesté veuille continuer la guerre ; qu'on n'auroit jamais pris cette voye, si Votre Majesté eût eu assez de confiance en eux pour les accepter pour médiateurs, mais que, voyant que Votre Majesté a d'autres pensées, et ne répondoit rien sur cette matière depuis deux mois, ils ont sujet de croire qu'elle prend d'autres mesures.

Qu'il m'assure qu'il demeurera toujours ferme à tout ce qu'il nous a dit, à M. Courtin et à moi, qui est de porter ses maîtres à demeurer inséparablement dans les intérêts de Votre Majesté, selon les conditions proposées, estimant que c'est le bien et l'avantage des uns et des autres ; mais que, ne les pouvant obtenir, il faut de nécessité que les Etats cherchent des sûretés avec des alliances qui les puissent mettre à couvert de la grande puissance de Votre Majesté.

Par cette réponse et par les dispositions que je remarque dans les esprits des villes, Votre Majesté jugera bien que, dès que les Etats auront perdu l'espérance d'un accommodement, ils prendront parti.

---

Tome VI, 182 et suivants.

*Du comte d'Estrades à M. de Lionne.*

15 décembre 1667.

Depuis ma dernière lettre écrite, j'ai vu deux députés de la ville d'Amsterdam qui m'ont quelque obligation, et qui ne sont pas toujours dans les sentiments de M. Van Beuningen, qui ne veut en aucune façon entendre parler de

rupture contre l'Espagne. J'en ai vu aussi d'autres des villes qui ne nous sont pas favorables, lesquels je trouve assez ébranlés de se joindre aux avis de la Nord-Hollande, si on leur peut donner sûreté que le roi n'étendra pas ses conquêtes plus loin dans les Païs-Bas. C'est à présent à Sa Majesté à voir où se trouve son plus grand intérêt, ou de finir toute sorte de négociation avec ces gens-ci, et prendre son parti avec ses autres alliés pour la conquête de la Flandre, ou de s'accommoder à la constitution d'une république, que la méfiance arrêtera tout court, si Sa Majesté ne leur donne cette satisfaction de pousser ses conquêtes en aucune façon plus avant ; car, pour les sûretés, quand toute la province de Hollande sera unie à rompre contre le roi d'Espagne, l'Empereur et ses adhérans, en cas qu'ils veuillent entreprendre quelque chose sur les places que le roi a conquises, et qu'ensuite les provinces y consentiront, et que le traité sera signé sur les points de part et d'autre, elles seront toutes entières, et non pas comme dans les propositions qui ont été faites jusqu'à cette heure sans concert de toutes les villes ; mais à présent tout est déclaré et personne n'ignore les conditions sur lesquelles il faut se résoudre ; et c'est le temps d'agir et de négocier dans les villes, dans les provinces et dans les États généraux pour y parvenir. C'est sans difficulté, que si le roi trouve son avantage dans cette proposition, il y a des villes à gagner qui ne sont pas pour nous, et que celles qui l'ont été d'abord doivent recevoir des gratifications. Il y en aura aussi à faire aux secrétaires des villes de Hollande, qui sont au nombre de 25, qui sont ceux de qui on peut tirer plus de service pour disposer les esprits à ce que nous désirons. J'estime qu'on ne peut leur donner moins de 100 écus à chacun.

Il y aura aussi à ménager les députés des provinces aux Etats généraux, afin que ce qui sera résolu passe sans difficulté ; et on pourra par ce moyen employer utilement les dix mille rixdalers que le roi a envoyez. Mais si cette proposition n'agrée pas au roi, comme il m'a paru par une dernière dépêche qu'elle ne pouvoit pas être acceptée, vous me permettrez, monsieur, de vous dire que non-seulement je vous renvoierai les dix mille rixdalers, mais que si j'étais capable de donner conseil au roi, je romprois toutes sortes de mesures avec les Etats, parce qu'aussi bien ils feront tout ce qu'ils pourront contre ses intérêts, et ils seront tellement confirmés dans les ombrages qu'ils ont de la France, par le refus d'une proposition qu'ils disent être tout ce que le roi de-

mande, qui est de garder ce qu'il tient, ou d'avoir en échange les places portées par son projet, à quoi ils s'obligeront à contraindre les Espagnols par un traité en la forme susdite : que le peuple sera tout porté à suivre les sentiments des Etats contre nous, par la même raison qu'ils l'ont été contre l'Angleterre, qui est pour conserver leur liberté, et qu'il est aisé de juger que le roi les attaquera après avoir conquis la Flandre. C'est, monsieur, ce que les partisans d'Espagne publient déjà, sur ce que, dans nos deux dernières conférences, j'ai rejeté cette proposition et suis demeuré ferme à celle du roi...

---

Tome VI, 187.

*De M. de Lionne au comte d'Estrades.*

16 décembre 1667.

... Je ne vous parlerai pas sur la lettre de change de dix mille rixdalers que M. Colbert vous a adressée, aux mêmes termes que je fis il y a huit jours, lorsque Sa Majesté ne voyait presque pas, en l'état où paroissoient les choses, à quoi vous pourriez employer utilement cette somme pour son service ; à présent que Sa Majesté voit une espèce de crise aux affaires, en laquelle une grande résolution se doit prendre, qui peut produire promptement la paix de la chrétienté, ou presque perpétuer la guerre, Sa Majesté trouve bon que vous vous serviez desdits dix mille rixdalers en la manière que vous l'estimerez le plus à propos pour son service dans cette conjoncture importante, la distribuant aux uns et aux autres, selon que vous l'aviserez pour le mieux, ayant principalement égard à gagner les chefs de part et d'autre, ou les plus accréditez, soit dans l'assemblée des Etats ou dans les provinces...

---

Tome VI, 192.

*De M. de Lionne au comte d'Estrades.*

23 décembre 1667.

J'ai reçu vos deux dépêches du 15 de ce mois. Tout ce que je vous puis dire en peu de mots de leur contenu, c'est que les intérêts du roi ne peuvent prendre un plus méchant train qu'ils prennent dans les Provinces-Unies. On peut pourtant dire que de cette prodigieuse jalousie qu'elles conçoivent du voisinage de ses armes, il n'en paroissoit pas un seul vestige en 1659, lorsqu'elles pouvoient notoirement emporter tous les Païs-Bas en deux campagnes, et ces messieurs n'en disoient mot, et ne faisoient pas le moindre mouvement du monde pour arrêter nos progrès, et néanmoins Sa Majesté n'avait pas encore acquis sur eux l'obligation d'avoir sauvé leur État de la puissance des Anglais et de l'attaque de l'évêque de Munster ; et, au contraire, ils doivent bien plus craindre les ressentiments de cette couronne sur l'abandonnement de Munster. Bien plus, Sa Majesté leur a mis en mains des moyens faciles et indubitables de guérir bientôt et infailliblement cette grande jalousie. Ils n'auraient pour cela qu'à témoigner aux Espagnols, pourvu que ce soit de bonne sorte, en apparence, quand même ils n'auroient pas résolu en effet de le faire, que, s'ils ne donnent les mains à la paix aux conditions qu'eux-mêmes ont proposées et trouvées équitables, ils joindront leurs forces à celles du roi pour les y nécessiter...

---

# II

*Louis XIV au comte de Tallard.*

Versailles, 13 février 1699.

Vous pouvez avoir aperçu, aux premiers mouvements du roi d'Angleterre, l'effet qu'un événement aussi imprévu (la mort du prince Électoral de Bavière) a produit sur son esprit. Vous vous en apercevrez mieux encore, s'il est le premier à déclarer quelles sont les mesures qu'il croit devoir être adoptées pour rétablir, par un nouveau traité, ce que nous avions concerté ensemble, en vue d'assurer la paix. Enfin, l'ordre que je vous ai donné à cette occasion de découvrir avant tout quels sont les sentiments de ce prince en présence d'un changement si imprévu, est une autre preuve de ma confiance dans la sincérité de ses intentions ; et rien ne peut lui démontrer plus clairement que je persiste dans la résolution de ne pas faire un pas dans une affaire de cette importance, sans m'être d'abord mis d'accord avec lui.

Comme néanmoins il pourrait interpréter différemment le silence que vous garderiez sur ce sujet, et comme, si vous différez de faire aucune proposition, il pourrait l'attribuer à votre défiance de ses sentiments, ou à l'idée arrêtée de lui faire faire la première ouverture, afin de prendre avantage de ce qu'il pourrait offrir ; comme, d'ailleurs, il peut paraître en quelque sorte que ma dignité pourrait avoir à souffrir de l'attente de ce que le roi d'Angleterre exprimerait ; toutes ces considérations m'obligent à vous faire connaître mes intentions, quant aux alternatives que vous avez à proposer dans la conjoncture présente, si le roi d'Angleterre ne vous a encore rien dit sur ce qu'il croit qu'il y ait à

faire. Ce sujet a été si souvent traité durant la négociation du traité de la Haye que vous ne sauriez garder le silence sur cette matière, sans convaincre le roi d'Angleterre que je vous ai expressément défendu de lui faire aucune ouverture, et que vous attendez qu'il parle le premier.

Le partage de la monarchie espagnole, que le traité de la Haye divise entre mon fils et deux autres prétendants, se réduit naturellement à deux parts, depuis la mort du prince Électoral de Bavière. Le changement qui en résulte n'en apporte pas dans la résolution que j'ai prise de préférer la tranquillité de l'Europe à mon propre avantage. Mon fils a renoncé à la plupart de ses droits en faveur du prince Électoral; je ne songe pas à les faire valoir dans toute leur étendue, maintenant que la mort de ce prince rompt les engagements que j'avais pris. Il reste donc à voir comment le partage peut s'opérer en deux portions égales, et de manière à assurer la paix générale.

Je sais combien l'Europe s'alarmerait de voir ma puissance s'élever au-dessus de celle de la maison d'Autriche, si l'égalité des deux parts, dont son repos doit dépendre, cessait d'exister; mais, d'un autre côté, la puissance de l'Empereur s'est tant accrue, tant par la soumission des princes de l'Empire, que par la paix avantageuse qu'il vient de conclure avec les Turcs, qu'il est de l'intérêt général que, si elle devient encore plus grande, la mienne soit toujours en état de la contre-balancer. C'est d'après ce principe que les propositions d'un partage de la monarchie espagnole doivent être réglées. En suivant le traité de la Haye, quelque chose devrait être ajouté aux États qui doivent appartenir à mon fils, et, en même temps, un accroissement plus considérable serait assigné à l'archiduc. Il reste à faire la répartition d'une telle manière que l'augmentation de la part de mon fils soit plutôt une garantie donnée aux États voisins, et à toute l'Europe, contre les desseins de l'Empereur, qu'une cause d'ombrage pour d'autres puissances. En conséquence, de tous les États que le prince Electoral de Bavière laisse à partager de nouveau, le seul que vous proposerez d'ajouter à ce qui appartiendra à mon fils est le duché de Milan. Cette augmentation ne peut pas exciter la jalousie de l'Angleterre, des Etats Généraux ou des autres princes de l'Europe, excepté ceux d'Italie. En outre, il y a raison de croire que connaissant, comme ils le font, les desseins de l'Empereur, et voyant que je n'élève aucune prétention contraire à leurs droits et à leur souveraineté, ils préféreront voir cet Etat dans mes mains,

plutôt que dans celles de l'Empereur : cela n'augmente pas ma puissance sur mer, et dès lors cette acquisition ne peut causer aucun souci aux Anglais ou aux Hollandais, eu égard à leur commerce.

En vertu de cet arrangement, et conformément au traité de la Haye, la part de mon fils se composerait du Guipuscoa, de Final, des villes de la côte de Toscane, du royaume de Naples et de Sicile qui devaient lui appartenir par le même traité ; et il se contenterait de Milan, pour lui tenir lieu de tous les accroissements qu'il pourrait réclamer depuis la mort du prince Électoral. Ceci donnerait à l'archiduc le royaume d'Espagne, les Indes, les places de la côte d'Afrique, l'île de Sardaigne, Majorque, Minorque, Ivica et les Philippines.

Ce partage me paraît non-seulement juste, mais je crois qu'il est tel qu'on peut le désirer dans l'intérêt général de l'Europe ; et, pour assurer la tranquillité, il y a lieu d'établir en principe qu'il faut toujours redouter le trop grand pouvoir de l'Empereur, et que le seul boulevard qu'on puisse lui opposer, c'est l'accroissement proportionnel du mien.

A ce point de vue, il est de la plus haute importance, indépendamment de mes intérêts, que, si l'archiduc a l'Espagne, Milan soit séparé de sa monarchie ; car cet État, servant de communication facile entre les deux branches de la maison d'Autriche, élèverait la puissance de cette maison au préjudice de tous les princes de l'Europe.

Je prévois toutefois de grandes difficultés de la part du roi d'Angleterre à consentir que le duché de Milan soit ajouté à la part de mon fils. L'opposition qu'il a toujours faite, pendant la négociation de Loo, à le comprendre dans le traité, au lieu des royaumes de Naples et de Sicile, me font augurer qu'il montrera aujourd'hui la même résolution. Je vous ai indiqué les principales raisons que vous pouvez invoquer pour vaincre cette opposition ; mais si vous voyez qu'il est impossible de le faire, vous pouvez lui proposer, comme de vous-même, et comme une idée qui vous est suggérée par la conversation, un expédient qui facilitera le succès d'une aussi importante affaire.

Cet expédient consisterait à m'engager par le traité à échanger le duché de Milan contre celui de Lorraine. Vous pouvez lui indiquer, si vous entrez dans cette discussion, que l'acquisition de la Lorraine ajouterait peu de chose à ma puissance, cet État étant tellement enclavé dans mes domaines qu'il est à

jamais impossible à un duc de Lorraine de prendre un parti quelconque qui me déplaise ; qu'en lui donnant Milan, on créerait en Italie une nouvelle puissance qui serait assez considérable pour venir en aide aux princes voisins, et pour coopérer avec eux au maintien de leur liberté, si jamais elle était attaquée par l'Empereur. Un duc de Milan pourrait même recevoir une nouvelle force, si on le jugeait opportun, par un traité d'échange qui serait le suivant.

Je m'engagerais, par exemple, à donner au duc de Savoie les royaumes de Naples et de Sicile ; je pourrais même y ajouter les places de la côte de Toscane, retenant seulement Final. Le prince me céderait le duché de Savoie, la principauté de Piémont et le comté de Nice, la partie qu'il possède du Mont-Serrat et ses droits et prétentions à cette province. Je donnerais au duc de Milan la partie que le duc de Savoie possède du Mont-Serrat, les droits et réclamations qu'il peut y faire valoir. Il ne serait pas difficile de réunir le reste après la mort du duc de Mantoue, faisant un arrangement avec ceux qui peuvent y avoir des prétentions, et formant des établissements pour le duc de Lorraine, beaucoup plus considérables que ses domaines actuels, et donnant ainsi un nouvel appui aux princes d'Italie.

Mais vous n'avez pas à proposer ces expédients au roi d'Angleterre, si ce n'est comme des vues à vous, afin d'écarter les objections qu'il fera sans aucun doute à l'admission de Milan dans la part de mon fils.

Quant à cette proposition, — je parle de l'addition de Milan à ce qui est convenu par le traité de la Haye, — vous pouvez dire que c'est la première idée qui s'est présentée à vous, et que je pourrais admettre moi-même, après avoir appris la mort du prince Electoral ; que cependant cela ne vous empêche pas d'examiner avec lui les autres ouvertures qu'il croira devoir vous faire, et que vous vous assurerez de mes intentions, après m'avoir fait part de ses propositions.

Vous pouvez encore proposer, comme autre alternative, de donner au duc de Savoie le royaume d'Espagne, les Indes, et ce que je viens de comprendre dans la part de l'archiduc ; de laisser à ce dernier les royaumes de Naples et de Sicile, de donner au duc de Lorraine le duché de Milan, et ce qui appartient au duc de Savoie dans le Mont-Serrat, le reste des États du duc de Savoie, m'étant attribué, avec ceux du duc de Lorraine, ainsi que la province du Guipuscoa. Quelle que soit la proposition à laquelle je donne mon assentiment,

il est nécessaire que cette province me reste, dans les termes insérés au traité de la Haye.

Vous n'insisterez toutefois sur aucune de ces propositions ; vous en ferez seulement le sujet d'ouvertures générales, celles que je vous ai indiquées ayant l'apparence de venir de vous ; et vous vous efforcerez principalement de démontrer que toutes ces vues n'affectent pas le commerce des Anglais et des Hollandais, ni la sécurité de ces derniers : — c'est pour cette raison que je ne comprends pas les Pays-Bas dans la part de mon fils, ou dans celle de l'archiduc. Le roi d'Angleterre et les États Généraux regretteraient, à un égal degré, de les voir dans mes mains ou dans celles de l'Empereur. Vous demanderez donc au roi d'Angleterre quel plan il faut poursuivre pour éviter l'une et l'autre hypothèse.

S'il ne s'explique pas, vous pouvez proposer trois plans, mais sans insister sur aucun d'eux, et chercher seulement à découvrir lequel conviendrait le mieux aux intérêts communs des autres puissances. Le premier serait de former une république de toutes les villes des Pays-Bas catholiques, de les unir par alliance aux Provinces-Unies, et de mettre à même les deux États de concourir ainsi à leur défense mutuelle. En second lieu, il pourrait être convenu de donner les Pays-Bas en souveraineté à la reine d'Espagne, après la mort de Sa Majesté catholique. Le troisième projet serait probablement moins du goût du roi d'Angleterre. Il consiste à renouveler le traité fait en 1635 par le feu roi mon père avec les États Généraux pour le partage des Pays-Bas. Plusieurs des provinces qui devaient lui appartenir d'après ce traité ont été depuis réunies à ma couronne. J'ai peine cependant à croire que le roi d'Angleterre et même les Hollandais consentent actuellement à un arrangement semblable ; et il faut prendre garde, si vous le proposez à ce prince, de le faire de manière à ne pas lui laisser croire que je songe à m'agrandir du côté des Pays-Bas.

Telles sont simplement les ouvertures que vous pouvez faire dans la conjoncture présente, les introduisant par degrés, et entrant, comme de vous-même, dans leur discussion, sans vous donner l'apparence d'avoir reçu à ce sujet des instructions de moi. Il serait inutile de répéter celles que je vous ai déjà données d'amener le roi d'Angleterre, autant que vous le pouvez, à parler le premier. Vous savez l'avantage que vous pouvez en tirer, et je ne doute pas que vous ne le fassiez de manière à ne pas montrer la moindre défiance de ses sentiments à mon égard.

Je désire que ce prince puisse voir qu'il n'a pas à me demander plus de confiance que je n'en mets en lui, et que je suis persuadé que cette parfaite intelligence entre nous est nécessaire pour conduire heureusement les affaires au but proposé, et pour assurer, par les mesures équitables que je prendrai de concert avec lui, le maintien d'une paix durable dans la chrétienté.

Si cependant le prince se montrait contraire à ce que je réclame, lors même que je donne des preuves de ma modération à toute l'Europe, il ne serait peut-être pas difficile pour moi de faire un arrangement avec l'Empereur, et de convenir avec lui d'un partage plus avantageux. Les facilités qui sont déjà grandes le seront plus encore quand la mort du prince Electoral sera connue à Vienne.

D'un autre côté, si je me décide à traiter avec la reine d'Espagne, il est de toute apparence qu'elle aimera mieux prendre des mesures avec moi qu'avec l'Empereur, dont elle craindra toujours le ressentiment, après l'avoir si mortellement offensé. Elle serait plus assurée des avantages que je lui promettrais, que de ceux que ce prince pourrait lui faire espérer.

Toutes ces raisons doivent vous prouver que quand je me décide encore à traiter avec le roi d'Angleterre, de préférence à la poursuite de tout autre plan, je n'ai en vue que la paix de l'Europe, que je préfère à tout autre avantage ; mais il est aussi nécessaire que nul obstacle ne soit jeté à mauvaise intention dans la voie de ce que je propose, et qui est juste et raisonnable ; et, par-dessus tout, il est à désirer que je puisse savoir bientôt ce que j'ai à attendre du roi d'Angleterre, afin que je puisse juger s'il me conviendrait de prendre des mesures ailleurs. Vous ne devez pas toutefois le presser de manière à le rendre soupçonneux. Il vous suffira de lui faire voir combien il est important que nous tombions bientôt d'accord sur les précautions à prendre en vue de la mort du roi d'Espagne, et dans quel embarras nous serions plongés si cet événement arrivait avant que toutes choses aient été réglées par un nouveau traité.

*P. S.* Vous ajouterez aux projets relatifs à la destination des Pays-Bas une quatrième proposition qui en donnerait la souveraineté à l'électeur de Bavière.

# III

Les deux lettres ci-dessous, de Marie-Thérèse au prince Charles de Lorraine, ont été publiées dans le Bulletin de l'Académie, avec une notice explicative par M. Gachard. Mais celles que je publie plus loin, sous le numéro IV, sont inédites : j'en dois la communication à notre savant archiviste, dont l'obligeance est aussi généralement reconnue que sa profonde érudition. Elles font partie des archives de Bruxelles et sont extraites d'un volume intitulé : *Correspondance de cabinet.*

---

*De Marie-Thérèse au prince Charles de Lorraine.*

Vienne, 7 février 1756.

Mon cher frère et cousin,

Vous avés pu juger, par tout ce que je vous ai mandé de la façon de penser et des vues des Anglais, combien ils sont portés pour le roi de Prusse, et combien peu ma conservation les intéresse. Peu s'en est fallu que, dans la vue d'établir un système solide entre ma maison et l'Angleterre, je n'eusse été le

sacrifice de la duplicité de son ministère. Sur les premières ouvertures qu'il m'a faites de sa querelle avec la France, croyant l'occasion favorable, j'ai été de bonne foy disposée à me prêter à un concert également utile à l'Angleterre et à moi ; mais la Providence m'a suggéré de mettre des bornes à mes offres. J'ai par là déconcerté le plan qu'on avait arrêté à Londres pour me mettre aux prises avec la France, m'endosser à moi seule les dangers et les malheurs d'une guerre de terre, et me substituer peut-être le roi de Prusse, qui, me trouvant épuisée par une guerre malheureuse, n'auroit pas manqué d'achever ma destruction. J'ai, grâces au Ciel, senti, encore assez à temps, que le sistème des Anglais pouvoit et devoit aboutir à cela, et je vois aujourd'hui que, s'ils ne m'ont pas souhaité un sort pareil, du moins les mesures qu'ils prennent m'y conduiroient, si je ne trouve pas moyen de m'en garantir. Depuis que le roi (*George II*) a été à Hanovre, ils ont, à mon insçu, négocié avec le roi de Prusse, et ils viennent de conclure avec lui un traité défensif qui peut faire toutes les fonctions d'un engagement offensif.

Je joins icy le précis de la communication que Keith en a faite au comte de Kaunitz. Par tout ce qui m'en est parvenu d'ailleurs, je dois juger qu'elle est très-inexacte, imparfaite et même infidelle, car je sais :

1° Que le duc de Newcastle regarde lui-même cette convention comme une neutralité pour l'Allemagne et un engagement défensif pour l'Angleterre : cette dernière partie n'est point énoncée dans ce qu'on m'en a communiqué ;

2° Il se trouve des articles secrets à la suite de cette convention ; car c'est en exécution d'un de ces articles que, par le courrier porteur de la ratification anglaise, on a envoyé 20,000 livres sterling au roi de Prusse, à titre de dédommagement pour les vaisseaux que les armateurs anglais lui ont enlevés dans la dernière guerre ;

3° On doit être convenu avec lui de s'unir encore plus étroitement, et particulièrement de lui accorder des faveurs pour le commerce de ses États.

De tout cela, on ne m'en a dit mot, et on ne m'a même pas fait présenter une copie des articles ostensibles. L'on sait bien que ces nouveaux engagements sont directement opposés à mes intérêts, qui ne sauroient jamais se combiner avec ceux du roi de Prusse ; mais on ne laissera pas, pour cela, de se servir du ridicule prétexte qu'on n'a voulu que me mettre à couvert de toute appréhension de la part du roi de Prusse (quoiqu'il ne soit question de ma sûreté vis-à-

vis de ce prince, dans le traité en question, ni directement, ni indirectement), pour que je me trouve d'autant mieux en état de défendre les Païs-Bas : arrangement qui seroit sans doute fort commode pour les Anglais, mais dont je vous ai déjà fait observer les suites. Quant à moi, c'est apparemment pour m'en fournir l'occasion, qu'on a permis au roi de Prusse de substituer au mot d'*Empire* celui d'*Allemagne*, afin d'exclure de ses engagements les Païs-Bas : ce qui marque encore le grand intérêt que les Anglais prennent à la conservation d'un païs qui, jusqu'à présent, a été regardé comme le principal lien de mon alliance avec les puissances maritimes. Ce seul trait m'authoriseroit à prendre leur nouvelle alliance avec le roi de Prusse pour une renonciation formelle à celles qu'ils ont avec moi ; mais je ne veux point encore en venir à cette extrémité, et je ne vous en fais la remarque que pour vous mettre au fait des conséquences qui peuvent résulter de cette fausse démarche. L'une des plus décisives est que, tandis qu'ils ont eu si bonne intelligence avec le roi de Prusse, je ne puis plus mettre aucune confiance en eux, attendu que je dois craindre qu'ils ne communiquent à ce prince tout ce que je pourrois leur confier : peut-être se sont-ils déjà rendus coupables de ce manque de bonne foy pour le passé.

Un bien grand mal qui pourroit encore résulter de leur manége, c'est que la Russie se croira jouée, comme en effet elle l'est, la bruyante convention qu'on a faite avec elle se trouvant aujourd'hui n'être qu'une mesure de parade.

Enfin, je ne vous confie cependant toutes ces anecdotes, que pour votre direction secrète et pour celle du comte Cobenzl, et j'exige de vous, ainsi que de lui, que vous n'en fassiés aucun usage. En échange, je désire que vous fassiés une attention particulière à ce qui se dira, et au jugement qu'on portera de cette démarche du ministère anglais, étant, au reste, persuadée que vous aurés soin de m'informer des particularités que vous pourriés découvrir de plus à ce sujet.

Je suis, mon cher frère et cousin, avec toute l'amitié que vous me connaissés pour vous,

De Votre Altesse
Bien affectionnée sœure et cousine,
MARIE-THÉRÈSE.

---

*De Marie-Thérèse au prince Charles de Lorraine.*

Vienne, ce 14 may 1756.

Mon cher frère et cousin,

Depuis que les Anglais ont pris de nouveaux engagements avec le roi de Prusse, ils se donnent toutes sortes de mouvements pour savoir le jugement que j'en porte, et les mesures que je prends.

Ils ont, en conséquence, engagé le roi de Sardaigne à me faire représenter par son ministre, le comte de Canal, combien il seroit à désirer, pour le bien de la cause commune, que la bonne intelligence pût être rétablie au plutôt entre l'Angleterre et moy.

Je lui ai fait répondre de bouche ce que vous trouverés dans la note ci-jointe (1).

Peu de temps après, ils m'ont fait communiquer par Keith leur traité avec le roi de Prusse (à ce qu'ils disent *in extenso*), et tel que je le joins ici. Keith, en faisant cette communication, y a ajouté que le roi son maître comptait remplir tous les engagements qu'il avoit avec moi ; que ce traité n'y dérogeroit en aucune manière, et qu'au reste, les bruits qui couroient d'une négociation entamée entre la France et moi lui faisoient désirer quelque éclaircissement à cet égard.

Je sais que toutes ces démarches n'ont été faites que de concert, ou du moins du sçu du roi de Prusse ; et, par ce seul trait, vous comprendrés bien que je ne saurois plus mettre de confiance dans le ministère anglais.

La réponse que j'ai fait faire à Keith, également de bouche, a été conçue dans les termes de la note ci-jointe (2).

(1) Cette note portait en substance que la conduite des alliés forçait l'Impératrice à pourvoir, du mieux qu'elle pourrait, par elle-même à sa sûreté.

(2) Voici le précis de cette réponse faite le 9 mai 1756 :

" Que S. M. l'Impératrice avait été fort sensible à l'attention que S. M. Britannique a bien voulu lui témoigner en lui faisant communiquer le

Mais, pour vous mettre à même de vous former une idée juste de la situation où je me trouve actuellement vis-à-vis des Anglais, je vous dirai qu'il faut les juger d'après ce qu'ils ont fait, et d'après ce qu'ils n'ont pas voulu faire.

La dernière partie, vous la savés déjà, mon cher frère, puisque vous n'ignorés pas qu'ils n'ont voulu entrer en aucun concert avec moi sur un sistème général de défense, pas même pour les Païs-Bas et qu'ils n'ont pas encore répondu à mes propositions.

L'autre partie, c'est-à-dire ce qu'ils ont fait et font encore, se trouve être entièrement opposée à mes véritables intérêts.

Le roi de Prusse, dans le traité qu'il a fait avec eux, a voulu se faire un mérite auprès de la cour de Versailles, en excluant les Païs-Bas du traité.

Les Anglais, qui regardoient cette portion de mes États comme le lien le plus fort de l'alliance, ont consenti à l'abandonner au ressentiment de la France, et, par là, au lieu de songer à ma sûreté, ils ont même augmenté les dangers auxquels je me trouvois déjà exposée pour leur querelle particulière.

Cette démarche, ajoutée à tant d'autres, qu'il seroit trop long de rappeler icy, m'authorise à croire qu'ils roulent d'autres desseins dans la tête que celui-ci, qu'ils avouent, d'avoir voulu enlever le roi de Prusse à la France.

Ils ne paroissent aucunement inquiets des mouvements que le prince se donne pour renouveler son traité avec cette couronne.

7 avril le traité qu'elle a signé avec S. M. Prussienne le 16 janvier de cette année;

" Qu'Elle ne saurait lui dissimuler cependant que, d'après la première participation qui lui avait été faite, Elle ne s'était pas attendue à voir désigner, dans un traité fait par S. M. Britannique, la partie de ses États que la France pourrait attaquer, sans avoir rien à appréhender dudit traité ;

" Que, moyennant cela et les mesures que S. M. Britannique n'a point jugé à propos de prendre avec ses alliés, l'Impératrice se trouve dans le plus grand danger ;

" Et qu'ainsi, dans cet état de choses, S. M. Britannique peut juger aisément de quels soins l'Impératrice peut et doit s'occuper dans le moment présent ;

" Qu'au reste, S. M. l'Impératrice, qui souhaite toujours tout le bien imaginable à S. M. Britannique, désire beaucoup que l'Angleterre, ainsi que l'Électorat de Hanovre puissent retirer du traité en question tous les avantages que S. M. Britannique en espère. "

Ils lui font part de toutes les démarches qu'ils vont faire icy, à Pétersbourg, à Turin, etc.

Ils sollicitent quasi les Hollandais à rechercher son alliance.

Le ministère d'Hanovre, qui le craint et doit le craindre, lui est entièrement dévoué en tout ce qui concerne les affaires de l'Empire.

Peu s'en faut qu'on ne m'ait déjà proposé d'entrer également dans cette alliance, sous le faible prétexte de former une ligue formidable contre la France, mais qui en effet seroit aussi absurde que dangereux pour moi :

*Absurde*, parce que je n'y occuperois que la seconde place, la première, ainsi que toutes les attentions, tous les égards et toutes les complaisances des Anglais, n'étant et ne pouvant être que pour le roi de Prusse ;

*Dangereux*, parce qu'en temps de guerre, ce seroit encore ce prince qui dicteroit l'usage à faire des forces de l'alliance, de façon que je verrois ruiner mes armées, sacrifier mes intérêts, et, en un mot, abîmer ma maison.

*Et, en temps de paix*, on la dépouilleroit de toute considération : protestant, catholique, tout le monde encenseroit le roi de Prusse, l'un par crainte, l'autre par intérêt, le troisième par inclination ; la religion catholique, la dignité de la couronne impériale, les intérêts domestiques de ma maison, tout, d'après la façon de penser des Anglais, devroit être sacrifié au soin de le conserver dans l'alliance ; et, placé entre la France et l'Angleterre, il pourroit s'appuyer alternativement sur l'une ou sur l'autre de ces puissances, me priver, moyennant cela, du secours de l'une, de l'amitié de l'autre, me réduire à ne pouvoir plus me confier à mes amis, ni me fier à mes ennemis, et à me trouver, en un mot, sans sûreté, sans crédit, sans influence, sans poids et sans considération dans les grandes affaires de l'Europe.

Il résulte donc, de tout ce que je viens de vous confier, que les Anglais n'ont rien fait, ni pour ce qu'on appelle encore la cause commune, ni pour moi, et que ce qu'ils ont fait ou voudroient peut-être faire encore est visiblement opposé à mes véritables intérêts, ne me donne aucune sûreté, me laisse trois ennemis sur les bras et me force à revenir de l'illusion de ces anciens préjugés *de sistème, d'équilibre et de balance de l'Europe.*

Je ne vous mande cependant tout cela que pour votre instruction particulière, et par un effet de l'entière confiance que je mets en votre prudence, et en celle de Cobenzl ; et je suis, mon cher frère et cousin, avec l'amitié la plus constante,

MARIE-THÉRÈSE.

# IV

Mon cher frère et cousin, j'ai des choses si importantes à vous confier, que je vous demande d'avance le plus profond secret sur tout ce que je vais vous dire. Je vous ai informé, par ma dernière lettre de cabinet, des mouvements extraordinaires que le roi de Prusse faisoit faire à ses trouppes, et des précautions qu'on alloit prendre icy pour n'être pas surpris. Tout cela continue de part et d'autre avec beaucoup de vivacité, et je vous avoue que, s'il doit en résulter une guerre entre moi et ce dangereux voisin, je dois être bien aise qu'il m'ait mise en état, par ses démonstrations précipitées, de pouvoir m'y préparer sans donner par là, à qui que ce soit, de justes sujets de plaintes. Il peut donc, de l'état actuel des choses, de deux cas arriver un : ou que le roi de Prusse m'attaque, ou que je me détermine, pour prévenir ses desseins pernicieux, à l'attaquer. Au premier cas, je ne doute nullement que la France ne m'accorde promptement le secours de 24,000 hommes, stipulé dans notre traité défensif ; et dans l'autre cas, je ne prendrai point le parti d'attaquer le roi de Prusse, à moins que je ne sois assurée d'une armée dans l'Empire, destinée à entamer les possessions de ce prince sur le Bas-Rhin et en Westphalie. J'aurai par conséquent, dans l'un et dans l'autre cas, une armée respectable, pour laquelle il me faudra un chef de premier ordre, et je le trouve en vous, mon cher frère, tel que je le désire. Je me fais un plaisir de vous confier ces desseins, parce que vous y trouverés l'occasion que vous désirés tant, de faire éclater votre zèle pour mes intérêts et votre attachement pour moi. Je n'entre point encore dans le détail des dispositions que vous aurés à faire ; jusques à présent, il faut les borner à tenir toutes mes troupes allemandes dans ce païs-là, y compris le régiment de Ligne-dragons en état de marcher. Je vous recommande l'économie, vous en comprenés de vous-même la nécessité indispensable, car je ne me trouve point en situation de pouvoir vous seconder d'ici en argent ; au contraire, je compte trouver des ressources chés vous, et je ne saurois, par conséquent, vous exciter trop à ramasser des fonds extraordinaires. Vous sentés

bien, mon cher frère, que tout ce que je viens de vous confier ne fait encore que des mesures préparatoires : la guerre n'est pas encore certaine ; mais il est certain qu'il faut s'y préparer. Je vous y réserve un personnage digne de vous, et dans cette vue je dois me priver de la satisfaction de vous voir icy, comme je l'aurois désiré. A mesure que le tout parviendra à sa maturité, je vous en instruirai et vous demanderai un plan d'opérations, que vous croirés pouvoir exécuter avec votre armée. En attendant, je vous recommande derechef le plus profond secret ; je me fie entièrement à votre sagesse, et je suis, de tout mon cœur,

Mon cher frère et cousin,
Votre servante et sœure,
MARIE-THÉRÈSE.

A Vienne, le 24 juillet 1756.

---

Mon cher frère et cousin, le comte de Kauniz vous ayant déjà prévenu de la nécessité dans laquelle je me trouve de faire une diversion au roi de Prusse, en tombant sur ses païs de Gueldre, de Clève et de Marche, il ne me reste qu'à vous donner, comme je le fais icy, l'ordre positif d'assembler, avec toute la célérité possible, les six régiments allemands que vous avés dans votre gouvernement général, et d'y joindre les régiments d'Anhalt-Zerbst et de Ligne-dragons. Ce corps fera à peu près quatorze mille hommes. Vous ferés courir le bruit qu'il est destiné à marcher en Bohême, pour couvrir notre véritable projet, sur l'exécution duquel je désire de vous, mon cher frère, un plan détaillé que vous m'enverrés le plutôt que vous pourrés. Vous tâcherés d'y combiner le double but que je me propose, de faire du mal au roi de Prusse, et de retirer de cette expédition de l'utilite et de l'avantage, en demandant et établissant des contributions régulières et aussi fortes qu'il y aura de la possibilité de les tirer du païs.

Comme je compte que mes troupes y pourront passer l'hyver, je veux qu'elles jouissent également de quelque douceur, mais qu'au reste on leur fasse observer la plus exacte discipline. Vous ne mettrés cependant ce corps en marche, que jusqu'à ce que vous sachiés, par Starhemberg, ce que la France,

à qui j'ai fait donner ouverture de cette expédition, en pense : Starhemberg vous le mandera en droiture, et vous en serés plutôt informé que moi.

Vos troupes auront sans doute à passer sur les terres d'Hollande, de Cologne et de Juliers, &. Je voudrois, s'il étoit possible, qu'elles évitassent le territoire de la république ; mais si cela ne se pouvoit pas, il faudroit pour elle, tout comme pour les autres princes, tenir prêt des lettres réquisitoires dépêchées en votre nom et les faire délivrer, là où il appartient, lorsque vous jugerés qu'il en sera tems.

Je ne vous dis rien de Wesel : je ne pense pas qu'un petit corps comme celui dont il est question puisse songer à prendre une forteresse comme celle-là. Mais il est des accidents et des hazards dont il faut être prompt à profiter. En tout cas, il faudra se tenir en garde contre la garnison de cette place.

Les pauvres Saxons sont aux abois et exposés à mourir de faim. J'aurai, de mon côté, une terrible bourasque à essuyer, car le roi de Prusse va tomber par trois endroits avec plus de cent mille hommes sur la Bohême ; on fera l'impossible pour s'y soutenir, et mon armée ne risquera qu'avec avantage un engagement. Dans ce sistème, il est tout simple que les forces supérieures du roi lui feront perdre du terrein, et que la Bohême sera ravagée. Mais si nous gagnons l'hiver sans avoir essuyé un échec, les choses iront beaucoup mieux la campagne prochaine et finiront, j'espère, à l'avantage de ma maison. Je me tiens assurée des secours de France et de Russie ; mais, en attendant, il faut employer le verd et le sec pour tirer en avant. Je vous demande, par conséquent, un autre million de florins d'Allemagne de vos deniers réservés. La remise par lettres est trop lente et trop coûteuse : je ferai mander à Cobenzl quelles de vos espèces on peut recevoir icy. Pour le transport, il faudra le faire par des exprès qui soient gens sur qui on puisse compter. Je crois n'avoir pas besoin d'exciter votre zèle et votre activité dans une occasion quelconque, et beaucoup moins par conséquent à cette heure, que vous comprenés de vous-même le préjudice que me porteroit chaque moment perdu. Je suis, comme toujours, avec l'amitié la plus constante,

Mon cher frère et cousin,
Très-affectionnée sœure,
MARIE-THÉRÈSE.

Vienne, ce 5 septembre 1756.

# TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE. . . . . V

I. Le traité d'Utrecht et les négociations antérieures de Louis XIV. 37

II. La Régence. — L'alliance de la France et de l'Angleterre. — Les guerres de Pologne et d'Autriche. — Frédéric II. . . . . 145

III. La guerre de sept ans . . . . . 235

IV. La France et l'Angleterre après la paix de Hubertsbourg. — La coalition du Nord. — La Pologne. — La révolution d'Amérique. 295

APPENDICES. . . . . 377

JAN 12 1905

H 748.74
Essais sur l'histoire politique des
Widener Library 006358117
3 2044 087 970 216